U d'/of OTTAWA
39003004074182

9/10/68

[illegible]

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/relationduvoyage00chau

Painted by W. Gerhalter 1859 Printed by G Matthews Engraved by A.W. Graham

Albert Edward.
Prince of Wales.

# RELATION DU VOYAGE

DE SON ALTESSE ROYALE LE

# PRINCE DE GALLES

## EN AMERIQUE

REPRODUITE DU

"JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DU BAS-CANADA"

AVEC UN APPENDICE CONTENANT DIVERSES ADRESSES

CORRESPONDANCES, ETC.

PROPRIETE DES
PYRES CELATS
EGLISE ST. PIERRE
MONTREAL

MONTRÉAL
IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR EUSEBE SENÉCAL
No. 4, Rue St. Vincent.

1860.

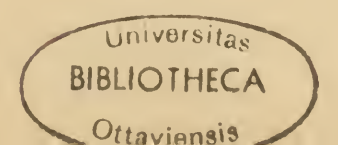

FC
223
.R7
1860b

# RELATION DU VOYAGE

## DE SON ALTESSE ROYALE

# LE PRINCE DE GALLES

## EN AMÉRIQUE.

---

### I.

### INTRODUCTION.

Notre journal ne traite d'ordinaire que de sujets qui se rapportent à l'éducation, aux sciences ou à la littérature ; cependant, quand de grands évènements s'accomplissent, nous ne nous faisons jamais faute de les enrégistrer dans nos colonnes. L'instituteur, du reste, ne doit pas ignorer les faits contemporains ; leur connaissance lui est utile de mille manières, et il en tire surtout profit en enseignant l'histoire, la géographie, etc. Il peut, en les racontant à ses élèves, les faire servir à développer leur mémoire et leur intelligence ; mais il doit, dans ce cas, se donner de garde de provoquer chez eux, par ses récits, tout sentiment qui s'assimilerait à ce que l'on est convenu d'appeler esprit de parti.

Parmi les évènements récents qui feront époque dans les annales de ce pays, les plus importants sans doute sont l'achèvement du pont Victoria et son inauguration solennelle par l'héritier présomptif du plus grand empire du monde.

Le 14 mai 1859, nos deux chambres du parlement votaient une adresse à Sa Majesté la Reine, en l'informant que le travail gigantesque qu'avait entrepris la colonie touchait à sa fin et en deman-

dant humblement qu'il plût à Sa Majesté, ou à tout autre membre de la famille royale, de visiter le Canada et d'inaugurer le pont Victoria. L'honorable H. Smith, Président de l'Assemblée Législative, ayant été chargé de l'adresse, la porta en Angleterre et la déposa au pied du Trône. Sa Majesté voulut bien répondre qu'il lui était impossible de se rendre au désir de ses sujets du Canada ; mais que le Prince de Galles y viendrait à sa place et l'y représenterait.

---

## II.

## BIOGRAPHIE DU PRINCE.

Son Altesse Royale, Albert-Edouard, est né au palais de Buckingham, le 9 novembre 1841. Voici la liste de ses titres : " Prince de Galles, Duc de Saxe, Prince de Saxe-Cobourg-Gotha, Duc de Cornwall et Rothsay, Comte de Chester, Carrick et Dublin, Baron de Renfrew et Lord des Iles, Chevalier de la Jarretière."

Une partie de ces titres lui appartient par droit de naissance ; les autres ont été expressément créés pour lui. Pour complaire aux chefs gallois, Edouard I ayant fait son fils Prince de Galles, ce titre a toujours été accordé depuis à l'héritier présomptif du trône anglais. Les titres écossais du Prince remontent à Robert III, sous le règne duquel ils furent affectés à l'héritier présomptif de la couronne d'Ecosse. Le 10 septembre 1849, Sa Majesté conféra à son fils et à ses descendans, à perpétuité, la dignité de comte de Dublin du Royaume-Uni, en souvenir de son voyage dans cette partie de ses domaines.

C'est sous les yeux même de sa mère qu'a eu lieu la première éducation du Prince de Galles. Des maîtres, choisis expressément à cause de leur haute capacité et de leur aptitude, l'ont aidé dans l'étude des langues, des classiques, de l'histoire naturelle, des mathématiques et de diverses autres branches d'instruction. Quand l'âge du Prince eut rendu nécessaires les soins d'un précepteur, M. Gibbs fut appelé à remplir auprès de lui cette charge de confiance. On inspira au jeune Prince le goût de l'étude en la lui rendant agréable par tous les moyens possibles. M. Gibbs inculqua rapidement à son élève les premières connaissances et s'aida dans cette tâche, d'anecdotes et d'historiettes, qu'il sait conter avec un rare talent. Les premières vérités utiles que connut ainsi le Prince éveillèrent en lui le désir de s'instruire davantage et l'encouragement qu'il reçut de son précepteur déve-

loppa largement ce sentiment dans son esprit et dans son cœur. Tous deux se mirent donc en frais d'étudier ensemble les phénomènes ordinaires de la nature ; et des explications données àpropos répandirent la lumière sur des sujets d'une portée difficile pour la jeune intelligence que M. Gibbs avait mission de cultiver. (1)

On sait avec quel succès la Reine et le Prince son époux se sont livrés à la culture des arts. Ils n'est par conséquent pas étonnant qu'ils aient désiré que le talent qu'ils possèdent eux-mêmes leurs enfants le possédassent à leur tour ; mais ce qui est de nature à surprendre, c'est de voir jusqu'à quel point ce désir s'est réalisé. Le Prince de Galles a appris à dessiner et à se servir utilement du crayon de l'artiste. Ses promenades et ses voyages lui ont permis, en maintes circonstances, de donner des preuves de son savoir-faire.

On résolut d'abord de le faire voyager dans cette partie de l'Angleterre qui comprend les comtés de Cumberland et de Westmoreland. Outre le plaisir qu'il eût d'entendre, sur les expéditions aux terres arctiques, les récits du Dr. Armstrong, qui l'accompagnait et qui, en qualité de chirurgien et de naturaliste, avait fait partie de l'expédition envoyée à la recherche de Sir John Franklin ; cette excursion fournit au jeune Prince une heureuse occasion de compléter ses études géologiques. Il descendit dans les mines, gravit les montagnes, fit ample collection d'échantillons de métaux, croqua des paysages, inséra dans son carnet de voyage le compte-rendu de ses pérégrinations journalières ou décrivit dans des lettres à sa famille tout ce qui lui semblait digne d'être raconté, entremêlant ses narrations d'appréciations que lui suggéraient les mœurs des habitants de ces comtés.

Le Prince de Galles partit ensuite pour le continent de l'Europe. Il parcourut les parties les plus intéressantes de l'Allemagne, de la France et de la Suisse. Ce voyage lui profita plus encore que le précédent. A son retour, on lui assigna, pour y compléter son éducation, la Maison Blanche (*White Lodge*) dans le parc Richmond, site admirable et répondant en tout point au but que l'on se proposait en l'y installant. Des princes de Galles, ses dévanciers, s'y étaient tour à tour, comme lui, livrés à l'étude et aux innocentes récréations du jeune âge. C'est dans cette charmante retraite qu'on lui fit suivre avec plus de systême encore qu'auparavant un cours d'instruction mêlé de promenades en bateau sur la Tamise, de courses à cheval dans le parc, et parfois de parties de crosse (cricket). Ces récréations et l'air pur pour lequel cet endroit est renommé contribuèrent à fortifier la santé du Prince.

Après avoir savouré à loisir les douceurs de cette retraite, le Prince entreprit un troisième voyage qni eut pour lui de nouveaux

---

(1) *Domestic memoirs of the Royal Family*, par *Sir Folkstone William.*

attraits. Monté sur le yacht royal, il cotoya l'Irlande, visitant les endroits de l'île où il était le plus facile d'aborder. Les paysages enchanteurs de la verte Erin ne pouvaient manquer d'impressionner vivement Son Altesse ; ses cartons de voyages en font foi. La gaité irlandaise, si justement renommée, dut également contribuer à l'amusement du jeune touriste.

Le 9 novembre 1858, le Prince qui atteignait ce jour là sa dix-septième année, fut nommé colonel dans l'armée. La Gazette de Londres du lendemain (the London Gazette) renfermait le décrêt de Sa Majesté, annonçant " qu'il lui avait plu d'accorder à Son Altesse Royale Edouard Albert, Prince de Galles, plein pouvoir de revêtir et porter l'étoile, le collier et les autres insignes du très noble ordre de la jarretière, de s'asseoir dans la stalle réservée au Prince de Galles, dans la chapelle royale de St. George, à Windsor, et de jouir de tous les droits et prérogatives appartenant à un chevalier compagnon du très noble ordre susdit, d'une manière aussi absolue et aussi parfaite que si Son Altesse Royale eût été formellement installée dans cette dignité."

Après avoir été ainsi mis au fait des devoirs qu'impose l'âge viril, dans lequel il venait d'entrer, le Prince résolut de poursuivre ses études, durant quelques temps au moins, et de se rendre à Rome dans ce but. Sur ces entrefaites, le frère de Lord Elgin, le Major Général Bruce, si connu et si aimé au Canada, fut nommé Gouverneur du Prince. On ne pouvait faire un choix de meilleur augure pour cette colonie. A la suite d'une courte visite qu'il fit à son illustre sœur, à Berlin, la Princesse Frédérick-Guillaume, de Prusse, Son Altesse se dirigea vers l'Italie, accompagné de son gouverneur. C'est au début de ce voyage qu'il accomplit le premier acte de sa vie publique ; acte dont le souvenir restera éternellement gravé dans la mémoire des Canadiens. Les nobles luttes engagées par la mère-patrie avait fait naître dans cette grande colonie de l'empire, le désir de s'associer aux sacrifices que s'imposait la nation anglaise ; on connait les généreuses contributions de ce pays pour le soulagement des victimes de la guerre de Crimée, et quelques mois plus tard pour celui des victimes de la guerre de l'Inde. Mais là ne devait pas se borner le zèle de cette colonie. Elle fit la levée d'un régiment qui fut appelé le 100e régiment, ou régiment canadien royal d'infanterie du Prince de Galles. Lors de leur débarquement en Angleterre, ces troupes furent cantonnées à Shorncliffe, près de Folkestone, où son Altesse Royale en fit la revue et, en leur donnant leurs drapeaux, leur adressa le discours suivant :

" Lord Melville, Colonel de Rottenberg et officiers et soldats du 100e régiment, c'est avec bonheur qu'avec le gracieux assentiment de la Reine, j'accomplis aujourd'hui le premier acte de ma vie publique en donnant ses drapeaux à un régiment qui est l'offrande spontanée du loyal et noble peuple canadien et auquel, suivant son désir, on a donné mon nom. Cette cérémonie est d'au-

tant plus significative et solennelle qu'en confiant pour la premiere fois à votre garde ces emblêmes de la fidélité et de la valeur militaires, je dois non seulement parler en termes élogieux de votre enrôlement dans l'armée nationale, mais encore publier hautement un acte qui fait connaître par quels fermes liens se rattachent entre elles toutes les parties de notre vaste empire. Ma jeunesse et mon inexpérience ne me permettent d'exprimer qu'imparfaitement les sentiments que font naître en moi et votre loyauté et la prospérité dont jouit la grande province du Canada. Veuillez bien croire cependant que je suivrai avec un vif intérêt tous vos pas dans la noble carrière que vous avez embrassée ; je vous souhaite cordialement tout l'honneur et le succès qu'il est possible d'y obtenir."

Le Prince arriva dans la ville éternelle vers la fin de Janvier 1859 ; et lorsqu'il en eut passé en revue les monuments anciens et modernes, il reprit en son particulier ses paisibles études. Avant de s'y livrer cependant, il fit une visite au Pape. Cette visite est destinée à faire époque dans les fastes du Vatican où, depuis des siècles, aucun héritier de la couronne d'Angleterre n'avait mis le pied. Suivant le désir que la Reine avait exprimé, sa réception y eut lieu sans beaucoup d'apparat. En voyant entrer le Prince dans l'appartement, Sa Sainteté alla à sa rencontre et l'accueillit avec toute l'affabilité possible. Puis, l'ayant conduit à un siège où Elle le fit asseoir, Elle lia en français conversation avec lui. Cette entrevue, qui fut des plus agréables, quoique de courte durée, n'eut que le général Bruce pour témoin. Le Pape et le Prince se complimentèrent mutuellement et s'entretinrent de divers sujets se rapportant à la ville pontificale. On dit que Sa Sainteté, charmée par les manières et le caractère de son jeune visiteur, exprima plus tard la haute opinion qu'il en avait conçu. Comme le Prince se levait pour se retirer, le Pape le reconduisit jusqu'à l'entrée de l'appartement, en lui donnant toujours des marques du plus vif intérêt. Le séjour de son Altesse Royale à Rome fut interrompu par la guerre d'Italie. Il se rendit de là à Gibraltar et passa ensuite en Espagne et au Portugal. Il revint en Angleterre, le 25 juin 1859.

Ayant été puiser le goût de la littérature latine aux lieux mêmes qui furent son berçeau, le Prince, peu de temps après son retour, suivit un cours classique régulier à l'Université d'Edinbourg, assistant chaque jour aux leçons qui s'y donnent, montrant beaucoup d'application et fesant de grands progrès dans les belles-lettres. Il le continua ensuite à Oxford, où son éducation se complétait de plus en plus, grâce aux soins de professeurs célèbres dans le monde entier par leur érudition, quand il fut chargé, comme vice-roi, de la mission qu'il est venu remplir au milieu de nous.

---

## III.

### DÉPART DU PRINCE POUR L'AMÉRIQUE.

Le 9 juillet, le yacht *Albert* et *Victoria*, à bord duquel se trouvaient son Altesse Royale et son auguste père, le Prince-Albert, entra dans la rade de Plymouth. Sa Majesté la Reine, les avait accompagnés quelque temps à bord du *Fairy*. A 9 heures et demie, le Prince, ayant été harangué par la corporation du bourg de Devonport, s'embarqua à bord du *Hero*, navire de 91 canons. Ce vaisseau commandé par le Capitaine Seymour, C. R. et accompagné de l'*Ariadne*, quitta la rade le lendemain à 7 heures du matin, au milieu du bruit des salves tirées par le *St. George* et l'*Esmerald*, la citadelle et les batteries du mont Edgmont. Comme le *Hero* approchait, la flotte de la Manche qui était ancrée à quatre milles du port s'échelonna sur deux lignes et le puissant navire passant majestueusement entre elles prit les devants. Les personnes suivantes, composant son entourage, s'embarquèrent avec son Altesse Royale : le Duc de Newcastle, secrétaire d'état pour les colonies, le comte de St. Germains, grand-chambellan de la maison de la Reine, le Major général Bruce, Gouverneur du Prince ; le Dr. Acland, chirurgien du Prince ; le Major Teesdale et le Capitaine Grey, écuyers du Prince, et M. Engleherst, secrétaire du Duc de Newcastle.

---

## IV.

### TERRENEUVE.

Treize jours après, l'escadre royale était en vue de Terreneuve, et le 23 juillet, à 7 h. du soir, le *Hero* et l'*Ariadne* jetaient l'ancre dans le hâvre de St. Jean. Le lendemain, à midi, Son Altesse Royale foulait pour la première fois le sol des immenses domaines de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord. Cet évènement mémorable, dont la nouvelle fut de suite communiquée par le télégraphe dans toutes les colonies, créa partout la plus vive sensation. Dans plusieurs endroits, des salves d'artillerie et le son des cloches, se joignirent aux joyeuses acclamations du peuple.

Suivant les historiens, Terreneuve est la première partie de l'Amérique que découvrirent les explorateurs européens. On rap-

porte qu'en 936, Biarne, fils d'un des compagnons d'Eric le Rouge, comte de Norvège, y pénétra le premier. En mai 1497, Cabot, navigateur au service d'Henri VIII, lui donna le nom de Prima Vista, qu'a gardé une petite île qui l'avoisine. Les Portugais y fondèrent les premiers établissements de pêche en 1502 ; les espagnols, les français et les anglais les suivirent de près, et comme toutes les autres contrées de l'Amérique du Nord, elle fut successivement prise, perdue et reprise par ces deux dernières nations, jusqu'à la paix d'Utrecht, en 1713, époque à laquelle Louis XIV la céda à l'Angleterre. Cette cession précéda d'environ 50 ans celle du Canada. On peut par conséquent regarder Terreneuve comme la plus ancienne des colonies que l'Angleterre possède en Amérique. En 1729, elle fut séparée de la Nouvelle-Ecosse, et le capitaine Osborne en fut nommé gouverneur ; Sir Alexander Bannerman en est maintenant le quarante-unième gouverneur.

L'île est de forme triangulaire et à une étendue de 420 milles sur une largeur d'a peu près 300 ; sa superficie est de 36,000 milles carrés.

La population de Terreneuve, en 1857, était de 129,000 âmes, dont 50,000 catholiques, 42,000 protestants appartenant à l'église d'Angleterre, 20,000 méthodistes. Elle possède une école normale, 12 écoles de grammaire (*grammar schools*) ou académies, 300 écoles élémentaires fréquentées par 18,000 élèves. Le système d'éducation que l'on y a adopté paraît également convenir aux catholiques comme aux protestants ; chacun administre ses propres affaires suivant sa croyance : les catholiques ont leur bureau et leur inspecteur catholiques ; les protestants, de leur côté, ont leur bureau et leur inspecteur protestants, etc.

Terreneuve ne renferme qu'une cité, St. Jean, et cinq villes, lesquelles sont : Hâvre de Grâce, Carbonear, Brignes, Port de Grâce et Placentia, autrefois Plaisance. St. Jean est le port de mer le plus oriental de l'Amérique. Ce hâvre est excellent ; il est entouré de deux montagnes et son entrée est défendue par de nombreuses batteries. La cité est bâtie sur une éminence ; elle est éclairée au gaz et bien approvisionnée d'eau. En 1807, il ne se publiait qu'un seul journal à St. Jean ; les lecteurs de Terreneuve en ont maintenant neuf à leur disposition. Le gouvernement responsable y a été établi en 1854. En 1852, on y créa un Conseil Législatif et une Assemblée Législative, qui furent réunis en 1843, puis séparés en 1848. Les membres de la chambre basse sont au nombre de 20.

Les principaux édifices sont : la cathédrale catholique érigée depuis l'incendie de 1846 ; la cathédrale anglicane, monument élégant dans le style gothique ; la maison du Parlement également appelée la Maison coloniale (*colonial building*) et renfermant les bureaux publics, etc. Elle est dans le style grec. La population est de 20 à 25,000 âmes.

Le correspondant du *Montreal Gazette* décrit ainsi le premier de ces monuments : " Sur un site des plus beaux, formé par un

tertre au cœur de la cité, s'élève la cathédrale avec le palais de l'évêque. Elle est dans le style italien et flanquée de tours qui dominent les édifices avoisinants. Elle m'a semblé être d'un tiers ou d'un quart moins grande que celle de *Notre-Dame* à Montréal, mais l'intérieur en est infiniment mieux décoré; rien n'y est sombre; la lumière y ruisselle. L'évêque, Mgr. Mallock, aime les beaux-arts; et j'ai vu ici d'admirables copies de quelques chefs-d'œuvres des grands maîtres italiens."

L'arrivée du Prince eut lieu au bruit du canon de tous les vaisseaux de guerre ancrés dans le port qui se pavoisèrent et dont les vergues se couvrirent de matelots, et parmi lesquels se trouvait la frégate française, le *Sésostris*. Quoiqu'il eût plu toute la matinée, le temps se trouva plus propice au moment du débarquement. Le gouverneur, les autorités civiles et militaires, les sociétés nationales et autres reçurent le Prince sur le quai et lui firent cortège à travers les rues décorées de beaux arcs de triomphe jusqu'à la résidence du gouverneur. Après la lecture des adresses, eut lieu la réception officielle. Vint ensuite une revue de la milice. Le soir le Prince dina avec les évêques catholique et protestant de l'île, le juge en chef Sir Francis Brady et les autres juges. Il y eut aussi un feu d'artifice, qui, vû de la mer, dut offrir un beau spectacle. Le second jour, le ciel fut très serein et l'enthousiasme de la population éclata de mille sortes. Dans la matinée, Son Altesse Royale visita les deux cathédrales, à l'entrée desquelles les deux évêques à la tête de leur clergé vinrent le recevoir; le Prince ne put s'empêcher d'admirer hautement ces deux beaux édifices dont les orgues firent, dans cette circonstance, entendre l'air de l'hymne national. Une grande foule emcombrait les deux églises. A la suite d'une légère collation, donnée chez le gouverneur, eurent lieu des régattes sur le lac Quidi-vidi, en présence d'un immense concours de peuple qui acclamait le prince. On ne saurait imaginer de scène plus gaie ni plus animée. Les régattes terminées, Son Altesse Royale se rendit jusqu'au village pittoresque de Quidi-Vidi, où on le vit examiner avec intérêt les procédés employés dans la salaison et la dessiccation du poisson. On lui offrit, ce jour là, au nom des habitants de l'île un très beau chien de Terreneuve portant un collier sur lequel, entr'autres choses, étaient gravées les armes d'Angleterre. Son Altesse Royale fut enchantée de ce présent et appela le chien " Cabot " en l'honneur du célèbre navigateur qui découvrit ce pays. Dans la soirée, le Prince prit part à un grand bal qu'il ouvrit en dansant avec Lady Brady, femme du juge en chef. C'est durant ce bal qu'une jeune dame allemande née à Gotha, capitale des Etats du Prince son père, eut l'honneur de lui être présentée par le Dr. Acland. Son Altesse Royale l'accueillit avec la plus grande affabilité et lui adressa la parole en allemand.

Le 27, eut lieu le départ du Prince pour Halifax. L'enthousiasme fut poussé à un tel point qu'on détela les chevaux de son

carosse qui fut trainé à bras depuis le palais du gouvernement jusqu'au quai de la Reine. Le temps était magnifique. Au moment où il s'embarquait, des salves furent tirées par les vaisseaux et les acclamations des marins montés sur leurs vergues se mêlèrent en même temps à la voix du canon et à celle de la multitude qui bordait le rivage. La description suivante de la personne et des manières du jeune Prince, écrite à St. Jean par un correspondant du *Montreal Cazette,* s'accorde en tout point avec le jugement que l'on en a porté dans tous les endroits qu'il a honorés de sa présence, et quelque flatteur que ce jugement lui puisse être, le langage de la presse et celui des personnes qui ont pu l'approcher, ne laissent pas que de l'être bien davantage. " La danse est l'amusement favori du Prince ; il s'y livre avec entrain et sans affectation. Ses manières respirent la bienveillance. L'air de calme dignité qui règne dans toute sa personne ne l'abandonne jamais. Il porte l'uniforme de colonel des gardes du corps (*Life Guards*) en même temps que l'ordre de la Toison d'Or et le ruban et l'étoile de celui de la Jarretière. Il paraît enchanté de tout ce que l'on fait pour sa réception et sa conduite aura l'effet d'unir toutes nos populations dans un même sentiment d'amour et de bon vouloir. Il ressemble beaucoup à la Reine ; sa figure est agréable et empreinte d'une douceur presque féminine. Ses formes sont frèles et n'indiquent point l'âge qu'il a réellement atteint. Sa taille est d'a peu près 5 pieds six pouces. A bord de son vaisseau, il ne montra aucune raideur dans ses manières, dont le naturel et la grâce lui gagnent, au contraire, tous les cœurs."

---

## V.

## NOUVELLE-ECOSSE.

La seconde province honorée de la présence de l'héritier présomptif a été la Nouvelle-Ecosse. C'est la plus grande et la plus importante des provinces du Golfe. Cependant Terreneuve avec ses pêcheries et l'influence qu'elles exercent sur le commerce et la navigation de l'Empire Britannique et sa forte position maritime semble, sous le dernier rapport, ne point devoir lui céder le pas. La province de la Nouvelle-Ecosse renferme la péninsule de ce nom et l'île du Cap-Breton. La longueur de la péninsule est de 280 milles et sa plus grande largeur de 120. Elle a une superficie de 15,627 milles carrés et une population de 227,500 âmes. La superficie de l'île est de 3120 milles carrés et sa population est de 58,500 habitants.

La Nouvelle-Ecosse était autrefois appelée Acadie par les Français qui la colonisèrent les premiers en 1598. Les colons

anglais de la Virginie s'en emparèrent en 1614 et c'est sur son sol qu'eurent lieu les premières hostilités entre les Anglais et les Français en Amérique. Elle fut, ainsi que le Canada, durant des années, le théâtre de guerres sanglantes, et les premiers colons de la péninsule et de l'île sont renommés dans l'histoire pour leurs hauts faits et leur courage héroïque.

La Nouvelle-Ecosse fut cédée à l'Angleterre en 1748, et le Cap-Breton le fut en même temps que le Canada. Telle était l'idée que l'on s'était formée de l'entêtement opiniâtre des Acadiens et de leur attachement sans bornes à la mère-patrie, qu'une politique cruelle et aveugle porta le conquérant à les réunir sur divers points, sous le prétexte de s'entendre avec eux, puis à les contraindre de monter à bord de vaisseaux qui en dispersèrent la plupart par toute l'Amérique. Si l'on eût agi autrement, les Provinces du golfe renfermeraient aujourd'hui une population double de celle qu'elles peuvent montrer et qui eût, sans doute dans la suite, comme l'ont fait depuis les Canadiens, reporté sur l'Angleterre l'amour et la fidélité qu'elle avait vouée à la France. Plusieurs paroisses du Bas-Canada ont été peuplées par ces exilés, qui ne sont pas les moins paisibles ni les moins fortunés de ses habitants. Les marques auxquelles on reconnaît la race acadienne se retrouvent encore dans leurs descendants. Un certain nombre retourna dans l'Acadie, après la paix de 1760 et se réunit à ceux qui avaient pu se soustraire au sort fatal dont avait été frappé le reste de la nation. Leurs descendants forment maintenant une importante partie de la population du Nouveau Brunswick, du Cap-Breton et de l'île du Prince-Edouard. M. Rameau, écrivain français, qui a voyagé dans ces provinces, et qui a pu se procurer dans les archives de France des renseignements statistiques très précieux sur ces colons, a remarqué que la population acadienne s'accroît dans des proportions encore beaucoup plus fortes que celle des Canadiens. Il la porte à 95,000 âmes, chiffre que l'on sera peut-être tenté de croire exagéré, mais qui doit être exact, puisque M. Rameau s'est renseigné à ce sujet auprès des missionnaires mêmes des diverses paroisses acadiennes (1). L'éducation n'y a, en général, jusqu'à cette heure, fait que peu de progrès ; on doit cependant excepter Arichat et quelques autres localités où des acadiens instruits ont acquis une fortune et une influence considérables. (2)

Il est à désirer que l'on prenne des mesures qui les induisent à profiter des sacrifices que fait cette Province pour l'instruction

---

(1) La France aux colonies. Acadiens et Canadiens, par E. Rameau, 2 vols. 8o, Paris, 1860. Depuis son voyage, M. Rameau affirme que le chiffre des populations acadiennes est encore plus élevé que celui qu'il a donné dans son livre.

(2) Deux élèves de l'école normale Jacques-Cartier, à Montréal, enseignent aujourd'hui à Tignish, dans l'île du Prince Edouard.

publique. On y compte trois colléges, un grand nombre d'académies, 1200 écoles communes, fréquentées par 35,000 enfants, et une école normale à Truro.

La responsabilité de l'exécutif envers les chambres a été admise en 1848. Le Conseil Législatif se compose de 21 membres nommés à vie par la Couronne et l'Assemblée Législative de 53 membres, élus par les comtés. L'honorable E. Cornwallis, premier gouverneur de la province a été nommé en 1749 ; son 13e successeur est aujourd'hui le comte de Mulgrave. Parmi ces gouverneurs, il s'en trouve quelques uns qui sont également venus administrer les affaires de notre province, tels sont : Sir George Prevost, Sir J. C. Sherbrooke, le comte de Dalhousie, Sir J. Kempt et Sir Peregrine Maitland..

La capitale, Halifax, renferme une population de 28,000 âmes. Annapolis (Port Royal, sous la domination française) Pictou, Yarmouth, Truro, Windsor, Arichat et Sydney, sont les plus grandes villes. Louisbourg, l'ancienne capitale du Cap-Breton et si renommée dans l'histoire, avait autrefois sa ceinture de ramparts et une grande importance comme ville commerçante. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un obscur village.

Halifax est dans une position très agréable ; l'étendue de terrein qu'elle occupe s'incline en pente douce de la citadelle au port. La pierre en usage dans les constructions est d'un gris brun ; mais la plupart des maisons sont en bois. Les deux cathédrales, dix ou douze autres églises, les édifices du Parlement et les deux colléges sont les principaux monuments que l'on y remarque. Halifax a un archevêque catholique et est la métropole de la province ecclésiastique qui renferme les diocèses de St. Jean de Terreneuve, d'Halifax, d'Arichat, de Charlottetown, de Frederickton et de Chatham.

Le *Hero*, l'*Ariadne* et le *Flying Fish*, entrèrent dans le port de la ville, le 31 juillet, à 7 heures du matin. Le *Nile*, vaisseau monté par l'amiral Milne, le *Cossack*, la *Valorous* et les autres navires de la station le saluèrent ; aussitôt le canon de la citadelle et des batteries fit écho. Plusieurs bateaux à vapeur, chargés de passagers, et une flottille composée de canots d'écorce montés par les indiens du pays se détachèrent du quai et allèrent souhaiter la bienvenue au Prince.

On était convenu d'avance que l'on rendrait, au moyen de la photographie, le coup d'œil du débarquement ; lorsque le Prince eût atteint le haut de l'escalier du quai, il s'arrêta un moment, tandis que la garde d'honneur qui lui fesait escorte lui présentait les armes et que le Lieutenant-Gouverneur le saluait profondément. Les orateurs des deux chambres du Parlement, l'amiral, le général et le maire de la ville lui furent alors présentés, après quoi le maire offrit une adresse à laquelle Son Altesse Royale répondit d'un ton de voix et d'une manière qui rappelèrent de suite Sa Majesté elle-même à ceux qui l'avaient entendue dans des circonstances analogues. La ressemblance du Prince avec

Notre Auguste Souveraine les frappa également. Dans tous les lieux où il a passé, on s'est accordé à faire la même observation. La procession défila par les rues magnifiquement décorées d'arcs de triomphe couverts de feuillage, dont les plus beaux, sans contredit et par une coincïdence anomale, se trouvaient être ceux qui avaient été élevés par l'archevêque et les Francs-maçons. Dans le cortège qui avait plus d'un mille d'étendue, on remarquait les indiens dont le costume étrange est indescriptible et les nègres qui semblent être très nombreux à Halifax ; ces derniers portaient une bannière sur laquelle on lisait cette inscription : " Liberté à l'esclave ! " Les enfants noirs et les enfants blancs marchaient pêle-mêle ; les petite filles, cela va sans dire, étaient toutes vêtues de la dernière couleur. Au passage du Prince, ils entonnèrent le chant suivant sur l'air de l'hymne national :

Welcome our Royal guest!
Welcome from every breast,
  From ev'ry tongue,
From hearts both warm and true,
Hearts that beat high for you ;
Loudly our welcome due
  To thee be sung.

Prince of a lofty line,
The virtues all be thine,
  Which grace Our Queen ;
To her we pay through thee,
Love faith and loyalty,
Homage which fits the free
  God save the Queen!

Durant le défilé de la procession, le Prince et son Etat Major étaient à cheval ; le bruit du canon et l'aspect des arcs de triomphe et des pavillons tourmentaient sa monture. On eût occasion d'admirer son habileté comme cavalier. Dans la soirée, Son Altesse Royale dina avec les principaux fonctionnaires de la colonie, et il y eut une illumination générale de la ville et de la flotte, accompagnée d'un feu d'artifice du plus magique effet. Le lendemain, mardi, le Prince fit la revue des troupes, en présence d'au moins 25,000 spectateurs. Il visita ensuite la maison construite pour son grand-père, le duc de Kent, sur les bords du bassin de Bedford, puis assista aux jeux des sauvages. Le même jour, M. J. Caldwell, maire d'Halifax, donna un gouter (*lunch*) auquel furent conviés un grand nombre des représentants de la presse des Etats-Unis et du Canada et plusieurs étrangers distingués parmi lesquels on remarquait, M. H. Lincoln, maire de Boston, et M. C. S. Rodier, maire de Montréal. Ce dernier fit en anglais et en français des discours qui furent couverts d'applaudissements. Le Prince, dans la soirée, se rendit à un bal donné dans un édifice élevé temporairement pres de l'hôtel du gouvernement et décoré avec un goût exquis. Les murs étaient cou-

verts de bannières sur lesquelles on lisait les noms des hommes eminents de la Nouvelle-Ecosse, et entre autres ceux de " Williams," " Inglis" et " Dawson." Dans la salle de bal, des jets de gaz formaient des inscriptions ; celle qui était au-dessus du dais du Prince était ainsi conçue : *Matris carissimæ fili care.* Le troisième jour, il y eut lever, suivi de régattes, et dans la soirée grande réception chez Lady Mulgrave. Jeudi matin, à 7 heures, Son Altesse Royale, quitta Halifax et se rendit en chemin de fer à Windsor, ville distante d'à peu près quarante-cinq milles, où le Prince et son entourage arrivèrent un peu après une heure de l'après-midi. Comme cette ville possède une université, la plupart des inscriptions des arcs de triomphe étaient en latin, telles que les suivantes : *Principis est virtus nosse suos,* et *Mœnia ipsa atque tecta exultant.* Ceci nous rappelle la belle inscription tirée des Psaumes que l'on avait placée sur le palais de l'archevêque d'Halifax : *Prospere, procede et regna.* Après avoir reçu des adresses et prit part à un déjeuner, donné dans la station du chemin de fer, le Prince et sa suite se dirigèrent vers Hartsport, situé à environ sept milles plus loin et du côté où se trouve Cornwallis et où le *Styx* avait jeté l'ancre pour les attendre, l'eau ne se trouvant pas assez profonde à Windsor.

Dès que le Prince et sa suite furent à bord, le navire fit voile pour St. Jean, dans le Nouveau Brunswick. Lord Mulgrave et l'Amiral Milne revinrent, de leur côté, à Halifax d'où ils se rendirent dans le Bas-Canada.

---

## VI.

## NOUVEAU-BRUNSWICK.

Le Nouveau-Brunswick fesait autrefois partie de l'Acadie, et l'histoire des premiers temps de sa colonisation est la même que celle de la Nouvelle-Ecosse. Il fut séparé de la péninsule et érigé en province en 1785. Il est borné au nord par le Bas-Canada ; à l'est, par le golfe St. Laurent et par l'isthme qui le relie à la Nouvelle-Ecosse ; au sud, par la baie de Fundy et à l'ouest, par l'état du Maine. Son étendue est de 27,620 milles, et a été, suivant nous, injustement augmentée aux dépens de notre province. Ce pays est fertile et jouit d'un beau climat ; il est sillonné par de nombreuses rivières ; ses lacs sont également nombreux. La principale rivière est la rivière St. Jean, qui arrose une étendue de 450 milles de son territoire. Elle égoute 9,000,000 d'acres du sol du Nouveau-Brunswick, deux millions de celui du Canada et

six millions de celui des Etats-Unis. Elle est navigable jusqu'à Frederickton, capitale de la Province, à 80 milles de la mer. La ville de St. Jean est située à son embouchure. La population du Nouveau-Brunswick est de 220,000 âmes, dont 70,000 catholiques. L'ég ise d'Angleterre est, de toutes les autres, celle qui compte ensuite le plus de fidèles. Le systême de gouvernement est le même que celui qui est en vigueur au Canada. Le conseil législatif s'y compose de 23 membres nommés à vie, et la chambre d'assemblée, de 41 membres élus par les communes. On y trouve un bureau d'éducation, un surintendant et plusieurs inspecteurs des écoles. Outre plusieurs écoles indépendantes, on y comptait, en 1858, quatre colléges, 11 écoles de grammaire et 762 écoles communes fréquentées par 24,923 élèves. Les principales villes sont : St. Jean, Frederickton, St. André, Dalhousie et Woodstock.

Quoique St. Jean ne soit pas la capitale du Nouveau-Brunswick, elle en est cependant la plus importante cité ; elle renferme une population de 35,000 âmes. Elle est bien bâtie et a bon nombre de maisons de pierre et de brique. La partie est de la ville s'élève sur une péninsule qui s'avance dans le port. Ce quartier est régulièrement construit et, vu de la mer, il a un aspect imposant. Outre les églises, les principaux édifices sont : l'hôpital de marine, les casernes, le palais de justice, l'asîle des aliénés, le pénitencier et les magasins du gouvernement.

Le *Styx* entra dans le port entre dix et onze heures du soir, le 2 août, et le Prince débarqua à dix heures et demie le lendemain matin. Toutes les rues étaient décorées ; des arcs de verdure, des inscriptions et des bannières souhaitaient la bienvenue au visiteur royal. Le cortège représentant toutes les industries de la ville, au dire des correspondances, laissait loin en arrière tout ce que le Prince avait vu jusque là. 4000 enfants, entonnant le chant national de l'Angleterre, semaient des fleurs sur son passage. Pour la résidence du Prince, on avait fait choix de la maison de Mlle. Chapman, située sur une colline élevée, d'où la vue embrassait tout le charmant paysage des alentours de la ville. Ce choix, au reste, était judicieux. Quoique cette demeure ne fût pas spacieuse, elle avait cependant autrefois été habitée par le duc de Kent, dont Son Altesse Royale retrouve les souvenirs dans toutes les parties de l'Amérique anglaise qu'elle visite. On lui présenta là diverses adresses et 400 personnes assistèrent au lever qui y ent lieu.

Dans l'après-midi, Son Altesse Royale, accompagnée du Lieutenant-Gouverneur, parcourut la ville et alla voir le pont suspendu qui mène à Carleton. Dans la soirée, il y eut réunion chez le Prince à laquelle furent invités le Lieutenant-Gouverneur, le Procureur-Général Fisher, premier ministre du Nouveau-Brunswick, et quelques personnes. A une collation donnée, dans le même temps, aux représentants de la presse des Etats-Unis et des provinces voisines et aux étrangers de distinction, MM. Kinnear et Chamberlin, liés à la presse de Montréal, répondirent pour elle et

de manière à leur faire honneur, à un des toasts qui furent portés. Le lendemain, à 9 heures du matin, le Prince monta à bord du *Forest Queen* pour se rendre à Frederickton où il arriva le 4 août, après avoir joui du magnifique coup d'œil que lui offraient les paysages qui entourent la baie de Kennebacasis et la rivière St. Jean. Il était 6 heures du soir, quand le steamer jeta l'ancre dans le port de la ville. Le débarquement eut lieu sans tarder au bruit des salves de l'artillerie de la milice et au milieu des acclamations d'une multitude immense. Le soir, les pompiers firent par les rues une promenade aux flambeaux. Dimanche, le 5, le prince assista au service divin, pour la première fois depuis son arrivée en Amérique. Il fut reçu à l'entrée de la cathédrale anglicane par Sa Seigneurie l'évêque Malley, qui fit le sermon. L'église était encombrée par la foule; mais l'ordre le plus parfait ne cessa de régner, et le Prince en en sortant fut de nouvean accompagné par l'évêque.

Le lundi, un lever eut lieu dans la matinée ; la législature et le conseil de ville y présentèrent leurs adresses. Dans l'après-dîner, on inaugura le parc donné à la ville par l'Hon. M. Odell. Le soir, le Prince prit part à un bal donné dans la salle du Conseil Législatif et il ouvrit la danse avec Madame Manners Sutton, femme du Lieutenant-Gouverneur. Le même jour, M. le procureur-général Fisher donna une collation à laquelle fut convié le maire de Montréal, qui y répondit encore à un toast et de manière à se faire honneur. Les chefs de l'opposition s'y trouvaient présents, et ils firent preuve de bon goût en semblant mettre de côté, en l'honneur du Prince, tout dissentiment politique.

Le mardi, Son Altesse monta à bord du *Forest Queen*, pour revenir à St. Jean ; mais un épais brouillard obligea le steamer à relâcher, de nombreux canots remplis de sauvages l'entouraient, et le Prince, pour tromper l'ennui de l'attente, offrit des prix à ceux qui réussiraient à dévancer leurs adversaires dans une course à l'aviron. La proposition fut acceptée et la course eut lieu incontinent. Avant la disparition du brouillard, le quai s'était couvert de monde et le départ du steamer fut salué par trois immenses acclamations. A son retour à St. Jean, au lieu d'accoster à Kennebecasis, le bateau continua sa route jusqu'à Indiantown, où Son Altesse Royale reçut une dépêche de la Reine, lui annonçant la continuation de l'état favorable de la santé de sa sœur la Princesse de Prusse et de sa fille nouveau-née. Le Prince avait appris à Halifax la naissance de sa nièce.

Le Prince entra cette fois à St. Jean en passant par le faubourg de Carleton, qui avait été magnifiquement décoré et où le peuple manifesta le plus vif enthousiasme. Comme il arrivait au pont, on détela les chevaux de son carosse, et les pompiers de Carleton le traînèrent en triomphe à travers les rues jusqu'au quai. Là le Prince envoya quérir les principaux officiers de la milice, et en les remerciant de leur services, il leur serra cordialement la main, ainsi qu'aux membres du gouvernement. Il est à remarquer que,

durant tout le cours du voyage du Prince, le premier sentiment qui dominait d'abord chez les populations, était un mélange de respect et de curiosité qui paralysait quelque temps l'enthousiasme, lequel, une fois manifesté, ne faisait que s'accroître. La scène de son départ de St. Jean est décrite par le *Freeman's Journal* qui rapporte que les démonstrations faites par le peuple de cette ville allaient presque jusqu'au délire. Comme le *Styx* allait sortir du port, un steamer chargé d'une foule de citoyens qui l'avait reconduit jusque là, en fit le tour ; puis, comme il rebroussait chemin, les matelots du navire, montés sur les vergues le saluèrent par trois vigoureuses acclamations. Le Prince salua de son côté en se découvrant.

ILE DU PRINCE EDOUARD.

L'Ile du Prince Edouard, appelée Ile St. Jean par les Français, a été colonisée vers 1663. Elle leur fut enlevée par les Anglais, en même temps que le Cap-Breton. Ils lui donnèrent, en 1800, le nom qu'elle porte aujourd'hui, en l'honneur du Duc de Kent qui y avait séjourné à différentes époques et qui, en sa qualité de Commandant en chef, y avait fait exécuter d'importants travaux militaires. Quoique cette colonie soit la plus petite de celles que possède l'Angleterre dans l'Amérique du Nord, elle a dû, à raison de ces circonstances, intéresser vivement le Prince.

L'Ile du Prince Edouard a presque la forme d'un croissant dont certaines parties font face au Nouveau-Brunswick, à la Nouvelle-Ecosse et au Cap-Breton. Elle a 130 milles de long sur 30 de large. Elle est séparée des deux autres provinces par le détroit de Northumberland dont la largeur n'est que de neuf milles. Sa surface est de 2,173 milles carrés et sa population de 72,000 âmes, chiffre beaucoup moindre probablement que celui de la population actuelle de Montréal. Les colons qui l'habitent sont des Ecossais, des Acadiens, des Irlandais et des Sauvages. Environ la moitié de cette population est Catholique. Les Presbytériens sont ensuite les plus nombreux. On y trouve aussi des Episcopaliens, des Méthodistes et des Anabaptistes.

La constitution de cette province date de 1773. La responsabilité de l'Exécutif envers les chambres y a été admise en 1851. Douze membres composent la Chambre Haute et trente membres la Chambre Basse. Walter Paterson, Ecuyer, en fut nommé le premier gouverneur, lorsqu'en 1770 elle fut séparée de la Nouvelle-Ecosse pour former un gouvernement colonial distinct. Sir Dominick Daly, qui a longtemps occupé la charge de Secrétaire de la Province du Canada, et celle de Secrétaire de la province du Bas-Canada avant l'Union, a été nommé gouverneur de l'Ile du Prince Edouard en 1854. Il a été remplacé, en 1859, par M. Dallas, le gouverneur actuel.

La capitale, Charlottetown, a une population de 5,000 âmes ; l'île entière, il y a quatre-vingts ans, n'avait pas un plus grand

nombre d'habitans. Cette ville est située sur la Baie de Hillsboro', un des nombreux petits golfes qui échancrent la côte méridionale de l'île. Ses constructions ont de l'élégance ; elle a de larges rues et le site qu'elle occupe est des plus avantageux. Le palais de la Province, *Province building*, est d'architecture grecque. Il a 140 pieds de long sur 40 de large et renferme des salles où se tiennent les séances du parlement et de la Cour supérieure et les bureaux publics. Quelques mois avant l'inauguration des écoles normales dans le Bas-Canada, on y a ouvert une institution du même genre. On y remarque de plus un collége fondé depuis peu par l'évêque catholique de la Province, une académie, diverses autres écoles, un hopital pour les aliénés et cinq églises.

Les autres villes sont Georgetown, Princetown, St. David et Dartmouth.

On ne publie pas moins de six journaux dans l'île. Un tiers du revenu de la Province est consacré à l'éducation. On y compte 280 écoles communes fréquentées par 15,000 élèves.

Le Prince arriva à Charlottetown, le 9 août, de bonne heure dans la matinée, et débarqua à onze heures. Un grand nombre d'étrangers s'y étaient rendus en steamer du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et du Cap-Breton ; les colons de leur côté y affluaient de toutes les parties de l'île. Quoique la pluie tombât abondamment, une immense multitude s'était massée sur les quais et sur les vaisseaux ancrés dans le port. Charlottetown n'avait jamais vu un pareil spectacle. A leur arrivée, le *Hero* et l'*Ariadne* furent salués par le vaisseau de Sa Majesté Britannique le *Valorous* et le navire de guerre français la *Pomone*, commandant de Montaignac ; ces deux derniers vaisseaux s'étaient pavoisés de mille couleurs et les marins français, montés sur les vergues, mêlaient leurs joyeuses acclamations à celles des matelots anglais. Des sauvages, dans des canots d'écorce, suivaient le navire royal. On forma pour conduire le Prince à sa résidence une procession où se firent remarquer, par leur bonne tenue et leur discipline, six compagnies de milice dont trois appartenaient à la ville et trois à la campagne, et une escorte de cavalerie. Durant le lever le Prince reçut des adresses où l'on fit allusion aux services importants rendus par le Duc de Kent à la colonie ; et, dans ses réponses, il fit voir combien il était sensible aux bons souvenirs que l'on a gardés de son aïeul.

Ce lever eut lieu dans la salle des séances du Conseil Législatif que l'on avait eu soin d'orner de verdure. Des festons s'enroulaient autour des colonnes d'ordre ionique qui en supportent les galeries. On remarquait un transparent sur lequel on lisait la légende suivante :

> Thy grandsire's name distinguishes this Isle ;
> We love thy mother's sway and court her smile.

Les officiers de la frégate française, au nombre de vingt, se présentèrent au lever, et le Commandant fut invité à dîner avec son Altesse Royale.

Vint ensuite le bal, qui se donna dans la salle de l'Assemblée Législative que l'on avait décorée de feuillage, de lanternes de couleur et de transparents.

Le Prince laissa l'île le 11, et toute la flotte, composée de six vaisseaux, fit voile pour le Bas-Canada.

## VIII.

### IMPORTANCE COLLECTIVE DES PROVINCES DU GOLFE.

Le voyage de l'héritier présomptif aura de lui-même un résultat important pour les colonies d'Amérique. Le Prince et les hommes d'état de sa suite ont pu étudier par eux-mêmes et leur condition présente et les ressources dont elles disposent. Après avoir suivi Son Altesse Royale dans ce que l'on peut appeler la partie maritine des domaines de Sa Majesté Britannique en Amérique, nous croyons devoir présenter l'ensemble de leur puissance sous le triple point de vue financier, agricole et commercial et la comparer aux forces productives de la province que nous habitons. Tôt ou tard nous aurons à traiter avec elles, soit qu'elles fassent partie d'une confédération qui embrassera notre propre territoire, soit que, devenues un puissant état, elles se trouvent, par leur position, maîtresses de l'entrée du St. Laurent et par conséquent de nos relations avec l'Europe. Evidemment, si les petits gouvernements de ces provinces ne forment pas avec nous une fédération qui nous soit commune, nous les verrons un jour ou l'autre se confédérer entre eux. Il suffit d'y songer pour voir que ce dernier résultat est pour nous peu désirable.

Parlons en premier lieu de Terreneuve. L'aspect de ses côtes et le fait que ses habitants se consacrent presque exclusivement a la pêche, porteraient à croire que le sol de cette île n'est point cultivable ; cependant ses ressources agricoles ne manquent pas d'importance. Plus d'un tiers de son sol, dont la surface est égale à celle de l'Irlande, est couvert de lacs et sillonné de rivières. On y trouve à peu près 26,000 carrés de terres arables. Supposons, si l'on veut, que l'agriculture n'en puisse utiliser que la moitié, il en reste encore bien assez pour subvenir aux besoins d'une nombreuse population. Le climat de Terreneuve, quoique rigoureux, est très salubre. L'hiver y commence plus tard qu'au Canada. Les étés sont courts et chauds ; la longévité de ses habitants est remarquable. La pomme de terre, les légumes, les fruits de jardin ou d'autre espèce croissent abondamment. La colonisation ne s'est étendue que sur

300,000 milles du sol de l'île, et encore n'y a-t-il qu'un peu plus d'un tiers de cette étendue qui soit en culture. Les minéraux, tels que le charbon, le gypse, le cuivre, l'argent, le fer et le plomb s'y trouvent, dit-on, en grande quantité. La compagnie du télégraphe exploite avec profit une mine de ce dernier métal. (1).

Mais les principales sources de prospérité de cette colonie seront, durant des siècles sans doute, ses pêcheries inépuisables renfermant tous les trésors de l'Océan depuis la gigantesque baleine et le marsouin, jusqu'au hareng, au maquereau, à la morue et au caplan. Le Labrador, sur plus de 100 milles de côtes, fait passer par Terreneuve la plupart de ses produits ; ce qui se trouve par conséquent à déduire du chiffre officiel des exportations de cette colonie.

Le Labrador possède à lui seul autant de territoire que la France, l'Espagne et l'Allemagne réunies. Plus de vingt milles personnes s'y rendent tous les étés et s'y livrent à la pêche et à la traite des fourrures avec les Sauvages. Cette multitude se compose d'Ecossais, d'Irlandais, d'Américains, de Français, de Canadiens-Français et d'Acadiens. La population résidente, principalement composée de Sauvages, d'Ecossais et d'Acadiens, ne dépasse pas 9,000 âmes.

On porte à $4,000,000 la valeur des produits exportés de ce territoire.

Le total des exportations de Terreneuve, en 1857, a été de $8,250,000. Elles consistaient principalement en poisson, en huile et en fourrures. Ses importations se sont élevées à $7,100,000. La pêche du phoque, que l'on commence le printemps, au milieu de bancs de glace flottants, occupe plus de 10,000 hommes et met en mouvement 400 goëlettes et autres petites embarcations. On calcule que 35 à 40,000 individus montant plus de 10,000 petits navires et bateaux s'adonnent constamment, durant la saison favorable, sur les côtes et les bancs de Terreneuve, à la pêche de la morue, du hareng et du maquereau. Les revenus de cette province sont, en moyenne, d'un million de dollars et ses dépenses absorbent à peu près ce montant.

Les produits du sol sont un des principaux éléments de prospérité de la Nouvelle-Ecosse. Cette presqu'île et l'île du Cap-Breton renferment 12,000,000 d'acres de terre dont environ 5,000,000

---

(1) La géographie moderne de M. l'abbé Holmes, édition publiée par MM. Crémazie, en 1854 ; celle de M. Hodgins, député surintendant de l'éducation, pour le Haut-Canada ; le livre de M. Taché, intitulé : *Des provinces de l'Amérique Britanniqua du nord et d'une union fédérale ;* enfin la lecture de M. A. Morris, *Nova-Britannia*, faite à Montréal en 1858, sont les sources où nous avons puisé la plupart de nos renseignemens statistiques et géographiques.

sont colonisés et un peu plus d'un million sont en culture. La Nouvelle-Ecosse, au moyen de digues, a conquis sur l'Océan 40,000 acres qui sont d'une inépuisable fécondité.

Quoiqu'ils soient sous la même latitude que le Canada, la Nouvelle-Ecosse et le Cap-Breton ont cependant un climat plus doux et moins sujet aux variations de la température : ce qui est dû sans doute à leur position isolée et au grand courant qui vient du golfe du Mexique. Le blé et l'orge s'y cultivent avec plus de profit que dans 14 des Etats de la république voisine ; aucun d'entre eux non plus ne réussit aussi bien dans la production d'avoine, de sarrasin, de patates, de foin, et de beurre que la Nouvelle-Ecosse.

Les revenus que lui donnent ses forêts sont considérables. Les exportations se composent en grande partie de bois de charpente. L'industrie de la construction des navires y est exploitée sur une grande échelle. La péninsule de la Nouvelle-Ecosse et l'île du Cap-Breton sont toutes deux renommées pour leurs richesses minérales. Le charbon, le fer, le gypse et le manganèse y sont abondants. On extrait chaque année des entrailles de leur sol environ 150,000 *chaldrons* (1) de charbon. Les colons de la Nouvelle-Ecosse se livrent avec succès aux travaux de la pêche ; ceux du Cap-Breton s'y adonnent également, et en tirent encore plus de profit. La valeur des exportations en poisson et en huile est annuellement de plus de trois millions de piastres. Le total des exportations est en moyenne de sept à huit millions de piastres; mais plusieurs *item* tels que navires construits dans la colonie et vendus hors de ses limites, ne figurent pas dans ce dernier montant. Le total des importations est en moyenne de huit à neuf millions. Les revenus de la province sont d'à peu près sept cent cinquante mille piastres, et ses dépenses absorbent environ cette somme. Suivant le Juge Haliburton, la Nouvelle-Ecosse posséderait à peu près trois mille navires représentant une capacité collective de deux cent mille tonneaux. On y trouve quarante trois ports d'entrée. Celui d'Halifax seul est fréquenté chaque année par plus de mille vaisseaux de toutes grandeurs et appartenant à toutes les nations. " Une bonne politique, dit M. Taché, le désigne comme port d'hiver naturel de toute l'Amérique britannique du Nord."

Les pêcheries et les mines du Nouveau-Brunswick sont très productives ; mais les principales sources d'où la province tire ses revenus sont les forêts qui couvrent une partie de son sol, l'agriculture et l'industrie de la construction des navires. Sur à peu près 18,000,000 d'acres, la Couronne, avant 1857, en a concédé environ 7,000,000 ; des 11,000,000 qui restent on assure qu'il s'en trouve sept millions et demi de propres à la culture. Il n'y en a cependant que 800,000 qui soient cultivés. (2)

---

(2) Mesure qui contient 36 boisseaux.

(1) A Hand-Book of information for Emigrants to New-Brunswick, par M. H. Perley, Londres, 1857.

Les commissaires nommés par le gouvernement impérial pour explorer la route d'une ligne ferrée d'Halifax à Québec, s'expriment ainsi dans leur rapport : " On ne saurait trop vanter le climat, le sol et les ressources du Nouveau-Brunswick. Il n'est pas de pays au monde dont les forêts soient plus riches et qui soit arrosé en tout sens de rivières plus belles et plus nombreuses."

On se fera une idée plus exacte de son importance comme pays agricole si l'on songe qu'il est constaté que l'on y récolte plus de blé que dans 14 Etats de l'Union, où la culture de ce végétal est le plus étendue. La république américaine n'a peut-être pas non plus un seul Etat ou un seul Territoire où les autres produits du sol soient plus abondants que dans cette colonie.

Les produits agricoles ont été évalués, en 1857, à $8,000,000. Cette valeur s'élève probablement aujourd'hui à près de $9,000,000. Les forêts de cette province, comme les nôtres, sont inépuisables et fournissent des bois de toute espèce. Celui qui a flotté sur la rivière St. Jean, en 1852, valait $2,000,000.

Outre la consommation que font des produits de leurs pêcheries les habitants du Nouveau Brunswick, ils en exportent tous les ans une quantité valant 175 à 225,000 piastres. Le charbon, le fer, le manganèse, la plombagine, le plomb, le cuivre, le gypse s'y trouvent en abondance, et les mines récompensent largement ceux qui les exploitent. Le nombre des manufactures tend de plus en plus à s'accroître ; et la quantité de *pouvoirs d'eau* qu'offrent ses belles rivières, feront sans doute avant peu du Nouveau-Brunswick un pays à la fois manufacturier et agricole. La principale industrie qu'exercent les colons est la construction des navires ; c'est aussi la principale branche de commerce de la Province. Durant les 8 années finissant en 1855, on y a annuellement construit de 566 à 827 vaisseaux, représentant une capacité de 110 à 122 mille tonneaux. Ceux que l'on fit en 1854 furent évalués à environ £800,000 sterling. Les importations sont en moyenne de $7,000,000 chaque année, et les exportations, non compris les navires vendus hors de la province, d'à peu près le même montant. Les revenus sont en moyenne de six à sept cent mille dollars, et les dépenses absorbent rarement plus que cette somme.

Quoique ce soit dans de moindres proportions, l'île du Prince Edouard offre cependant un exemple d'accroissement de prospérité supérieur à celui du Nouveau-Brunswick. En effet, l'extrême fertilité de son sol a porté quelques auteurs et des statisticiens à émettre l'opinion que cette colonie pourrait aisément nourrir un million d'habitants.

Ceci peut sembler exagéré ; mais cependant, sur 1,365,000 acres, à peine trouverait-on une seule portion de ce sol qui ne fût propre à la culture. L'avoine, le blé, l'orge, la patate et le navet en sont les principaux produits. Les progrès de l'agriculture font aujourd'hui rapidement disparaître ses riches forêts.

On y construit environ 100 vaisseaux par année et les colons en possèdent à peu près 400.

Les pêcheries sont très productives. Les exportations sont évaluées à $1,250,000, et les importations à $1,500,000. Les revenus et les dépenses sont de soixante à soixante-cinq mille piastres.

Ainsi les provinces du golfe réunissent tous les éléments qui sont de nature à constituer un empire puissant et prospère. Elles sont plus rapprochées du vieux monde qu'aucune autre partie de l'Amérique. Terreneuve n'est guères qu'à 1,640 milles géographiques de l'Irlande. Elles possèdent des chemins de fer et des canaux, lesquels naturellement ont une étendue moindre que ceux du Canada. Une voie ferrée qui relierait Halifax à notre Grand Tronc de chemin de fer ne serait pas une entreprise difficile à réaliser, aujourd'hui surtout qu'il a atteint la Rivière du Loup et que l'on a construit dans les autres provinces des chemins qui pourraient se relier facilement à cette grande voie ferrée. Si l'on réfléchit que le gouvernemet impérial est maintenant plus intéressé que le Canada lui-même à l'exécution de se projet, on ne saurait attribuer son indifférence qu'au peu de renseignements qu'il possède sur ses colonies et aux grandes questions de politique européenne et asiatique qui, depuis quelques années, ont absorbé son attention.

Récapitulons : La superficie des provinces du golfe, non compris le Labrador, est d'à peu près 34,000,000 d'acres carrés. Comme nous venons de le voir, il n'y en a qu'une très petite partie qui soit en culture ; le reste qui se compose de millions et de millions d'acres d'un sol des plus féconds n'attend pour produire que la volonté de l'agriculteur. Elles ont, dans leurs pêcheries, non seulement une source inépuisable de richesses, mais encore une grande école de marine où se forment les équipages d'une flotte plus importante que celle de beaucoup d'Etats européens. Les mines de charbon dont le Canada paraît être dépourvu leur assureront ces avantages économiques qui ont tant contribué à faire de la mère-patrie une des plus florissantes nations du monde. Le total de leurs exportations est d'à peu près $26,000,000, et celui de leurs importations d'environ $23,000,000. Leurs revenus réunis sont d'environ $2,000,000 annuellement. Leur population, en 1857, était de 725,000 individus, dont plus d'un tiers étaient catholiques, et à peu près un septième Acadiens. (1) Les quelques familles qui avaient pu se soustraire à l'exil auquel on avait condamnée cette nation toute entière, se sont merveilleusement multipliées et il est probable que le grand poëte américain Longfellow, ignorait cet accroissement de

(1) Le chiffre de la population catholique donné par M. Taché diffère beaucoup de celui que donne de son côté M. Hodgins. M. Taché compte 90,000 catholiques dans la province de Terreneuve, 35,000 dans celle de l'Ile du Prince Edouard, 100,000 dans la Nouvelle-Ecosse ; 98,000 dans le Nouveau-Brunswick ; en tout 323,000. C'est environ la moitié de la population totale.

population, quand il écrivait ces beaux vers de son charmant poëme d'Evangéline :

Still stands the forest primeval; but under the shade of its branches,
Dwells another race, with other customs and language.
Only along the shore of the mournful and misty Atlantic
Linger a few Acadian peasants whose fathers from exile
Wandered back to their native land to die in its bosom.
In the fisherman's cot the wheel and the loom are still busy,
Maidens still wear their Norman caps and their kirtles of homespun,
And by the evening fire repeat Evangeline's story,
While from its rocky caverns the deep voiced neighbouring ocean
Speaks, and in accents disconsolate answers the wails of the forest.

Les Acadiens d'aujourd'hui montrent autant d'attachement que les Acadiens d'autrefois pour le sol que leurs ancêtres avaient cultivé au milieu de tant de périls. M. Taché compare éloquemment dans son livre leurs disposions avec celles dont ont récemment fait preuve quelques uns de ses propres compatriotes :

" Ces descendants des braves Acadiens qui, chassés par la persécution, ont fini par triompher d'elle et par revenir vers la terre natale, ne la laissent pas :—aucun d'eux ne va demander la vie et le bonheur à une terre étrangère. Laissés dans l'ombre, ne participant que dans une proportion infiniment petite à la régie des affaires de leur patrie si chère, ils n'émigrent pas cependant vers les Etats-Unis : moins favorisés que nous, sous un grand nombre de rapports, ils tiennent néanmoins au sol qu'ont défriché leurs pères et transmettent à leurs enfants le précieux héritage de leurs traditions.... Ah ! c'est que les idées extravagantes, les rêves creux des utopies, la soif de l'or, l'esprit d'insubordination n'ont pas affaibli, chez eux, les liens sacrés de la famille, l'attachement aux jouissances modérées de la vie de paroisse... c'est encore qu'ils préfèrent le travail des champs à tous les autres labeurs. Ils cultivent la terre ou exploitent leurs belles pêcheries. Leurs jeunes gens ne vont pas charger et décharger les *Durham boats* du canal de l'Erié, et leurs jeunes filles ne vont pas se faire servantes dans les villes.... La mode chez eux n'est pas de s'affranchir le plus vite possible de l'autorité paternelle, et de se croire un personnage, avant que d'être un chef de famille ou un citoyen utile et respecté....."

## IX.

### BAS-CANADA.

Le premier endroit dans le Bas-Canada que le Prince a honoré de sa présence a été Gaspé. La péninsule connue sous ce nom comprend les deux comtés de Bonaventure et de Gaspé.

Sa superficie est de 7,289 milles carrés, dont une bien petite partie est en culture. On en défriche aujourd'hui l'intérieur et les colons s'apperçoivent déjà que les produits de ce sol qui est presque partout aussi fertile que les cantons voisins du Nouveau-Brunswick, sont plus assurés que ceux qu'ils tirent de la mer. D'après le recensement de 1851, la population était de 21,748 âmes ; mais elle doit s'être considérablement accrue depuis cette époque. La valeur annuelle du produit des pêcheries de ces deux comtés y compris les Iles de la Magdeleine qui font partie du comté de Gaspé est de plus de cent cinquante mille piastres. Le total des exportations des ports de New-Carlisle et de Gaspé a été, en 1859, de $497,953 et celui des importations de $235,589. Le Bassin de Gaspé a été institué port franc quelques semaines seulement avant l'arrivée du Prince.

Son Excellence le Gouverneur-Général, Sir Edmund Head et tous les membres du cabinet provincial montèrent à bord du steamer *Victoria* et se rendirent de Québec à Gaspé où ils rencontrèrent Son Altesse Royale, dimanche, le 12 août. Le jour suivant, ils lui furent présentés, et après eux le shérif et une députation du comté de Gaspé ; ils eurent, ensuite l'honneur de déjeuner avec le Prince à bord du *Hero*. L'escadre royale partit du Bassin de Gaspé pour se rendre au Saguenay, à deux heures de l'après-midi. Les vapeurs *Victoria* et *Lady Head* ayant à bord Son Excellence et sa suite, avaient pris les devants.

Au départ comme à l'arrivée du Prince, une salve d'artillerie fut tirée de la résidence de M. LeBouthillier, représentant du comté, laquelle occupe un des points les plus saillants du beau bassin de Gaspé.

Les magnifiques paysages du bas du St. Laurent et les nombreuses maisons blanches qui s'échelonnent le long de ses rives formant comme une rue continuelle, furent l'objet de la plus vive admiration.

On rapporte que, dans la soirée, l'Honorable M. Cartier, premier ministre du Canada, et les autres voyageurs, chantèrent quelques-unes de nos chansons canadiennes, le Prince en répétant le refrain avec les autres.

*La Claire Fontaine*, la plus populaire de ces chansons, a été, à cette occasion, publiée dans les journaux de New-York, et cet air canadien fut mis au nombre de ceux que l'on jouait en l'honneur du Prince dans le cours de son voyage aux Etats-Unis.

A l'entrée du Saguenay, le *Hero* donna sur des récifs, et, quoiqu'il n'eût pas subi d'avaries, les commandants des autres vaisseaux crurent plus prudent de ne pas s'aventurer plus loin. Le Prince monta alors sur le vapeur *Victoria*, et, précédé du *Tadoussac*, appartenant à M. Price, il remonta la rivière l'espace de quarante milles et dépassa le Cap *Eternité*.

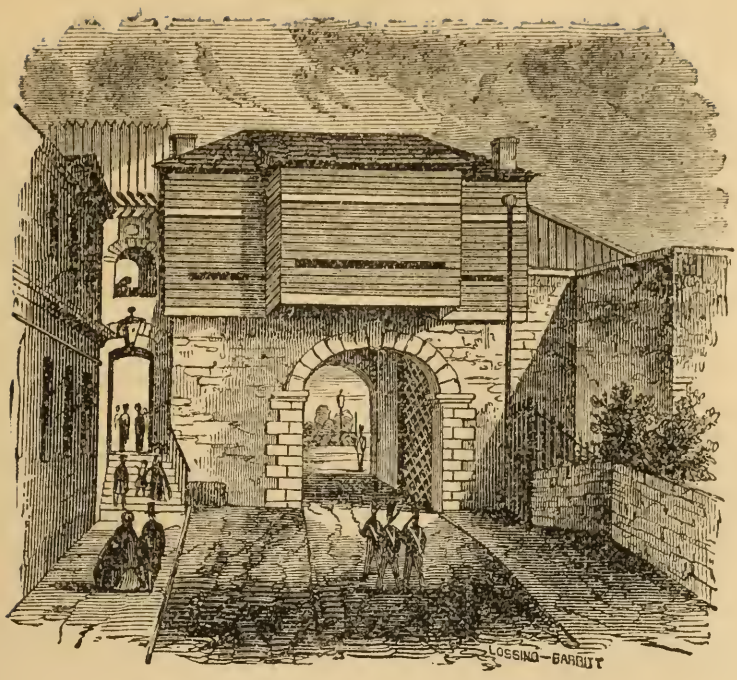


PORTE PRESCOTT—EN DEHORS.

PORTE St. LOUIS—EN DEHORS.

La température était froide et humide, et de gros nuages sombres ajoûtaient encore, dit-on, à l'aspect sauvage et à la grandeur du paysage. Le Saguenay est navigable depuis son embouchure jusqu'à Chicoutimi. Il prend sa source dans le lac St. Jean, étendue d'eau de 30 milles de longueur sur 20 milles de largeur, et distante de 120 milles. Il arrose un immense pays, dont le sol est presque partout d'une fécondité extrême. Le climat de la vallée du lac St. Jean est plus doux que celui de la rive nord du St. Laurent. Le comté de Chicoutimi, qui ne renfermait que 6000 habitants en 1851, a aujourd'hui probablement le double de cette population. La population est presqu'exclusivement d'origine française. Partout on y ouvre des écoles fréquentées par de nombreux éleves.

On y fait un très grand commerce de bois, qui d'ici à bien des années ne peut que s'accroître, le pionnier portant partout la hache dans les vastes forêts vierges. Le saumon abonde dans le Saguenay.

Le jour suivant, jeudi, le froid se fit sentir ; mais le temps était beau. Le Prince qui, à la tombée de la nuit, était revenu à bord du *Hero,* remonta ensuite de nouveau la rivière sur le *Victoria,* et débarqua à environ 15 milles de son embouchure, sur les bords de la rivière Ste. Marguerite, un de ses affluents. On avait planté des tentes sous lesquelles avait été transporté tout un appareil de pêche.

Après s'être quelque temps livrés au plaisir de la pêche et de la chasse, le Prince et sa suite remontèrent en canots d'écorce la rivière Ste. Marguerite. Les avirons de celui de Son Altesse, qui tenait les devants, étaient maniés par deux Canadiens-Français.

Son Altesse Royale put de la sorte jeter un rapide coup d'œil sur ce qu'a d'intéressant une des parties les plus éloignées des domaines de Sa Majesté, dont la position, à l'extrémité nord de l'Amérique civilisée, ne l'empêchera cependant pas de devenir une des plus riches et des plus importantes de notre pays. Jacques-Cartier rapporte que cette partie de la province que nous habitons, était autrefois divisée en trois royaumes appelés le premier *Hochelaga,* le second *Canada* (c'est-à-dire le district actuel de Québec) et le troisième *Saguenay.* Donnaconna, l'*Agouhanna* ou roi du *Canada,* lui raconta des merveilles sur les richesses du dernier de ces royaumes. On découvre aujourd'hui des mines précieuses dans beaucoup d'endroits où l'on n'en soupçonnait guères l'existence ; et qui sait si les visions qui ont ébloui les yeux de Cartier ne pourront pas un jour ou l'autre devenir des réalités pour les habitants des régions, situées au nord, au-delà de Québec ? En attendant on aurait tort de mépriser les autres éléments de prospérité que nous venons d'énumérer.

A l'approche du Prince, Québec fit de grands préparatifs pour le recevoir. Parmi les étrangers et les personnes de distinction qui s'y rendirent de divers points du Canada et des Etats-Unis, on remarquait les membres des deux chambres du Parlement invités à se réunir par le gouvernement exécutif, dans le but de célébrer

la bienvenue de l'héritier présomptif qui avait entrepris ce long voyage à leur demande ; tous les Evêques catholiques de la Province ; Lord Lyons, ministre britannique, le Baron de Guérolt, ministre de Prusse à Washington et plusieurs consuls anglais et étrangers de diverses parties de ce continent.

Le 18 août, de bonne heure dans la matinée, un grand nombre de bateaux à vapeur venus de Montréal et de différentes autres localités audelà de Québec et de ses environs, descendirent le fleuve pour aller à la rencontre de l'escadre royale. Le *Nil*, qui portait l'Amiral Milne, le *Styx* et le *Valorous* étaient déjà depuis plusieurs jours dans la rade. Un des steameis de la ligne canadienne allant à Liverpool, quittait en même temps le port et s'arrêtait quelques instants auprès du *Hero*, à la Grosse Isle, pour recevoir les lettres et les dépêches qu'envoyaient en Angleterre le Prince et les autres personnes de sa suite.

A 3 heures, le *Hero*, l'*Ariadne* et le *Flying Fish*, escortés par un grand nombre de steamboats et par d'autres embarcations de moindres dimensions, parurent au bout de la Pointe-Lévi. Aussitôt une salve d'artillerie fut tirée par les habitants de cette localité, dirigés par M. Lemoine, artiste pyrotechnique de Québec. Des démonstrations analogues, accompagnées du déploiement de bannières et de drapeaux et d'acclamations enthousiastes avaient partout accueilli l'escadre royale, durant son voyage sur le St. Laurent. La rive sud de ce fleuve, se compose des beaux comtés de Rimouski, de Témiscouata, de Kamouraska, de l'Islet, de Montmagny et de Bellechasse, exclusivement habités par une population d'origine française, dont les églises et les villages sont les plus riches ornements d'un paysage auquel rien ne saurait se comparer et qui, elle même, offre l'image parfaite de la paix, du bien-être, de la vertu et du bonheur.

A l'arrivée du *Hero*, les échos du bassin de Québec s'éveillèrent au bruit du canon de la citadelle, des vaisseaux ancrés dans la rade et de toutes les batteries de la vieille cité ; en un instant, les dômes, les clochers et les remparts furent enveloppés d'une épaisse fumée. Les navires de l'escadre répondirent au salut, et à cet épouvantable fracas la pensée de plus d'un témoin de cette fête se reporta d'elle-même aux jours de Montcalm et de Wolfe, alors que la flotte anglaise assaillait cette puissante forteresse. Mais les joyeuses sonneries de toutes les cloches, rappelèrent bientôt à la multitude que la cité de Champlain recevait comme son hôte l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, un siècle précisement après la grande lutte à laquelle nous venons de faire allusion.

La pluie était tombée toute la matinée et le ciel était encore couvert de nuages ; mais le temps finit heureusement par se mettre au beau, au grand contentement de la foule qui couvrait la terrasse Durham, les batteries, les toits des maisons et des édifices publics,

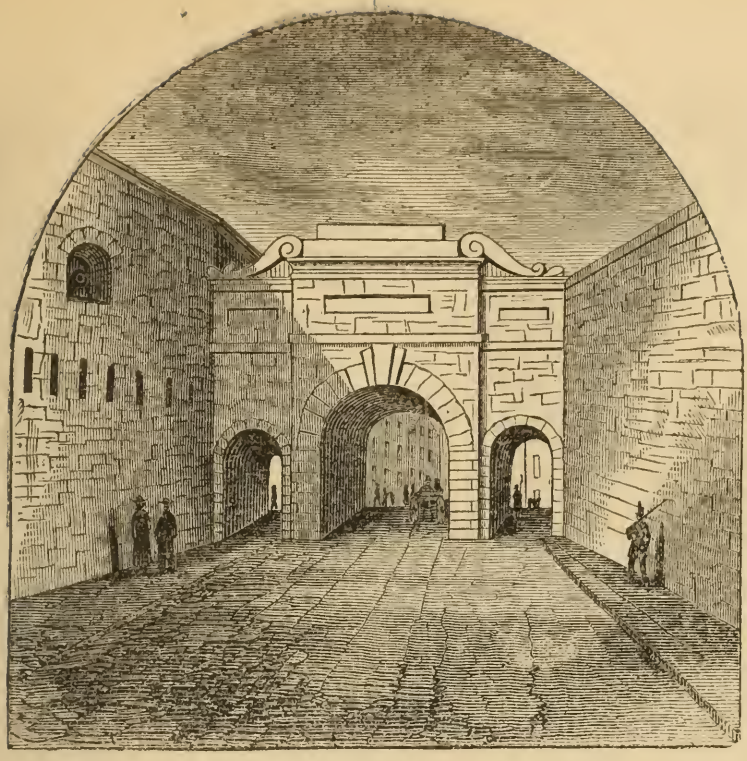

PORTE DU PALAIS—EN DEHORS.

PORTE HOPE—EN DEHORS.

les quais et les bateaux à vapeur qui encombraient le port. Au débarquement du Prince, une nouvelle salve d'artillerie se fit entendre. Il fut reçu sur le quai, où l'on avait élevé un dais et un arc de triomphe, par Son Excellence le Gouverneur-Général et les ministres vêtus de leur nouvel uniforme bleu et or, par Son Excellence Sir Fenwick Williams de Kars, entouré d'un nombreux et brillant état-major, par le Député Adjudant Général de Sallaberry et l'état-major de la milice, par M. le Maire et MM. les Conseillers de la Cité de Québec, par Sa Seigneurie, l'Evêque Anglican de Québec, accompagné de plusieurs membres de son clergé et par tous les Evêques catholiques de la province, suivis de leurs vicaires généraux et secrétaires, par les supérieurs des séminaires de Québec et de Montréal, par les ministres de plusieurs autres cultes, et enfin par un grand nombre de personnes de distinction accourues de toutes les parties de la province. Une estrade élevée devant le marché Champlain avait été réservée aux dames qui s'y pressaient en foule. Après son débarquement, le Prince fut accueilli par M. le Maire Langevin, qui lut l'adresse du Conseil de la Cité, d'abord en français, puis en anglais. La réponse que fit le Prince fut suivie de trois joyeuses acclamations ; vint ensuite le défilé de la procession. Ce n'était cependant pas chose facile que de se mouvoir par les rues étroites et encombrées de la Basse-Ville, et sur la pente rapide de la colline que l'on a bien désignée par le nom de rue de la Montagne.

La plus grande confusion se mit donc dans les rangs du cortége, lorsqu'il fut arrivé à la porte Prescott ; mais ce désordre même lui donnait un aspect de grandeur étrange. La multitude offre toujours un imposant spectacle, et ses ondulations désordonnées étaient la preuve éloquente de l'enthousiasme qui s'en était emparé. La procession se composait de plusieurs sociétés littéraires et nationales, des pompiers et de la milice. Les carosses des ministres, des évêques, des conseillers municipaux suivaient celui de Son Excellence le Gouverneur-Général, dans lequel étaient assis le Prince, le Duc de Newcastle et le Général Bruce. En passant auprès du palais de l'Archevêque, Son Altesse apprenant que le vénérable prélat, trop malade pour prendre part à la fête, se tenait à sa fenêtre, lui fit un gracieux et respectueux salut.

Les rues étaient bordées par la troupe de ligne et par la milice : elles étaient ornées de drapeaux, de bannières et d'un grand nombre de beaux arcs de triomphe que l'on avait couverts de verdure. Dans la procession, on remarquait les Hurons de Lorette. Parvenus à la plaine qui se trouve sur le chemin de Ste. Foye, précisement à l'endroit où leurs ancêtres, sous le commandement du chevalier de Lévis, engagèrent leur dernière lutte contre les Anglais, ils saluèrent le Prince en poussant en son honneur un de leurs terribles cris de guerre.

Son Altesse Royale fut ainsi conduite à la résidence de Sir Edmund Head, où elle demeura deux jours avant de venir s'instal-

ler dans les édifices du Parlement que l'on avait préparés pour l'y recevoir.

Malgré la pluie qui n'avait cessé de tomber, une magnifique illumination eut lieu dans le cours de la soirée. Les édifices publics, les églises, les couvents et l'Université Laval avaient été décorés avec beaucoup de goût. Au loin, dans la campagne, on voyait le clocher de la cathédrale catholique, éclairé par la lumière de lanternes chinoises de couleurs variées. C'était à qui aurait les plus riches transparents et les plus belles devises en français et en anglais. L'illumination fut générale. Les pauvres comme les riches y avaient pris part et il n'y avait pas un carreau de vitre qui n'eut sa bougie ou son lampion. Toute la campagne s'éclairait de feux de joie et les villages de Beauport et de la Pointe Lévi, s'étant également illuminées, le bassin parut tout en flamme. Vu de la terrasse Durham, ce spectacle surpassait toute imagination.

Le lendemain, le Prince alla voir les chûtes de la Chaudière sur la rivière de ce nom au sud du St. Laurent. Il se rendit, le dimanche, à la cathédrale anglicane où Sa Seigneurie l'évêque Mountain le reçut avec le cérémonial accoutumé et prêcha le sermon.

Lundi, le Prince et sa suite s'installèrent dans les édifices du Parlement, où dans le cours de la matinée eut lieu une réception officielle. Les deux chambres du Parlement y présentèrent leurs adresses que nous reproduisons avec les réponses qui furent faites par le Prince :

Qu'il plaise à Votre Altesse Royale,—Nous le Conseil Législatif du Canada, réunis en Parlement, approchons de Votre Altesse Royale en vous réitérant l'assurance de notre dévouement et de notre attachement à la personne et à la couronne de Votre Royale Mère, Notre Reine bien-aimée.

Tout en regrettant que des devoirs d'Etat aient empêché notre Souveraine de visiter cette partie considérable de ses vastes possessions, nous savons loyalement et vivement apprécier l'intérêt que Sa Majesté y témoigne, en envoyant auprès de nous Votre Altesse Royale pour la représenter ; et nous nous réjouissons, en commun avec tous ses sujets en cette Province, de la présence au milieu de nous de celui qui, à une époque future, mais que nous espérons éloignée, doit régner sur l'empire et porter, avec le même éclat, la couronne devenue son partage.

Quoique l'inauguration du Pont Victoria, ce grand ouvrage connu du monde entier comme l'entreprise la plus gigantesque tentée dans les temps modernes par la science du génie civil, ait été l'occasion spéciale de la visite de Votre Altesse Royale, et si orgueilleux qu'en puissent être les Canadiens, nous osons cependant espérer que vous trouverez en Canada bien d'autres preuves de grandeur et de progrès qui vous intéresseront au bonheur et à la prospérité de vos futurs sujets.

Jouissant, sous les institutions qui nous sont garanties, de toute liberté dans l'administration de nos propres affaires, et comme sujets anglais, participant de cœur et d'intérêt aux fortunes de l'empire, à ses gloires et à ses succès, nous espérons et nous croyons que cette vi-

PORTE ST. JEAN—EN DEDANS.

site de Votre Altesse Royale resserera les liens qui unissent l'un à l'autre le Souverain et le peuple du Canada.

N. F. Belleau, Orateur.

Son Altesse Royale a répondu :

Messieurs,—Du fond de mon cœur, je vous remercie de cette adresse qui témoigne un sentiment d'amour et de dévouement à notre Reine, et l'intérêt bienveillant que vous portez à celui qui la représente.

Chaque jour de mon progrès dans les colonies britanniques, et surtout dans le Canada, je deviens de plus en plus convaincu que je dois la cordialité éclatante de ma réception aux liens qui m'unissent à la personne à qui je suis redevable de tout, ma Souveraine et ma Mère.

Je lui rapporterai avec orgueil l'expression de vos sentiments loyaux, et si à quelque époque future—assez éloignée, je l'espère, pour que je puisse y faire allusion sans faire naître de tristes prévisions,—il plaît à Dieu de m'appeler à la position que vous contemplez, je ne pourrais désirer une distinction plus honorable que de gagner pour moi-même l'expression d'attachement généreux que je dois maintenant à votre appréciation des vertus de la Reine.

Bien que je ne sois dans ce pays que depuis quelques jours, j'ai assez vu pour me former une idée du progrès actuel, et de la grandeur future du Canada-uni. L'enfance de cette province ressemble, sous quelques rapports, à celle de mon île natale, et, comme dans les siècles passés, la mère-patrie a réuni les diverses vertus des races Normandes at Anglo-Saxonnes, j'ose aussi prévoir que le caractère du Canada, dans sa maturité, réunira aussi les qualités éminentes de la double origine de ses habitants.

Je désire aussi cordialement que vous que les relations qui subsistent entre la Souveraine et le peuple canadien soient fortes et cordiales.

L'adresse de l'Assemblée Législative était conçue dans les termes suivants :

Qu'il plaise à Votre Altesse Royale :—Les communes du Canada assemblées en parlement, demandent la liberté d'approcher de la personne de Votre Altesse Royale, pour assurer Votre Altesse de leur loyauté et de leur profond attachement pour la personne et la Couronne de Notre Très-Gracieuse Souveraine.

Les sujets de Sa Majesté en Canada eussent été remplis de joie, si ses devoirs d'Etat avaient pu permettre à leur Augusts Souveraine de visiter en personne ce pays et d'y recevoir elle-même l'expression de leur dévouement et de leur admiration pour la sagesse avec laquelle elle administre l'empire dont il a plu à la divine Providence de lui confier les destinées.

Mais si nous ne pouvons cacher le regret si naturel de ne pas voir Notre Souveraine elle-même dans ses possessions du Canada, nous n'en sommes pas moins profondément sensibles au désir qu'a si gracieusement montré Sa Majesté de se rendre au vœux de ses sujets, en leur donnant l'occasion de souhaiter la bienvenue, dans cette partie de ses domaines à l'héritier présomptif du trône.

Nous désirons féliciter Votre Altesse Royale sur son arrivée au Canada, événement dont nous conserverons longtemps le souvenir, comme un témoignage du profond intérêt que porte Sa Majesté au bieu-être de ses sujets coloniaux.

Dans cette heureuse circonstance où, pour la première fois, les colonies ont été honorées de la présence de l'héritier présomptif du trône, nous recevons un nouveau gage de la détermination de Notre Très-Gracieuse Souveraine de resserrer encore plus étroitement les liens d'affection et de devoir qui nous unissent à l'empire britannique, et nous font participer à ses libertés, à ses gloires et à ses grands souvenirs historiques.

L'inauguration du pont Victoria par Votre Altesse Royale est le principal objet de la visite de Votre Altesse au Canada ; nous avons donc la conviction que Votre Altesse verra, dans ce merveilleux ouvrage, l'exemple le plus frappant de l'union des capitaux et de la science de la mère-patrie avec l'énergie et l'esprit d'entreprise des habitants de cette province, dans la lutte contre les plus formidables obstacles de la nature. Mais nous espérons qu'en visitant davantage le pays, Votre Altesse Royale trouvera que c'est surtout dans la tranquillité et la prospérité du peuple et dans son attachement à Sa Souveraine, que se trouve la meilleure preuve de la force des liens qui nous tiennent unis à la mère-patrie, et des avantages mutuels pour l'empire et pour la colonie, de la durée de cette union qui a produit d'aussi grands et d'aussi heureux résultats.

Nous prions Votre Altesse Royale de vouloir bien être, auprès de Notre Très-Gracieuse Souveraine l'interprête de nos sentiments d'attachement et de reconnaissance, l'assurer du bonheur que nous éprouvons d'être soumis à son autorité, et la remercier surtout de nous avoir donné l'occasion de souhaiter la bienvenue à Votre Altesse Royale en sa province du Canada."

Son Altesse a répondu :

Messieurs,—Il n'y a pas de réponse que je pourrais faire à votre adresse qui suffirait à vous exprimer la reconnaissance, le plaisir, que je ressents des manifestations de loyauté et d'amour pour la Reine, ma Mère, avec lesquelles on m'a accueilli à mon arrivée dans cette Province.

Comme Anglais, je suis fier de reconnaître dans ces manifestations votre sympathie avec la grande nation de laquelle tant de vous tracez votre origine, et avec laquelle vous partagez les honneurs d'une histoire glorieuse.

Néanmoins, en vous adressant comme sujets Anglais, je n'oublie pas qu'une partie de mes compatriotes ne proviennent pas de la même origine.

Aussi leur est-il dû une reconnaissance spéciale, et je reçois avec un contentement particulier les preuves de leur dévouement à la couronne d'Angleterre.

Elles me témoignent le bonheur qu'ils ressentent en étant assujettis à des lois impartiales, et la croyance bien posée que, quel que soit son origine, tout Canadien est également un objet d'intérêt à la Souveraine et à son peuple.

Le Canada peut bien se vanter que dans ses limites deux races de langue et de mœurs différentes sont unies sous les mêmes lois, et sont dévouées à la même constitution par un même patriotisme.

Mais à vous tous et aux trois millions de sujets Britanniques que vous représentez, je suis cordialement reconnaissant de vos sentimennts d'at-

UNIVERSITÉ LAVAL
PROFESSEUR À L'ECOLE NORMALE

tachement. Je n'oublierai pas facilement la manière dont on m'a reçu. Je regrette, comme vous, que la Reine n'ait pas pu exaucer votre vœu, et venir visiter en personne cette partie de son empire. On m'a déjà prouvé le dévouement affectueux qui l'aurait suivie, mais le premier devoir et le plus agréable que je remplirai en Angleterre sera de lui faire connaître les sentiments d'amour pour sa personne, et de reconnaissance pour son gouvernement que vous venez d'exprimer, ainsi que l'accueil cordial que vous avez offert à son fils.

Ces adresses furent lues en anglais et en français et il en fut de même des réponses que fit le Prince. On observa qu'il prononçait aussi correctement le français que l'anglais. Après la lecture des réponses, les orateurs des deux chambres furent faits chevaliers. Cette cérémonie s'accomplit de cette manière : ces messieurs ayant mis un genou en terre, Son Altesse Royale leur frappa l'épaule du plat d'une épée nue ; puis, leur ordonna de se relever en leur donnant leur nouveau titre.

Sir Narcisse Belleau, l'orateur de la Chambre Haute, est membre du barreau de Québec et il est un des conseillers législatifs qui ont été nommés à vie par la Couronne, avant le changement que l'on a fait subir à la constitution du Conseil. Sir Henry Smith est aussi avocat et est membre du barreau de Kingston. Il a, pendant plusieurs années, représenté le comté de Frontenac en parlement et a toujours, nous croyons, été élu sans opposition. Avant d'être orateur, il était solliciteur général du Haut-Canada.

Plus de mille personnes furent présentées au Prince durant le lever. La variété et la richesse des costumes civils, religieux et militaires offrait le plus brillant coup-d'œil. Parmi les membres du corps consulaire qui furent présentés, on remarquait M. le Baron Gauldrée Boilleau, consul de France à Québec. Le Synode de l'église d'Angleterre, les Juges de Paix du district de Québec et plusieurs sociétés littéraires et nationales lurent des adresses. Les chefs Hurons de Lorette en présentèrent également une de la part des restes intéressants de cette héroïque tribu.

Après le lever, eut lieu un déjeûner auquel furent conviés plusieurs hauts fonctionnaires publics, des membres du Parlement et des étrangers de distinction, qui se trouvaient à Québec. Il y eut de semblables invitations de faites pour les deux jours suivants.

Dans l'après-midi, le Prince et sa suite visitèrent les chûtes de Montmorency. Pour se rendre à cette belle cascade, il leur fallut passer par le grand et populeux faubourg de St. Roch, qui forme presque une ville à lui seul, et par le village de Beauport, lequel, comme la plupart des villages bas-canadiens, n'est qu'une longue rue bordée de maisons riantes et confortables. Des arcs de triomphe de verdure, des drapeaux et des décorations de tout genre ornaient la route que suivait le Prince ; et partout, sur son passage, l'enthousiasme se manifestait par de bruyantes acclamations.

Dans la soirée, un bal, donné par le Maire et les citoyens, réunissait dans la salle de musique l'élite de la société de Québec,

qui est renommée pour l'élégance de ses manières et son inépuisable gaîté. Le Prince ouvrit le bal en dansant dans un quadrille avec madame Langevin, épouse de Son Honneur le Maire.

On donna, le même soir, un autre bal dans la salle Jacques-Cartier ; et quoique le prix auquel on en permît l'accès le mît à la portée de presque toutes les bourses, il se trouva composé d'une société élégante et respectable.

A huit heures, la flotte s'illumina. Des fusées de toute sorte et des feux de toutes couleurs donnèrent au bassin de Québec un aspect enchanté.

Le jour suivant fut consacré à des occupations d'un genre tout différent. Dans la matinée, Son Altesse Royale visita l'Université Laval et le couvent des Ursulines, deux des plus anciennes maisons d'éducation de l'Amérique Britannique du nord ; car bien que l'Université Laval soit de date encore toute récente et ne soit connue seulement que depuis peu comme Université ; cependant son collége ou petit séminaire était en pleine opération dès 1688.

On ne compte pas moins de trois archévêques et de onze évêques à la tête des églises d'Amérique, qui ont été élèves de cette institution ; parmi les laïcs qui en ont suivi les cours on distingue les Bédard, les Papineau, les Panet, les de Sallaberry et plusieurs autres personnages devenus célèbres. Plusieurs des anciens évêques du Canada s'étaient assis sur les bancs du petit séminaire de Québec.

L'Université fut érigée comme telle en vertu de lettres patentes de Sa Majesté, datées à Westminster, le 8 décembre 1852. Les Facultés de Médecine et de Droit sont entièrement organisées ; mais quelques unes des chaires de celles des Arts et de Théologie sont encore vacantes. Outre le vieux collége dont quelques parties remontent au temps de Mgr. de Laval, il existe trois nouvelles et spacieuses constructions exclusivement consacrées à l'Université : dans l'une on a installé l'école de médecine ; l'autre sert de pensionnat, et la troisième est l'Université proprement dite. L'Université est un bel édifice de 296 pieds de front sur 50 de large et 80 de hauteur. Elle renferme la grande salle publique qui a cent pieds de long et est entourée de galleries.

Le 21 août, un peu avant midi, cette salle qui avait été décorée avec goût, contenait une nombreuse et imposante assemblée. Les dames se pressaient dans les galleries ; les ministres, les membres du parlement et divers autres fonctionnaires publics avaient pris des siéges de chaque côté de la salle. Un dais surmonté du bouquet de plumes héraldique du Prince de Galles avait été placé au-dessus d'une estrade et l'on avait érigé un arc de triomphe à l'extrémité sud de la rue de l'Université. A midi, le Prince quitta les édifices du Parlement, passa le long de la grande batterie, au milieu des acclamations de la foule et entra dans l'Université où il fut reçu au bas du grand escalier, par le Recteur et les facultés.

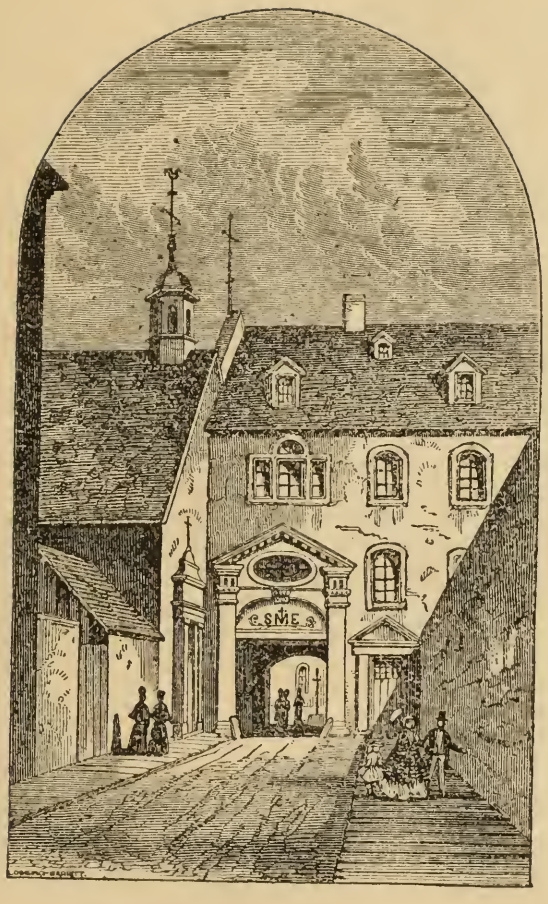


ENTRÉE DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

Au moment ou le Prince entrait dans la salle, le coup d'œil qu'elle offrit fut des plus saisissants. L'assemblée toute entière se leva tandis qu'une troupe de musiciens placée dans les galleries fit entendre l'hymne national. Son Altesse Royale, précédée des massiers et suivi du Recteur et des facultés atteignit l'estrade, en saluant gracieusement sur son passage. Elle ne voulut cependant pas s'asseoir sur le trône qu'on lui avait préparé, mais se tint debout au milieu de son brillant entourage.

On s'était entendu pour que les Evêques catholiques présentassent leur adresse dans cette circonstance ; précédés, en l'absence du vénérable archevêque de Québec, par son coadjuteur Mgr. Baillargeon, évêque de Tloa, ils s'avancèrent près de l'estrade. Le prélat lut d'abord l'adresse en français, et demanda ensuite qu'il lui fût permis de la faire lire en anglais par Mgr. Horan, évêque de Kingston. Les autres évêques présents étaient NN. SS. Bourget, de Montréal ; Guigues, d'Ottawa ; Cook, des Trois-Rivières ; Pinsonneault, de Sandwich ; Farrell, de Hamilton ; Larocque, de St. Hyacinthe, et Lynch, de Toronto.

Après la lecture de cette adresse, le Recteur nouvellement élu, M. Tasohereau, D. C. L., s'avança et présenta celle de l'Université, qu'il lut dans les deux langues. Le Prince répondit en anglais aux deux adresses collectivement et quelques instants après laissa l'appartement au milieu des applaudissements de l'assemblée.

Son Altesse Royale visita alors la bibliothèque qui renferme environ 30,000 volumes. " Là, dit le *Courrier du Canada*, a qui nous avons en partie emprunté les détails qu'on vient de lire, le Recteur et quelques autres personnes eurent l'honneur d'être personnellement présentés, à Son Altesse Royale. On remarquait parmi elles l'honorable M. Chauveau, Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada. Le Prince lui parla dans les termes les plus obligeants des progrès qu'a faits l'instruction publique dans cette partie du pays."

La collection d'instruments de physique, le laboratoire, le musée de médecine et la collection d'instruments de chirurgie sont très complets. Nous avons même entendu des étrangers dire qu'on ne voit rien qui puisse leur être comparé sur ce continent. Les collections de botanique, de géologie et de minéralogie sont aussi considérables et s'accroissent chaque jour. On ne fait que de commencer la collection zoologique, mais nous ne doutons nullement qu'avant peu elle ne soit aussi importante que les autres. Après avoir rapidement passé en revue ces trésors de la science, le Prince et sa suite montèrent sur le toit en plate-forme de l'Université. De ce point le panorama que l'on a devant soi est plus beau que celui qui se déroule aux regards du spectateur placé sur la terrace Durham ou *plate-forme* érigée sur les ruines du vieux Château St. Louis.

Ce panorama embrasse tout le romantique paysage de la belle

et fertile vallée à travers laquelle coule la rivière St. Charles, le St. Laurent, jusqu'au Cap Tourmente, l'île d'Orléans, les jolis villages de Charlesbourg et de Beauport, avec de nombreuses villas et résidences de campagne d'un côté, et la Pointe Lévi, de l'autre ; le coup d'œil ne se trouvant borné que par la haute chaîne de montagnes qui apparaît dans le lointain.

Le Prince se rendit de l'Université Laval au Couvent des Ursulines, où les jeunes élèves que l'on y avait réunies l'accueillirent au bruit des instruments de musique et lui lurent une adresse qui parut vivement l'intéresser. Le Prince, accompagné d'un petit nombre de personne, visita ensuite le monastère. Le Couvent des Ursulines est le plus ancien qui ait été construit en Amérique. Dès le 28 mars 1639, Madeleine de Chauvigny, épouse du Sieur Grivel de la Peltrie, se dépouillait de tous ses biens pour fonder cette institution. Elle débarqua à Québec, avec trois religieuses de cet ordre et avec les premières Augustines ou Sœurs Hospitalières, le 1er août de la même année. M. de Montmagny, Gouverneur de la colonie, avec toutes les troupes de la garnison et la population entière de la ville, escorta les pieuses femmes jusqu'à la cathédrale, où l'on entonna un *Te Deum* au bruit du tonnerre de toute l'artillerie que possédait alors Québec. Le premier couvent fut bâti en 1641, et c'était dans cette humble demeure que les religieuses se dévouaient à l'éducation des jeunes filles sauvages et des enfants de la ville. Un frêne antique, à l'ombre duquel la Mère Marie de l'Incarnation, bien connue en France par ses écrits, venait enseigner l'alphabet aux petites *sauvagesses*, est maintenant tout ce qui reste de la vieille forêt, qui, du temps de Champlain, couvrait le site de la future cité. Le couvent actuel est le troisième que l'on a construit ; les deux autres ont été successivement détruits par le feu. Le corps principal de l'édifice remonte à 1686 ; on y a ajouté plusieurs aîles dont l'une, qui renferme la salle de réception, n'a été terminée que l'an dernier. La chapelle où l'on voit de beaux tableaux, est devenue célèbre par la sépulture qu'on y a donnée à Montcalm à la mémoire duquel on a consacré deux tables de marbre ; la premtère a été placée sur la tombe du héros par Lord Aylmer ; la seconde y a été apportée par M. Faribault et d'autres citoyens de Québec, lors du centième anniversaire de la prise de Québec. On a gravé sur celle-ci l'inscription qu'avait, dans le temps, composée l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de France, dont le vaillant et savant marquis était membre.

Les Ursulines ont une académie ou école supérieure de filles composée d'un pensionnat et d'un demi-pensionnat. Elles ont aussi le pensionnat des filles de l'école Normale Laval de même qu'un externat, lequel est aujourd'hui l'école modèle de filles de l'école normale. Ces diverses écoles renferment environ 400 élèves. Le nombre total des enfants qui ont fréquenté cette institution depuis sa fondation est d'environ 20,000. Le Prince en visitant le couvent des Ursulines, la plus ancienne et une des plus utiles maisons

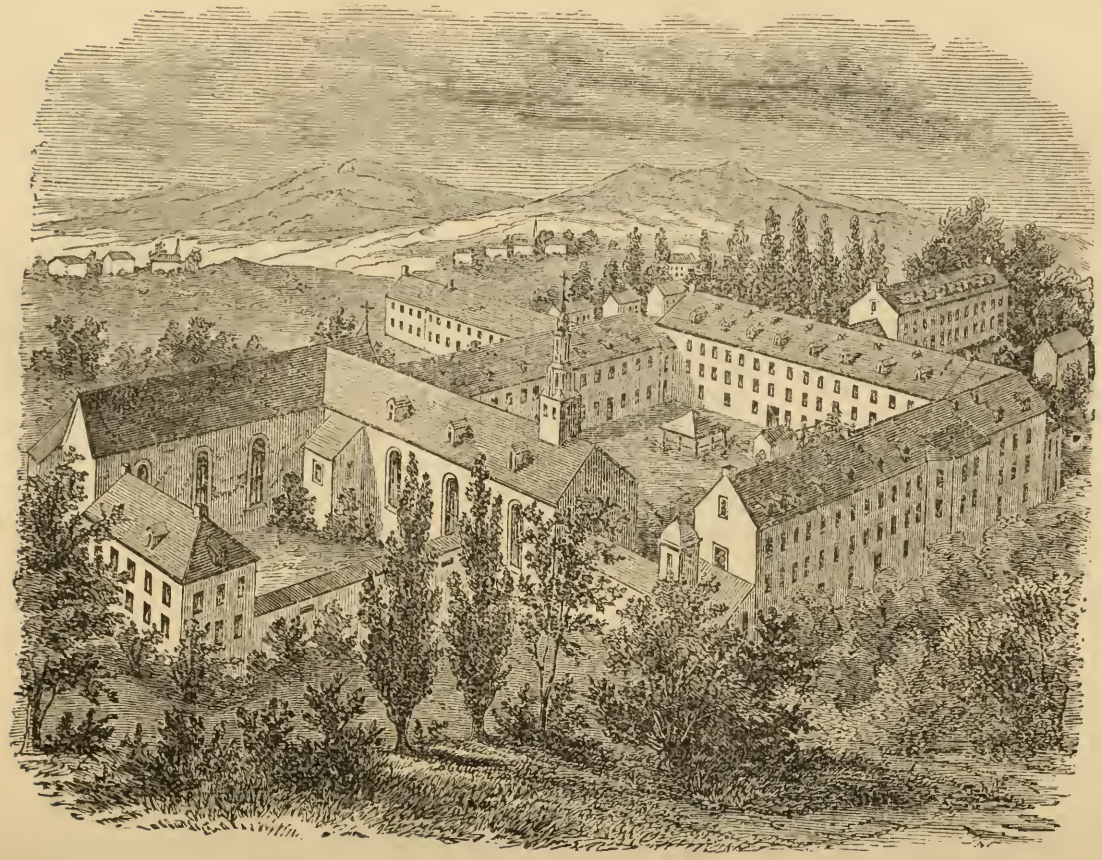

COUVENT DES URSULINES—QUÉBEC.

d'éducation de ce genre sur ce continent, lui a donné une marque d'égard on ne peut mieux méritée.

Le soir, il y eut sur l'Esplanade un feu d'artifice qui produisit beaucoup d'effet ; mais un triste accident vint gâter le plaisir que fesait éprouver cette partie de la fête. Une plate-forme érigée auprès céda tout à coup sous le poids de la foule qui l'encombrait. Plusieurs d'entre elles se firent des blessures graves et il y en eut même une qui en mourut le lendemain.

Avant de quitter Québec, le Prince visita la citadelle. Cette œuvre de l'art militaire est remarquable non seulement à cause de l'habilité qu'ont déployée ceux qui l'ont accomplie, et des sommes énormes qu'a dû dépenser le gouvernement britannique pour la rendre imprenable (bien qu'avec les moyens de destruction que l'on possède aujourd'hui, cette épithète semble n'être plus de mise) ; mais encore à cause du magnifique spectacle qui se déroule sous les yeux de l'observateur, à une hauteur de 250 pieds au-dessus du niveau du St. Laurent. Le coup-d'œil y est tout différent de celui dont on jouit du haut de la terrace Durham ou du toit de l'Université. Au-dessous du promontoire abrupte que forme le Cap-Diamant, le St. Laurent change d'aspect, et les bords escarpés de cette partie de la rive qui fait face à l'observateur donnent au tableau un caractère plus sévère et une couleur un peu plus sombre.

Le 23 août, à 11 heures du matin, Son Altesse Royale quitta Québec, non cependant sans avoir, à plusieurs reprises, témoigné au maire combien elle était contente de la réception qui lui avait été faite et de l'ordre et du bon goût qui avaient présidé à la fête. La ville elle-même et ses environs n'ont pu manquer d'intéresser vivement le Prince et sa suite.

" Peu de villes, dit M. Marmier, (1) offrent à l'observateur autant de contrastes étranges que Québec, ville de guerre et de commerce perchée sur un roc comme un nid d'aîgle, et sillonnant l'océan avec ses navires, ville du continent américain, peuplée par une colonie française, régie par le gouvernement anglais, gardée par des régiments d'Ecosse, ville du moyen-âge par quelques-unes de nos anciennes institutions et soumise aux modernes combinaisons du systême représentatif, ville d'Europe par sa civilisation, ses habitudes de luxe et touchant aux derniers restes des populations sauvages et aux montagnes désertes, ville située à peu près à la même latitude que Paris, et réunissant le climat ardent des contrées méridionales aux rigueurs d'un hiver hyperboréen, ville catholique et protestante où l'œuvre de nos missions se perpétue à côté des fondations des sociétés bibliques, où les jésuites bannis de notre pays trouvent un refuge assuré sous l'égide du puritanisme britannique."

---

(1) Lettres sur l'Amérique, par X. Marmier, 2 vols. in-12o. Paris, 1860.

Les souvenirs historiques que Québec offre à l'esprit du visiteur ont été ainsi récapitulés par un autre écrivain :

" Et l'histoire ! L'histoire est partout : autour de vous, au-dessous de vous ; du fond de cette vallée, du haut de ces montagnes, elle surgit, elle s'élance et vous crie : me voici !

" La-bas, dans les méandres capricieux de la rivière Saint-Charles (le *Cahir-coubat* de Jacques-Cartier) est l'endroit même ou il vint planter la croix et conférer avec le seigneur Donaconna. Ici, tout près d'ici, sous un orme séculaire que nous avons eu la douleur de voir abattre, la tradition veut que Champlain soit venu planter sa tente. C'est de l'endroit même où nous sommes que M. de Frontenac donna à l'amiral Phipps, par la bouche de ses canons, cette fière réponse que l'histoire n'oubliera jamais. Sous nos remparts s'étendent les plaines où tombèrent Wolfe et Montcalm, où le chevalier de Lévis remporta, l'année suivante, l'immortelle victoire que les citoyens de Québec ont voulu rappeler par un monument. Devant nous, sur la côte de Beauport, les souvenirs de batailles non moins héroïques, nous rappellent les noms de Longueuil, de Ste. Hélène et de Juchereau Duchesnay. Là-bas, au pied de cette tour, sur laquelle flotte le drapeau britannique, Montgomery et ses soldats tombèrent balayés par la mitraille d'un seul canon qu'avait pointé un artilleur canadien. De l'autre côté, sous ce rocher qui surplombe et sur lequel sont perchés, comme des oiseaux de proie, les canons de la vieille Angleterre, l'intrépide Dambourgès, du haut d'une échelle, le sabre à la main, chassa des maisons où ils s'étaient établis Arnold et ses troupes. L'histoire est donc partout autour de nous : elle se lève de ces remparts historiques, de ces plaines illustres et elle vous dit : me voici ! "

Québec, fondé par Champlain, en 1608, fut pris par Kirk, en 1629 ; il fut rendu à la France en 1632, et attaqué sans succès par l'Amiral Phibbs, en 1690. Wolfe s'en rendit maître en 1759, et Montgomery en fit inutilement le siège en 1775. Il a été bombardé deux fois et en grande partie détruit. Il a été souvent dévasté par des incendies, et sa population a été plus d'une fois décimée par des épidémies. Les conflagrations les plus étendues sont celles qui, en 1845, à un mois d'intervalle, réduisirent en cendres les faubourgs St. Jean et St. Roch.

En 1792, le premier parlement du Bas-Canada fut convoqué à Québec, et cette cité demeura le siége du gouvernement de la province inférieure jusqu'à l'Union, quoique le conseil spécial de Sir John Colborne et de Lord Sydenham ait siégé à Montréal. Lord Durham, en 1838, tint son conseil spécial dans les anciennes bâtisses du parlement situées à l'endroit même occupé aujourd'hui par les nouvelles, qu'on ne saurait leur comparer. L'édifice actuel servira de bureau de poste, dès que le siége du gouvernement sera transporté à Ottawa. En 1851, le siége du gouvernement de la Province-Unie, dont on avait fait la translation à

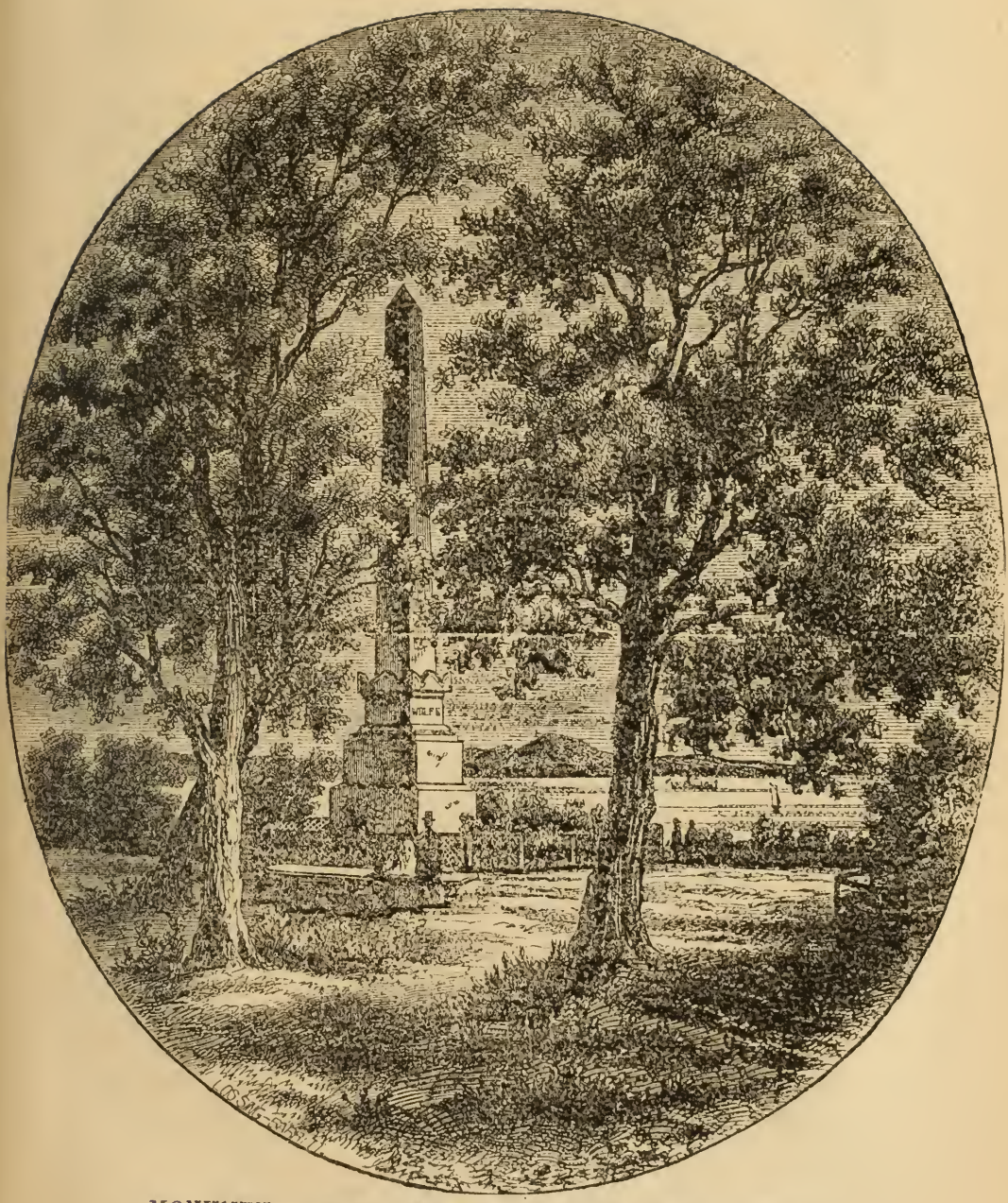


MONUMENT DE WOLFE ET DE MONTCALM—QUÉBEC.

Toronto, fut de nouveau rendu à Québec pour quatre ans, d'après le systême des capitales alternatives que l'on convint d'adopter à la suite des émeutes de Montréal en 1849. Québec le possède encore aujourd'hui, et probablement pour la dernière fois, en vertu de ce même systême.

On suppose que la population de Québec est aujourd'hui de 60,000 âmes, dont près des deux tiers sont français d'origine et les trois quarts catholiques romains. La construction des navires et le commerce des bois sont les principales sources de prospérite de la ville.

La première de ces industries s'est trouvée depuis peu bien ralentie, et cette circonstance jointe au peu de fertilité du territoire au nord de la ville, et aux crises causées par les changements fréquents du siége du gouvernement a nui considérablement au développement de la cité de Champlain. Québec n'en fait pas moins des progrès sûrs et continus, quoique moins rapides que par le passé. Les exportations de l'an dernier ont été de $5,881,290 et les importations de $3,003,752.

Les rues de la haute ville sont étroites et tortueuses comme celles de la plupart des cités du vieux continent; les pentes rapides que l'on y rencontre à chaque pas et les fortifications dont on l'a entourée sont aussi cause du peu de régularité que l'on trouve dans l'alignement de ses voies publiques.

Les deux plus beaux monuments de Québec sont l'hôpital de marine et la douane. L'intérieur de la cathédrale catholique est d'une architecture riche et imposante. L'Université Laval et le couvent des Sœurs Grises, hors la porte St. Jean, sont aussi de très grands édifices ; ce dernier est surmonté d'une fléche très élégante. On compte six couvents, dont trois furent fondés dans les premiers temps de la colonie. Outre les beaux tableaux de la cathédrale et ceux que renferment les chapelles des Ursulines et du Séminaire, on trouve aussi une galerie appartenant à la famille de feu l'Hon. M. Légaré, et qui renferme des toiles d'un grand prix. La littérature et les beaux-arts ont toujours été cultivés dans la vieille capitale avec beaucoup de succès. Le nombre total des élèves qui, en 1859, ont fréquenté toutes les écoles et les maisons d'éducation de la ville a été de 8,804. On publie maintenant à Québec onze journaux et recueils périodiques, et on y a fondé plusieurs instituts littéraires.

Le bateau a vapeur *Kingston*, à bord duquel Son Altesse Royale et sa suite étaient montés, fut suivi par le *Québec* où se trouvaient les membres des deux chambres du parlement. Trois vaisseaux de l'escadre le *Styx*, le *Valorous* et le *Flying Fish* les avaient dévancés et avaient déjà mouillé l'ancre dans le port de Montréal. En passant devant les anses qui échancrent le rivage au-dessus de Québec et où stationnent les trains de bois destinés au commerce, les nombreux équipages de ces cajeux accueillirent le Prince par de bruyants *hourrah*, et Son Altesse Royale eût là, pour

la première fois, occasion de se faire une idée de cette branche de commerce, une de nos principales sources de prospérité.

Le Prince arriva aux Trois-Rivières vers cinq heures du soir.

On avait élevé un dais sur le quai. Ce dais et la ville furent brillamment illuminés pendant la soirée. Son Altesse Royale fut reçue par le Maire, J. E. Turcotte, Ecuier, membre du parlement provincial, et par une députation du clergé et des citoyens. On lui présenta une adresse à laquelle elle répondit.

Les citoyens des Trois-Rivières avaient prié S. A. R. de venir visiter leur ville et voir les belles chutes de Shawinigan, sur le St. Maurice, lesquelles, si l'on en excepte le Niagara, n'ont pas leurs pareilles sur ce continent. Cette invitation ne fut pas acceptée à cause du douloureux accident dont le fils de Son Excellence le Gouverneur-Général avait été victime l'année précédente, lors d'une excursion au même endroit, et tout ce que put faire Son Altesse fut de recevoir l'adresse des citoyens sur le quai. Les Trifluviens supportèrent ce contre-temps de bonne grâce et se portèrent audevant du Prince avec un zèle qui leur fait le plus grand honneur.

La ville des Trois-Rivières tire son nom de la division de l'embouchure de la rivière St. Maurice en trois canaux; elle est, après Québec, la plus ancienne du Canada. En 1618, les trafiquants français firent choix de ce poste, placé à mi-chemin entre Québec et Hochelaga, dans le but d'en faire un dépôt et aussi parce qu'il se trouvait moins exposé aux incursions des Iroquois que ce dernier endroit. Mais, lorsqu'en dépit de mille obstacles, Montréal fut fondé et put pourvoir à sa propre défense, la ville des Trois-Rivières tomba dans l'oubli et ce n'est que depuis peu qu'elle a pris des développements.

L'ouverture des terres du St. Maurice, l'entreprise de deux chemins de fer, l'un aux *Piles* sur cette rivière, et l'autre sur la rive sud du St. Laurent, de Bécancour à Arthabaska, sur le chemin du Grand Tronc, la découverte de mines de fer destinées à remplacer celles qui dans le voisinage de la ville, sont aujourd'hui épuisées, toutes ces circonstances favorables ont donné une nouvelle impulsion au progrès qui s'y fait sentir de mille manières. La population des Trois-Rivières, qui d'après le recensement de 1851, n'était que de 4,800, était en 1857, suivant l'almanach des adresses publié par M. Lovell de 7000 âmes. La cathédrale, que l'on vient de construire, est une des plus belles églises gothiques de l'Amérique et sous le rapport du goût et de l'élégance elle ne le cède en rien à aucun autre monument du Canada. Le couvent des Ursulines, fondé par Mgr. de St. Vallier, en 1677, est un des plus anciens du pays. On y trouve en outre un collége que l'on vient d'ouvrir, deux académies et plusieurs

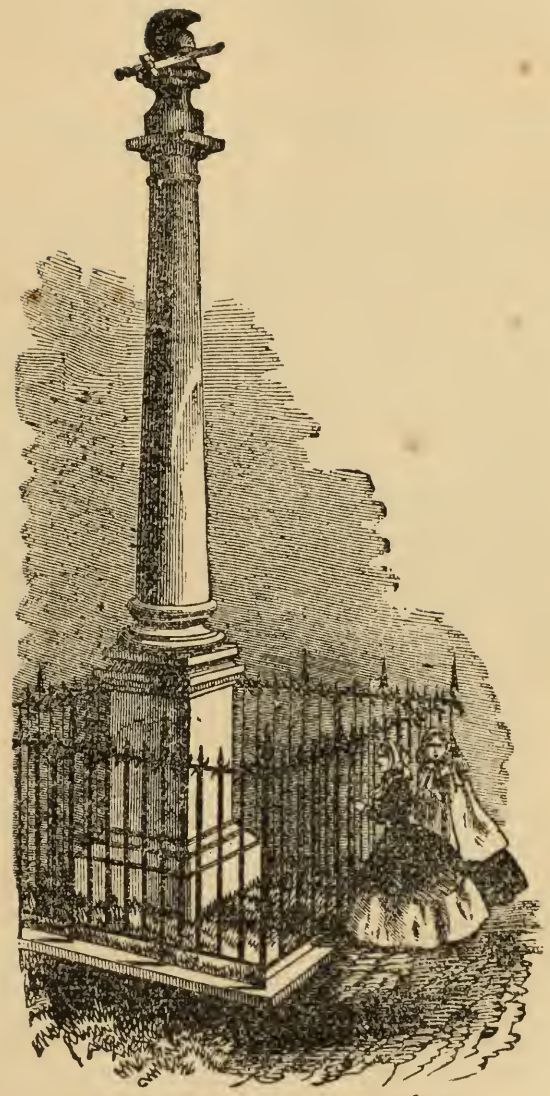

MONUMENT DE WOLFE—QUÉBEC.

grandes écoles. Le nombre total d'élèves qui ont fréquenté ces institutions en 1859 a été de 1,058. La vieille église de la paroisse est intéressante et l'intérieur en est richement orné. C'est un de ces sanctuaires du bon vieux temps qui disparaissent rapidement de la surface de notre sol. Les rues sont étroites, et quelques maisons blanches, entourées d'arbres et de parterres, donnent par leur air d'antiquité à certaines parties de la ville, un cachet qui est loin de déplaire à celui dont les yeux sont fatigués des teintes rouges de la brique ou du gris sombre de la pierre des constructions plus modernes.

Mais nous voici près de Montréal et toute remarque de ce genre serait probablement loin d'y être accueillie avec faveur.

A mesure que le Prince approchait de la métropole commerciale du Canada, les démonstrations de la joie populaire sur les deux rives du St. Laurent, devenaient de plus en plus fréquentes. On entendait les joyeuses sonneries des cloches des jolis villages de Lanoraie, de Varennes, de Verchères et de Boucherville qui se mêlaient au bruit du canon et à celui de la mousqueterie ; partout l'on avait hissé des drapeaux. Une petite flotte de steamboats pavoisés de mille couleurs et ornés de verdure descendit le fleuve pour aller à la rencontre du Prince. Ces bateaux, au nombre de plus de vingt, avaient presque tous des musiciens à bord et étaient encombrés de citoyens. Au-dessous de l'île Ste. Hélène ils trouvèrent les deux steamers le *Kingston* et le *Québec*. Alors eut lieu une scène difficile à décrire. Le tonnerre de l'artillerie, les acclamations de la multitude, la musique des bateaux jouée sans ensemble tout cela produisit un tel vacarme qu'il est probable que les échos du St. Laurent n'en repétèrent jamais de pareil. Mais tout ce bruit fut en pure perte : le mauvais temps continuant toujours, il avait été décidé que le débarquement n'aurait lieu que le jour suivant et les bateaux à vapeur en furent quittes pour rebrousser chemin et revenir jeter l'ancre dans le port.

Le jour suivant, samedi, le 13 août, le Prince fut reçu sur le quai de Montréal par le Maire et les fonctionnaires de la Cité. Le vaisseau qui le portait vint se ranger le long du quai, et les dignitaires qui se trouvaient dans le pavillon de même que la foule amassée sur le beau revêtement en pierre de taille qui borde les quais et sur les nombreux steamboats et les embarcations de toutes sortes qui se trouvaient dans le port, purent contempler à loisir le jeune et joyeux Prince, revêtu de son costume militaire et debout sur le pont du vaisseau. Tout dans sa contenance fesait contraste avec l'extérieur quelque peu sombre des nobles personnages qui l'entouraient.

En descendant du navire, le Prince fut accueilli par C. S. Rodier, écuier, Maire de la Cité, qui conduisit Son Altesse à une estrade que l'on avait dressée sous le pavillon. M. Rodier portait, dans cette circonstance, un costume à peu près semblable à celui du Lord Maire de Londres. Il présenta à Son Altesse Royale

l'adresse de la Cité et la lut en anglais et en français. Après la réponse du Prince, l'enthousiasme de la foule échelonnée le long des quais ne connut plus de bornes et de bruyantes acclamations se mêlèrent au bruit des canons que l'on tirait sur le port, à bord des vaisseaux et sur l'île Ste. Hélene. Toutes les cloches des églises de la Cité avaient été mises en branle ; mais au-dessus de leurs voix joyeuses dominait celle du Gros-Bourdon de Notre-Dame, la cloche la plus grosse de ce continent ; et, sinon la plus grosse, du moins une des plus grosses du monde.

Il se forma alors une procession qui défila le long des rues St. Paul, Notre-Dame, St. Jacques et d'autres rues jusqu'au Palais de l'Exposition. Les sociétés nationales et la milice formaient la haie de chaque côté de la route qu'elle suivait et au-dessus de laquelle on avait suspendu d'inombrables drapeaux. Toutes les variétés des couleurs britanniques avaient été déployées ; elles étaient naturellement les plus nombreuses ; cependant les couleurs françaises et américaines flottaient en bien des endroits. Par les soins du comité de réception, qui occupait un des premiers rangs dans le cortège, on avait, dans certaines parties de la Cité élevé à grands frais des arcs de triomphe richement et solidement établis. Les regards des spectateurs se portaient surtout sur plusieurs compagnies de milice venues de Boston et d'autres villes de la république voisine; elles étaient chacune précédées de leurs musiques. L'uniforme de ces soldats citoyens était d'une grande richesse. La présence des Sauvages de Caughnawaga ne contribuait pas peu non plus à donner de l'intérêt à la fête ; ces Sauvages sont un des quelques restes de la nation des Iroquois, autrefois si puissante. Les enfants de toutes les écoles de la ville, réunis par groupes en différents endroits sur le passage de la procession, saluaient le Prince par le chant de l'hymne nationale. Les élèves Canadiens-Français des écoles chrétiennes s'étaient installés sur la plate-forme que l'on avait construite devant le Palais de Justice et chantaient : " *A la claire Fontaine* " et d'autres chansons populaires du pays.

Le Prince et sa suite arrivèrent à 11 heures au Palais de l'Exposition et ils furent reçus à la porte d'entrée qui s'ouvre sur la rue de l'Université par le Président, le Secrétaire et les membres du sous-comité du Bureau des Arts et Manufactures. Comme ils pénétraient dans le Palais, la société d'*Oratorio*, placée sous la direction de M. Fowler, professeur à l'école normale McGill, fit entendre le chant de l'hymne national. Son Excellence, le Gouverneur-Général lut alors une adresse à laquelle Son Altesse répondit de la manière suivante :

" Messieurs,—J'accède de tout cœur à la demande que vous me faites, demande qui m'est d'autant plus agréable qu'elle m'est adressée par l'entremise de mon bon ami, votre excellent Gouverneur-Général.

" Je sais la position qu'a occupée le Canada dans la grande exposition de 1851, ouverte sous les heureux auspices de la Reine et du Prince son époux (*Prince-Consort*), et cette collection, des produits de votre sol et de ceux de l'art et de l'industrie du Canada, formée dans le

VUE DE MONTREAL.

même but quoique moins considérable, est plus intéressante encore pour votre pays. Votre entreprise a donc tous les droits aux vœux ardents que je fais pour son succès. Elle réalisera, je le souhaite et je l'espère tout que vous en attendez."

Sa Seigneurie l'Evèque Anglican de Montréal fit alors une prière ; puis le Prince et sa suite firent le tour du palais de l'exposition. En passant par la partie de l'édifice où l'on avait exposé la collection de minéralogie, Son Altesse Royale conversa quelque temps avec M. le Professeur Dawson, Président du Bureau et avec Son Excellence le Gouverneur-Général qui lui indiquaient les échantillons les plus intéressants. Le Prince entrait dans le compartiment réservé aux beaux-arts quand Sa Seigneurie l'Evêque Anglican en sa qualité de Président de la Société des arts et quelques autres membres de cette institution vinrent l'y accueillir. Sa Seigneurie fit alors savoir à Son Altesse que le conseil désirait lui offrir un des tableaux de la collection exposée. Son Altesse fit choix de l'aquarelle de M. Way représentant l'escadre du Prince à l'ancre, à l'embouchure du bassin de Gaspé. Le Prince et sa suite revinrent ensuite sous le dais et Sir Edmund Head, après avoir annoncé l'assentiment de Son Altesse, s'exprima en ces termes : " Par ordre de Son Altesse Royale, je déclare que cette exposition est ouverte."

Toute cette cérémonie ne dura pas plus d'une demi-heure et se termina par l'*Alleluia* chanté en chœur.

L'édifice destiné à l'exposition provinciale et dont on se propose de faire un *Conservatoire des Arts et Métiers*, a été construit sous la direction de la Chambre des Arts et Manufactures. Le corps principal a 184 pieds de longueur, les deux ailes, qui forment réunies un transept, ont en tout 124 pieds. La charpente de l'édifice est en fer entouré de briques ; il y a deux galleries tout autour. L'exposition, dans ses divers départements, était aussi intéressante que le court espace de temps que l'on avait eu pour s'y préparer avait pu le permettre.

Immédiatement après, le Prince se rendit à la Pointe St. Charles pour faire l'inauguration solennelle du Pont Victoria, cérémonie qui a été l'occasion sinon le but de tout son voyage. Un soleil ardent avait remplacé le temps pluvieux de la veille et du matin : les parapets en pierre de l'avenue du pont étaient garnis, sur deux rangs, de dames que leurs ombrelles protégeaient difficilement contre l'intense chaleur ; l'entrée du pont était bordée de gradins occupés par les membres du parlement et d'autres privilégiés : le privilége consistait surtout à se trouver à l'ombre ; entassé entre le mur et l'espace qu'il était prudent de laisser à la locomotive, on ne pouvait voir rien autre chose que les chars dans le court instant de leur passage. Le seul point d'où l'on jouissait d'un spectacle vraiment digne d'être vu, se trouvait sur la galerie érigée sur le mur, d'où l'œil pouvait contempler toute la ville de Montréal, qui de là paraît former une courbe avec le fleuve, fait étinceler ses clochers et ses dômes couverts de ferblanc, étale ses superbes

quais et la longue file de hautes constructions qui bordent le port, et gravit en arrière les bases de la pittoresque montagne qui la couronne. L'île verdoyante de Ste. Hélène, la belle nappe d'eau du fleuve tranquille à quelque distance du pont, les rapides qui viennent s'y briser et s'étendent au-delà à perte de vue, de l'autre côté, la rive lointaine du St. Laurent, enfin le pont lui-même, gigantesque poutre recouverte d'une lame d'argent, que l'industrie de l'homme a jetée sur le grand fleuve ; tout cela formait à la fois le plus riant et le plus imposant tableau, que le soleil inondait de ses plus vives lumières.

Dès que le convoi royal parut une salve d'artillerie fut tirée de la grève au-dessous du pont ; l'île Ste. Hélène et les vaisseaux de guerre dans le port répondirent et l'on eût vraiment dit que l'on voulait démolir l'œuvre cyclopéenne qu'il s'agissait d'inaugurer. Les flocons d'une blanche fumée s'élevaient de tous côtés et montaient lentement dans la calme atmosphère comme des flots d'encens.

Un immense *hourrah* accueillit le char du Prince, voiture richement ornée que la Compagnie du Grand Tronc avait fait faire pour la circonstance ; les mouchoirs et les ombrelles s'agitaient sur toute la ligne, et les vives clameurs parties de la galerie furent répétées par la foule qui se trouvait au dehors. Le Prince et sa suite montèrent sur une vaste plateforme élevée au niveau de l'architrave, et là l'Honorable John Ross, Président du Conseil Exécutif, Ministre de l'Agriculture et Président du Bureau de Direction de la Compagnie du Grand Tronc, présenta à S. A. R. l'adresse suivante :

*Qu'il plaise à Votre Altesse Royale,*

Les Directeurs de la Compagnie du Grand Tronc de chemins de fer du Canada, prient Votre Altesse Royale de leur permettre de lui souhaiter respectueusement la bienvenue dans cette province.

Le Parlement du Canada a profité de l'occasion que lui offrait l'achèvement du Pont Victoria, pour inviter Notre Très-Gracieuse Souveraine a visiter cette partie de ses domaines ; et en vous souhaitant la bienvenue comme représentant de Sa Majesté, le Parlement a cru pouvoir citer avec un légitime orgueil ce grand monument comme un exemple de ce que peut accomplir l'esprit d'entreprise et de progrès de ce pays, aidé comme il l'a été du capital et du savoir-faire de la mère-patrie.

Le Pont Victoria (Votre Altesse ne l'ignore point) a été construit en dépit des plus grands obstacles dont le génie civil puisse avoir à triompher. C'est le chainon qui relie onze cent milles de chemin de fer, qui s'étendent depuis l'extrémité ouest du Canada presque jusqu'à sa frontière de l'est, et qui lorsque la rigueur du climat nous ferme la voie du St. Laurent offre une autre issue à notre commerce.

Cette grande voie nationale a été construite au moyen de l'immense capital que la sage politique et la généreuse protection du Parlement de ce pays ont su attirer des Iles Britanniques ; et telle qu'elle est aujourd'hui complétée, non-seulement elle développera le commerce intérieur de cette vaste province ; mais encore elle lui assurera une large part du transit de plus en plus considérable des régions de l'Ouest.

LA BANQUE DE MONTRÉAL ILLUMINÉE.

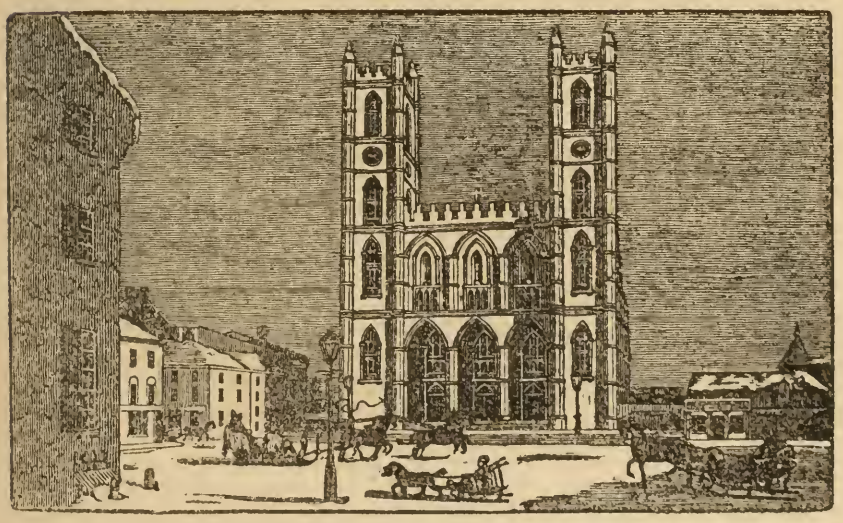

EGLISE NOTRE-DAME.—MONTREAL.

Le Canada possède aujourdhui un système complet de chemins de fer, combiné avec une navigation intérieure d'une étendue sans égale, et en s'avançant vers l'Ouest V. A. R. trouvera les meilleures preuves de la sagesse et de l'énergie qui ont été ainsi employées au développement des ressources de cette province.

Les Directeurs ont maintenant à exprimer à Notre Très-Gracieuse Souveraine et à Votre Altesse Royale leur profonde reconnaissance pour la faveur qui leur a été accordée de voir leur entreprise honorée de votre présence, et ils prient Votre Altesse Royale de vouloir bien achever et inaugurer en ce moment le Pont Victoria, afin que le plus grand ouvrage que la science de l'ingénieur civil aît accompli de nos jours, rappelle à jamais l'heureuse circonstance du premier voyage de l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre dans sa loyale province du Canada.

Son Altesse Royale fit à cette adresse la réponse suivante :

Messieurs,—C'est avec une double émotion, que me causent et la nature agréable du devoir que je suis appelé à remplir, et l'admiration du grand spectacle qu'offre à mes yeux ce triomphe de la science, que je me rends à votre demande et qu'au nom de Sa Majesté j'inaugure un monument dont la grandeur n'est surpassée ni par ceux de l'Egypte ni par ceux de Rome, de même qu'elle est sans égale à notre époque, où, cependant, le génie de l'invention et des grandes entreprises est sans cesse à l'œuvre.

Je regrette que le grand homme dont le nom est maintenant doublement inscrit au livre où l'histoire de mon pays enrégistre toutes ses gloires, n'aît pas pu vivre pour voir ce jour. Je regrette que la maladie tienne éloigné d'ici son collaborateur, celui qui lui aida à préparer et à exécuter cette vaste entreprise ; mais à eux, à la maison distinguée qui a dirigé cette œuvre, à tous ceux qu'elle a employés pour y travailler, non moins qu'à vos compatriotes, dont les efforts énergiques ont enfanté le projet dont l'exécution est aujourd'hui terminée, la grande société humaine de l'Amérique du Nord doit toute sa reconnaissance.

Votre Souveraine a montré comme elle savait apprécier la grandeur et l'importance de cette entreprise, en me donnant une mission aussi lointaine, pour célébrer sur le lieu même et de sa part, l'achèvement d'un monument qui, dorénavant, portera son nom, et donnera aux générations futures une nouvelle preuve ajoutée à tant d'autres, de l'heureuse industrie du grand peuple dont la Providence lui a confié les destinées.

Puisse cette cérémonie être d'un heureux augure a tous ceux qui y prennent part ! Puissent ce chemin de fer et ce pont, qui en relie les deux grandes divisions, réaliser toutes les espérances de ceux qui les ont entrepris ; puissent-ils être dans le grand avenir qui s'ouvre pour cette province la source permanente d'une prospérité sans limites !

Aussitôt après la lecture de cette réponse, M. Hodges, le constructeur du pont, présenta au Prince une élégante truelle d'argent, et une médaille d'or commémorative de la circonstance, et S. A. R. posa elle-même la dernière pierre qui couronne la grande porte du pont. Cette partie de la cérémonie se passa sous un arc de triomphe richement décoré et sur lequel on lisait cette inscription : "*Finis coronat opus.*" Le Prince et sa suite descendirent ensuite de l'estrade aussitôt après que la musique des carabiniers eût exécuté le *God Save the Queen*, et ils reprirent leurs places dans les chars, qui se dirigèrent vers le centre du tube. Là le Prince inséra lui-

même, à coups de maillet, un rivet d'argent, le seul qui restât à poser. De retour à la gare du chemin de fer, S. A. R. prit part à un déjeûner que lui offrait la Compagnie du GrandTronc et qui réunissait plus de six cents convives. Après que les toasts d'usage à la Reine et au Prince Albert eurent été portés, S. E. le Gouverneur Général proposa la santé du Prince de Galles. Ce dernier répondit en proposant le toast suivant : " A lasanté du Gouverneur Général, à la prospérité du Canada et au succès de la Compagnie du Grand Tronc."

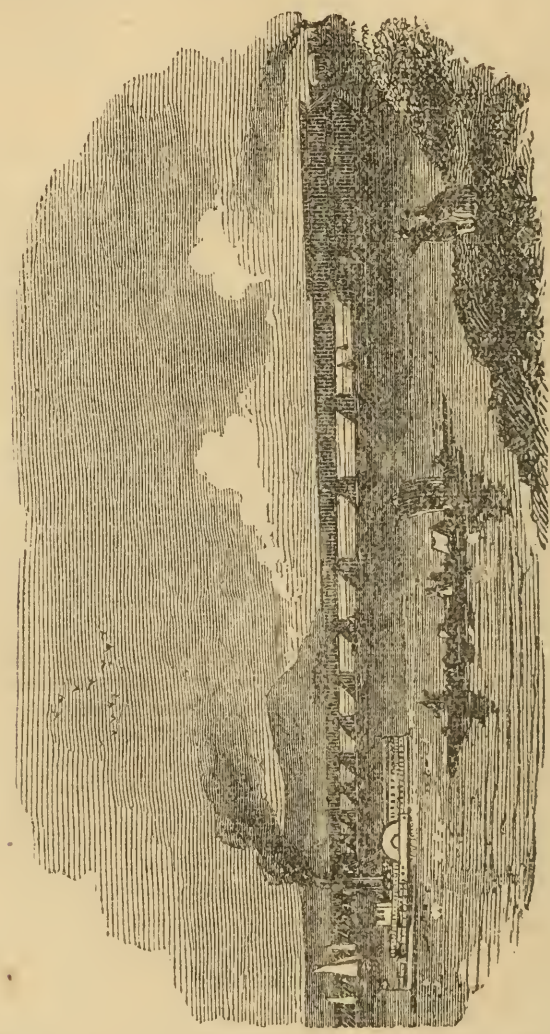

Vue du Pont Victoria.

S. A. R. visita ensuite les ateliers de la Compagnie et reçut des ouvriers qui avaient travaillé a la construction du pont une adresse, à laquelle elle fit la réponse suivante :

Messieurs,—Je reçois avec une satisfaction toute particulière cette adresse de la part des artisans et des ouvriers qui, à la sueur de leurs

fronts et par plus d'une rude journée d'un labeur intelligent, ont contribué à élever à la gloire de leur patrie, ce monument qui ne fait pas moins d'honneur aux mains qui l'ont construit qu'aux intelligences qui l'avaient conçu. Je pleure avec vous la perte de Robert Stephenson. Vos regrets me rappellent trop bien que son père, aussi célèbre que lui, était sorti de vos rangs.

L'Angleterre ouvre à tous ses fils la même carrière ; nul succès n'y est impossible au génie aidé de l'honnêteté et de l'industrie. Tous ne peuvent pas, il est vrai, remporter le prix ; mais tous peuvent lutter pour l'obtenir, et dans cette lutte la victoire n'appartient ni au riche, ni au puissant, mais à celui à qui Dieu a donné l'intelligence et qui a cultivé dans son cœur les qualités morales qui constituent la véritable grandeur. Je vous félicite sur le succès de votre œuvre. J'ai le plus vif espoir qu'elle prospérera ; et je vous souhaite de tout cœur, à vous qui avez si bien exécuté cette grande entreprise, et à vos familles, tout le bonheur que vous pouvez désirer.

Le Prince se retira au milieu des applaudissements et des acclamations des ouvriers, naturellement enthousiasmés de cette remarquable réponse.

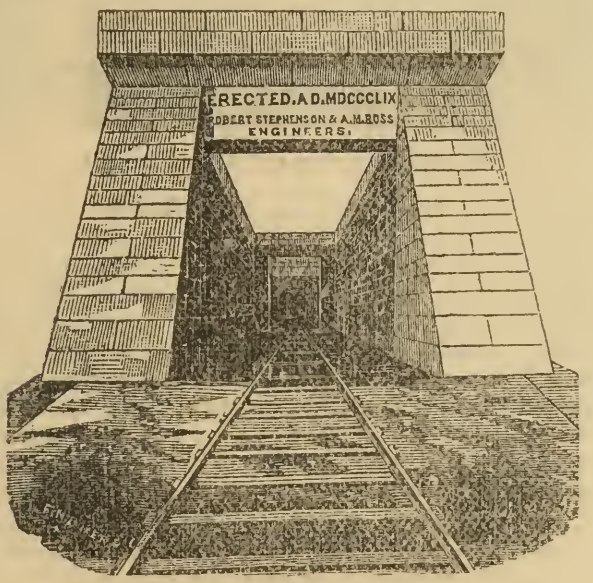


Vue de l'entrée du Pont.

Ainsi se trouvait terminée, de la plus brillante manière, une entreprise que l'on avait autrefois regardée comme impossible, et qui même, il y a quelques années, semblait à d'excellents ingénieurs présenter des difficultés presqu'insurmontables.

On attribue la première idée d'un pont sur le St. Laurent à l'Honorable John Young, et le passage suivant d'un article qu'il publia dans le journal *The Economist*," à Montréal, en 1846, paraît justifier cette assertion. Il s'agissait alors du point de départ du chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique, avant

qu'il fut question du Grand Tronc, avec lequel nos lecteurs savent que cette ligne a fini par s'amalgamer.

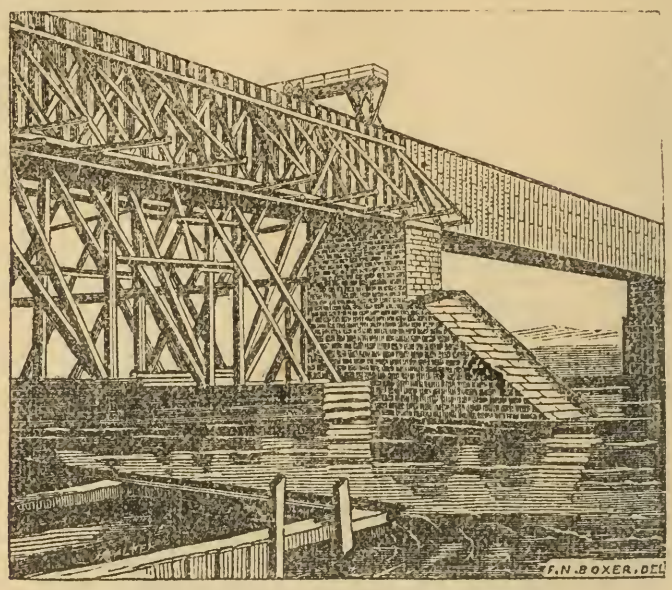


Echafaudage pour la construction du tube.

" Mais où devra être le *terminus* du chemin de fer ? Si on le place à Longueuil, ou devant la ville, un peu plus haut que l'île Ste. Hélène, des quais longs et solides (vu le peu de profondeur de l'eau) devront être bâtis, pour permettre aux trains destinés au transport des marchandises d'atteindre les vaisseaux qui viennent de l'intérieur. Il faudra des bateaux à vapeur pour traverser les passagers, et la conséquence nécessaire c'est qu'une grande partie du commerce devra se faire de l'autre côté de la rivière. Mais une objection beaucoup plus grave, c'est que précisément dans le temps où l'on a le plus de besoin d'un chemin de fer pour écouler les produits accumulés de l'intérieur du pays qui doivent être envoyés en Europe, c'est-à-dire, l'automne et le printemps, toute communication devient impossible. Comment donc surmonter cette difficulté ? Je réponds, en jetant un pont sur le St. Laurent. Ce n'est ni une vision, ni une utopie ; je parle avec connaissance de cause lorsque je dis qu'un tel projet est parfaitement réalisable. Ce pont devrait être bâti un peu au-dessous de l'*Ile des Sœurs*, là où la rivière est peu profonde et où l'effort des glaces n'a pas une violence comparable à celle que l'on rencontre plus bas."

Ce fut sous la direction de cette même Compagnie du St. Laurent et de l'Atlantique et d'après les conseils de M. Young, que l'ingénieur Morton fit le premier relevé des endroits où l'on pensait pouvoir tenter une pareille construction, et le site qu'il indiqua comme le plus favorable, est à peu de chose près celui qui fut choisi plus tard par la Compagnie du Grand Tronc.

Lorsque cette Compagnie se décida à tenter l'entreprise, M. Keefer, M. A. Ross et le célèbre ingénieur Stephenson, furent tour à tour consultés, et la part plus ou moins grande que chacun d'eux peut avoir eue dans la conception du plan qui fut plus tard exécuté, a été le sujet d'une polémique que nous n'entreprendrons point de juger.

Ce fut sur le rapport définitif du célèbre Stephenson que la Compagnie contracta avec MM. Jackson, Peto et Betts, le 29 septembre 1853. Le coût total ne devait pas excéder un million et demi sterling. On se mit à l'œuvre de bonne heure dans l'été de 1854.

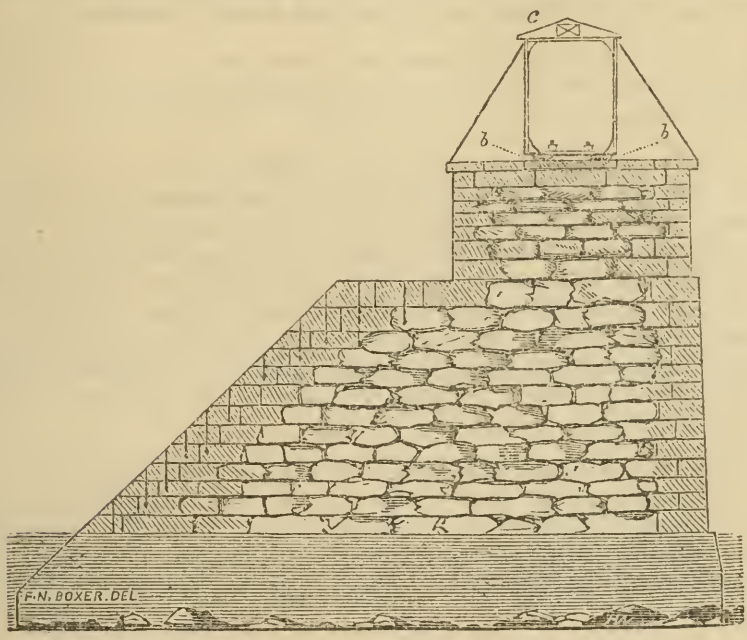


~~Echafaudage pour la construction d'un tube~~
Coupe verticale d'un des piliers.

Pour construire les piliers on coulait au fond de la rivière une énorme caisse ouverte aux deux bouts, revêtue ensuite d'argile et d'une double rangée de pieux. On pompait l'eau, et dans cette sorte de maison, parfaitement étanche, on travaillait dans le lit même du fleuve. L'on eut d'abord de très grandes difficultés à vaincre, à raison des blocs de pierre et des sables mouvants qu'il fallait enlever. Le premier caisson fut solidement établi le 22 juillet 1854, et l'on y donna un *lunch* à la suite duquel on dansa gaîment sur le lit du St. Laurent La même cérémonie se renouvela pour la pose de la première pierre du dernier pilier, le 15 août 1859. Le 17 septembre de la même année, les ingénieurs envoyés d'Angleterre firent l'essai des tubes qui étaient complétés, et le 24 novembre le premier convoi traversa le fleuve.

Les quatre gravures que nous donnons représentent : 1o. Une vue du pont prise de St. Lambert et du côté ouest ; 2o. L'entrée du

pont ; outre la première inscription, sur la porte extérieure, il y a, sur l'architrave, au-dessus de l'entrée des tubes, celle-ci : " Bâti par James Hodges pour Sir Samuel Peto, Baronet, Thomas Brassey et Edward Ladd Betts, entrepreneurs ; " 3o. Une vue d'un tube en construction avec l'échafaudage ; 4o. Une coupe verticale d'un des piliers avec son brise lame et la coupe verticale du tube qui s'y appuie. (1)

Les tubes se composent de plaques de fer rivées les unes aux autres ; elles avaient été expédiées d'Angleterre toutes numérotées, et prêtes à poser. On peut juger du nombre prodigieux de calculs qui ont dû être faits pour arriver à un tel résultat.

M. Boxer décrit ainsi la pose des rivets, une des choses les plus curieuses parmi toutes les étonnantes opérations dont se compose un tel travail.

" Les rivets sont d'un pouce de diamètre et sont disposés par rangs. On les chauffait au rouge dans des fourneaux portatifs, qui suivaient les ouvriers à mesure qu'ils avaient à se déplacer. Des jeunes garçons les retiraient ensuite de ces forges avec des tenailles et les jetaient aux ouvriers placés plus haut sur l'échafaud ; l'adresse avec laquelle ces enfants lançaient ainsi les rivets tout brûlants et leur fesaient décrire juste la courbe voulue pour atteindre l'endroit indiqué, était vraiment remarquable. Les rivets étaient placés tout rouges dans les trous destinés à les recevoir, et leurs extrémités aplaties à coups de marteau.

La tête du rivet ainsi formée était encore bien imparfaite ; on la finissait en y adaptant, à coups de marteau, un outil d'acier, dont l'extrémité concave lui donnait le poli nécessaire. La contraction qu'éprouvent les rivets en se refroidissant serre avec une force incroyable les diverses plaques de fer les unes contre les autres.

Il fallait n'avoir point les nerfs trop impressionnables pour se risquer à aller voir de près ces travaux. A mesure que vous vous avanciez dans le tube obscur, le bruit sourd des coups de marteau se répercutait tout autour de vous avec des vibrations de plus en plus saisissantes ; et lorsque vous arriviez au milieu de cet étrange atelier, vous éprouviez des sensations difficiles à décrire.

Les coups de marteau n'avaient plus ces sons caverneux et prolongés, qu'on leur trouvait de loin ; mais ils tombaient avec un fracas métallique qui menaçait de vous rompre le tympan : l'obscurité profonde, la sinistre lueur des fournaises, les rivets lancés d'un côté et de l'autre comme des traits de feu, et les formes étranges et sombres qui paraissaient se mouvoir comme autant de

---

(1) Nous devons l'usage de ces gravures à la politesse de M. Lovell et de MM. Hunter et Pickup, Editeurs du Victoria Bridge Guide, par F. N. Boxer, que nous citons.

fantômes, tout cela produisait sur l'imagination un effet tel qu'un classique aurait pu se croire dans l'antre de Vulcain entouré des cyclopes forgeant les foudres de Jupiter."

Les piliers du pont sont comme on le voit revêtus d'un talus ou brise-lame des plus formidables ; ils sont en pierre de taille à l'extérieur et remplis à l'intérieur de grosses pierres ou cailloux unis ensemble par un ciment hydraulique. Quant aux tubes, les dispositions qui ont été faites pour obvier à la dilatation et à la contraction sont tellement compliquées qu'il nous serait difficile d'en rende compte dans une esquisse comme celle que nous pouvons donner.

Le pont dit Britannia, au détroit de Menai, servant à unir à l'Angleterre l'île d'Anglesey et l'île de Menai était avant le pont Victoria le plus grand pont de fer-tube qu'il y eût au monde. Il fut terminé en 1850 et construit sous la direction et d'après les plans de Robert Stephenson. Il sera peut-être curieux de comparer les principales dimensions et statistiques de ces deux grands monuments de l'industrie moderne. La longueur du Pont Victoria sans compter les terrassements est de 6,600 pieds ; celle du pont de Ménai est de 1,513 pieds ; compris les terrassements la longueur est pour le premier de 9,084 et pour le second de 1841. Le pont de Ménai n'a que deux piliers celui de Montréal en a 24. Le plus long espace d'un pilier à l'autre est de 460 pieds pour le pont Britannia et c'est là le fait le plus étonnant dans cette construction dont la hardiesse sous ce rapport est vraiment gigantesque. Le plus grand espace entre deux piliers du Pont Victoria n'est que de 330 pieds. La maçonnerie de ce dernier contient trois millions de pieds cubes, celle du pont Britannia n'en contient que 1,300,000, c'est-à-dire beaucoup moins de la moitié. Les tubes du premier contiennent 8000 tonneaux de fer, ceux du second 4825. Il serait entré en tout 10,000 tonneaux de fer dans la construction du pont Victoria. Les tubes du pont de Ménai contiennent un million de rivets, ceux du pont de Montréal deux millions.

Tel est en lui-même le monument que S. A. R. est venu inaugurer. Quant aux résultats pratiques de cette grande entreprise et à son influence sur le commerce de l'Amérique du Nord, nous nous permettrons de reproduire ce que nous en avons dit dans notre *Petite Revue Mensuelle* de décembre dernier.

" L'achèvement du pont Victoria acquiert une nouvelle importance par le fait qu'il coïncide avec celui de notre grande ligne de chemins de fer jusqu'à la Rivière du Loup, à 114 milles au-dessous de Québec sur la rive sud du St. Laurent, et avec l'achèvement très prochain d'une autre ligne qui relie Chicago avec la Nouvelle-Orléans ; tandis que d'un autre coté la ligne du Grand Tronc complétée jusqu'à Sarnia se trouve reliée avec le Détroit et Chicago. Ainsi l'année prochaine, il n'y aura que quatre jours entre la Nouvelle-Orléans, et Portland ou la Rivière du Loup. On ira de l'Océan ou du golfe St. Laurent, en passant le long des grands lacs et du Mississipi, jusqu'au golfe du Mexique, en moins d'une semaine. Il y a, en effet, de Portland à Chicago 1129

milles qui seront parcourns en 48 heures, de Chicago au Caire 365 milles et 18 heures, du Caire à Columbus 35 milles, c'est-à-dire une heure et hemie, de Colombus à la Nouvelle-Orléans 526 milles et 26 heures, en tout, 2045 milles et 93½ heures. Déjà un contrat a été fait entre le gouvernemant des Etats-Unis et celui du Canada par suite duquel une malle préparée à Chicago a laissé cette ville le 24 novembre et s'est rendue par la voie du Grand Tronc à Portland d'où elle a été expédiée pour l'Europe le 26. " Que la compagnie du Grand Tronc, dit un journal de Chicago, garantisse un intérêt raisonnable à celle du *Michigan Central*, ou de la branche nord du *Michigan Southern*, renouvelle tout le roulant et déplace une lisse pour la mettre à cinq pieds et demi de l'autre, et ses chars pourront venir directement à cette cité ; le grain pourra être chargé ici tout l hiver et déchargé dans des vaisseaux à Portland pour être de là expédié à Liverpool. Comme c'est aujourd'hui cependant, nous n'aurons qu'un seul transport et pour cette raison, nous prédisons un grand changement dans les affaires de cette cité durant les trois années prochaines. Les importateurs de Chicago peuvent acheter leurs marchandises directement de Liverpool, *et il faudra de douze à quinze jours* seulement pour les placer ici sur leurs comptoirs. Les immigrants trouveront aussi dans cette ligne tout ce qu'ils peuvent désirer et la facilité de pouvoir prendre des traites sur l'agent de la compagnie, de manière à obvier aux risques qu'il y a toujours à porter des sommes considérables en voyageant "

" En deux mots, une grande partie du trafic de l'ouest et du sud-ouest des Etats-Unis avec l'Europe et les Etats du littoral de l'Atlantique, les voyageurs, les malles et l'émigration européenne qui se dirige vers le centre de notre continent, vont prendre la route du Canada. Il est un fait très curieux, c'est que le parcours de cette immense voie ferrée—ou plutôt de cette rivière qui ne coule point, pour renverser la définition de Pascal qui appelait les rivières des chemins qui marchent—traverse précisément l'immense territoire que la France possédait autrefois en Amérique, le Canada et la Louisiane, échelle de missions, de forts et de postes de commerce que nos héroïques ancêtres avaient eu tant de peine à créer et à défendre. Tandis qu'ils s'exposaient pour se rendre de Québec à la Nouvelle-Orléans à tant de fatigues et de périls, si on leur eût prédit que l'on ferait cette même route *en carosse*, et dans moins de trois jours, qu'eussent-ils pensé ? Ne pourrait-on point parodier un vers célèbre et dire

Quel rêve, ô mon pays.... et ce fut ton destin !"

Aussitôt après l'inauguration du Pont Victoria, le Prince fut conduit à la maison de l'Hon. M. Rose, au pied de la montagne. Cette demeure est placée dans un site des plus pittoresques ; on découvre de là toute la ville, le fleuve et les campagnes environnantes. La maison avait été décorée et meublée de la manière la plus élégante ; et l'on avait employé pour cet objet les bois d'ébénisterie du Canada : le noyer noir et l'érable piqué.

Le soir, il y eût illumination de la ville, des vaisseaux dans le port et feu d'artifice au Pont Victoria. Le Palais de Justice, les Banques sur la Place d'Armes, et toutes les maisons et boutiques des rues St. Jacques et Notre-Dame étaient ornées de transparents et illuminées autant à l'extérieur qu'à l'intérieur, par des

jets de gaz figurant divers emblêmes et inscriptions. Les arcs de triomphe avaient été construits de manière à pouvoir être illuminés, et ils produisaient le plus bel effet. Les quais présentaient un coup-d'œil des plus féeriques ; d'un côté, les façades des maisons qui les bordent ruisselaient de lumières, les vaisseaux étaient pavoisés et éclairés de feux de diverses couleurs, et au loin des fusées partaient du Pont Victoria, illuminé dans toute sa longueur.

Le Prince voulut parcourir la ville ; mais son cocher fut un instant arrêté, par suite des ordres qui avaient été donnés pour empêcher la circulation des voitures, ordres que la foule immense des curieux avait rendus nécessaires. Cet incident trahit l'incognito que S. A. R. voulait garder, et sa voiture fut partout saluée par les plus vives acclamations.

Le lendemain, dimanche, S. A. R. assista au service divin à la cathédrale dite anglicane *Christ Church*, bel édifice gothique, qui vient à peine d'être terminé. Le sermon fut prêché par Sa Seigneurie l'Evêque Fulford, récemment élevé à la dignité de métropolitain.

Le lundi, après avoir vu les jeux et les danses des sauvages de Caughnawaga, et après avoir assisté au défilé des compagnies de milice des Etats-Unis et à celui des sociétés de tempérance, le Prince reçut, au Palais de Justice, plus de deux mille personnes, qui lui furent successivement présentées. Un grand nombre d'adresses lui furent aussi remises, parmi lesquelles il s'en trouvait une des habitants du territoire éloigné de la Rivière Rouge, laquelle fut présentée par Sa Seigneurie l'Evêque Anglican Anderson, de Rupert's Land. Les miliciens du Bas-Canada qui ont pris part à la guerre de 1812, présentèrent aussi l'adresse que l'on va lire, et qui se distingue par une noblesse de sentiments et une élévation d'idées qui leur fait le plus grand honneur :

Prince,—Permettez aux vétérans des milices du Bas-Canada d'approcher de votre personne pour offrir à Votre Altesse Royale l'hommage de leur respect et de leurs vœux.

Des bataillons formés par nos villages, nos paroisses et nos villes, pour la défense du pays pendant la guerre de 1812, les rangs ne sont pas aujourd'hui nombreux.

Nos compagnons sont tous tombés, les uns dans les combats, les autres moissonnés par les ans ; car il y a longtemps de cela, Prince, et nous servions alors vos aïeux.

Nous qui restons, mais pour disparaître tour à tour bientôt sans doute, et qui conservons religieusement les souvenirs de cette époque, nous nous sommes empressés de profiter de cette heureuse circonstance—la dernière probablement que nous aurons—pour présenter à Votre Altesse Royale, et dans votre personne, à votre Auguste Mère, notre Très-Gracieuse Souveraine, l'assurance de notre fidélité et de notre dévouement.

Prince, ceux de Lacolle et de Châteauguay sont presque tous partis, et pour nous, qui leur avons survécu, le sang s'est ralenti dans nos veines ; mais nous sommes heureux de vous dire que la génération de

1812 n'a point été stérile, et que le Canada possède une jeunesse nombreuse, qui sait l'histoire de ses pères et qui ne lui mentirait pas dans l'occasion.

Montréal, 25 août 1860.

Cette adresse était signée de Sir Etienne Taché, de l'Hon. F. A. Quesnel, du Col. Wm. Berczy et d'un petit nombre d'autres acteurs dans cette glorieuse campagne, dont nous regrettons de ne pas avoir pu obtenir les noms. Le Duc de Newcastle adressa, plus tard, au Colonel Taché, la réponse suivante :

Monsieur,—J'ai ordre, de Son Altesse Royale le Prince de Galles, de vous remercier de la loyale adresse que lui ont présentée les vétérans de la milice du Bas-Canada.

Son Altesse Royale reçoit avec le plus grand plaisir cette nouvelle preuve de la fidélité et du dévouement à la couronne d'Angleterre, de ces braves qui, à une époque déjà éloignée, ont si bien mérité de leur pays. Elle regrette seulement qu'un si petit nombre d'entr'eux aient survécu pour nous faire voir de quelle trempe étaient les hommes de ces temps mémorables.

S. A. R. reçoit cette adresse avec d'autant plus de plaisir qu'heureusement nous pouvons aujourd'hui nous rappeler les actions héroïques de nos concitoyens, sans éprouver aucun autre sentiment que ceux de l'amitié et de l'estime pour la nation qu'ils combattaient. L'hostilité qui existait entre nous et nos voisins est disparue, et, pour bien dire, enterrée dans les plaines où ils nous disputèrent la victoire ; mais la gloire de chaque nation subsiste pour toujours.

Le soir eut lieu le bal offert au Prince par les citoyens, et dont les préparatifs, longs et coûteux, avaient été l'objet de toute la sollicitude du comité de réception. On avait élevé une immense construction en bois, de forme circulaire, d'environ neuf cents pieds de circonférence, formant une salle de 215 pieds de diamètre, entourée de diverses petites chambres et ceinte d'une galerie.

Des fresques représentaient, au plafond, les douze signes du zodiaque et une foule d'emblêmes ; la musique était placée sur une estrade au centre.

Plus de trois mille personnes assistèrent à cette fête ; et la vaste salle, éclairée par plus de deux cents jets de gaz, présentait un coup-d'œil des plus brillants. Le Prince ouvrit le bal en dansant avec Mde Young, femme de l'Hon. John Young, président du comité de réception. Outre la suite ordinaire du Prince, il se trouvait à cette grande réunion plusieurs étrangers de distinction, entr'autres : Lord Lyons, ministre Britannique à Washington, Lord Mulgrave, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, Lady Franklin, si célèbre par ses malheurs, sa persévérance et son dévouement ; le Marquis et la Marquise de Chandos, et Lady Georgina Fane, sœur du comte de Westmoreland, qui a joué un rôle important dans la carrière des armes et dans celle de la diplomatie.

Le mardi, le Prince se rendit, par le chemin de fer du Grand Tronc, jusqu'à Dickinson landing, et revint en steamboat, descendant ainsi les rapides du St. Laurent, et jouissant d'un spectacle des plus pittoresques et des plus saisissants Le soir, il assista, dans la grande salle de bal, contenant cette fois plus de huit mille personnes, à un concert donné en son honneur. Le programme de la soirée était divisé en trois parties : la première se composait de musique sacrée, chantée par l'*Oratorio*, association formée principalement des élèves de l'Ecole Normale McGill ; la seconde, d'une cantate de circonstance : paroles de M. Edouard Sempé, musique de M. Sabatier, et exécutée par deux cents cinquante artistes et amateurs réunis sous le titre " d'Union Musicale ; " la troisième, d'une série de morceaux d'opéras, chantés par des artistes que le comité de réception avait fait venir de New-York et parmi lesquels on remarquait, Mlle Adelina Patti, Mde Strakosh, Brignoli et Amodi.

Le Prince n'entra dans la salle qu'au moment de la cantate et repartit aussitôt après, la fatigue des jours précédents exigeant qu'il prît un peu de repos.

Le coup-d'œil qu'offrait cette immense assemblée était des plus imposants, et bien supérieur à celui de la veille. La cantate fut chantée en français et eut un très-grand succès. Ceux des auditeurs à qui la langue de Racine n'était point familière pouvaient d'ailleurs suivre les paroles dans une excellente traduction en vers anglais de Mde Léprohon.

Le mercredi fut employé à la revue des milices, qui eût lieu le matin, à la ferme Logan, et à une excursion à l'Ile Dorval, résidence de Sir George Simpson, gouverneur du territoire de la Baie d'Hudson, qui devait mourir quelques jours après avoir eu l'honneur de donner l'hospitalité au jeune Prince.

L'Isle Dorval se trouve en face du beau village de Lachine, où S. A. R. et sa suite se rendirent d'abord par terre, et reçurent de la population une de ces ovations bruyantes et cordiales qui ont marqué partout leur passage.

Le village de Lachine est situé à la tête des célèbres rapides de ce nom, les plus dangereux de tous ceux du St. Laurent. Lachine tire son nom, suivant une tradition assez généralement répandue, d'une première expédition manquée de LaSalle ou du Chevalier Tonti, dont le projet était comme celui de tous les voyageurs de ce temps là, de trouver un passage à la Chine. Cette étymologie se rapporterait assez bien à l'esprit railleur de nos ancêtres. En 1689, cet endroit fut le théâtre d'une des scènes les plus sanglantes que l'histoire de notre pays ait enrégistrées. Les Iroquois traversèrent le lac dans la nuit, et massacrèrent presque toute la population. La tradition a aussi conservé le souvenir de ce terrible évènement, et cette année s'appelle encore, dans la paroisse, *l'année du massacre*.

Lachine est le point de départ d'un canal et d'un chemin de fer ; le premier, commencé en 1821 et terminé en 1825, s'étend sur un espace de huit milles et demi. Le chemin de fer, construit plus tard, fait maintenant partie de la ligne de New-York à Montréal, un bateau à vapeur traversant régulièrement du Sault St. Louis à Lachine.

Il est difficile d'imaginer une promenade plus intéressante que celle qui consiste à se rendre le long du fleuve à Lachine et à revenir par le village des Tanneries. Les rapides qui mugissent tout près de vous et dont l'écume brille au soleil comme autant de franges d'argent sur l'eau verte de la rivière ; les belles prairies, les bosquets, les vergers et les jolies habitations que le chemin tortueux découvre par échappées à vos regards, puis des locomotives qui fuient comme des dragons furieux de côté et d'autre, sur les deux chemins de fer du Grand Tronc et de Lachine, qui s'entrecroisent ; puis, tout à coup, un ou deux bateaux à vapeur qui vous apparaissent au beau milieu d'une prairie ou bien au bout d'un bosquet, filant rapidement au sein du canal caché à vos regards ; tout cela certainement forme un spectacle étrange, où les merveilles de l'industrie coudoient à chaque instant celles de la nature.

Une flottille de canots d'écorce, pavoisés et ornés de feuillage, montés par cent Iroquois du Sault St. Louis et du Lac des Deux-Montagnes, en grand costume de guerre, vint au-devant de la chaloupe du Prince. Celle-ci était manœuvrée par des matelots de la flotte anglaise, et elle se dirigea, entourée de cette escorte toute primitive, vers l'île Dorval, au bruit cadencé des avirons et au chant des Indiens, qui ne savent guères aujourd'hui d'autres chansons que celles qu'ils ont apprises de nos *voyageurs*. C'était sans doute quelque chose de bien bizarre que d'entendre ces descendants des anciens Iroquois, ennemis de la France et alliés de l'Angleterre, chanter ainsi ces vieilles chansons normandes et bretonnes pour faire fête à l'héritier de l'Empire Britannique. *Derrière chez mon père, En roulant ma boule, C'est la belle Françoise*, et nos autres cantilènes, durent évoquer, dans ce moment, tout un monde de souvenirs historiques et d'étonnants contrastes.

Après avoir pris part à une collation chez le Gouverneur Simpson, le Prince et sa suite traversèrent à Caughnawaga et revinrent à Lachine s'embarquer à bord du steamer *Kingston*, dans lequel ils descendirent les rapides.

Le soir, il y eût une grande procession des pompiers aux flambeaux, et le Prince, reçut plusieurs personnes de distinction à dîner, parmi lesquelles se trouvait Sir Louis Hyppolite LaFontaine, baronnet et Juge en Chef du Bas-Canada.

Il avait été décidé qu'une journée toute entière serait consacrée à une excursion dans les campagnes au sud du St. Laurent,

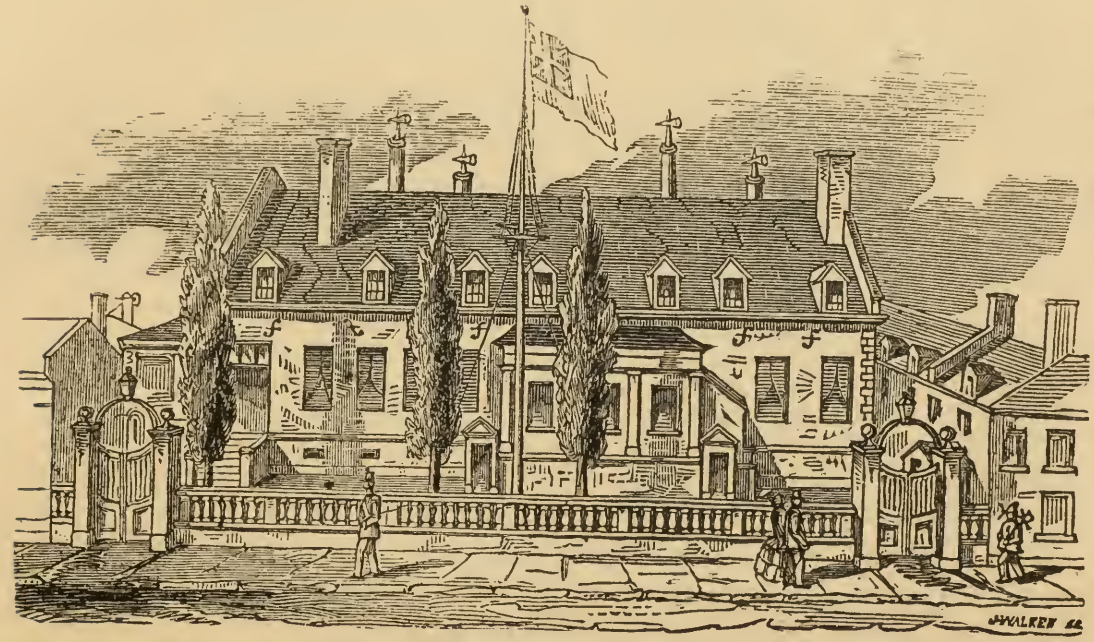

Ancienne Maison du Gouvernement, occupée aujourd'hui par le Département de l'Instruction Publique.

dont la ville de Sherbrooke devait être le terme. La première station de cette intéressante excursion fut St. Hyacinthe, jolie ville, de fondation toute récente et qui, par le chemin de fer du Grand Tronc, n'est qu'à une heure et demie de Montréal.

L'ancienne paroisse de St. Hyacinthe fut établie en 1777; l'année suivante ses régistres constataient 11 baptêmes, 1 mariage et 7 sépultures. Depuis ce temps il s'est formé, dans les limites de St. Hyacinthe, 15 nouvelles paroisses, dont les régistres, pour l'année 1858, ont constaté 1881 baptêmes, 310 mariages et 726 sépultures. La population de la ville est portée, par M. Lovell, à 5000, et par M. Labruère, à 3581 âmes (1).

St. Hyacinthe possède un collége, qui est un des plus grands établissements d'éducation du pays. Il contient actuellement 264 élèves. C'est aussi le siége d'un évêché; il y a un très beau palais épiscopal, deux couvents: celui des Sœurs de la Présentation, venues de France, lequel est la maison-mère de leur ordre en Canada, et celui des Sœurs de Charité. Il y a huit autres écoles; et toutes ces institutions réunies ont 1170 élèves. Deux églises, plusieurs manufactures importantes, entr'autres un atelier où l'on construit des orgues, plusieurs usines et moulins, la gare du chemin de fer, un marché, un nouveau palais de justice en construction, et un bon nombre de jolies résidences, donnent une importance croissante à cette ville, située au centre d'une région agricole des plus fécondes.

Une foule immense, presque exclusivement composée de cultivateurs franco-canadiens venus des paroisses environnantes, attendait le Prince à la gare du chemin de fer et le saluèrent d'acclamations prolongées. Des voitures retenues pour S. A. R. et sa suite les conduisirent à travers les rues de la ville, ornées de drapeaux et d'arcs de verdure, jusqu'au collége. A l'entrée du parterre se trouvait un arc de triomphe avec cette inscription:

L'intelligence grandie par l'instruction gouverne le monde.

Un balcon de verdure, sur la façade du collége, portait cette autre inscription: " Salut à notre roi futur." Le supérieur, entouré des membres de sa maison et d'un grand nombre de prêtres des environs, reçut le Prince à la grande porte et le conduisit à la salle des examens, ornée de drapeaux et d'inscriptions gravées en lettres d'or sur les murs. Celle qui se trouvait en face du trône était ainsi conçue:

III Kal., Septemb. MDCCCLX.

Perpetuum decus, alma dies, his ædibus affers.

On lisait encore au-dessus du trône:

Non *Anglica*, quondam ullo se tantum tellus jactabit alumno.

---

(1) St. Hyacinthe: essai publié par M. de Labruère, en 1859.

Après avoir reçu les adresses du collége, de la ville et du comté, le Prince monta dans la principale coupole de l'édifice, d'où l'on découvre un horison presqu'illimité de champs couverts des plus belles récoltes et de bosquets d'érables, les montagnes isolées de Belœil et de Rougemont, le mont Johnson et les chaines éloignées du Vermont. A vos pieds coule l'Yamaska, la rivière des savanes ; deux ponts, celui du chemin de fer et un autre pour les voitures, le traversent a une petite distance du collége. A votre droite s'étend la jolie petite ville avec ses jardins, ses arbres et ses parterres ; tout est paré des plus riantes couleurs ; le spectacle de l'activité moderne se mêle à celui de la vie rurale la plus antique, et fait rêver à la fois des fiévreuses agitations du commerce et de l'industrie, et de la calme et forte existence du cultivateur.

En laissant le collége, comme en laissant l'Université Laval et le monastère des Ursulines, S. A. R. dut emporter une haute opinion du clergé catholique du Bas-Canada et des nombreuses et florissantes institutions dont il a doté le pays.

Le collége de St. Hyacinthe a été fondé par M. Girouard, en 1811. Le premier collége bâti par ses soins était, comme on peut bien le croire, très éloigné de la magnificence de l'édifice actuel. Ce dernier se trouva en état de recevoir les élèves dans l'automne de 1853 ; la façade a 200 pieds et chaque aile 150 pieds ; l'édifice tout entier est en pierre et à trois étages. La bibliothèque a environ 12,000 volumes, le cabinet de physique et les collections d'histoire naturelle sont considérables. C'est en grande partie à cet établissement que St. Hyacinthe doit sa croissante prospérité. Cette ville possède aussi un journal français et deux instituts littéraires.

De St. Hyacinthe le Prince se rendit à Sherbrooke. Cette ville est considérée comme le chef-lieu de ce qu'on appelle les *townships de l'Est.* Ces *townships* ou cantons, qui occupent tout l'espace entre les anciennes seigneuries et la frontière des Etats-Unis, furent colonisés par des émigrés de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis. La population française du Bas-Canada n'a commencé à s'y établir que depuis quelques années ; mais elle y fait de rapides progrès.

La population de Sherbrooke, au dernier recensement, était de 3000 âmes, principalement anglaise ou anglo-américaine ; les franco-canadiens y deviennent cependant chaque jour plus nombreux. Près de Sherbrooke se trouve l'Université appelée Bishop's Collége, établie sous la protection des Evêques de l'église anglicane, et dont les constitutions pourvoient à un cours classique du premier ordre. On a ajouté dernièrement à cette institution une école préparatoire ou *high-school.* Cette ville possède aussi un collége catholique, une académie protestante, un couvent, dirigé par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, et plusieurs autres écoles.

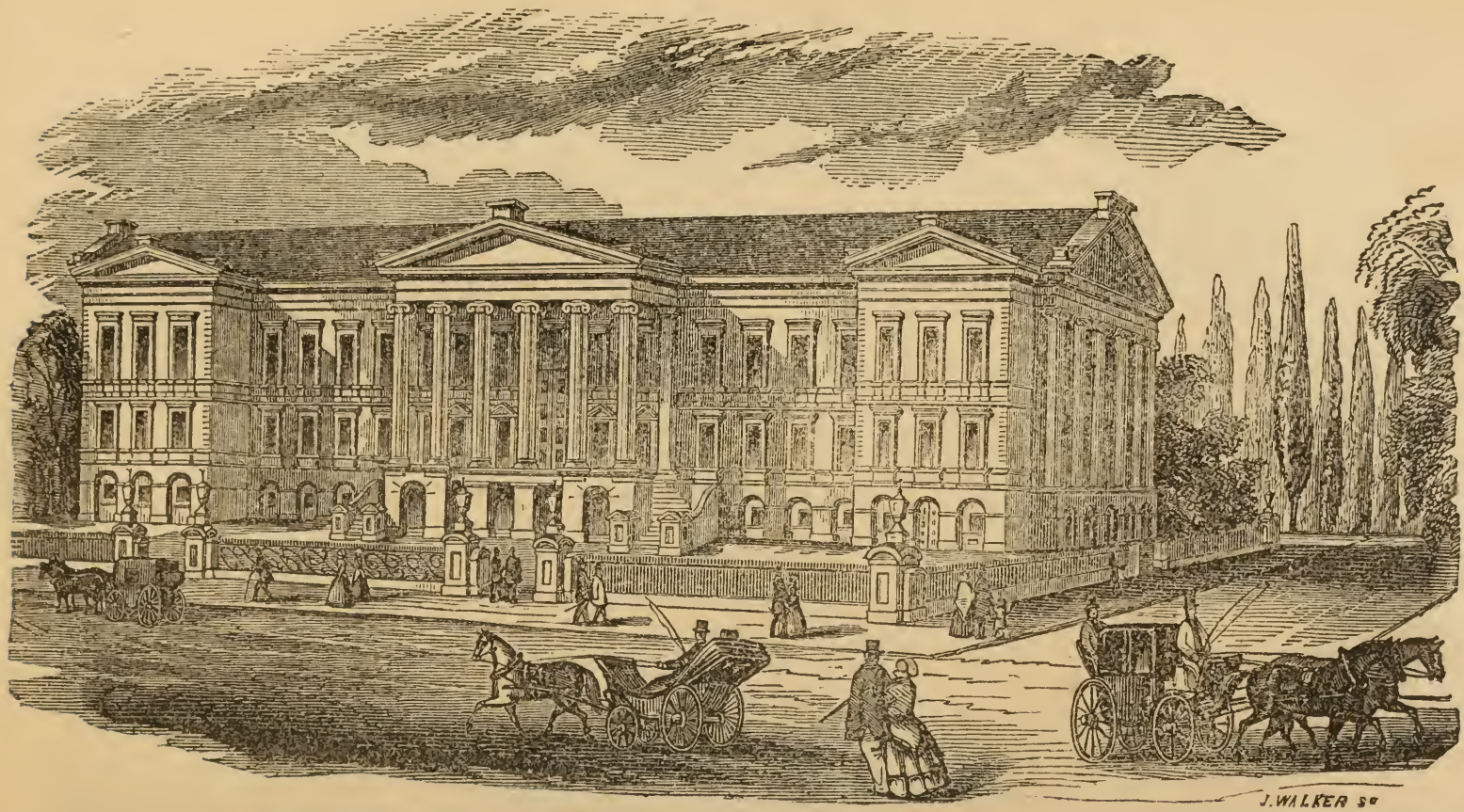


PALAIS DE JUSTICE.—MONTREAL.

Sherbrooke est un chef-lieu judiciaire et envoie un représentant au parlement. La ville s'étend au bord de la rivière St. François, à l'endroit où elle reçoit les eaux de la riviere Magog et sur les deux bords de cette dernière rivière. Les places de moulins y sont nombreuses et on en a bâti un bon nombre ; il y a aussi plusieurs usines et manufactures. Il s'y imprime deux journaux anglais et il y a une bibliothèque publique.

Le Prince y arriva à deux heures de l'après-midi il y trouva une grande foule de cultivateurs, venus de tous les *townships* environnants, et fut reçu avec les plus grandes démonstrations de joie et de respect. La ville avait fait la même toilette de verdure et de drapeaux que St. Hyacinthe.

Après l'adresse présentée par le maire, M. Robertson, S. A. R. fut escortée jusqu'à la résidence de l'Honorable M. Galt, ministre des finances, et sur la route son carosse fut littéralement remplie par une pluie de bouquets que les dames de Sherbrooke lançaient de leurs fenêtres. Le lever qui eut lieu immédiatement après, se fit sans l'étiquette ordinaire quant au costume de ceux qui étaient présentés, le Prince étant lui-même en habit de ville. Il y fut présenté une adresse par le Conseil de l'Université de Lennoxville. Un incident remarquable dans cette réception fut la réhabilitation d'un officier de marine, M. John Felton, résidant dans cette ville et qui avait été autrefois injustement privé de son rang. On ne put voir sans une vive émotion la joie de cet ancien marin, compagnon d'armes de l'amiral Nelson, et cet acte de justice royale fut vivement applaudi. Après une collation prise chez M. le ministre des finances à laquelle se trouvait un grand nombre d'invités, le Prince et sa suite repartirent pour Montréal, où il y eut dans la soirée un grand feu d'artifice et où S. A. R. fit aussi acte de présence à un bal populaire donné dans la salle que nous avons déjà décrite.

Le lendemain matin le Prince et sa suite laissèrent Montréal par le chemin de fer du Grand Tronc, se dirigeant vers Ottawa.

On peut dire qu'en laissant cette ville, S. A. R. avait déjà pu se former une idée correcte de la vieille civilisation canadienne ; car Montréal et Québec en sont les centres les plus anciens et les mieux développés. C'est là que tous les éléments qui la composent se trouvent mêlés et que l'on peut même étudier les diverses couches d'une de ces grandes formations sociales, qui ne sont point sans quelqu'analogie avec le travail lent et silencieux qui s'est accompli dans les profondeurs de notre globe lui-même. Rien ne manque à cette étude, pas même les Algonquins, les Hurons, et les Iroquois, réellement conservés comme une mouche dans de l'ambre, pour nous servir d'une comparaison assez impertinente, faite par un journal anglais, en ce qui concerne la nationalité franco-canadienne.

Montréal quoique moins vieux que Québec a une histoire ancienne tout aussi intéressante et plus émouvante encore à étudier. C'était un acte d'une hardiesse ou plutôt d'une témérité inouie que la fondation de cette ville, à quelques pas seulement du pays de ces terribles Iroquois, qui tinrent si longtemps tout ce continent dans la terreur de leurs cruelles excursions.

Le 17 mai 1642, M. de Maisonneuve, qui représentait une compagnie formée en France dans des circonstances tout à fait merveilleuses et édifiantes pour l'établissement d'une ville au *pays des Iroquois*, fit consacrer par le Père Vimont, alors supérieur des Jésuites au Canada, une petite chapelle, qui fut la première église bâtie dans l'île. L'île elle-même fut consacrée à la Ste. Vierge, le 15 août suivant, fête de l'Assomption, et l'on sait que Montréal a longtemps porté et porte encore dans beaucoup de documents catholiques le nom de Ville-Marie. En 1663, ce beau domaine devint la propriété des Sulpiciens de Paris, qui ne tardèrent point à y fonder une maison, par conséquent presqu'aussi ancienne que la maison-mère, dont elle relève encore aujourd'hui quoiqu'elle la surpasse de beaucoup en richesse. Longtemps la petite bourgade n'eut pour se défendre contre les invasions des Iroquois qu'une faible palissade de pieux, et le courage indomptable de ses habitants. Soixante ans plus tard, on la revêtit enfin d'une ceinture de murailles qui ne fut démolie qu'en 1808, époque où les étroites limites dans lesquelles elle étreignait la ville toûjours croissante la rendait un obstacle à son développement, tandis qu'elle était d'ailleurs jugée insuffisante au point de vue stratégique.

Il est assez curieux d'examiner aujourd'hui, sur le plan qui en a été fait en 1758, le tracé de ces fortifications. A l'ouest, elles couvraient le terrain qui forme la rue McGill ; au nord, elles couraient en deçà de l'espace occupé par la rue Craig, enfin à l'est, elles se terminaient un peu au-delà de la citadelle, laquelle occupait une partie du terrain compris entre la rue St. Denis et l'extrémité du carré Dalhousie.

En 1720, la population de Montréal était de 3000 habitants, celle du Canada entier ne dépassait pas 10,000 âmes (1).

En 1765, un incendie détruisit presque toute la ville, ruina plus de 215 familles, et fit subir une perte de près de $400,000. Un appel fut fait à la charité publique tant en Angleterre qu'en Canada, et des sommes considérables furent prélevées par souscription. Comme c'est le cas ordinairement, la partie de la ville qui avait été détruite fut rebâtie plus avantageusement, et Montréal sortit de ses cendres avec une nouvelle vigueur et une nouvelle prospérité.

---

(1) Montréal et ses Principaux Monuments, 1860.—Chez E. Senécal.

INSTITUT DES ARTISANTS—MONTRÉAL.

En 1775, Montgomery, à la tête de quelques troupes de la république américaine, qui combattait alors pour son indépendance, s'empara de Montréal, qu'il abandonna quelques mois après. En 1812, Montréal fut longtemps très-exposé, et, sans le succès de Salaberry à Châteauguay, cette place serait probablement encore devenue la proie de l'ennemi. En 1837 et 1838, à la suite de deux insurrections, Montréal fut pendant quelque temps sous le régime de lois exceptionnelles ; un grand nombre de ses meilleurs citoyens furent traînés dans les prisons, sans cause ni motif autres que ceux de la vengeance politique ou du zèle de quelques subalternes avides d'honneurs et d'argent. On eut le triste spectacle de douze exécutions pour cause politique.

Comme un singulier exemple des vicissitudes humaines, il est à remarquer que tous les Canadiens Français qui depuis l'Union ont été premiers-ministres, et plusieurs de ceux qui ont tenu des portefeuilles sous eux, avaient été ou emprisonnés ou inquiétés à cette époque. En 1849 la passation d'une loi pour indemniser ceux qui avaient souffert dans leurs propriétés par l'insurection, fut dénoncée avec violence par la presse de l'oppositon, comme étant une prime offerte à la trahison Il s'en suivit une émeute pendant laquelle on incendia le Marché Ste. Anne qui servait alors d'Hôtel du Parlement ; une magnifique bibliothèque contenant près de 30,000 volumes fut détruite, et non contents de cet acte de vandalisme, ses auteurs tinrent pendant plusieurs mois la ville dans un état de terreur continuelle ; des incendies dont la cause était inconnue, éclatèrent à diverses reprises dans plusieurs quartiers, des émeutes eurent lieu de temps à autres, jusqu'à ce qu'enfin le siége du gouvernement fut transféré à Toronto

Montréal a été pendant longtemps et sous le gouvernement français et sous le gouvernement anglais, le grand entrepôt des fourrures et de la traite avec les Sauvages. C'était à Montréal que vivaient d'une manière toute princière ces fameux *bourgeois* du Nord-ouest, pour qui nos hardis voyageurs allaient faire le commerce jusque dans les parties les plus reculées de l'Amérique.

Cette ressource étant bien diminuée, l'énergie et l'activité des marchands de cette ville y eut lui donner une importance bien plus grande, en en faisant l'entrepôt principal du commerce du Haut Canada avec l'Angleterre, et même avec quelques uns des états de l'Union américaine. Le lac St. Pierre (élargissement du St. Laurent) dont le peu de profondeur empêchait les vaisseaux de se rendre jusqu'à cette ville, a été creusé, le canal de Lachine fut fait, des quais et des bassins de très grandes dimensions furent construits, le chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique reliant Montréal à Portland, fut entrepris ; et cette ville prospère et entreprenante déjà puissamment alimentée par les développements que prenaient les établissements au nord et ceux de la rive sud du St. Laurent, jusqu'aux Etats-Unis, acquit une importance commerciale qui depuis n'a fait que s'accroitre. Aujourd'hui Montréal com-

munique directement par chemin de fer avec la Rivière du Loup, Québec, Portland, Sherbrooke, New-York, Toronto et l'extrémité ouest du Haut-Canada, jusqu'au Détroit, et avec Ottawa. Le montant total de ses exportations a été en 1859 de $3,044,000, et celui de ses importations de $15,553,000.

La population est généralement estimée de 85,000 à 90,000 âmes; environ la moitié est d'origine française et plus des deux tiers appartiennent au culte catholique. Les quartiers St. Laurent, St. Louis, Ste. Marie et St. Antoine sont en grande partie habités par la population franco-canadienne. Les Irlandais occupent presqu'exclusivement le quartier Ste. Anne, aussi nommé *Griffintown*, et sont très nombreux dans le quartier St. Laurent et dans le quartier Ste. Marie, aussi nommé *Faubourg de Québec*; la population anglaise, écossaise et anglo-américaine se groupe principalement dans les quartiers Ouest, St. Antoine et du Centre. Montréal compte aussi des français, des suisses, des belges, des italiens, et beaucoup d'allemands; la moitié environ de la population allemande est catholique; l'autre moitié est juive ou protestante.

Montréal couvre de ses maisons, de ses riches villas, auxquelles attiennent des vergers et des jardins, une superficie de 2,000 âcres. La rue Craig, la rue Sherbrooke, la rue St. Denis, la Place au Castor, (Beaver Hall) sont bordées de beaux arbres, derrière les quels s'abritent d'élégantes demeures. La rue Notre Dame et la rue St. Jacques sont occupées par le commerce de détail et bordées de riches boutiques dans lesquelles s'étalent toutes les séductions du luxe et de l'élégance. La rue McGill, la rue St. Paul et les petites rues qui conduisent de la rue Notre-Dame à cette dernière sont occupées par le haut négoce, qui y bâtit pour ses comptoirs et ses magasins de véritables palais.

On ne saurait se faire une idée des changements que l'on a fait subir à Montréal depuis une vingtaine d'années. C'est au point qu'un de ses habitants qui l'aurait quitté dans ce temps pour n'y revenir qu'aujourd'hui, aurait de la peine à s'y reconnaître. Les rues se sont élargies, les maisons de bois des faubourgs dévorées par le grand incendie de 1852, ont été remplacées par des maisons de brique, des constructions élégantes se sont élevées de tous côtés, et des quartiers entiers de belles résidences ont surgi comme par enchantement à la place des jardins et des magnifiques vergers, dont les fruits savoureux n'en sont pas moins regrettés. Montréal est célèbre par ses pommes; la *fameuse* et la *calville* deviennent rares, et les horticulteurs des environs feront bien d'y voir de près s'ils ne veulent point laisser échapper un objet important de commerce en même temps qu'un des produits dont la vieille Hochelaga se fesait autrefois le plus d'honneur. Plusieurs vieux monuments sont aussi disparus, et si l'on peut contempler avec quelque satisfaction les triomphes du progrès moderne, on ne peut sans tristesse voir abattre de vieux et respectables édifices contemporains de nos grandes et belles luttes historiques, tels que le vieux séminaire de St. Sulpice, la maison des prêtres à la Montagne et l'Hôtel Dieu.

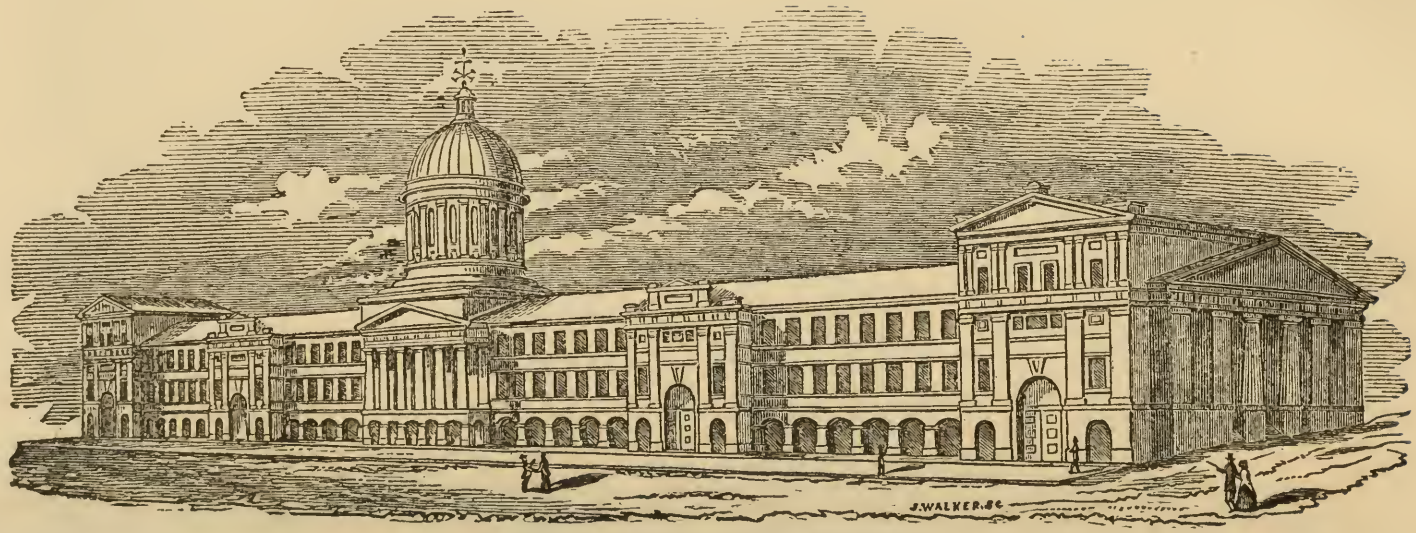


MARCHÉ BONSECOURS—MONTRÉAL.

De tous les monuments de Montréal, le plus remarquable, celui qui domine tous les autres, que l'on voit de tous les points de vue imaginables, qui s'élève majestueusement au-dessus de la ville à mesure qu'on s'en éloigne, c'est la grande église de Notre Dame. Elle remplace l'ancienne église, dont la fondation remontait à l'année 1672. Ce fut le 3 septembre 1824 que fut posée la première pierre de la nouvelle basilique, elle fut ouverte au culte le 18 juillet 1829. D'un gothique simple, mais imposant, elle impressionne favorablement l'étranger par ses proportions élégantes. Sa longueur est de 255 pieds, et sa largeur de 134 pieds ; sa hauteur, du sol au toit, de 61 pieds. Les deux grandes tours, qui font face à la Place Notre-Dame, que les Anglais appellent *French Square,* ont chacune 220 pieds de hauteur. Celle de droite renferme un jeu de huit cloches ; celle de gauche contient le *Gros-Bourdon,* énorme masse du poids de 29,400 livres. L'intérieur de ce temple est d'une nudité désolante et glaciale ; il ne paraît réellement grand et imposant que lorsque, dans quelque solennité, on remplace par des décorations postiches celles que l'architecture n'aurait pas du épargner, et qu'une foule de 10 à 12,000 hommes se presse dans sa vaste enceinte. Un orgue qui sera, lorsqu'on l'aura complété, un des plus puissants de l'Amérique, verse dans cette grande basilique des flots d'harmonie, et des chœurs exercés avec soin y chantent la musique des grands-maîtres.

Le marché Bonsecours est, après l'église de Notre-Dame, le plus grand édifice de la ville ; il coûte, selon le *Directory* de Lovell, $287,000. Le Palais de Justice, d'ordre ionique, coûte encore d'avantage. Le grand séminaire théologique des Sulpiciens, à la Montagne ; le collége des Jésuites, dans la rue de Bleury ; le nouvel Hôtel-Dieu, les banques et plusieurs autres édifices, ont aussi des dimensions que l'on trouve assez rarement en Amérique. Parmi les nombreuses églises de la ville, les plus remarquables, après celle de Notre-Dame, sont la cathédrale anglicane, l'église de St. Patrice, l'église presbytérienne de St. André, l'église de St. Pierre, dans le faubourg de Québec, desservie par les Pères Oblats ; l'église de St. Jacques, deux fois incendiée et deux fois rebâtie (triste sort des monuments canadiens, où l'on s'obstine à faire entrer beaucoup plus de bois que la prudence ne le permet), et, enfin, l'église unitairienne du Beaver Hall.

A l'exception d'une seule, ces églises sont bâties de cette belle pierre grise dont Montréal possède d'inépuisables carrières ; elles ont chacune leur mérite et leurs défauts. La cathédrale anglicane tranche sur les autres édifices par sa pierre noire, relevée aux angles de pierre blanche de Caën ; par sa belle toiture d'ardoise violette et par la dentelle en serrurerie qui la couronne. Elle est très ornée et bien complète dans son genre d'architecture, qui est le gothique normand. La flèche qui la domine et qui s'élève hardiment du transepts, n'a pas moins de 224 pieds de hauteur. Elle est surmontée d'une croix que l'on voit d'une grande distance. La longueur de l'édifice est de 187 pieds ; sa largeur de 70 pieds.

L'église des Oblats est entourée d'arcs-boutants ; elle est en pierre de taille sur toutes les faces, et l'intérieur est le plus complet et le plus orné qu'il y ait dans la ville. On y trouve un grand nombre de jolies chapelles, revêtues d'une composition qui imite le marbre. L'église de St. Patrice contient une suite de beaux tableaux de notre artiste canadien, M. Plamondon, représentant la Passion de N. S. L'église unitairienne est dans le style bysantin, et les sculptures extérieures en sont très riches.

Il y a en tout 23 églises et chapelles catholiques, 19 protestantes et 2 synagogues.

Montréal ne possède pas moins de six communautés religieuses de femmes, dont quelques-unes ont plusieurs grands établissements. L'Hôtel-Dieu est le plus ancien de ces établissements ; il fut fondé en 1644, par Mme de Bullion et par Mlle Mause. Le couvent ainsi que l'ordre canadien des *Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame* furent établis par la célèbre sœur Marguerite Bourgeois, en 1653. En 1747, Madame Youville qui, depuis quelques temps, dirigeait une communauté de religieuses sous le nom de *Sœurs Grises*, prit possession de l'Hôpital-Général, fondé par M. Charron, en 1692. Les autres couvents sont de date toute récente.

Montréal a de nombreuses maisons d'éducation et d'excellentes écoles publiques, sans compter un grand nombre d'écoles indépendantes. Le nombre total des élèves fréquentant toutes les institutions, en 1859, était de 14,364. De ce chiffre 3002 appartenaient aux écoles des Frères des Ecoles Chrétiennes, dont le noviciat est un des plus jolis édifices de la ville, et la maison-mère de leur ordre en Amérique. Les Sœurs de la Congrégation ont aussi 3187 élèves.

L'Université McGill, fondée par la libéralité d'un riche marchand anglais de ce nom, qui laissa par testament la plus grande partie de sa fortune pour cet objet, a pris, depuis quelques années, de très grands développements. Elle possède deux beaux édifices près du réservoir de l'aqueduc, et un autre, destiné à son *high school* ou école préparatoire, au *Beaver Hall*. Outre les facultés de droit et de médecine de cette université, Montréal a une autre école de droit et une autre école de médecine. Les colléges classiques de Montréal et de Ste. Marie sont deux des plus grands établissements d'éducation du pays. Les pensionnats de Villa-Maria et du Mont Ste. Marie sont au nombre des maisons d'éducation les plus distinguées du Bas-Canada. Il y a encore, dans le voisinage de Montréal, le grand pensionnat des Sœurs de Jésus et de Marie, à Longueuil, et celui des Dames du Sacré-Cœur, au Sault-aux-Récollets. Le monastère de ces dernières est, sans contredit, l'édifice de ce genre le plus élégant et le plus complet que l'on trouve en Canada.

Il y a aussi deux écoles normales, une pour les catholiques et une pour les protestants, et une école des arts, sous la direction

COLLÉGE McGILL—MONTRÉAL.

du Bureau des Arts et Manufactures, outre deux instituts pour l'éducation des sourds-muets et des sourdes-muettes.

De nombreuses institutions littéraires et scientifiques travaillent au progrès des sciences ou à leur diffusion. Le département géologique, dirigé par Sir William Logan et MM. Hunt et Billings, a établi à Montréal son musée et ses laboratoires ; la Société des Arts a commencé à former une galerie de peintures et de statues dans le nouveau Conservatoire des Arts et Métiers ; la Société d'Histoire Naturelle a élevé récemment un très bel édifice, où elle a placé ses collections déjà considérables, et la Société Historique, quoique tout récemment établie, a déjà publié trois livraisons de mémoires intéressants et possède une bibliothèque précieuse. L'Institut des Artisans, le Cabinet de Lecture Paroissial, l'Association dite *Mercantile Library*, l'Institut Canadien, l'Institut Canadien-Français, et l'Union St. Joseph, sont installés dans de beaux édifices ; (les deux premiers surtout,) où se trouvent des bibliothèques, des salles publiques pour de grandes réunions littéraires, et des cabinets de lecture fournis d'un grand nombre de journaux et de recueils périodiques du Canada, de l'Europe et des Etats-Unis. Il y a aussi plusieurs théâtres et salles de musique. Un grand mouvement littéraire et intellectuel s'est manifesté depuis quelques années, et il ne se passe presque point de soir sans quelque concert ou quelque lecture publique.

La bibliothèque du barreau, celles du Séminaire de St. Sulpice, du département de l'instruction publique, de l'Université McGill, du collége Ste. Marie, du département Géologique, de la Société d'Histoire Naturelle et en général de toutes les institutions que nous avons nommées plus haut, feraient honneur à des cités plus anciennes et plus populeuses. Il ne se publie point à Montréal actuellement moins de 24 journaux et recueils périodiques. Plusieurs grands journaux politiques ont une édition quotidienne et une édition hebdomadaire.

Ce zèle pour la culture des lettres et des sciences est quelque chose de remarquable dans une ville où le commerce et l'industrie jouent un aussi grand rôle. Montréal est en effet un centre d'affaires de plus en plus considérable et il s'y est fait depuis quelques années des fortunes promptes, honorables et solides. La partie de la ville qui avoisine la canal de Lachine est occupée par un grand nombre d'usines et de manufactures ; l'eau qui coule des nombreuses saignées que l'on a faites au canal, met en mouvement des machines qui occupent une population de près de 10,000 âmes, et d'autres quartiers de la ville ont aussi leurs établissements importants. La raffinerie de sucre de M. Redpath, le grand atelier de marine de M. Cantin, les manufactures de moulins à battre le blé, de M. Rodier et de M. Paige, la manufacture d'objets en caoutchouc de M. Hibbard, la fonderie de caractères d'imprimerie de M. Palsgrave, la fonderie et la manufacture d'objets en fer de MM. Rodden et Meilleur, et les grandes distilleries de MM. Molson et autres, au pied du courant, et un grand nombre d'autres établisse-

ments importants, font de Montréal une ville à la fois manufacturière et commerçante. Les amusements, et les cérémonie publiques dont le programme avait été tracé par le *Comité de Réception*, et les diverses excursions qui en faisaient partie n'ont malheureusement point permis au Prince de Galles de visiter aucune de ces grandes fabriques ni même aucun des nombreux établissements de bienfaisance et d'éducation qui font tant d'honneur à la plus populeuse cité de l'Amérique Britannique.

Comme nous l'avons déjà dit, le Prince laissa Montréal le dernier jour du mois d'août au matin, par une pluie battante, ce qui n'empêcha point une grande foule de peuple de le reconduire jusqu'à la gare du chemin de fer.

Au pont de Ste. Anne, grande construction tubulaire qui sans le pont du St. Laurent exciterait l'étonnement ; S. A. R. s'embarqua à bord d'un charmant bateau à vapeur tout récemment construit et qui porte son nom. On vient de bâtir à Ste. Anne une belle église ; mais on a eu le bon esprit de conserver la *Chapelle des Voyageurs*, l'église que Moore à célèbrée dans sa jolie cantiléne.

Chaque petit village sur l'une et l'autre rive du fleuve tributaire du St. Laurent, voulut faire son ovation au Prince et il put recueillir en passant les acclamations et les vœux des populations.

A Montebello, dans la seigneurie de la Petite Nation, s'élève dans un site charmant, le manoir de l'Hon. L. J. Papineau, l'ancien chef politique du Bas-Canada, et on peut le dire, la plus grande figure de notre première époque constitutionelle. Retiré depuis plusieurs années de la vie politique, M. Papineau goûte au milieu de sa famille et de ses censitaires dont il est chéri, une existence paisible, que les beaux-arts, la science et la littérature embellissent. Au moment où le *steamer* passait près de cet endroit une vive fusillade et des acclamations se firent entendre, et un canot aborda, portant un magnifique bouquet de fleurs indigènes dont la famille de M. Papineau fesait hommage au jeune Prince. Une très gracieuse lettre de remerciments fit connaître plus tard au glorieux vétéran de notre politiqne combien cette marque de respect avait été agréable au fils de notre souveraine.

A Carillon et à Grenville, qui sont les deux extrémités d'un petit chemin de fer qui a pour but d'éviter des rapides assez considérables la réception du Prince fut aussi bruyante et aussi cordiale que partout ailleurs.

En approchant de la rivière Gatineau, le bateau à vapeur *Phœnix*, sur lequel se trouvaient alors le Prince et sa suite, fut tout-à-coup entouré par une flotille de 150 canots, montés par plus de 1200 *voyageurs*, et *sauvages* vêtus de rouge et costumés de la manière la plus pittoresque. Ces canots formèrent les deux côtés d'un triangle, dont le vaisseau du Prince était la pointe et l'escortèrent jusqu'à la cité d'Ottawa, en fesant retentir les échos de nos gaies chansons canadiennes.

LA BOURSE.—MONTREAL.

## X.

## HAUT-CANADA.

Le Prince arriva dans la future capitale du Canada un peu apres six heures du soir. La même mise en scène de drapeaux, d'arcs de triomphe et de processions que nous avous si souvent décrite, l'attendait au débarquement ; le canon de l'artillerie locale sait rugir, nous le supposons du moins, tout aussi bien que celui des autres villes ; mais les historiographes du moment nous ont appris que les citoyens d'Ottawa étaient doués de poumons supérieurs à tous ceux qui s'étaient exercés jusque-là et que les *vivats* poussés sur le quai et à la cérémonie de la pose de la première pierre des édifices publics, l'emportaient de beaucoup sur tout ce qu'on avait entendu de semblable dans l'Amérique anglaise.

Le maire, M. Alexandre Workman, présenta une adresse dans laquelle nous remarquons la phrase suivante " Nous sommes heureux et fiers d'avoir cette occasion d'exprimer notre reconnaissance à votre auguste mère, notre très Gracieuse Reine, qui a bien voulu choisir cette cité pour devenir la capitale du Canada ; et votre présence dans cette circonstance nous est une nouvelle preuve de l'intérêt et de la bienveillance que notre bien aimée Souveraine éprouve pour ses sujets Canadiens, qui habitent cette partie de ses domaines."

Le Prince répondit :

Messieurs,—Je vous remercie bien sincèrement de cette adresse. Vous voudrez bien exprimer aux citoyens, que vous représentez dans ce moment, toute ma reconnaissance pour le langage si aimable dans lequel elle est conçu, et pour l'enthousiasme avec lequel ils me reçoivent.

Je suis sur le point de poser, dans cette cité et sur votre invitation, la première pierre d'un édifice qui, dans peu de temps, sera l'enceinte des délibérations de votre Parlement ; et d'où devront émaner les lois destinées à gouverner un peuple libre et fort, à étendre l'influence civilisatrice des institutions britanniques, et à affermir le pouvoir du grand empire dont cette colonie forme une partie si importante.

Je ne doute aucunement qu'avec l'accroissement de sa population et de son influence, cette cité ne se montre digne du pays dont elle est maintenant la capitale, et qu'elle ne fasse voir la sagesse du choix qui a été fait par votre Souveraine, à la demande de ses sujets Canadiens.

J'ai été on ne peut plus touché des démonstrations qui m'ont accueilli dans tout mon voyage à travers cette magnifique contrée ; elles m'ont prouvé les nobles sentiments qu'éprouvent, envers leur souveraine, les Canadiens de toute race, de toute croyance et de toute opinion politique

La pluie qui pendant tout son voyage s'est montrée la trop fidèle compagne du jeune Prince redoubla pendant cette harangue et l'on dut se séparer à la hâte.

Le lendemain matin, par une très belle journée, le Prince et sa suite se rendirent à la hauteur nommée Barracks hill et la cérémonie de la pose de la première pierre du Parlement Canadien commença par une courte prière composée et prononcée par le Révérend M. Adamson, chapelain du Conseil Législatif.

La pierre portait l'inscription suivante :

Quod felix faustumque sit
Hanc lapidem Ædificii
Quod Comitiis Provinciæ habendis
inserviret
Ponere dignatus est
Albertus Eduardus, Princeps Walliæ,
Anno Domini, MDCCCLX, die primâ Septembris,
Anno Regni, Victoriæ Reginæ, XXIV.

Le Prince se servit en cette occasion d'une truelle d'argent, qui lui fut offerte par le Ministre des Travaux Publics, M. Rose. Cette pièce d'orfévrerie porte, d'un côté, une inscription commémorative de l'évènement, de l'autre, une vue de l'édifice qui doit être construit. Dès que le Gouverneur Général eut annoncé que la pierre angulaire de l'Hôtel du Parlement était posée, une immense acclamation s'éleva de la multitude, qui occupait les gradins d'un amphithéâtre en face de l'estrade. Après la cérémonie, les architectes, MM. Fuller et Jones, furent présentés à Son Altesse Royale.

Le canal de Rideau apporte ses eaux à l'Ottawa au milieu de la ville et la sépare en deux parties, la Haute-Ville en amont du fleuve, et la Basse-Ville en aval. De chaque côté se trouvent deux promontoires qui se font face. L'un d'eux est nommé *Barrack's Hill*, et c'est là que doivent s'élever l'Hôtel du Parlement et celui des ministères. Le palais du Gouverneur Général se trouvera de l'autre côté du canal.

Le site de tous ces monuments futurs est le plus beau que l'on puisse imaginer. Excepté Québec, nulle autre ville en Amérique n'aurait pu en offrir un semblable, et il y a même dans le paysage qui se déroule aux regards du haut de Barrack's Hill, une certaine ressemblance avec le panorama que l'on peut contempler du haut du Cap-aux-Diamants. Le pont suspendu, les chutes de la Chaudière et les rapides qui s'étendent au-delà à perte de vue font, d'un côté, une admirable perspective, de l'autre la rivière Gatineau et l'Ottawa offrent aux regards une vaste étendue d'eau.

L'Hôtel du Parlement sera d'architecture romane, et le dessin qui en a été publié dans l'*Illustrated London News*, offre une grande ressemblance avec celui de l'Université de Toronto, que l'on trouvera plus loin. Ce genre de gothique, élégant sans être trop orné, et se rapprochant de l'art grec par plusieurs

points, convient assez à notre climat. Les toitures élevées des tours, ornées d'une belle dentelle en serrurerie, les flèches et les girouettes devront être vues d'une grande distance ; la principale tour aura 180 pieds de hauteur. L'édifice entier aura 475 pieds de longueur et sera flanqué de six autres tours. Les salles des séances des deux branches de la législature seront placées de chaque côté de la cour intérieure ; elles sont de dimensions aussi grandes que celles du Parlement Impérial, ayant chacune 90 pieds de longueur, sur 45 de largeur.

La bibliothèque est isolée du reste de l'édifice ; elle est de forme circulaire et elle aura vue sur le fleuve. Elle pourra contenir 300,000 volumes, et l'on n'emploie dans sa construction que des matériaux incombustibles. Les amis des lettres et des sciences doivent se réjouir, en songeant qu'après avoir perdu deux grandes collections de livres, le pays peut espérer conserver enfin cette troisième bibliothèque nationale, devenue déjà aussi importante que les deux autres ; il ne leur reste plus qu'à former le vœu de la voir échapper aux dangers qui lui restent encore à courir d'ici à ce qu'elle soit installée dans son nouveau palais.

Peu après la cérémonie de la pose de la première pierre, le Prince reçut les citoyens d'Ottawa, à l'hôtel Victoria. Un grand nombre de personnes lui furent présentées.

Dans l'après-midi, Son Excellence le Gouverneur Général offrit une collation au Prince, aux membres de la législature, au maire et aux conseillers de la ville, et à un bon nombre d'autres invités. Son Excellence proposa un *toast* à Sa Majesté, Sir N. F. Belleau au Prince Albert, et Sir Henry Smith au Prince de Galles. Ce dernier, en retour, proposa la santé du Gouverneur Général et des membres des deux chambres de notre Parlement.

Il resta encore assez de temps pour que le Prince pût voir le pont suspendu au-dessus des Chutes de la Chaudière, lequel unit le Bas-Canada au Haut-Canada, et descendît sur un train de bois dans une des glissoires qui ont été faites pour éviter les rapides. Son Altesse Royale, avide d'émotions comme on l'est à son âge, fut enchantée de cette dernière excursion, qui n'était point sans quelques dangers. Il y eut ensuite une course de canots, et le soir illumination et procession aux flambeaux.

L'adresse suivante, qui fut présentée à Son Altesse Royale par les *gens des cages*, (1) ou *raftsmen*, aux glissoires d'Ottawa, a dû par son originalité et sa naïveté, la dédommager de l'ennui de

---

(1) On appelle en Canada les trains de bois *cages* ou *cageux*, et les hommes qui les font et les conduisent *hommes de cages* ou *gens des cages*. On appelle *chantiers* les établissements pour la coupe et la flottaison du bois, et *gens des chantiers* ceux qui y travaillent. Un écrivain de la *Westminster Review* dit que ce nom vient de ce que ces gens travaillent en chantant. M. Octave Sachot, dans la *Revue Européenne*, hésite avec raison à accepter cette savante étymologie.

beaucoup de harangues officielles moins expressives peut-être, quoique plus étudiées :

" Nous, les gens des cages du Haut-Canada, formons un corps d'hommes qui s'élèvent au-delà de 13,000 ; nous sommes les os et les muscles du pays.

" Nous profitons de cette occasion qui nous est donnée de rencontrer Votre Altesse Royale, sur un train de bois, pour lui souhaiter respectueusement la bienvenue, et pour lui exprimer notre fidélité, notre dévouement et notre affection envers notre Souveraine. Dieu vous bénisse !

" Puisse Votre Altesse Royale être longtemps Prince de Galles!"

Le lendemain, dimanche, le Prince assista à l'office divin dans l'église anglicane appelée *Christ-Church*, le prédicateur du jour fut le Révd. J. S. Lauder, recteur de cette paroisse.

Le lundi, à huit heures, Son Altesse Royale laissa la future capitale, remontant l'Ottawa jusqu'à Arnprior.

La rivière des Outaouais, qui tire son nom d'une ancienne tribu sauvage, aujourd'hui presque entièrement disparue, fut autrefois la voie de communication entre le Bas-Canada et les lacs, et cela, non seulement dans les premiers temps de la colonie, mais encore jusqu'à l'époque assez récente de la construction des canaux du St. Laurent. Le canal du Rideau, qui va de Kingston à Bytown, a été longtemps la route du commerce entre le Haut et le Bas-Canada. De plus, nos voyageurs ont toujours remonté l'Ottawa pour gagner les *pays d'en haut.*

Si l'on donnait suite au projet que l'on a formé dernièrement de la construction d'un canal du lac Huron à l'Ottawa, par la rivière des Français et le lac Nipissingue, cette ancienne route redeviendrait probablement l'une des principales artères commerciales de l'Amérique.

Le canal du Rideau fut construit sous la direction du Colonel By, des ingénieurs royaux, dont le nom a été longtemps porté par la ville, et dont il pouvait être considéré à juste titre comme le fondateur. Ce fut en 1827 que fut commencé ce grand ouvrage, entrepris, pour l'entretien de la marine militaire des lacs et le ravitaillement en temps de guerre, des divers postes qui s'y trouvaient.

Ottawa possède aujourd'hui une population d'environ 15,000 âmes, dont près d'un tiers se compose de Canadiens-Français, un autre tiers d'Irlandais catholiques, et le reste d'Anglais, d'Ecossais et d'Irlandais protestants. Cette ville est le siége d'un évêché catholique, qui s'étend dans le Haut ainsi que dans le Bas-Canada, et couvre les deux rives de la rivière des Outaouais. La cathédrale est un bel édifice gothique, dont la flèche hardie s'élève à une très grande hauteur et d'où l'œil découvre une admirable perspective de rivières, de rapides, de forêts, de champs cultivés et de villages naissants. Cette église renferme un tableau de Murillo : la *Fuite en Egypte,* qui lui a été donné par M. Derbyshire.

Le premier évêque de Bytown, Mgr. Guigues, est Français de naissance et appartient à l'ordre des Oblats. Il a établi, dans sa ville épiscopale, un collége classique, dirigé par des Pères de sa communauté, un hôpital et plusieurs écoles, dirigées par les Sœurs Grises, ou Sœurs de Charité de Montréal, et il prend le plus vif intérêt à l'instruction publique dans tout son diocèse.

On trouve aussi, dans cette ville, une école secondaire dite *Grammar school*, et plusieurs autres écoles publiques, sous le contrôle du Département de l'Education du Haut-Canada. Il y a un *Mechanics' Institute* et un Institut Canadien-Français, lequel possède dejà une très belle bibliothèque, où l'on remarque la *Galerie de Versailles*, les *Catacombes de Rome*, et divers autres ouvrages précieux, dus à la munificence de S. M. l'Empereur des Français.

La nouvelle capitale est le grand centre du commerce de bois, étant située dans une vallée qui contient des milliers et des milliers d'arpents de terre, encore couverts de pin rouge et de pin blanc, et qui s'étend entre le Haut et le Bas-Canada le long de l'Ottawa et de ses nombreux affluents. C'est ce commerce qui lui donne encore son activité ; et la présence des *raftsmen*, ou *hommes des cages*, type qui se rapproche assez de celui du *voyageur du Nord-Ouest* et de l'ancien *coureur de bois*, donne à ses rues une physionomie originale et pittoresque. Des moulins et des scieries ont été établis dans le voisinage, le canal et les chutes fournissant une force motrice de la plus grande valeur.

Outre les *Chaudières*, ainsi nommées à cause d'un gouffre qui s'y trouve, il y a encore les chutes du *Rideau*, qui tiennent leur nom de la nappe d'eau blanche, mais paisible, qui tombe à cet endroit dans l'Ottawa.

Le Prince et sa suite arrivèrent aux rapides appelés *Les Chats* un peu après-midi, ; laissant le steamer *Emerald*, qui les y avait [illegible]uits, ils se rendirent de l'autre côté du *portage*, et ensuite [illegible]barquèrent dans des canots, dans lesquels ils remontèrent gaiement l'Ottawa jusqu'au village d'Arnprior, situé à une distance de quarante milles de la cité, et à cent vingt-sept milles de l'endroit où la rivière des Outaouais se jette dans le St. Laurent. Après avoir été harangué par les préfets des comtés de Lanark et de Renfrew, et après avoir pris une collation, le Prince se dirigea sur Almonte, la station la plus voisine du chemin de fer d'Ottawa à Prescott, et prit ensuite sur le Grand Tronc, la route de Brockville, où il arriva à huit heures du soir. Dans tout le cours de cette rapide excursion, dans laquelle cependant le cortége royal avait parcouru une si vaste étendue de pays, il fut accueilli par des démonstrations de joie vives et spontanées, qui, pour être moins brillantes que celles des grands centres de population, ne durent pas être moins agréables ni moins flatteuses. Il fesait noir lorsque le convoi du chemin de fer atteignit

Brockville ; mais une brillante illumination et une procession aux flambeaux, composée de plus de 300 pompiers, eurent bientôt fait disparaître l'obscurité. On conduisit Son Altesse Royale à un pavillon construit tout exprès, près de la gare du chemin de fer, décoré et illuminé avec un goût parfait, et là il reçut les adresses de la ville et de ses diverses institutions.

Brockville, ainsi nommé en l'honneur du héros de Niagara, est situé sur la rive nord du St. Laurent, à l'entrée des Mille-Isles. Sa population est d'environ 4,000 âmes ; la ville est bien bâtie, elle s'élève en amphithéâtre dans un site charmant, et ses boutiques, ses églises et ses jolies maisons de brique, ont un aspect de propreté et de gaieté qui fait plaisir à voir. Il y a à Brockville plusieurs anciennes familles anglaises ; et plusieurs des hommes publics qui ont figuré dans l'histoire parlementaire du Haut-Canada, sont nés dans cet endroit.

Le Prince s'embarqua de suite à bord du steamer *Kingston*, qui, le lendemain matin, se mit en route pour la ville dont il porte le nom. L'aurore et le soleil levant éclairèrent aux yeux du Prince un des plus beaux panoramas qu'il lui aît été donné de contempler dans tout son voyage d'Amérique.

La description suivante des *Mille-Isles* (1), est empruntée à l'Essai publié par M. Sheridan Hogan, en 1855.

" C'est entre Kingston et Brockville, et ordinairement aussitôt après le lever du soleil. Ici, le spectacle d'un brillant matin, et il est rare que les matins du Canada ne soient pas brillants, est magnifique au-delà de tout ce qu'on en peut dire. Vous passez tout près (souvent assez près, pour qu'un petit caillou lancé du pont du vaisseau tombe dessus,) de groupes successifs de jolies petites îles circulaires, dont les arbres, tiennent comme suspendues au-dessus de l'eau, leurs branches au feuillage épais agréablement nuancé de diverses couleurs et toujours humide. Vous continuez à avancer par des passages étroits et tortueux et des baies, entre les îles, les arbres des rives s'entrelaçant au-dessus, et formant des berceaux naturels ; et cependant les eaux de ces baies sont si profondes, que les vaisseaux à vapeur de grandes dimensions pourraient passer sous les branches entrelacées. Alors s'ouvre devant vous une magnifique nappe d'eau, de plusieurs milles de largeur, qu'une grande île dans le lointain paraît séparer en deux grandes rivières. Mais en vous en approchant, vous découvrez que ce n'est qu'un groupe de petites îles, partageant le fleuve en autant de rivières qui paraissent comme des fils d'argent jetés sans soin sur un grand tapis vert. Votre

---

(1) Il y a en Canada deux groupes d'iles portant ce nom, l'un dans le St. Laurent, entre Kingston et Brockville ; l'autre dans le bras de l'Ottawa qui sépare l'Ile Jésus de la terre ferme. M. Sheridan Hogan, dont l'Essai sur le Canada, écrit pour l'Exposition Universelle de Paris, en 1855, fut couronné par les juges du concours, a, depuis, été élu membre du Parlement pour le comté de Grey, et est disparu mystérieusement, sans que depuis près de deux ans, on aît eu sur son sort aucun renseignement digne de foi.

vaisseau entre dans l'un de ces brillants passages, et vous sentez enfin que dans la multitude de voies ouvertes il doit y avoir beaucoup de danger ; car votre rivière ombragée et sinueuse se termine brusquement à quatre ou cinq cents verges en avant de vous. Mais comme vous approchez avec une effrayante vitesse des rochers menaçants qui vous ferment le passage, un chenal s'ouvre soudainement à votre droite ; vous y êtes poussé en tournant comme le vent, et une seconde après, un magnifique amphithéâtre de lacs s'ouvre devant vous. Cette expansion est bornée de nouveau, selon toute apparence, par un rivage vert-foncé ; mais à votre approche, la masse se meut comme dans un kaléidoscope, et voici que cent jolies petites îles s'offrent à vos regards. Et telle est, l'espace de soixante-dix milles, et jusqu'à ce que vous atteigniez les rapides, la féerie au milieu de laquelle vous voguez.

Il est impossible, même à ceux que leurs habitudes et leurs occupations rendent peu sensibles aux charmes de la nature, de s'empêcher d'éprouver des sentiments presque poétiques, en passant par les chenaux sinueux des *Mille Iles*. Longtemps même après que vous les avez passés, vous vous sentez comme réveillé en sursaut au milieu d'un rêve agréable. Votre mémoire vous peint coup sur coup à l'esprit les groupes d'îles s'élevant de l'eau claire et fraîche : vous ne pouvez oublier les petites baies et les passages tortueux ombragés et presque recouverts par les arbres ; et en pensant au bruit, à la poussière, à la chaleur et au tracas de la ville d'où vous venez, ou de celle où vous allez, vous regrettez au fond de votre cœur, de n'avoir pas vu plus de la nature, et moins des affaires. Ce ne sont peut-être là que des rêves, mais ce sont des rêves agréables et utiles, car ils interrompent pour le moment la sombre monotonie d'un égoïsme qui absorbe tout, et ils jettent quelques rayons de lumière sur la poésie et la pureté de sentiment qui semblent devoir mourir d'une réclusion perpétuelle, dans la noire prison de l'avarice moderne."

Le premier désagrément que le fils aîné de notre bien-aimée souveraine aît eu dans tout son voyage d'Amérique, l'attendait à Kingston. Certains journaux du Haut-Canada avaient attaqué l'administration et le Duc de Newcastle, au sujet des visites que S. A. R. avait faites aux institutions d'éducation catholiques dans le Bas-Canada, et étaient parvenus à monter les esprits dans quelques endroits. Les orangistes s'étaient réunis et avaient décidé de recevoir le Prince, en corps, et avec les insignes de leur association, à Kingston et à Toronto.

Le Duc de Newcastle, se faisant fort de l'état de la législation impériale en pareille matière, et ne voulant point donner aux catholiques de cette province ce qu'il considérait devoir être un juste sujet de plainte, informa les maires de Kingston et de Toronto, par l'entremise de S. E. le Gouverneur Général, de l'impossibilité absolue où se trouvait S. A. R. de reconnaître l'organisation des orangistes, ajoutant que si ceux-ci devaient faire partie de la procession et parader officiellement dans les cérémonies publiques, en quelqu'endroit que ce fût, il conseillerait au jeune Prince de passer outre et de continuer son chemin.

Les choses en étaient là lorsque le steamer se présenta devant

Kingston. Les loges orangistes et le Conseil de Ville étaient en séance, et après de longs pourparlers, les autorités n'ayant point voulu assurer au Duc de Newcastle que ses instructions seraient suivies, après avoir attendu jusqu'à trois heures de l'après-midi le lendemain, le Prince et sa suite partirent pour Belleville ; mais avant de partir, S. A. R. reçut à bord, les adresses des autorités des comtés voisins et celle du Modérateur de l'Eglise Presbytérienne d'Ecosse pour tout le Canada, laquelle, par suite d'un malentendu, n'avait pas pu être reçue à Montréal.

Kingston avait fait, comme toutes les autres villes, de grands préparatifs, et la plus intense agitation régnait dans son enceinte par suite de cette malencontreuse affaire. Une correspondance eut lieu entre le Duc de Newcastle et le maire de la ville ; elle fut publiée dans les journaux, et une polémique assez vive s'engagea sur cet incident.

Nous n'avons point les mêmes raisons que S. A. R. pour passer outre, nous allons donc entrer, avec la permission de nos lecteurs, dans cette ville, à laquelle l'obstination de quelques-uns de ses citoyens a donné, dans cette circonstance, une certaine célébrité.

Kingston, autrefois appelé Catarakoui, par les sauvages, est un des points militaires les plus importants du pays. Un fort y fut bâti, par le Comte de Frontenac, en 1673, et l'on en voit encore les restes. Ce fort fut pris, en 1756, par le Colonel Bradstreet. La construction de la ville elle-même ne remonte guères au-delà de 1783. Pendant la guerre de 1812, Kingston, comme station navale, acquit une grande importance. On y a établi, sur une pointe qui s'avance dans le lac ~~et sur l'Ile aux Serpents,~~ des fortifications assez imposantes. Deux tours gardent l'entrée du port, qui est large et sûr.

Au point de vue commercial, Kingston est aussi très avantageusement située ; elle est sur la route du Grand-Tronc, et elle est aussi le point de départ du canal du Rideau. Cependant sa population, qui s'élève actuellement un peu au-delà de 16,000 âmes, (en y comprenant le pénitencier et le village de Portsmouth) n'a guères augmenté depuis le recensement de 1851.

Le premier aspect de Kingston, lorsqu'on y arrive par le lac en venant de Toronto ou des Etats-Unis, a quelque chose qui plaît singulièrement aux voyageurs du Bas-Canada ; les fortifications ~~de l'Ile~~ peuvent rappeler aux citoyens de Montréal l'Ile Ste. Hélène, tandis que les tours et les casemates de la terre ferme font que ceux de Québec se sentent un peu rapprochés de leur nid d'aigle. Les blanches murailles des forts, les couvertures de ferblanc de la ville, tranchant sur la verdure de la terre et sur l'eau verte du lac, les maisons de pierre et les édifices assez imposants qui s'élèvent en amphithéâtre, quoique sur une pente très douce, forment un agréable contraste avec les villes de briques et à toits plats, monotones et rectilignes qu'on vient de laisser.

L'Hôtel de Ville et le marché ne forment, comme à Montréal et dans les principales villes d'Amérique, qu'un même édifice. C'est une des constructions les plus grandes et les plus élégantes de ce continent ; elle a même semblé hors de proportion avec les ressources et l'importance de la cité. Le palais de justice, d'ordre grec, et nouvellement construit, la cathédrale catholique et plusieurs autres édifices, méritent l'attention de l'étranger.

Kingston est le siége d'un évêché catholique. Le premier évêque fut Mgr. Gaulin, né dans le Bas-Canada ; le second Mgr. Phelan, sulpicien chargé pendant bien des années de la direction des Irlandais catholiques de Montréal, et l'évêque actuel est Mgr. Horan, né à Québec, pendant longtemps agrégé au séminaire de cette ville, et premier Principal de l'Ecole Normale Laval. Les catholiques, qui forment environ le tiers de la population, ont un collége classique, un pensionnat de filles, dirigé par les Sœurs de la Congrégation, un Hôtel-Dieu, fondé par celui de Montréal, et plusieurs grandes écoles sous la conduite des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Mr Donell, second Mgr

Les presbytériens y ont une Université, très florissante, connue sous le nom de *Queen's College*, et l'on y trouve, comme partout, de nombreuses écoles sous le contrôle du département de l'instruction publique.

Kingston a plusieurs banques, de grands chantiers pour la construction des vaisseaux, des fonderies, des usines, une fabrique de locomotives et des distilleries importantes. La distillerie de whiskey de M. Morton consomme annuellement 200,000 minots de grains.

Le pénitencier provincial, vaste et sombre édifice entouré de murs élevés, attriste le voisinage de cette ville par sa sinistre présence. Le 31 décembre 1859, il contenait 801 détenus, qui se distribuaient comme suit : 626 appartenaient au Haut-Canada et 175 au Bas-Canada ; 527 étaient protestants, 259 catholiques, 2 juifs, et 13 ont déclaré n'avoir aucune croyance religieuse ; enfin, 710 appartenaient à la race blanche, 66 à la race noire, 20 étaient mulâtres, et 5 sauvages.

Kingston a été, de 1841 à 1844, le siége du gouvernement. Lord Sydenham, qui avait fait choix de cette ville pour capitale, y est mort et y a été inhumé ; son successeur, Sir Charles Bagot, a eu le même sort ; mais ses restes ont été rapportés en Angleterre.

Belleville est située sur la rivière Moira, au fond de la baie de Quinté, profonde et singulière échancrure de la rive nord du lac Ontario ; elle est à 220 milles de Montréal et à 113 de Toronto. Sa population est actuellement d'environ 6,000 âmes.

Cette petite ville avait fait de très grands préparatifs ; les dames surtout avaient pris une part très active à l'ornement de

ses rues et de ses places publiques ; malheureusement, là comme à Kingston, les loges orangistes, influencées assure-t-on par celles de cette dernière ville, tinrent absolument la même conduite, et le steamer qui portait le Prince dut continuer sa route.

Comme pour la récompenser de ces deux mécomptes, une brillante ovation attendait S. A. R. à Cobourg. La ville entière était illuminée lorsque le *Kingston* se présenta au quai, vers neuf heures du soir ; des fusées annoncèrent au loin son arrivée, et au milieu des décharges d'artillerie, des acclamations de la foule, le carosse dans lequel monta S. A. R. fut traîné par les membres d'une société patriotique, les *Native Canadians*, lesquels portaient, pour insigne, une feuille d'érable en argent, à la boutonnière.

Conduit à l'Hôtel de Ville, le Prince y reçut les adresses des autorités, et ouvrit en dansant avec Mlle. Beatie, fille du maire, un bal qui se prolongea bien tard dans la nuit.

Nulle ville du Canada, dit-on, ne contient une population plus anglaise que celle de Cobourg ; partout ailleurs, on le sait, parmi les émigrés des Iles Britanniques, les enfants de l'Ecosse et ceux de l'Irlande sont de beaucoup les plus nombreux ; ici dominent les fils de la blonde Albion. Il leur convenait assurément mieux qu'à tous autres de rendre aux choses leur premier aspect et de faire disparaître les quelques obstacles qui venaient de se rencontrer, d'une manière si pénible, sur la voie triomphale parcourue par le fils de leur souveraine. Rien ne fait apprécier les bonnes choses de ce monde comme un contretemps auquel on vient d'échapper ; aussi assure-t-on que le bal de Cobourg fut le plus gai et le plus charmant de tout le voyage.

Cet endroit a environ la même population que Belleville ; les méthodistes y ont une grande institution, connue sous le nom de *Victoria College*.

Le Prince reçut quelques instants l'hospitalité de l'Honorable Sydney Smith, Maître Général des Postes, à sa résidence, et une fois remis des fatigues de la nuit, il reprit, par le chemin de fer, la route de l'ouest. Chemin faisant, on voulut lui faire voir le *lac à la folle avoine* (Rice lake), dont le paysage est du petit nombre de ceux qui, dans cette partie du pays, ont quelque chose de remarquable. Il y fut reçu par la tribu des *Mississagas*, dont le chef, âgé de plus de cent ans, le harangua et lui fit une foule de présents curieux et emblématiques.

Après avoir eu, à Peterborough et à Port Hope, une réception aussi bruyante qu'enthousiaste, le cortége royal reprit à ce dernier poste le *Kingston*, lequel aborda au quai de Toronto le sept septembre, vers sept heures du soir.

Les nouvelles de ce qui s'était passé à Kingston et à Belleville

étaient alors répandues dans toute la province ; aussi attendait-on partout, avec la plus vive anxiété, le résultat des pourparlers qui avaient eu lieu entre les autorités municipales et les loges orangistes de l'ancienne capitale du Haut-Canada. Toronto est, pour toute cette partie de l'Ouest que l'on appelle la péninsule, le centre de la vie politique, elle contient les hommes et les partis les plus extrêmes, et son journalisme a pour écho une centaine de petites feuilles, publiées dans les autres villes et villages.

De plus, c'est encore là que siége la grande loge et que se trouve le grand-maître, M. Hylliard Cameron, et l'on assurait que c'était sur l'avis de ce dernier que les loges de Kingston avaient réglé leur conduite ; évidemment celle que tiendraient les orangistes, dans leur quartier général, devait décider finalement de la nature des rapports que le Prince aurait avec la population du Haut-Canada.

Ce fut donc avec bonheur que l'on apprit la brillante réception du sept septembre, jour qui, nous en sommes certain, restera longtemps dans la mémoire des citoyens de cette ville. Un vaste amphithéâtre avait été élevé sur l'esplanade près du quai. De chaque côté du dais sous lequel le Prince devait recevoir les adresses des autorités, s'avançaient, en demi cercle, des poteaux chargés de trophées et d'écussons, et surmontés de bannières et d'oriflammes. Une foule de quinze à vingt mille âmes couvrait l'amphithéâtre et y faisait onduler les innombrables drapeaux des associations, qui vinrent ensuite défiler, au bruit du canon et au son de la musique militaire, devant S. A. R. Comme l'adresse du maire de Toronto emprunte aux circonstances une importance toute particulière, nous la donnons tout au long, ainsi que la réponse du Prince :

*Qu'il plaise à Votre Altesse Royale,*

Nous, le Maire, les Echevins et les Conseillers, au nom des citoyens de Toronto, souhaitons respectueusement à Votre Altesse Royale la bienvenue la plus cordiale à votre arrivée dans la capitale du Haut-Canada, en même temps que nous nous efforçons de lui exprimer notre reconnaissance, appréciant pleinement l'honneur que Votre Altesse Royale nous fait en ce moment.

Les annales de notre jeune cité n'offrent guères autre chose que l'histoire d'un progrès continu dans une tranquillité à peine interrompue. Ces troubles passagers eux-mêmes ne méritent aujourd'hui d'être mentionnés qu'en autant qu'ils ont donné à cette ville l'occasion de prouver que, même à son berceau, son attachement à la constitution britannique avait pu soutenir l'épreuve du fer et du feu, et que parce qu'ils font voir l'heureuse influence des relations sociales et mercantiles ; elles ont fait en effet, des combattants de nos vieilles luttes, les bons voisins et les bons amis d'aujourd'hui.

Les générations qui ont vu la hutte du pionnier, bâtie de troncs d'arbres, remplacer la cabane d'écorces du peau-rouge, ne sont pas encore toutes disparues, et cependant V. A. R., nous l'espérons, peut

déjà contempler avec plaisir dans le coup d'œil qu'offrent nos rues, nos chemins de fer, nos demeures et nos établissements publics, les heureux résultats de l'esprit de travail et d'entreprise, nourri par les libertés constitutionnelles dont nous jouissons. Nous nous permettons aussi de croire que V. A. R. trouvera dans les institutions établies parmi nous pour le soulagement de l'indigence, pour l'instruction publique, pour l'administration de la justice et pour le culte divin, l'œuvre du génie national, qui, avec l'aide de la Providence, a fait à notre mère-patrie la glorieuse position qu'elle occupe aujourd'hui parmi les nations de la terre.

Nous désirons encore réitérer à V. A. R. nos sincères remerciments pour l'honneur qu'elle nous a fait, et nous saisissons avec empressement cette occasion de renouveler l'expression de notre fidélité et de notre dévouement à notre souveraine, sous la bienveillante protection de laquelle nous jouissons des inestimables bienfaits de la liberté civile et religieuse; nous ne doutons pas non plus que nos droits d'hommes libres et nos intérêts, comme sujets britanniques, ne continuent à être protégés par l'héritier présomptif de Sa Majesté, que nous sommes heureux de saluer aujourd'hui comme notre futur souverain.

Le Prince a répondu :

Messieurs,—Je reçois cette adresse avec la plus vive satisfaction ; et je vous prie de faire parvenir à vos concitoyens que vous représentez dans ce moment, l'expression de la reconnaissance que mérite la réception plus que cordiale que vous venez de me faire.

Vous croirez facilement que j'ai accepté de grand cœur la mission que Sa Majesté m'a donnée, en me chargeant de visiter pour elle ses domaines de l'Amérique du Nord ; et maintenant que je suis arrivé à cette étape éloignée de mon voyage, je puis dire, avec vérité, que l'idée que je m'étais faite du plaisir et de l'instruction que j'en retirerais a été plus que réalisée. Je ne regrette qu'une chose, c'est que Sa Majesté n'ait pas pu elle-même recueillir les témoignages d'affection et de fidélité que l'on a si généreusement offerts à son représentant, sentiments tempérés en même temps que fortifiés par l'intelligence et l'indépendance de caractère des Canadiens (1).

Vous avez parlé des progrès étonnants qui se sont accomplis en cet endroit même, dans le cours d'une génération. J'ai déjà été frappé, dans ce voyage si rapide, de l'avenir de grandeur et de prospérité que promettent à ce pays, une énergie et une industrie dont les résultats sont déjà de toute part si évidents ; et j'ai ressenti le légitime orgueil que tout Anglais doit éprouver, en voyant les mâles vertus de ses compatriotes, leur esprit d'entreprise hardi et ne doutant de rien, leurs projets si bien conçus et si courageusement exécutés, permettre à ce jeune pays de dévancer déjà, par ses progrès, plusieurs des vieilles nations du monde.

La cérémonie se termina par le chant du *God Save the Queen* et d'une cantate de circonstance, par un chœur formé de plus de

---

(1) A loyalty tempered and yet strengthened by the intelligent independence of the Canadian character.

cinq mille enfants des écoles ; après quoi une immense procession, aux insignes et aux bannières sans nombre, escorta le Prince à l'ancien Hôtel du Gouvernement, qui avait été préparé et meublé pour S. A. R.

Une circonstance imprévue vint jeter un nuage sur la joie qu'éprouvaient, à bon droit, les citoyens de Toronto. Les orangistes avaient élevé un arc de triomphe dans King Street, et quoiqu'il ne fut point décoré des emblêmes ordinaires de leur ordre, on y voyait un portrait du Roi Guillaume d'Orange, dans l'attitude que l'on a coutume de donner au vainqueur de la Boyne. En l'appercevant, le Duc de Newcastle se sentit compromis et pensa que le Maire l'avait trompé en lui assurant qu'il n'y aurait aucune manifestation orangiste. Il écrivit donc à M. Wilson que ni lui, ni les membres du conseil municipal, ne seraient présentés au Prince à sa réception du lendemain, et qu'ils devaient considérer tous rapports entre eux et S. A. R. comme étant suspendus, jusqu'à ce qu'ils eussent donné des explications suffisantes de leur conduite. Ces explications furent données subséquemment ; mais tant qu'il fut dans la ville, le Prince évita de passer sous le malheureux arc de triomphe. Le dimanche, le Duc de Newcastle voulut s'assurer de ses propres yeux de l'état des choses, et ayant été reconnu par la foule peu sympathique qui entourait le monument improvisé, il fut hué à plusieurs reprises ; mais sut imposer le respect par son sang froid et sa contenance digne et impassible.

Le Duc de Newcastle est, en effet, remarquable par la fermeté et l'indépendance de son caractère, et ce sont surtout ces qualités qui l'ont porté, jeune encore, dans les plus hautes régions du pouvoir.

Henry-Pelham Clinton, Duc de Newcastle et Comte de Lincoln, connu pendant longtemps sous ce dernier nom, est né en 1811 et est le cinquième duc de cette famille, qui, cependant, remonterait selon certains antiquaires jusqu'aux ducs de Normandie. Elle a pour devise : " Loyaulté n'a honte." Le Comte de Lincoln montra de bonne heure des dispositions libérales ; il fut élu pour le comté de South Notts en 1832, n'étant âgé que de 21 ans. Il s'attacha au parti de Sir Robert Peel, et adopta toute les vues libérales de cette nouvelle école. Il se prononça énergiquement en faveur des dotations catholiques d'Irlande et pour les réformes commerciales. Il fut nommé Lord de la Trésorerie sous le premier ministère Peel, en 1834, c'est-à-dire à l'âge de 23 ans, et dans la seconde administration de cet homme d'état, de 1844 à 1846, il remplit le poste plus important de Premier Commissaire des Bois et Forêts. En 1846, il fut nommé Principal Secrétaire pour l'Irlande.

En 1852, Lord Aberdeen le choisit pour Ministre de la Guerre dans son cabinet. C'était pendant la guerre de Crimée, et l'on sait par quelles épreuves l'armée anglaise dût passer à cette

époque. Les vices d'une mauvaise organisation, les fautes de subalternes incapables, et les graves complications du hasard, tout cela fut amèrement reproché au jeune ministre, qui cependant attendit la réunion des chambres et s'y défendit avec modération, avec talent et avec courage. Il crut toutefois devoir remettre son portefeuille, lequel passa entre les mains de Lord Panmure, qui, bientôt aux prises avec les mêmes difficultés, ne tarda point à rendre justice à son prédécesseur. Une enquête fut faite sur le département de la guerre, et l'opinion publique se rangea entièrement du côté de la déclaration faite par Lord John Russell, que le Duc de Newcastle avait eu à lutter contre des circonstances et contre un ordre de choses qu'il lui avait été impossible de contrôler. Peu de temps après le Duc de Newcastle parcourut lui-même la Crimée et l'Orient.

Le Duc est d'une taille élevée et robuste, il paraît être à l'apogée de la force physique, et sa physionomie, empreinte de sévérité, indique aussi une grande vigueur intellectuelle.

Ses premières démarches, en prenant possession des domaines paternels, ont été toutes de bonté envers ses tenanciers, il leur a fait des remises considérables, et l'on cite de sa part des traits d'humanité et de charité qui lui font honneur.

Tels sont en peu de mots la biographie et le portrait de l'homme d'état sous la responsabilité duquel s'est faite la promenade vice-royale de l'héritier présomptif, et qui, indépendamment de l'importance d'une telle mission, a dû acquérir dans son voyage une connaissance de ces contrées propre à influer grandement sur nos destinées, soit dans les conseils de notre souveraine, soit dans les délibérations du parlement anglais.

Le lendemain de son arrivée à Toronto, le Prince reçut, à l'Hôtel du Gouvernement, plus de mille personnes, et répondit aux adresses du synode de l'Eglise d'Angleterre, de l'Université dite *Trinity College*, du synode de l'Eglise Presbytérienne, de la Société St. George, du Conseil Municipal du Comté et à plusieurs autres encore

Le soir S. A. R. prit part à une fête qui lui fut donnée par les membres du Barreau, au Palais de Justice (Osgoode Hall). M. Hylliard Cameron, bâtonnier, y présenta une adresse, et après que le Prince eut parcouru les diverses salles et admiré surtout la belle bibliothèque du Barreau, il fut, ainsi que le Duc de Newcastle et le Comte de St. Germain, élu membre honoraire de l'Association des Avocats. Le tout se termina par un bal que le Prince ouvrit en dansant avec Mde Cameron, et qui finit à minuit, le lendemain étant un dimanche.

Le Prince entendit le service divin le lendemain à la cathédrale anglicane, et là comme dans les autres villes épiscopales,

il fut reçu à la porte de l'église par l'évêque, le clergé et les marguilliers, et conduit processionnellement au banc qu'il devait occuper. Le sermon fut prêché par l'évêque, qui prit pour texte le premier verset du Ps. 72.

Une grande foule était rassemblée au dehors, et, à la sortie du Prince, elle fit entendre de vigoureux *hourrahs.*

Le lundi, S. A. R. et sa suite partirent, par le Chemin de fer du Nord, pour Collingwood, sur la baie Georgienne, dans le lac Huron.

Il y a cinq ans, le village de Collingwood n'existait point, et les rives du lac Huron étaient, en cet endroit, aussi incultes et aussi sauvages que lorsque les premiers missionnaires y vinrent évangéliser la grande tribu dont il porte le nom. Un chemin de fer, qui coupe l'entrée de la grande péninsule formée par les trois lacs, Huron, Erié et Ontario, a donné à cette endroit une importance qui va toujours croissante, en le liant avec Toronto. On y construit déjà des navires pour la navigation du lac; et deux lignes de bateaux à vapeur le mettent en communication, l'une avec Chicago, au fond du lac Michigan, et l'autre avec les îles Manitoulines, les mines de Bruce, le Sault Ste. Marie et le lac Supérieur. La population excède déjà 2000 habitants. La distance de Toronto est de 96 milles.

Sur toute la route les populations se pressaient aux gares du chemin de fer, ornées de drapeaux et de verdure ; à Newmarket, Aurora, Bradford et Barrie, le Prince fut harangué par les autorités. Le convoi arriva à Collingwood à une heure de l'après-midi. Après avoir reçu quelques adresses et fait une excursion dans la baie, sur le vapeur *Rescue*, le Prince repartit pour Toronto, où il arriva à six heures et demie.

Le mardi, le Prince assista aux régates du Yacht Club, à l'inauguration du Parc de la Reine, où il posa la première pierre d'un piédestal destiné à recevoir une statue de Sa Majesté, à l'inauguration des jardins botaniques de la Société d'Horticulture, où il planta de sa main un jeune érable, et à une revue des milices ; ce qui ne l'empêcha point de visiter aussi l'Université de Toronto, le Collége du Haut-Canada, le Département de l'Instruction Publique, l'Ecole Normale du Haut-Canada et le collége presbytérien appelé Knox College ; après une journée aussi bien remplie, il ouvrit le soir, en dansant avec Mde Wilson, femme du Maire, un bal donné en son honneur au Palais de Cristal.

Les édifices occupés par l'Université et par le Département de l'Instruction Publique feraient honneur aux pays les plus avancés de l'Europe.

L'Université forme un vaste quarré, ouvert à une de ses extrémités. La principale façade a environ 300 pieds de longueur ; au centre se trouve une énorme tour de 120 pieds de hauteur ; l'aile

qui est à l'est a 260 pieds de longueur ; celle qui est à l'ouest a environ 200 pieds. La grande salle des séances publiques a 90 pieds de longueur sur 38 de hauteur.

Cette construction est en brique blanche et en pierre blanche de l'Ohio ; les ornements sont en pierre de Caën, de la même couleur ; la toiture en ardoise violette, est surmontée de riches ouvrages de serrurerie. La bibliothèque de l'Université contient environ 13,000 volumes ; le musée possède diverses collections ; celle d'ornithologie a 1000 sujets, presque tous du Canada ; celle de botanique contient 6000 plantes, et celle de minéralogie, à peu près le même nombre d'échantillons.

L'histoire de l'Université de Toronto, autrefois King's College, occupe une place considérable dans la politique du Haut-Canada ; cette institution a toujours été et est même encore aujourd'hui, un sujet de dispute entre les divers partis et sectes de la population.

L'Ecole Normale et le Département de l'Instruction Publique occupent un élégant édifice, devant lequel s'étend un superbe jardin botanique. La façade a 184 pieds de front sur 85 de profondeur. L'édifice est d'ordre dorique et couronné par un dôme, dont le sommet se trouve a 95 pieds de terre.

Une école de grammaire-modèle, une école élémentaire-modèle, un gymnase, une école de dessin, un vaste musée d'objets destinés à l'éducation, un dépôt de cartes, de livres et d'instruments pour les écoles et pour les bibliothèques de paroisse, un musée d'histoire naturelle, une galerie de peintures et de statues, et une bibliothèque départementale complètent cet établissement, le plus vaste de ce genre et le plus richement installé qu'il y ait en Amérique.

Le Prince, à sa visite, reçut une adresse du Conseil de l'Instruction Publique et félicita le Dr. Ryerson et les membres de ce corps sur les développements vraiment étonnants qu'a pris l'éducation populaire dans cette section de la province.

Le mercredi, 12 septembre, S. A. R. quitta Toronto, se dirigeant par le Chemin de Fer du Grand-Tronc vers London.

C'est au général Simcoe que la capitale véritable du Haut-Canada doit son existence. Cet homme remarquable, qui a été, pour bien dire, le fondateur de la civilisation du Haut-Canada, fut nommé lieutenant-gouverneur de cette province en 1792. Avec le coup-d'œil et la sagacité qui le distinguaient, il désigna le site occupé actuellement par Toronto comme étant, par sa position dans une baie et par la largeur du lac en cet endroit, plus à l'abri d'un coup de main que Kingston et les autres postes déjà établis. De graves objections furent faites à ce projet, et ce ne fut qu'après bien des difficultés que l'on se décida à y fonder une ville, que l'on nomma York.

Joseph Bouchette, notre grand géographe, fut chargé, en 1793, de

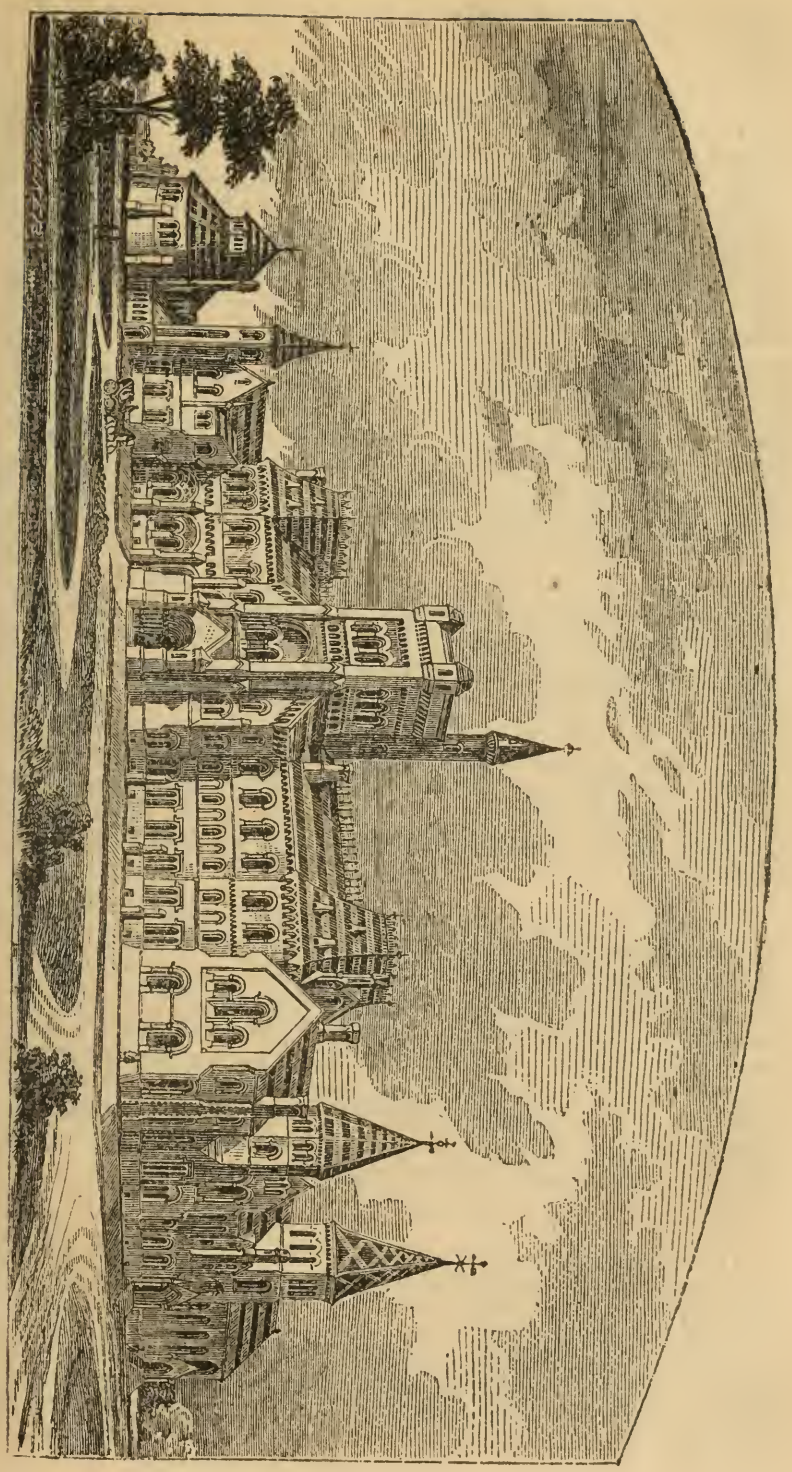

VUE DE L'UNIVERSITÉ DE TORONTO.

lever le plan du port de York ; et voici comment il décrit l'état de ces lieux :

" Je me rappelle, dit-il, l'aspect sauvage de cet endroit, lorsque j'entrai, pour la première fois, dans ce beau bassin, qui fut ainsi le théâtre de mes premières opérations hydrographiques. De noires forêts, sans aucun sentier, bordaient le rivage, et leurs arbres se miraient dans le lac, où leurs ombres renversées formaient comme une seconde forêt. Le sauvage nomade avait construit son habitation éphémère sous leur feuillage épais—c'étaient deux familles de Mississagas ; et la baie et les marécages qui l'avoisinaient servaient de retraite au gibier, qui y était même assez abondant pour nous incommoder pendant la nuit. Le printemps suivant, le lieutenant-gouverneur se rendit au site de la nouvelle capitale, escorté par un détachement des " Queen's Rangers," et commença de suite l'exécution d'un projet qu'il nourrissait depuis si longtemps. Son Excellence passa tout l'été et tout l'hiver sous une tente, ou plutôt dans une sorte de maison en toile qu'il avait fait faire exprès ; et si frêle que fût cette habitation, il sut la rendre très comfortable ; l'hospitalité et l'urbanité de son vénérable et aimable propriétaire la rendirent bientôt aussi remarquable par le plaisir qu'on y trouvait que par l'étrangeté de sa construction " (1).

En 1797, la législature, qui s'assemblait à Newark, aujourd'hui Niagara, fut convoquée à York. En 1834, le nom de la capitale, dont on avait fait " Little York " pour la distinguer de son homonyme européen, et auquel on ajoutait assez irrévérencieusement les épithètes de *muddy* et de *dirty*, par suite du mauvais état de ses rues, fut changé en celui de Toronto, ancien nom sauvage, qui, selon les uns, veut dire *l'endroit où il y a des arbres, près de l'eau*, et selon d'autres, la *place du conseil*. En 1820, Toronto avait 250 maisons et 1500 habitants ; en 1834, elle avait 10,000 habitants ; en 1851, elle en comptait 30,000, et elle en a aujourd'hui environ 44,000.

La ville est bien bâtie, presqu'exclusivement en briques, plusieurs rangées de maisons ont des balcons en fer qui font un assez bel effet ; mais les rues larges, les grands espaces vacants et le peu de solidité apparente des constructions, lui donnent une physionomie tout américaine. *King Street*, qui est la rue du commerce de détail, a de belles boutiques et est ordinairement parcourue par de riches équipages. Le parc et les avenues de l'Université ont une pelouse d'une charmante fraîcheur et sont ombragés par des arbres et des arbustes qui forment la végétation la plus luxuriante ; c'est la plus belle promenade de la ville.

---

(1) Joseph Bouchette est certainement un des hommes de science les plus actifs et les plus entreprenants que l'Amérique ait produits. La publication de ses cartes et de ses deux grands ouvrages, surtout à l'époque où elle a été faite, peut être considérée dans son genre comme un effort vraiment héroïque. Deux de ses fils, dont l'un lui a succédé daus la charge d'Arpenteur Général, et dont l'autre est Commissaire des Douanes, ont présenté à S. A. R. un exemplaire des ouvrages de leur père.

Il y a sept églises anglicanes, quatre églises catholiques, six églises presbytériennes, vingt et une églises et chapelles appartenant à diverses autres sectes, et une synagogue. La cathédrale anglicane et la cathédrale catholique sont de beaux édifices gothiques en brique blanche ; l'intérieur de cette dernière église a été peint dans un goût tout nouveau en Amérique, mais très ancien en Europe. Le palais de cristal et l'asile des aliénés sont de vastes constructions, situées à l'ouest de la ville. L'Hôtel de Ville (St. Lawrence Hall), et le Palais de Justice (Osgood Hall) sont du petit nombre des édifices bâtis en pierre. Outre l'Université et l'Ecole Normale, il y a encore Trinity College, fondé par l'évêque anglican lors de la modification apportée à la charte de King's College ; Upper Canada College, sorte de succursale de l'Université de Toronto ; le College St. Michel, confié à des prêtres de l'ordre de St. Bazile, six grandes écoles communes sous le contrôle du Département de l'Instruction Publique, installées dans de très belles maisons et fréquentées par environ 5000 élèves, un bon nombre d'écoles catholiques dirigées par les Frères des Ecoles Chrétiennes et par les Sœurs de St. Joseph, et beaucoup d'*académies* et d'écoles indépendantes.

Toronto a été, jusqu'à tout récemment, le seul siége épiscopal anglican du Haut-Canada. Il fut créé en 1839 seulement, et l'évêque actuel, le Très Rév. John Strachan, en est le premier titulaire. Né dans la ville d'Aberdeen, en 1778, cet homme distingué vint en Canada en 1799 (1).

Il a été, avec le gouverneur Simcoe et le juge en chef Robinson, un des fondateurs de la société haut-canadienne, et il peut, avec ce dernier, contempler le prodigieux développement qu'elle a pris, quoiqu'en bien des points dans une direction tout-à-fait opposée aux idées et aux principes qu'ils chérissaient. Leur vie toute entière a été une vie de luttes et de combats.

Bien qu'établi encore plus récemment, le diocèse catholique de Toronto en est déjà à son troisième titulaire. Mgr. Power, homme d'un grand mérite et universellement aimé, en fut le premier évêque. Mgr. de Charbonnel, de la famille des Comtes de Charbonnel, en France, lui succéda. Il eut aussi, lui, de grandes luttes à soutenir et de grandes difficultés à vaincre dans les finances de son diocèse ; il a achevé de construire et d'orner sa cathédrale tout en soldant les dettes dont elle était obérée, en grande partie, avec son propre patrimoine ; il a établi les couvents, les colléges et les écoles dont nous avons parlé. L'évêque actuel est Mgr. Lynch, tout récemment nommé.

Près de Toronto est la résidence de Spadina, où est mort M.

---

(2) On peut se faire une idée du changement qui s'est opéré dans nos moyens de communication, lorsqu'on saura que, parti d'Angleterre dans le mois d'août, et ne faisant cependant point une tournée princière, il ne put arriver à Toronto que le dernier jour de décembre.

Baldwin, homme dont la mémoire sera toujours vénérée dans les deux sections du Canada.

Toronto n'a pas moins de dix-neuf journaux et publications périodiques; plusieurs sont destinés à la défense des intérêts religieux des différentes croyances; sur ce nombre, les catholiques ont le *Freeman Journal* et le *Mirror*.

Parmi ses institutions littéraires et scientifiques, on distingue le *Canadian Institute*, qui publie une excellente revue sous le nom de *Canadian Journal of Science*.

La prospérité matérielle de Toronto consiste principalement dans son commerce avec l'intérieur; les chemins de fer qui la relient avec divers points de l'Amérique lui ont, pendant quelque temps, donné une impulsion qui paraît s'être ralentie au profit de Montréal, depuis que le chemin de fer du Grand Tronc a mis cette dernière ville en communication directe avec l'ouest. Il s'y trouve de nombreux moulins, des fonderies et d'autres usines.

L'étendue de pays que le Prince eut à parcourir en quittant cette ville, est la partie la plus riche, la plus peuplée et la mieux cultivée de tout le Haut-Canada. A chaque village des foules de cultivateurs, venus des environs, attendaient son passage, et en même temps qu'ils témoignaient leur enthousiasme par des manifestations du genre de celles que nous avons si souvent décrites, ils donnaient, par leur tenue et leur mise, une excellente idée de la prospérité de cette partie du pays.

A Peterburg, un des centres où s'est groupée l'émigration allemande, une adresse fut présentée au Prince dans la langue de ses ancêtres; il y répondit de suite, en allemand et sans préparation.

Le cortége royal arriva à London, un peu après quatre heures; les milices locales, artillerie, infanterie et cavalerie étaient sur pied, le Maire présenta l'adresse de rigueur, l'hymne national fut chanté par 2000 enfants des écoles, et les autorités, les sociétés nationales et les citoyens conduisirent le Prince, à travers les rues et les places publiques, ornées de drapeaux et de tentures, jusqu'à l'Hôtel-Tecumseth, qui avait été loué par le gouvernement. Le Prince parut au balcon et y fut salué par les acclamations de la multitude. Le duc de Newcastle et les membres du gouvernement canadien furent aussi en cet endroit l'objet d'une ovation, dirigée spécialement, avec un goût parfait de la part des Haut-Canadiens, à l'adresse de M. Cartier, et comme premier ministre et comme canadien d'origine française. Le soir il y eut illumination et feu d'artifice.

Le Londres canadien est situé sur les bords d'une rivière qu'on a aussi appelée la Tamise, à 114 milles de Toronto. En 1825, l'endroit où s'élève cette jolie ville, qui a donné à ses rues et à

ses ponts les noms portés par les rues et les ponts de la grande métropole, était encore inculte et sauvage ; il s'y trouve maintenant une population de plus de onze mille habitants. Le principal édifice est l'église anglicane.

Le lendemain, 13 septembre, le Prince et sa suite se rendirent, toujours par le chemin de fer du Grand-Tronc, à Sarnia, ville naissante, près du lac Huron, à l'endroit où il se décharge, par la rivière et le lac Ste. Claire, dans le lac Erié. Sarnia est la résidence de l'Hon. Malcolm Cameron, ancien ministre, qui y possède de grandes étendues de terre, et qui est, pour bien dire, le fondateur de cette ville, appelée, par sa position, à un grand avenir. Elle est déjà, en effet, le terme extrême du Grand-Tronc et d'une branche du grand chemin de fer de l'Ouest (Great-Western railway). Etabli en 1833, Sarnia a déjà près de 2000. habitants. Le Prince arriva dans cet endroit à onze heures du matin, il y reçut l'adresse du conseil municipal de la petite ville et de celui du comté de Lambton. Il y reçut aussi une députation de sauvages (1) parés et tatoués de la plus brillante manière. Elle comptait dans son sein des représentants de presque toutes les tribus qui habitent encore le Haut-Canada. L'orateur chargé de haranguer leur futur souverain était un homme d'une stature gigantesque, et doué, ajoute-t-on, des manières les plus imposantes. Il s'exprima dans les termes suivants :

Grand Frère,—Le ciel est très beau. Le Grand Esprit a voulu que nous nous rencontrions dans cet endroit. Mon cœur est réjoui de ce que la Reine a envoyé son fils aîné voir ses sujets Indiens. Je suis heureux de te voir ici aujourd'hui. J'espère que le ciel continuera à être serein pour donner du bonheur également aux blancs et aux Indiens. Grand Frère, quand tu étais un petit enfant, ta mère a dû te dire qu'il y avait en Canada des Indiens, et aujourd'hui que tu es venu en Canada toi-même, tu les vois. Je suis un des chefs Ojibbeways et je représente la tribu assemblée ici pour saluer son Grand Frère. Tu vois les Indiens qui sont autour de moi ; ils ont entendu dire qu'un jour à venir tu mettras sur ta tête la couronne britannique et que tu t'asseoiras sur le trône britannique. C'est leur bien grand désir que tu te souviennes toujours d'eux.

Le Prince leur répondit qu'il les remerciait de leur harangue, qu'il espérait que le ciel serait toujours serein, et qu'il n'oublierait jamais ses frères, les peaux-rouges. Il leur donna ensuite à chacun une large médaille d'argent suspendue à un ruban. Une collation fut offerte au Prince dans la gare du chemin de fer, et le toast d'usage à S. A. R. fut porté par M. Blackwell, Vice-Président de la Compagnie du Grand-Tronc. Le Prince avait alors parcouru cette longue ligne de chemin de fer dans toute son étendue et pouvait, à bon droit, féliciter le pays sur l'exécution

(1) Depuis ce temps, on a commencé à publier, à Sarnia, un journal en langue Chippewaise, dont le titre *Petaubun*, veut dire le *Point-du-Jour*.

d'un aussi vaste projet. Après une excursion sur le lac dans le steamer *Michigan,* le cortége royal se remit en route pour London, où il y eut grande réception, et dans la soirée, un bal offert par les citoyens. Il fut ouvert par le Prince, qui dansa avec Mlle. Moffat, fille du Maire.

Le 14 septembre, à dix heures du matin, S. A. R. monta dans un char du grand chemin de fer de l'Ouest (Great Western), fabriqué expressément pour elle et orné des plus beaux bois d'ébénisterie du pays. Les roues de ce waggon étaient faites de manière à produire très peu de bruit, amélioration qui serait fort désirable, et que tout voyageur a bien le droit d'envier au Prince de Galles, lorsqu'on songe au bruit étourdissant et monotone qui vous suit sur toute voie ferrée et rend la conversation presqu'impossible.

Après de courtes stations à Woodstock, à Paris et à Brantford, le Prince s'embarqua, au Fort Erié, dans le vapeur *Clifton,* qui le conduisit à Chippewa, d'où il se rendit aux Chûtes de Niagara, revenant ainsi sur ses pas sur une ligne en partie presque parallèle à celle qu'il avait suivie par le chemin de fer du Grand-Tronc. Depuis si longtemps déjà, qu'il avait touché le sol de l'Amérique, le jeune Prince avait dû se demander bien des fois quand il verrait cette grande merveille de la nature, objet d'une si vive curiosité pour tous les voyageurs.

Mais si dans son long itinéraire, la vue de ce spectacle avait été ajournée un peu trop longtemps, rien d'un autre côté n'avait été épargné pour le rendre aussi brillant et aussi saisissant qu'il était possible de l'imaginer. On va voir comment l'industrie de l'homme peut trouver le moyen d'ajouter encore quelque chose à un aussi grand tableau, tâche qui, au premier abord, semble tout-à-fait impossible.

" La première vue des chûtes, dit le correspondant du *Times* de Londres, fut pour le Prince un spectacle qu'il n'avait jamais été donné à personne de contempler, et que personne ne verra peut-être jamais. On avait illuminé la cataracte ! Au premier coup d'œil, une pareille chose paraissait aussi facile à faire que d'illuminer l'Océan atlantique lui-même dans toute son étendue, et lorsque M. Blackwell émit cette idée, on le regarda comme un homme plein de bonne volonté ; mais son projet passa, et c'est le moins qu'on en puise dire, pour tout ce qu'on pouvait imaginer de plus chimérique. M. Blackwell y persista cependant, et il fit préparer ce qu'il fallait pour allumer deux cents énormes flammes du Bengale. Il en plaça une partie au-dessous des rochers sur lesquels est bâti l'Hôtel-Clifton, en face de la chûte américaine ; une autre partie, sous *Table-Rock* et jusque derrière la vaste nappe d'eau. A dix heures du soir, tous ces feux étaient allumés, et l'effet produit était grandiose et magique au delà de tout ce qu'on pourrait jamais décrire. En un clin-d'œil, l'énorme masse d'eau devint incandescente, et l'on eût dit que c'était de l'argent en fusion. Les lumières placées entre la chûte et le rocher qu'elle

recouvre, produisaient surtout un effet immense ; la cataracte était devenue éblouissante comme une vaste feuille de cristal au soleil, comme une cascade de diamants, dont chaque joyau brillait, sautait, et étincelait,—comme une rivière de perles de phosphore, qui se détachaient pour aller illuminer chaque recoin du tableau. Les rapides, au-dessous de la chûte, renvoyaient un pâle et livide reflet qui éclairait l'abime aux formes fantastiques dans lequel ils se meuvent, et au-dessus duquel surplombaient les fragments des rochers qu'a laissés à cet endroit l'écroulement partiel du *Table-Rock*, semblables aux ruines de quelque tour antique. La fumée aussi s'élevait par masses brillantes en nuages de feu, comme si le Niagara eût brûlé du sommet à la base. Mais toute cette grandeur et cette beauté n'étaient rien, comparées à ceque l'on put voir lorsque les flammes du Bengale passèrent au rouge. On eût dit qu'un fleuve de feu couleur de sang,—qu'un fleuve infernal, brûlant, hurlant, et bondissant d'abîme en abîme, avait remplacé la froide, brillante et noble cataracte. Nul ne pouvait regarder sans éprouver une véritable et intime terreur l'immense tourbillon de feu rouge, sombre et taché de noir comme une poix incandescente et furieuse.

Vous n'osiez parler ni remuer, attiré comme vous l'étiez par le vertige que vous donnait le lit profond de la rivière, chaudière—monstre où une écume de sang enflammé bouillonnait comme pour quelque affreux sacrifice."

Le lendemain le Prince put être témoin des prouesses acrobatiques presque incroyables de Blondin, qui traversa le fleuve au-dessus de l'abîme en face des Chutes, portant un homme sur ses épaules, et qui ensuite, monté sur des échasses fit sur le câble tendu d'une rive à l'autre les exercices périlleux auxquels on s'est longtemps refusé à croire en Europe. Quoiqu'elle ait protesté contre ces héroïques extravagances, S. A. R. crut devoir donner $400 au téméraire *petit français*. Le même jour, le Prince et sa suite firent toutes les excursions de rigueur à l'usage des touristes bien renseignés et bien dirigés, descendant derrière la vaste nappe d'eau sous *Table Rock*, passant au pied de la Chute dans le petit vapeur la *Vierge du Brouillard*, "*the Maid of the Mist.*" etc. Le dimanche, ils entendirent le service divin à Chippewa ; et le lundi, le Prince, en chaloupe, passa du côté américain, où la foule le reçut avec des acclamations enthousiastes.

S. A. R. traversa aussi la rivière sur le pont suspendu et y reçut une adresse, qui fut présentée par l'Hon. W. H. Merritt, au nom des directeurs de cette entreprise.

Le 18, mardi, le Prince quitta l'Hôtel Clifton où il était descendu et partit pour Queenston. Ce départ se fit avec beaucoup d'éclat, au bruit du canon et en présence d'une grande foule de Canadiens et d'Américains. Ce fut la seule démonstration publique qu'il y eût aux Chutes, où S. A. R. vécut dans une solitude

et un repos qu'elle dut bien goûter, après toutes les fatigues des innombrables corvées officielles qu'elle avait subies jusque-là.

Depuis le Père Hennepin, qui, le premier, a parlé des Chutes du Niagara (1), jusqu'à M. Woods, le correspondant du *Times*, qui emploie plus de vingt pages de son livre à les célébrer, il s'est écrit, tant en prose qu'en vers, une foule de descriptions de la grande cataracte. Le Père Hennepin paraît avoir été plutôt frappé de ce qu'il y avait d'effrayant dans cet *enfer des eaux* que de la beauté du spectacle. Voici sa description, et nos lecteurs trouveront sans doute, comme nous, qu'il s'en est tiré à peu de frais.

Entre le lac Ontario et le lac Erié, il y a un grand et prodigieux Saut, dont la chute d'eau est tout-à-fait surprenante. Il n'a pas son pareil dans tout l'Univers. On en voit quelques-uns en Italie, il s'en trouve même encore dans le royaume de Suède ; mais on peut dire que ce ne sont que de fort faibles échantillons de celui dont nous parlons ici.

Au pied de cet affreux Saut, on voit la Rivière de Niagara, qui n'a qu'un demi-quart de lieue de largeur. Mais elle est fort profonde en de certains endroits. Elle est même si rapide au-dessus du grand saut qu'elle entraîne violemment toutes les bêtes sauvages qui la veulent traverser pour aller pâturer dans les terres qui sont au-delà, sans qu'ellss puissent résister à la force de son cours. Alors elles sont précipitées de plus de six cents pieds de haut. La chute de cet incomparable saut est composée de deux grandes nappes d'eau et de deux cascades, avec une Isle en talus au milieu. Les eaux qui tombent de cette grande hauteur écument et bouillonnent de la manière du monde la plus épouvantable. Elles font un bruit terrible plus fort que le tonnerre. Quand le vent souffle au Sud, on entend cet effroyable mugissement à plus de quinze lieues.

Depuis ce grand saut ou chute d'eau, la Rivière de Niagara se jette, surtout pendant deux lieues, jusques au Gros Rocher, avec une rapidité tout-à-fait extraordinaire ; mais pendant deux autres lieues, jusqu'au lac Ontario ou Frontenac, l'impétuosité de ce grand courant se ralentit.

Depuis le Fort de Frontenac on peut aller en barque ou sur de grands bâtiments jusqu'au pied du Gros Rocher dont nous avons parlé. Ce rocher est à l'Ouest, détaché de la terre par la Rivière de Niagara, à deux lieues du grand Saut. C'est dans ces deux lieues qu'on est obligé de faire le portage, c'est-à-dire le transport des marchandises. Mais le chemin y est très beau. Il y a fort peu d'arbres, et ce sont presque toutes prairies dans lesquelles on trouve, d'espace en espace, des chênes et des sapins.

---

(1) Champlain, qui avait pénétré jusqu'au lac Huron en passant par la rivière des Outaouais, a certainement connu les Chutes de Niagara, quoiqu'il ne soit point probable qu'il les aît vues. La curieuse carte qui se trouve dans l'édition de son voyage, faite en 1632, porte au-dessus du lac St. Louis (le lac Ontario et non pas le lac St. Louis actuel) un grand *sault d'eau* dans une rivière qui s'y décharge ; le lac Erié est à peine indiqué sur cette carte.

Depuis le grand Saut jusques au Rocher qui est à l'Ouestde la Rivière de Niagara, les deux bords de cette rivière sont d'une hauteur si prodigieuse qu'on frémit en regardant fixement la rapidité avec laquelle les eaux de cette rivière coulent en bas. Sans ce grand Saut de Niagara, qui interrompt la navigation, on pourrait aller avec de grandes barques et même avec des navires, plus de quatre-cens-cinquante lieues en traversant le Lac des Hurons jusqu'au bout du Lac des Illinois. On peut dire de ces Lacs que ce sont de petites mers d'eau douce." (1)

Lors du voyage du P. Hennepin, la nature inculte du paysage devait donner à la cataracte un aspect beaucoup plus terrible et plus grandiose que celui qu'elle conserve aujourd'hui. Rien cependant ne peut égaler la magnificence du spectacle tel que nous le voyons encore. Il y a dans la forme bien connue de la chûte et dans le paysage qui l'entoure une délicieuse harmonie qui s'est substituée à la terreur qu'elle dut naturellement inspirer aux premiers Européens qui la virent. Ce que l'on peut dire de mieux peut-être en son honneur, c'est que l'on n'est point parvenu à l'enlaidir ni à l'amoindrir, par les constructions de tout genre et d'asez mauvais goût qu'on a élevées dans son voisinage. La plus célèbre description qui en ait été faite est encore celle de Châteaubriand, dans Atala. C'est sur la foi des quelques lignes jetées par l'auteur du *Génie du Christianisme* dans ce roman, que des milliers de voyageurs se sont dirigés vers cet endroit ; cette rapide esquisse a plus fait pour la réputation de Niagara, que tout ce qui en a été dit depuis.

" Nous arrivâmes bientôt au bord de la cataracte, qui s'annonçait par d'affreux mugissements. Elle est formée par la rivière Niagara, qui sort du lac Erié et se jette dans le lac Ontario ; sa hauteur perpendiculaire est de cent-quarante-quatre pieds. Depuis le lac Erié jusqu'au saut, le fleuve accourt par une pente rapide, et au moment de la chute c'est moins un fleuve qu'une mer, dont les torrents se pressent à la bouche béante d'un gouffre. La cataracte se divise en deux branches et se courbe en fer à cheval. Entre les deux chûtes s'avance une île creusée en dessous, qui pend avec tous ses arbres sur le chaos des ondes. La masse du fleuve, qui se précipite au midi, s'arrondit en un vaste cylindre, puis se déroule en nappe de neige et brille au soleil de toutes les couleurs. Celle qui tombe au levant descend dans une ombre effrayante ; on dirait une colonne d'eau du déluge. Mille arcs-en-ciel se courbent et se croisent sur l'abime. Frappant le roc ébranlé, l'eau rejaillit en tourbillons d'écume qui s'élèvent au-dessus des forêts, comme les fumées d'un vaste embrasement. Des pins, des noyers sauvages, des rochers taillés en forme de fantômes, décorent la scène. Des aigles, entraînés par le courant d'air, descendent en tournoyant au fond du gouffre ; et des carcajoux se suspendent, par leurs queues flexibles, au bout d'une branche abaissée, pour saisir dans l'abîme les cadavres brisés des élans et des ours."

---

(1) Voyage du R. P. Louis Hennepin, Amsterdam 1704. On voit que le Père Hennepin s'était grandement exagéré la hauteur de la cataracte.

Queenston, où le Prince se rendit, après avoir quitté les Chûtes, est un des points les plus élevés de tout le pays. On y jouit d'une perspective admirable : d'un côté la rivière encaissée du Niagara roule ses eaux d'un vert âpre et froid ; de l'autre côté, s'étendent le lac Ontario et des campagnes sans fin, dont la végétation offre les teintes et les nuances les plus variées.

C'est dans cet endroit que s'est passée une des luttes les plus remarquables de la guerre de 1812. Le général Brock y périt, comme autrefois Wolfe sur les plaines d'Abraham, au sein de la victoire. Au moment où il tombait blessé à mort, les troupes et les milices s'élancèrent au cri de " vengeons notre général," et culbutèrent l'ennemi. Un premier monument, élevé à la mémoire du héros, fut détruit en 1840, par quelque Vandale inconnu qui en fit sauter une partie, au moyen d'une mine. Une colonne plus digne encore des grands évènements dont elle rappelle la mémoire, fut commencée, au moyen d'une souscription nationale, en 1856, et terminée et inaugurée solennellement dans le mois de septembre 1859. Le coût de ce nouveau monument s'élève à plus de £2000. Il se compose d'une élégante colonne corinthienne sur un piedestal orné de bas-reliefs ; aux quatre angles de la base sont des lions qui soutiennent des écussons aux armes du héros. La hauteur totale est de 190 pieds, y compris la statue du général, qui est représenté, la main gauche sur le pommeau de son épée, la main droite étendue et tenant le bâton, insigne classique du commandement. Sous la base, dans une voûte, on a placé deux sarcophages de pierre qui renferment les restes de Sir Isaac Brock et de son aide-de-camp, le colonel Macdonnell.

On avait à dessein laissé le monument incomplet, lors de son inauguration, et S. A. R. y plaça solennellement la dernière pierre, en présence de 160 vetérans, qui ont servi dans la guerre de 1812, et parmi lesquels on remarquait Sir J. B. Robinson, juge en chef du Haut-Canada, Sir Allan McNab et Sir Etienne Taché.

Le premier de ces MM. lut l'adresse suivante :

*Qu'il plaise à Votre Altesse Royale :*

Quelques uns du petit nombre des survivants de la milice volontaire, qui aida à repousser l'invasion étrangère, lors de la dernière guerre américaine, sont accourus des diverses parties de ces provinces, pour souhaiter la bienvenue à Votre Altesse Royale. Dans le long espace de temps qui s'est écoulé depuis cette époque, beaucoup de ceux qui ont occupé un rang plus élevé que nous dans la dernière guerre, et qui ont pris une part plus remarquable dans cette lutte glorieuse, sont maintenant disparus de ce monde. Nul doute que s'il leur eût été donné de voir le jour où ce pays devait recevoir le descendant du pieux et juste monarque qu'eux et leurs camarades avaient servi, et dont ils avaient appris à vénérer les vertus publiques et privées, ils n'eussent été heureux de se joindre à nous dans ce moment.

Nous devons toute notre reconnaissance à Sa Majesté, dont la bonté

nous a valu l'honneur de votre visite ; et nous nous réjouissons en songeant que tout ce que V. A. R. a pu voir dans cette heureuse province lui permet maintenant d'apprécier l'importance du domaine qui a été conservé à la couronne d'Angleterre, par le résultat de la lutte à laquelle il nous a été donné de prendre part.

Votre Altesse Royale pourra en même temps juger de la dette immense que l'Empire Britannique a contractée envers la mémoire de notre héros tant regretté, le général Brock, dont le noble cœur n'a senti nulle défaillance au moment le plus sinistre d'une lutte inégale et en apparence désespérée ; tandis qu'au contraire, son exemple a su montrer à tous comment le courage et l'habileté pouvaient suppléer au nombre.

Nous prions Dieu qu'il accorde à V. A. R. de longues années de santé et de bonheur, et que sa Providence daigne vous guider dans les sentiers qu'a suivis notre bienaimée et bien vénérée Souveraine, en qui le monde entier voit un illustre exemple de toutes les vertus qui peuvent ajouter à la dignité du rang le plus élevé, aider à soutenir la responsabilité d'une position pleine d'anxiétés, et assurer la paix et le bonheur de la vie domestique.

S. A. R. a répondu :

*Messieurs,*—J'accepte avec reconnaissance votre adresse qui dans ce lieu m'inspire autant de tristesse que d'orgueil ; orgueil, au souvenir de la bravoure de mes compatriotes, tristesse, à la pensée du grand nombre de ceux qui faisant partie de cette héroïque phalange, ont été enlevés au théâtre de la bravoure de leurs jeunes années, et aux occupations plus paisibles d'un âge plus avancé.

J'ai consenti avec plaisir à poser la pierre angulaire de ce monument. Chaque nation peut, sans blesser ses voisins, commémorer ses héros, leurs faits d'armes et leur noble trépas. Il n'y a là ni triomphe provocateur, ni rien qui puisse raviver d'anciennes animosités ; mais seulement un noble tribut d'honneur dû à la mémoire d'un guerrier, tribut d'autant plus honorable que nous reconnaissons plus volontiers la bravoure chevaleresque de ceux qu'il a combattus.

J'espère que le Canada trouvera toujours d'aussi nobles défenseurs, et que ceux-ci ne chercheront pas en vain un chef semblable au général Brock ; mais je prie le ciel avec une égale ferveur, pour que vos enfants et vos petits-enfants ne soient jamais obligés d'ajouter d'autres lauriers à ceux que vous avez si vaillamment conquis.

Recevez de moi, au nom de la Reine, les remerciments que mérite ce nouveau témoignage de votre fidélité et de votre dévouement.

Puis le Prince et sa suite montèrent au sommet du monument, d'où ils purent contempler un des paysages les plus grandioses de l'Amérique ; et, après en être descendue, S. A. R. posa aussi la dernière pierre d'un obélisque élevé à l'endroit même où le général Brock tomba.

Peu de temps après, le Prince et sa suite montèrent à bord du bateau à vapeur *Zimmerman,* pour se rendre à la petite ville de Nia-

gara, qui fut autrefois, sous le nom de Newark, la capitale du Haut-Canada. Elle est située à l'entrée du lac Ontario, presqu'en face du vieux fort de Niagara, que le voyageur voit encore aujourd'hui avec tant d'intérêt sur la rive des Etats-Unis.

Niagara, dont la population n'excède guere 3000 âmes, envoie cependant un représentant au Parlement ; c'est bien le moins pour une ancienne capitale. La petite ville, bien coquettement parée, fit à l'héritier de sa Souveraine le plus gracieux accueil. Outre les harangues officielles du maire et des magistrats, le Prince reçut une députation des dames de la ville, qui lui offrirent une élégante corbeille, remplie des fruits de cet endroit renommé pour ses vergers. Le vapeur se remit en route et atteignit bientôt le Port Dalhousie, d'où le Prince se rendit à Ste. Catherine, sur le canal de Welland.

Ste. Catherine doit son existence, comme le canal de Welland lui-même, qui lui a donné sa prospérité, à M. Merritt, homme qni fut longtemps traité de visionnaire, et qui heureusement, a vécu assez longtemps pour que ses visions soient devenues, sous ses yeux, de brillantes réalités.

Cette petite ville, qui a aujourd'hui une population d'environ 7000 âmes, ne voulut pas oublier, dans les démonstrations de sa joie, le principal élément de sa fortune, et comme c'est le transport de la farine de l'Ouest qui a surtout alimenté le canal de Welland, on eut l'idée assez bizarre d'élever un arc de triomphe entièrement composé de barils de farine. On assure, et nous voulons bien le croire, que ce singulier trophée n'offrait pas un coup-d'œil aussi hétéroclite qu'on se le figure.

De Ste. Catherine, où, entre autres adresses, il en reçut une du maire, M. Currie, le Prince se rendit, par le chemin de fer " Great-Western," à Hamilton.

Etait-ce pour punir cette ville de cette proverbiale ambition qu'on lui reproche, qu'elle fut placée la dernière sur le programme vice-royal, et que le Prince n'y descendit qu'après s'en être éloigné à plusieurs centaines de milles à l'ouest ? Quoiqu'il en soit les historiographes immédiats de la promenade vice-royale nous assurent que " l'ambitieuse petite ville," comme on l'appelle, prit une éclatante revanche, et que nulle part le Prince n'eut une plus bruyante ovation.

Le Maire, M. M'Kinstrey, présenta une adresse à laquelle S. A. R. fit la réponse suivante :

*Messieurs*,—Cette adresse est la dernière que je reçois de la part des autorités municipales et des corps publics dans les domaines de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord, et je puis dire que de toutes celles qui en si grand nombre m'ont été présentées, elle n'est certainement point la moins chaleureuse par ses protestations de dévouement

à Sa Majesté, ni la moins remarquable par l'ardente sincérité des vœux qu'elle exprime à mon égard.

Vous ne sauriez douter de l'empressement avec lequel j'ai accepté la mission que la Reine m'a confiée. Cette mission est maintenant presque remplie, et il ne me reste plus qu'à rapporter à votre Souveraine ce que j'ai vu, c'est-à-dire un enthousiasme universel, une fidélité et un patriotisme à toute épreuve, et j'en ai aussi la confiance, un bonheur et une prospérité générale.

Je n'oublierai jamais ce qu'il m'a été donné de voir et d'éprouver, durant le court espace de temps où il m'a été permis de vivre dans la société Canadienne, et cette époque sera toujours une des plus belles de mon existence. J'emporterai avec moi le souvenir et la reconnaissance d'une bonté et d'une affection que je n'ai encore pu mériter par aucune de mes actions, et je m'efforcerai constamment, pendant le reste de ma vie, de ne point me montrer indigne de l'amour et de la confiance d'un peuple aussi généreux."

Hamilton est aujourd'hui, par sa population d'environ 18,000 âmes, la seconde ville du Haut-Canada, et la quatrième de toute la province. Elle est située sur la baie de Burlington, à 38 milles seulement de Toronto ; elle fut fondée en 1813 ; et en 1841, sa population n'excédait guère 3000 âmes. Les rues sont larges, les édifices élégants et presque tous bâtis d'une pierre blanchâtre qui est du plus bel effet. Il y a deux grands hôtels, plusieurs banques et bon nombre de manufactures. Il y a aussi plusieurs églises. C'est le siége d'un évêché catholique, dont Mgr Farrell est le premier évêque. Près d'Hamilton est le château de Dundurn, véritable pastiche féodal, qui ne manque ni de goût, ni d'élégance, et dont la construction est due à Sir Allan McNab, qui depuis longtemps, en a fait sa résidence.

Le soir de l'arrivée du Prince, il y eut illumination et feu d'artifice; et il se donna, à la Salle de la Société Philarmonique, un concert auquel S. A. R. assista. Le lendemain, le Prince visita l'école centrale de la ville, où une adresse lui fut présentée ; puis il y eut grande réception à l'Hôtel Royal. Comme c'était le dernier lever du jeune vice-roi dans la colonie, il y eut une foule plus qu'ordinaire. Le reste de la journée fut employé à une visite non-officielle au palais de cristal, où se tenait la grande exposition industrielle et agricole du Haut-Canada, à une collation offerte à S. A. R., et enfin à l'inauguration du nouvel aqueduc. Le soir, il y eut bal dans une salle construite pour l'occasion ; Mde. David McNab eut l'honneur de danser le premier quadrille avec le Prince.

Le jeudi, 20 septembre, le cortège royal se rendit en grande tenue au palais de cristal, et le Prince y fit l'inauguration solennelle de l'exposition qui, surtout sous le rapport des bestiaux et de certains produits agricoles, était, dit-on, au niveau de ce que l'on voit de mieux dans ce genre, même en Angleterre.

La Société d'Agriculture du Haut-Canada présenta une adresse, à laquelle le Prince répondit dans les termes suivants :

*Messieurs*,—Je vous remercie bien sincèrement de l'adresse que vous venez de me présenter au sujet de l'inauguration de la quinzième exposition agricole du Haut-Canada ; et je saisis cette occasion pour remercier les agriculteurs, les artisans et les fermiers rassemblés de diverses parties de la province dans cette cité d'Hamilton, et pour leur exprimer ma reconnaissance pour la bienvenue plus que cordiale et l'accueil enthousiaste que j'ai reçus d'eux hier et aujourd'hui.

Possédant un sol d'une remarquable fertilité, et peuplée d'une race d'hommes entreprenants et industrieux, cette région agricole est appelée à occuper une position importante par ses produits : je suis heureux d'apprendre que les améliorations que la science et l'expérience ont introduites dans l'agriculture de la mère-patrie, sont rapidement adoptées dans ce pays, et qu'elles vous mettent en état de lutter avec le peuple rempli d'activité et d'énergie dont les produits, par l'effet d'une fraternelle émulation, sont rangés avec les vôtres dans cette vaste enceinte.

La Providence vous a accordé cette année, ce qui est un si grand bienfait pour un pays—une abondante récolte. Je suis certain que cette nouvelle a déjà porté la joie au sein de vos familles, et qu'il en résultera un accroissement de richesse et de prospérité pour cette magnifique province.

Mes devoirs, comme représentant de Sa Majesté, député par elle pour visiter l'Amérique Britannique du Nord, cessent aujourd'hui même ; mais avant de revoir mon pays, je suis sur le point de parcourir, sans aucune mission officielle, cette contrée déjà célèbre dont les habitants s'enorgueillissent de notre commune origine, et dont les progrès vraiment extraordinaires ne sauraient nous être indifférents. Avant de quitter le territoire britannique, permettez que, par votre entremise, je m'adresse encore une fois aux habitants du Canada-Uni, et que je leur fasse l'adieu le plus amical.

Puisse Dieu prodiguer ses plus rares bienfaits à ce peuple grand et fidèle !

Vers deux heures de l'après-midi, le Prince quitta Hamilton, au bruit du canon, avec toutes les milices, les sociétés nationales et une grande foule de peuple pour escorte, jusqu'à la gare du chemin de fer. Le convoi arriva tard dans la soirée à Windsor, ville qui se trouve située à l'extrémité sud-ouest du Haut-Canada, sur la rive du Détroit, au centre d'une population française qui s'y est conservée depuis l'époque de la conquête, s'y est considérablement accrue et compte aujourd'hui, dans les comtés de Kent, d'Essex et de Lambton environ quinze mille âmes. Sandwich, ville voisine, est depuis peu le siége d'un évêché, dont Mgr. Pinsonnault, natif du Bas-Canada, est le premier titulaire.

Le maire de Windsor présenta une adresse, à laquelle le Prince répondit en peu de mots, et montant sur un bateau à vapeur qui porte le nom de la petite ville, Son Altesse Royale la quitta, pour se rendre aux Etats-Unis, au milieu des regrets et des vives acclamations d'une grande foule de peuple.

## XI.

### IMPORTANCE ET DESTINÉES DU CANADA ET DES COLONIES DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE.

Malgré qu'il eût parcouru d'immenses régions, le Prince de Galles, en quittant le Canada, n'avait pas encore vu la moitié des possessions britanniques sur ce continent. L'extrémité occidentale du Haut-Canada n'atteint point même le centre de l'Amérique du Nord, et l'empire britannique possède, de l'Atlantique au Pacifique, un territoire de 3000 milles dans sa plus grande largeur, et qui s'étend jusqu'au pôle nord, donnant plus de 2000 milles de profondeur dans cette direction.

Si l'on ajoute à cela l'Inde, où se trouvent encore aujourd'hui, ainsi qu'en Chine, les plus denses populations du globe, l'Australie (toute une partie du monde) et les nombreuses possessions et colonies de l'Angleterre répandues dans tout le monde (1) on trouvera sans peine que l'empire britannique dépasse en importance absolue le vieil empire Romain ; quoique l'importance relative de ce dernier, qui gouvernait tout le monde civilisé, semble destinée à n'être jamais égalée par aucun peuple moderne.

---

(1) Les possessions anglaises sont : en Europe, les îles de Jersey, Guernesey, Aldernay et Sark, dans la Manche, possédées par l'Angleterre depuis le temps de Guillaume le Conquérant, l'île de Man, entre l'Irlande et l'Angleterre, et les diverses îles qui dépendent de l'Ecosse (toutes ces îles sont plutôt des dépendances du Royaume-Uni que des colonies), et l'île d'Heligoland près du Danemarck ; Gibraltar, la clef de la Méditerranée ; Malte dans la Méditerranée, et les îles Ioniennes sur les côtes de la Grèce ; en Afrique les colonies du Cap de Bonne-Espérance, la Caffrérie, Natal, Sierra Leone, la Gambie, la Côte d'Or, l'île Maurice autrefois *Ile de France*, l'île de Séchelles, les îles de Ste. Hélène et de l'Ascension, et Perim dans le détroit de Babel-Mandeb, poste important sur la route de l'Inde et dont l'Angleterre s'est assuré la possession, prévoyant le cas où la France ferait percer par un canal l'isthme de Suez ; en Asie, l'Inde presque toute entière aujourd'hui, l'île de Ceylan et l'île de Labuan et Hong-Kong en Chine ; en Australasie ; l'Australie proprement dite ou Nouvelle Hollande, laquelle est divisée en quatre colonies, qui sont : la Nouvelle Galles du Sud, la colonie de Victoria (ou se trouvent les mines d'or), l'Australie méridionale et l'Australie occidentale ; la terre de Van Diemen et les autres îles qui en dépendent, et enfin les îles de la Nouvelle Zélande ; dans l'Amérique du Nord, l'île de Terreneuve, le Labrador. les îles du Cap Breton et du Prince Edouard et toutes les autres îles du golfe St. Laurent, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, le Canada, la terre de Rupert, ou territoire de la Baie d'Hudson, comprenant tout l'intérieur de l'Amérique du Nord, depuis les limites du Haut-Canada et ceux des Etats-Unis, jusqu'à l'Amérique Russe, la Nouvelle Caledonie ou Colombie, sur l'Océan

De toutes les colonies de la Grande-Bretagne, le Canada, autrefois possédé par la France, est sans doute celle dont l'histoire est la plus intéressante ; ses progrès matériels et le degré de liberté constitutionnelle que la mère-patrie lui a concédé attirent sur lui à un très haut degré l'attention de tous les adeptes de la science sociale. Tout est étrange dans ce pays à la fois nouveau et ancien. Pays ancien si on le compare aux autres contrées de l'Amérique du Nord, où il jouit d'une histoire de plus de trois siècles, ce qui est un rare privilége sur ce continent ; pays nouveau puisqu'une très petite partie de son territoire est défrichée. Pays ancien encore par les usages, les mœurs, les lois, les traditions d'une partie de sa population ; pays nouveau par ses institutions modernes, par son commerce, son activité, sa vitalité, sa croissance rapide et comme à vue d'œil.

Les lacs de ce pays sont des mers, le grand fleuve qui le parcourt contiendrait facilement dans son lit cinq ou six des plus grands de l'Europe. Il a pour tributaires d'autres fleuves qui, eux-mêmes, reçoivent les eaux de rivières plus grandes et plus larges que beaucoup de celles qui sont celèbres dans l'histoire. Combien de Xanthe ou de Simois la rivière Gatineau absorberait-elle ? Chacune de ces rivières a des chutes et des cascades dont la beauté les rendrait célèbres, sans la désespérante célébrité du Niagara.

Le climat de ce pays n'est pas moins extraordinaire. On y trouve un hiver aussi rigoureux que celui de la Sibérie, un été aussi chaud que celui de la zone torride ; et le printemps, cette douce saison des poètes, y est complètement supprimé. En quelques jours de chaleur la végétation la plus luxuriante remplace les glaces et les neiges.

Le peuple qui habite cette contrée semble vouloir lutter avec cette nature gigantesque. Déjà travaillé par toutes les causes de dissension qui peuvent agiter un empire, luttes politiques, luttes religieuses, luttes nationales, protestantisme aux prises avec le catholicisme, élément français en rivalité avec l'élément anglais, institutions monarchiques battues en brèche par les idées et les tendances démocratiques ; il n'en a pas moins jeté hardiment les bases d'une grande prospérité matérielle, complété par le système de canaux le plus étendu qu'il y ait au monde, sa navigation intérieure

---

Pacifique ; l'île de Vancouver, l'île de la Reine Charlotte et les autres îles voisines ; les Bermudes dans l'Océan Atlantique, les îles de Bahama, la Jamaïque, Antigues, St. Christophe, et les autres Antilles Anglaises ; enfin, dans l'Amérique du Sud, la Guyane anglaise, le Honduras et les îles de la Baie, à l'est de l'Yucatan ; et les îles Falkland et de Pitcairns, les premières, à l'est de la Patagonie, les secondes, dans l'Océan Pacifique. Avant les dernières conquêtes de l'Inde, Montgomery-Martin estimait la population de ce vaste empire, dans les cinq parties du monde, à 130 millions d'hommes. La population de l'empire romain, sous Claude, était évaluée à 126 millions.

depuis l'Océan jusqu'à l'extrémité des grands lacs, établi plus de 2000 milles de chemin de fer, réglé d'importantes questions sociales, telles que celle du régime féodal dans le Bas-Canada, aboli avec compensation pour les seigneurs, et celle des dotations du clergé protestant dans le Haut-Canada ; pourvu à un vaste système d'administration de la justice, établi le régime municipal et un système populaire d'instruction publique, et entrepris la codification de ses lois.

Deux langues dans le parlement, deux systèmes de lois dans la jurisprudence, deux littératures dans le journalisme, mettent constamment en présence les ressources, les qualités et les défauts du génie français et du génie anglais. Malgré des prédictions longtemps réitérées, une race, en effet, n'a pas encore absorbé l'autre. Le flot de l'émigration britannique s'est surtout porté vers le Haut-Canada et vers l'Ouest ; et tandis que la population française du Bas-Canada ne recevait aucun renfort d'Europe, non seulement elle s'est accrue d'une manière très considérable dans les anciens établissements, mais elle en a fait un grand nombre de nouveaux ; elle s'est répandue en arrière des rives du St. Laurent, elle s'étend sur les bords du Saguenay, du St. Maurice et de l'Outaouais, dans les cantons de l'est, dans les Etats-Unis, dans le Haut-Canada ; il n'est même point de contrée si éloignée et si sauvage de l'Amérique où elle ne s'aventure et ne finisse par s'implanter en groupes quelquefois assez vigoureux pour y maintenir une nationalité distincte.

La population totale du Canada peut être estimée à environ 2,600,000 habitants, dont 1,400,000 dans le Haut-Canada, et 1,200,000 dans le Bas-Canada. De la population du Bas-Canada, environ 900,000 sont d'origine française, et de celle du Haut-Canada, environ 50,000.

Il fut un temps où les Canadiens d'origine française étaient seuls désignés par le nom de *Canadiens*. Il n'est pas nécessaire d'être très vieux pour se rappeler que ce titre était dédaigné par ceux d'autre origine. C'est un grand pas de fait sans doute pour l'existence nationale du Canada, que l'adoption de la patrie commune par les descendants de toutes les races qui la peuplent ; mais nous ne serons réellement un peuple et une nation que du jour où une race aura cessé de rêver l'absorption et l'assimilation de l'autre, au moins par des moyens factices, et où chacun laissera à la Providence et au temps, le plus puissant de tous les instruments qu'elle emploie, le soin de résoudre le problême de nos destinées. Une assez belle tâche s'ouvre devant nous dans l'exploitation d'un territoire deux fois plus vaste que le Royaume Uni, et dans l'utilisation des ressources de tout genre qu'il nous offre, pour que toutes les races cessent d'être jalouses les unes des autres sur un sol où il y a place pour toutes.

En effet, les sources diverses de prospérité que nous avons exposées comme étant l'apanage de chacune des provinces du golfe, sont réunies pour assurer la grandeur du Canada.

Universitas
BIBLIOTHECA

Les pêcheries du golfe et du bas du fleuve St. Laurent s'étendent sur plus de mille milles de côtes, elles comprennent le marsouin, le loup-marin, la morue, le hareng et le maquereau, le saumon et une foule d'autres poissons. La pêche de la baleine se fait aussi par des vaisseaux équippés dans les ports de Gaspé. Plus de 70 rivières qui se jettent dans le St. Laurent renferment le saumon, et grâce à la pisciculture récemment introduite dans ce pays, nombre d'autres rivières seront bientôt peuplées de ce délicieux poisson. Les huitres aussi qui n'existaient qu'au Nouveau-Brunswick et dans les autres provinces du golfe vont se multiplier sur les rives canadiennes. La valeur totale du produit de la mer recueilli par nous est d'environ $950,000 par année. Mais on peut juger combien il nous en est enlevé par les étrangers lorsqu'on sait que de 250 à 300 vaisseaux de la Nouvelle-Ecosse et des autres provinces inférieures et plus de 300 vaisseaux des Etats-Unis fréquentent nos pêcheries ; tandis que 100 vaisseaux seulement et 1200 à 1500 petites berges et chaloupes du Canada s'emploient à ce commerce.

Le gouvernement s'est occupé depuis quelques années de cet important sujet ; il a nommé un surintendant des pêcheries, il a fait des lois pour la protection du poisson, il a introduit la pisciculture, et il fait voyager tous les étés dans les divers ports du golfe une goëlette armée, sous le commandement de M. Fortin, qui inspecte et protége nos établissements de pêche. Une section nouvelle va, dit-on, être prochainement créée au ministère du domaine public pour surveiller ces grands intérêts. Les grands lacs du Haut-Canada ont aussi des pêcheries importantes outre ces ressources inépuisables de la mer.

Indépendamment de la navigation intérieure et de celle des lacs et des canaux, le mouvement de nos ports indique un vaste commerce. Le nombre de vaisseaux enregistrés dans la colonie, en 1860, a été de 130, représentant un tonnage de 36,207. Le nombre total de vaisseaux venant de la mer, a été de 1992, représentant un tonnage de 114,411. Dans la liste des ports de mer d'où ils étaient partis, la Grande-Bretagne vient d'abord en première ligne, les colonies anglaises ensuite, puis les Etats-Unis, la Norvège, la Suède, la Prusse et les villes anséatiques. La France, le Portugal et l'Italie y figurent à peine.

Le Haut et le Bas-Canada contiennent en abondance les métaux et les minéraux économiques ; le fer, le cuivre, le plomb, le manganèse, le marbre, le gypse et une foule d'autres matières premières se rencontrent en beaucoup d'endroits et commencent à être exploitées avec succès. Le fer est exploité depuis longtemps sur les rives du St. Maurice, le cuivre au lac Supérieur, et maintenant dans la région qui s'étend en arrière du St. Laurent, entre les anciens établissements et les Etats-Unis, et le plomb dans le district de Gaspé.

Le blé et toutes les autres céréales, tous les légumes de l'Eu-

rope sont cultivés dans toute l'étendue du pays. L'érable à sucre, le lin et le chanvre sont aussi des ressources qui pourraient être exploitées beaucoup plus en grand qu'elles ne le sont. Le commerce du gin-seng, qui fut si considérable sous la domination française, pourrait être repris. Le bois, les alcalis produits de la forêt, forment le principal article d'exportation. Les essences les plus riches et les plus utiles pour la construction des vaisseaux et pour l'ébénisterie, se trouvent en foule ici comme dans les provinces du golfe ; elles ont fait l'admiration des connaisseurs aux grandes expositions de Londres et de Paris. L'exportation des produits des mines pour 1860 s'est élevée à $558,306 ; celui des produits de la forêt à $11,012,253 ; celui des produits des troupeaux et de toutes les espèces de bestiaux à $4,221,257 ; celui des produits des pêcheries à $832,646, et celui des produits agricoles à $14,259,225. Sur ce dernier chapitre il est nécessaire d'ajouter qu'indépendamment de la consommation en nature faite par la population 1,275,288 minots de grains ont été employés dans les distilleries et les brasseries dans le cours de cette année.

Ces vastes ressources ne pourront que se développer d'avantage et par le mouvement de l'émigration européenne qui jette chaque année sur nos rives des milliers d'hommes actifs et entreprenants, et par le développement de notre propre population, qui de jour en jour s'instruit d'avantage dans toutes les choses propres à doubler l'énergie des facultés humaines.

Les plus grands efforts ont été faits depuis quelques années par le gouvernement pour répandre l'éducation dans toutes les classes de la société. On a pu voir dans le cours de la visite du Prince combien nos établissements d'éducation l'avaient intéressé et par les détails que contiennent les chapitres precédents, on a pu juger du mouvement intellectuel dans ce pays.

Le Haut-Canada contenait en 1859, 13 universités et colléges ayant 1,373 élèves, 81 *grammar schools*, qui ont 4,381 élèves, 321 académies et écoles privées et 6,182 élèves, une école normale et 158 élèves, trois écoles modèles annexes, et 560 élèves, 3,953 écoles communes sous contrôle et 301,592 élèves ; total d'institutions d'éducation 4,372 ; total d'élèves 314,246.

Le Bas-Canada comptait en 1860, trois universités, et une école de droit, une école de medecine, et cinq écoles de théologie à part des facultés de ces universités ayant en tout 552 élèves ; 13 colléges classiques ayant 2,781 élèves ; 14 colléges industriels ayant 2,333 élèves ; 66 académies de garçons ou mixtes ayant 6,210 élèves, 64 couvents et académies de filles et 14,817 élèves, trois écoles normales ayant 228 élèves, cinq écoles modèles annexes et 682 élèves ; 3,076 écoles primaires tant indépendantes que sous contrôle, ayant 144,905 élèves.

Le Bas-Canada a de plus une école des arts et manufactures, deux écoles d'agriculture et deux écoles de sourds-muets. Le

nombre total des institutions d'éducation dans cette section de la province est de 3,264 et le nombre total des élèves 172,155.

On peut juger du progrès qui s'est fait dans le Bas-Canada par les faits suivants: en 1853 le nombre total des institutions n'était que de 2,352, et le nombre total des élèves 108,284. Le chiffre des contributions pour les écoles primaires qui en 1853 n'était que de $165,849 était en 1860 de $503,859.

Il est a remarquer que si le chiffre total du Haut-Canada est beaucoup plus considérable que celui du Bas-Canada, la population y est plus grande, les établissemens en général plus denses, les petites villes et les villages y sont beaucoup plus nombreux, le climat y est aussi moins rigoureux, et les lois de l'instruction publique y sont depuis beaucoup plus longtemps en pleine activité.

La somme dépensée par le gouvernement dans le Haut-Canada pour l'instruction publique en 1860, a été de $238,719; et dans le Bas-Canada $240,145.

Le Canada possède de nombreuses bibliothèques publiques. Celle du Parlement, qui est actuellement à Québec, contient environ 50,000 volumes, et pour le choix des ouvrages et la richesse des exemplaires elle ne le cède à aucune autre sur ce continent. Il y a dans le Haut-Canada 2372 bibliothèques publiques, contenant 567,649 volumes. Sur ce nombre 354 sont des bibliothèques d'école, organisées et fournies de livres par le Département de l'Instruction Publique, elles contiennent 177,586 volumes. Le nombre de bibliothèques de paroisses, d'instituts, etc., du Bas-Canada, est de 131, contenant 102,539 volumes. Les bibliothèques des universités, colléges, couvents et autres maisons d'éducation, renferment 152,758 volumes. Il y a en outre bon nombre de bibibliothèques publiques qui ne sont point comprises dans ces chiffres.

Il se publie actuellement dans le Bas-Canada 22 journaux et périodiques en anglais, trois en anglais et en français et 20 dans cette dernière langue. Il se publie aussi un journal français à Ottawa et l'on annonce la publication prochaine du *Courrier de l'Ouest*, à Sandwich (Haut-Canada) et de l'*Aurore des Acadiens*, à Miramichi, (Nouveau-Brunswick). Le nombre des journaux anglais du Haut-Canada est très-considérable. Il y en a comme aux Etats-Unis presque dans chaque ville et village. Les plus importants sont le *Leader* et le *Globe* de Toronto. Il s'y imprime aussi trois journaux en allemand et un en langue Chippewaise.

La presse jouit d'une liberté illimitée, et tous les sujets possibles sont traités par elle avec plus ou moins de succès, mais avec un incontestable franc-parler. La principale question que l'on y discute actuellement est celle de la demande faite par la majorité des Haut-Canadiens, d'une nouvelle division de la province en colléges électoraux, basée uniquement sur la population, sans égard à l'égalité numérique stipulée par l'acte d'union entre les représentants des deux sections de la province. Leur demande s'appuie

sur le principe absolu de l'égalité humaine. A cela on répond qu'en Angleterre la représentation n'est pas uniquement basée sur la population, qu'il y a d'autres éléments sociaux à considérer. On ajoute que l'acte d'union ayant stipulé cette égalité dans l'intérêt du Haut-Canada, qui alors avait une population bien moindre que celle du Bas-Canada, elle a été maintenue et approuvée par les Haut-Canadiens et tolérée par les Bas-Canadiens jusqu'à ce moment ; qu'aujourd'hui le Bas-Canada a des droits encore bien plus évidents à cette égalité numérique dans la représentation, parceque son autonomie religieuse et sociale se trouverait menacée s'il en était autrement, chose que le Haut-Canada n'aurait jamais eue à redouter à raison de l'importance de la population anglaise du Bas-Canada, enfin que le Bas-Canada n'a jamais demandé l'union faite sans lui, malgré lui et contre lui, et que si le Haut-Canada n'est point satisfait de l'état de choses actuel, il a un remède bien simple sous la main dans la sécession.

Cette dernière hypothèse soulève une question dont nous avons déjà parlé dans une vue d'ensemble des provinces inférieures : celle de la confédération. Nous avons dit à ce sujet quelle importance auraient ces provinces si elles se confédéraient entr'elles. Voyons maintenant de quelles ressources le Canada disposerait s'il se les annexait par une union fédérale.

Le territoire des provinces du golfe est de 82,586 milles carrées, celui du Haut-Canada de 147,832 milles carrées, celui du Bas-Canada de 209,990 milles carrées, ce qui donnerait un total de 440,408. La superficie de la France en milles carrées est de 207,342 ; la confédération aurait donc un territoire plus que double de celui de cette grande contrée. Nous ne dirons rien du territoire de la Baie d'Hudson, dont une partie devrait nécessairement appartenir tôt ou tard à la nouvelle puissance américaine. Cette immense contrée comprend 2,436,000 milles carrées ; c'est-à-dire une étendue égale à beaucoup plus de la moitié de l'Europe, qui n'a que 3,805,800 milles carrées.

La population des provinces du golfe, comme nous l'avons vu, est d'environ 725,000 âmes, celle du Canada d'environ 2,600,000, ce qui donnerait un total de 3,325,000, chiffre plus considérable que celui de la population actuelle de l'Ecosse, qui joue cependant un rôle si important dans le Royaume-uni et dans le monde entier.

Le chiffre de nos importations en 1860 a été de $34,631,890, celui de nos exportations de $34,441,611 ; ajoutons leur les exportations et les importations des provinces du golfe et nous aurons pour le premier chiffre $61,000,000, pour le second environ $48,500,000.

Notre revenu a été en 1860 de $7,292,838, celui des provinces inférieures est d'environ $2,000,000 ; ce qui donnerait en tout près de neuf millions et demi.

Dire à quel chiffre de population, à quel degré de puissance militaire et politique, à quelle intensité de force productrice pourrait conduire le triple élément maritime, agricole et industriel, dont disposerait dans de telles conditions une société jeune, énergique et féconde, c'est plus qu'on ne saurait attendre de notre rapide esquisse. Observons seulement que dans presque toute l'étendue de ce vaste territoire, presque chaque citoyen est le propriétaire absolu d'une partie du sol, et que grâce à l'énorme proportion des terres incultes, le prolétariat et le paupérisme pourraient en être éloignés pendant bien des années.

Adossée pour bien dire au pôle nord, dominant les lacs et tout le cours du St. Laurent, maîtresse des grandes voies qui conduisent à l'intérieur de l'Amérique, protégée dans son développement par la marine et l'armée du plus grand empire qu'il y ait au monde, la confédération canadienne pèserait d'un poids de plus en plus lourd dans l'équilibre américain. Loin d'être une source de faiblesse, sa double origine, les deux langues, les deux littératures de sa population, d'abord causes inévitables de luttes et de rivalités, appaisées par les nécessités d'une longue co-existence, augmenteraient encore sa grandeur en développant des forces diverses, qui se complèteraient les unes par les autres.

Est-ce à dire qu'un tel avenir nous soit réservé ? Il n'a même jamais été sérieusement discuté que comme un moyen d'échapper à des difficultés qui trouveront peut-être une autre solution. Est-il même certain qu'en s'accomplissant, une telle destinée suivrait les voies de sagesse et de tolérance qui seules pourraient la rendre prospère ? Nous sommes loin de l'affirmer ; nous avons voulu dire bien plus ce qu'elle pourrait que ce qu'elle devra être.

---

## XII.

### LE PRINCE AUX ETATS-UNIS.

Le Baron Renfrew (car c'est sous ce nom que le Prince a fait son voyage aux Etats-Unis) arriva au Détroit de nuit. Toute une flotte de steamers pavoisés et illuminés, la ville elle-même étincelante de lumières, six cents flambeaux portés par les pompiers, une foule immense encombrant les quais et les rues, formèrent le premier coup d'œil que les Etats-Unis offrirent à leur hôte distingué.

La cohue fut même si grande que craignant quelqu'accident, on dut faire esquiver le Prince, qui se rendit *incognito* à son hôtel, les personnes de sa suite paradant sans lui dans la procession.

Le lendemain, après une promenade dans la ville, les illustres visiteurs partirent pour Chicago, où ils arrivèrent à huit heures du soir. A dix heures du matin, le jour suivant, le maire, M. Wentworth, les conduisit au palais de justice. Chicago est bâtie sur un terrein parfaitement uni ; on ne peut en embrasser l'étendue que d'un lieu élevé; pour la voir il est donc nécessaire d'escalader la coupole du palais de justice, et c'est pour tous les touristes une ascension de rigueur. Là on ne manqua point de dire au jeune Prince que la cité des *wigwams* (chaque ville américaine a aussi son petit nom) n'avait en 1836 que cinq mille habitants, tandis qu'elle en compte aujourd'hui plus de cent cinq mille.

A Chicago, les voyageurs eurent le spectacle de deux de ces processions nocturnes suivies de discours, que faisaient vers cette époque les partisans des deux candidats à la présidence.

Le Prince quitta cette ville pour se rendre à Dwight, petit village situé dans la prairie, mais que l'on atteint par chemin de fer. C'est donc un des anneaux qui relient les vastes solitudes de l'intérieur à la prodigieuse civilisation américaine. Aller vivre là quelques jours et les employer à la chasse, dans un isolement complet, tel était le vœu que formaient depuis longtemps nos touristes.

Dwight est un village âgé de cinq ans et peuplé de cinq cents habitants ; une petite église, une grande maison d'école et une centaine de maisons de bois, forment jusqu'ici tout l'établissement. Dans dix ans, avant même peut-être, ce sera une ville florissante.

A cette grande distance de l'ancien monde, au milieu de ces mystérieuses régions, il y a si peu de temps encore presque inaccessibles, le Prince et le duc de Newcastle, reçurent des dépêches d'Europe, et leur première soirée dans la prairie, fut passée à lire des lettres et des journaux de Londres, de tout au plus seize à dix-huit jours de date.

Dans les quatre jours qu'ils passèrent à Dwight, les voyageurs parcoururent une grande étendue de terrein, tuèrent quantité de poules de prairie et de cailles, et jouirent des divers spectacles d'un orage, d'un incendie et d'un splendide coucher de soleil, toutes choses qui dans ces régions ont une grandeur indescriptible.

Cette expédition avait été organisée et dirigée par le Capitaine Retallack, aide-de-camp de notre Gouverneur-Général, qui avait déjà passé quelque temps dans cet endroit.

Le 26 septembre, heureux de ce poétique épisode, fier de sa chasse, dans laquelle il eut vraiment du bonheur, ayant, si l'on en croit les *ordres du jour*, fait plus de carnage que tous ses compagnons, le Prince laissa Dwight par le chemin de fer. A midi, on passait Springfield, où se trouve la résidence de M. Lincoln ; à

six heures du soir, on arrivait à St. Louis du Missouri. C'était le point extrême vers l'occident de la tournée princière. La réception y fut cordiale, et la population parut surtout enchantée de l'affabilité que S. A. R. et le Duc de Newcastle montrèrent dans leur visite à l'exposition d'agriculture.

St. Louis est encore une des villes des Etats-Unis qui se sont développées le plus subitement. Fondée, comme poste de traite, sous la domination française, elle ne comptait, en 1830, que 7,000 habitants ; en 1840, elle en avait 16,000 ; en 1850, 78,000, et, aujourd'hui, elle en a près de 200,000. Il s'y trouve encore un quartier français, que le Prince voulut parcourir. Les Jésuites y ont une florissante université ; les Ursulines, les Dames du Sacré-Cœur et plusieurs autres ordres, y ont des couvents, et les Frères de la Doctrine Chrétienne de nombreuses écoles. Les Allemands et les Irlandais catholiques, y sont très nombreux.

Quittant les rives du Mississipi et du Missouri pour celles de l'Ohio (la " Belle Rivière " de nos ancêtres canadiens), le Prince arriva à Cincinnati, à 200 milles de St. Louis, le 29, à deux heures du matin, le convoi ayant été considérablement retardé sur la route, par un train de marchandises qui se trouvait avoir déraillé en avant.

Cincinnati, ville de 260,000 habitants, outre son nom romain, a deux surnoms, dont l'un est sans contredit plus poétique que l'autre ; on l'appelle indifféremment : " la Reine de l'Ouest," et " Porcopolis." Quoique moins brillant, il y aurait, certes, ingratitude de sa part à renier ce dernier titre, car sa prospérité est fondée en grande partie sur le commerce de la chair proscrite par la loi de Moïse. L'historiographe du *Times*, M. Woods, n'a pas dédaigné de peindre d'une manière, on ne peut plus vivante et pittoresque, l'effet que produisait la liberté illimitée accordée, dans les rues et les places publiques, à l'humble, mais utile race porcine, et l'on croit, en le lisant, entendre un écho affaibli des concerts charivariques et tout à fait gratuits auxquels il a assisté.

S. A. R. reçut l'hospitalité de M. Bowler, l'unique propriétaire du chemin de fer du Kentucky, dont la magnifique résidence contrastait assez agréablement avec la petite maison du village de Dwight. Le prince y fut-il plus heureux ? C'est ce dont il est permis de douter.

Il y eut le soir bal au théâtre ; à peine quelques centaines de personnes se trouvaient réunies dans une salle qui aurait pu en contenir plusieurs milliers. En revanche, il y avait foule à la porte et dans tous les environs. La description de ce bal, le premier qui fut offert au Prince aux Etats-Unis, ne fait aucunement honneur aux habitants de la *Reine de l'Ouest*.

Une promenade dans les environs de la ville, et l'office divin du dimanche auquel le Prince assista au milieu d'une foule de curieux sont les seuls autres épisodes dignes d'être notés. Le paysage

autour de Cincinnati est des plus charmants, le raisin de Catawba y croit en abondance, et l'on sait que le vin de ce raisin que l'on compare au vin de Champagne est très recherché en Amérique.

La région qui s'étend à l'est de Cincinnati cache, sous une riche végétation, d'importantes mines de charbon ; Pittsburg est l'endroit où s'utilise ce minerai. C'est le Sheffield de l'Amérique. Le Prince et sa suite y arrivèrent tard dans la nuit.

Ils furent reçus par les pompiers qui formèrent une procession aux flambeaux ; le pont sur la Monongahéla était illuminé, et une foule immense qui attendait depuis longtemps, se livra à tout l'enthousiasme que les Américains savent montrer dans de telles occasions.

A l'hôtel Monongahéla, les gardes *Duquesne* donnèrent une sérénade au jeune voyageur. On joua le lendemain a son départ " La Claire Fontaine " qui à cause de son refrain " jamais je ne t'oublierai " a été, par une pensée bien délicate, adoptée partout aux Etats-Unis comme un air de circonstance. Nos autres mélodies canadiennes y sont aussi devenues très à la mode par suite de ce voyage.

Il y avait là une singulière coïncidence, et l'écho qui répétait les airs de nos voyageurs les avait sans doute redits à une époque bien reculée, alors que Pittsburg était le " Fort Duquesne." Peut-être même à la veille de cette fameuse bataille de la Monongahéla, presqu'aussi glorieuse dans nos annales que celle de Carillon, quelque soldat de l'armée de M. de Beaujeu fit-il retentir les airs des mêmes refrains. (1)

Dix heures de trajet par chemin de fer, pendant lesquelles on parcourt 280 milles, séparent Pittsburg de Harrisburg, capitale de la Pennsylvanie. Les Alleghanis, que cette route traverse dans tout son parcours sont célèbres par leurs paysages et par les riches forêts de pins, de chênes, d'érables, et d'une grande varieté d'autres arbres, dont les feuilles diaprées par l'automne offraient le plus magique coup-d'œil.

Le Prince et quelques-uns de sa suite, pour mieux jouir de ce spectacle eurent la témérité de se tenir sur la locomotive, tandis qu'elle roulait à toute vapeur sur le bord des précipices. On ne fit

---

(1) Cette bataille eut lieu le 9 juillet 1755. Elle préserva le Canada de l'invasion que méditait le général Braddock à la tête de 3000 hommes. M. de Beaujeu n'avait sous lui que 253 Canadiens et 600 sauvages. Comme plus tard Wolf et Montcalm, de Beaujeu et Braddock périrent dans le combat qui devait les immortaliser. Parmi les officiers de l'armée vaincue se trouvait le capitaine Washington devenu si célèbre depuis. Daniel-Marie-Hyacinthe-Liénard de Beaujeu, chevalier de St: Louis ,était né à Montréal le 9 août 1711. C'était le grand oncle de l'Hon. G. R. Saveuse de Beaujeu, membre du Conseil Législatif. Ce dernier a donné à la Société Historique de Montréal, dont il est membre, le portrait du héros de la Monongahéla.

pour bien dire que traverser Harrisburg et Baltimore, le Prince ayant vu cependant un instant, dans la première de ces villes, le gouverneur Parker.

Le trois d'octobre, à quatre heures de l'après-midi, l'héritier de l'Empire Britanniqne entra dans Washington. Le général Cass le reçut au débarcadère et le conduisit à la *Maison-Blanche*. Si l'on en croit l'historiographe du *New York Herald* (1) dont ce n'est pas encore une des remarques les plus saugrenues, le président Buchanan aurait fait au jeune Prince, en lui donnant une paternelle poignée de main, précisément le même accueil qu'un vieil oncle célibataire et millionnaire pourrait faire au neveu tendrement aimé auquel il destine toute sa fortune. Présenté de suite à Mlle. Lane, nièce du Président, et à Mlle. Ellis, nièce de feu le Vice-Président King, le Prince parcourut plus tard, avec les hôtes de la *Maison Blanche*, les galeries et les jardins de cette résidence élégante, mais dépourvue de tout faste. Le Président dévia de l'usage, qui veut que la *Maison Blanche* soit toujours accessible à tout citoyen américain ; la police tint à distance tous ceux qui n'étaient point invités à se présenter. Il en fut autrement le lendemain, au grand lever qui eut lieu en l'honneur du Prince, et où S. A. R. dut recevoir des poignées de mains d'une quantité de citoyennes qui ne se contentèrent point de la révérence voulue par l'étiquette européenne. Tout en critiquant la mise et les manières des personnes présentées, M. Woods admet de bonne grâce que si Sa Majesté recevait le Président des Etats-Unis au palais de Buckingham, et admettait indistinctement à cette réception les sujets britanniques des deux sexes, il est très probable que la réunion ne contrasterait point bien favorablement avec celle qui se trouvait dans les salons de la *Maison-Blanche*.

Un dîner, qui réunit tous les membres du corps diplomatique présents à Washington ; la visite du Capitole, du Bureau des Brevets d'invention, et d'une académie ou pensionnat de jeunes filles, et une excursion sur le cutter *Harriett-Lane* au Mont-Vernon, occupèrent le Prince pendant son séjour dans la capitale.

Le Capitole, vaste édifice en marbre blanc, dont la coupole n'est pas encore terminée, est, malgré plusieurs défauts, le plus beau monument qu'il y aît aux Etats-Unis. Le *Patent Office* contient une grande quantité de plans et de modèles, et son musée est un des plus intéressants que l'on puisse voir.

L'excursion au Mont-Vernon eut toute l'importance et tout le retentissement d'un grand évènement historique. Poëtes, prosa-

---

(1) Royalty in the New World by Kinahan Cornwallis, New York, 1860. C'est une édition *revue*, mais assez peu *corrigée*, des lettres écrites au *Herald* par ce Monsieur. La comparaison que nous citons emprunte aux évènements subséquents une portée que l'auteur ne lui soupçonnait point.

teurs et dessinateurs s'en sont emparés, et l'on a vu et lu depuis, sous toutes les formes : " Le Prince de Galles au Tombeau de Washington."

Ces simples mots eux-mêmes en disent plus que tout ce que nous pourrions écrire sur l'éternel chapitre des vicissitudes humaines. L'ancienne demeure du fondateur de la république est gardée par une famille de nègres esclaves ; elle n'a ni la poésie d'une ruine complète, ni le touchant intérêt d'une relique conservée avec soin, mais seulement le triste délabrement d'une maison de campagne ordinaire abandonnée depuis longtemps par ses maîtres. On y remarque encore le fauteuil à secrétaire dans lequel le vieux général s'asseyait pour écrire ses dépêches, la fameuse clef de la Bastille, que Lafayette lui avait envoyée en présent, une petite silhouette du marquis, donnée par lui-même, en souvenir, à son illustre frère d'armes, et un manteau de cheminée en marbre, autre don du général français.

Ce dernier objet est le plus beau qu'il y aît dans la maison.

Le tombeau de Washington est simple et tel qu'il convenait à la mémoire d'un héros. Dans un caveau qui, sur l'architrave au-dessus de la porte, a pour toute inscription, " Ici sont les restes de Washington," se trouvent deux sarcophages de marbre blanc ; sur l'un, on lit : " Washington," sur l'autre " Marthe, épouse de Washington."

" Aux petits hommes un mausolée, aux grands hommes une pierre et un nom," a dit M. de Châteaubriand, blâmant la translation des cendres de Bonaparte de Ste. Hélène à Paris.

Plus heureux que le grand empereur, le fondateur de la république dort auprès d'une épouse chérie. Des deux femmes que se donna le conquérant de l'Europe, ni l'une, ni l'autre n'était destinée à partager sa couche funèbre !

Il y a, du reste, deux points de ressemblance entre Longwood et *Mount-Vernon*. Un nègre (libre, sans doute,) montre l'endroit où mourut le terrible monarque, et là comme ici, d'insignifiants personnages, après avoir enlevé quelques fragments de pierre ou de bois, jugent à propos de sculpter leurs noms à la place (1).

Le Prince et le Président restèrent quelque temps découverts devant les sarcophages. Puis l'héritier de la couronne d'Angleterre planta, près du caveau, un maronnier. L'arbre poussera-t-il ?

---

(1) Des voyageurs apportés par la tempête croient devoir consigner leur obscurité à la sépulture éclatante.—(*Châteaubriand, Mémoires.*)

The old red walls are scored with vulgar names, bricks have been broken out, and the very stone tablet overhead which tells that " WITHIN THIS ENCLOSURE REST THE REMAINS OF GENERAL GEORGE WASHINGTON," is

Et quand il projettera son ombre sur la tombe de Washington, que sera devenue la grande république ?

Le Prince emporta aussi des marrons cueillis au même endroit, et qu'il a dû semer dans le parc de Windsor.

Le *Mount-Vernon* est un promontoire boisé qui s'avance dans le Potomac. Chaque bateau à vapeur qui descend ou remonte le fleuve s'arrête tandis que la cloche tinte quelques instants en mémoire du grand homme. La résidence de Washington vient d'être achetée par une association de ses compatriotes, qui veulent la conserver et l'embellir. Mais les préoccupations de la crise actuelle feront probablement ajourner l'exécution de ce noble projet.

Actuellement l'exploitation de ce domaine est laissée à un planteur et une rangée de cases à nègres, de l'aspect le plus déplorable, s'étend tout près de la vieille maison de campagne déserte et délabrée.

On dansa gaiement sur le bateau qui revenait de *Mount-Vernon*. M. Woods fait les réflexions suivantes : " Hélas ! le pélérinage au tombeau de Washington fut autant une partie de plaisir qu'un hommage rendu à sa mémoire. Mais le monde est fait d'inconséquences et comme Thackeray l'a si bien dit, on voit couler des pleurs sous le voile nuptial, et l'on entend des plaisanteries dans un convoi funèbre."

Le 6 octobre, le Prince fit une courte excursion à Richmond, capitale de la Virginie, puis revint à Washington, qu'il quitta définitivement pour Baltimore A Richmond, tandis que S. A. R. contemplait une belle statue de Washington, qui porte cette inscription : " Fait par Houdon, citoyen français 1788," et qui est un des chefs-d'œuvre de cet homme, le premier statuaire de son époque, quelques gamins se permirent des propos très inconvenants. Ce fait et l'attitude de la population, qui, en somme, montra plus de curiosité que de respect et d'enthousiasme, servirent aux partisans de Lincoln ; ils en firent un thême d'accusation contre les hommes du Sud. La Virginie est en effet le seul des états a esclaves que le Prince ait visité, et les journaux abolitionistes tirèrent tout le parti possible de cet incident.

Baltimore a pour sobriquet " the Monumental city : " deux monuments, une colonne de marbre de deux-cents pieds, surmontée

---

debased with the offensive scrawls of travellers not ashamed to leave these records of their vulgar infamy behind.—(*Woods.*)

Un nègre nous démontre une espèce de couloir occupé par un moulin à bras, et nous dit " There he died."—(*Châteaubriand.*)

Those who wish to see the interior of the house must search to the left where down in a cellar a negro woman and her family almost lurk, a slave herself, though the only cicerone to the deserted mansion of the man who gave freedom and independence to the world.—(*Woods.*)

de la statue de Washington, et une autre élevée en l'honneur de la bataille dont cet endroit fut le théâtre pendant la guerre de l'indépendance, justifieraient à peine cette appellation, si elle n'avait rapport au caractère général des édifices de cette ville. La cathédrale catholique est une des plus belles des Etats-Unis. Le Maryland, comme on sait, a été originairement colonisé par des catholiques et sa principale ville est le siège d'un archévêché.

Le Prince ne fit que passer; mais lors de son arrivée et dans une promenade qu'il fit le matin, la population lui offrit des marques de respect et de bienveillance tout à fait convenables.

A Philadelphie, qui ne le cède en importance qu'à New-York, Boston et la Nouvelle-Orléans, le Prince reçut de l'élite de la société un témoignage de respect inattendu. Il assista le soir à l'opéra de *Marthe* : non seulement tout le monde se leva à son entrée dans la salle ; mais on se leva de nouveau lorsque l'orchestre exécuta le *God save the Queen.* Cette attention était d'autant plus délicate qu'aux Etats-Unis on ne se lève ainsi pour aucun air national et qu'on ne le fit point lorsque plus tard on joua " Hail Columbia." Le Prince se montra vivement ému en voyant cette société brillante et distinguée se conformer ainsi aux usages de son pays, dont l'image dut se présenter à son esprit, dans ce moment, d'une manière bien saisissante. Sous le rapport des convenances et du goût, les ovations qu'il reçut de la population Philadelphienne ne furent pas même surpassées par celles qui l'attendaient à New-York.

Cette grande métropole depuis longtemps se préparait à la réception du Prince de Gallès. L'*Empire City*, qui se glorifie à juste droit, d'être, par sa population, la troisième ville du monde civilisé, peut se prétendre la première en fait de surexcitation et d'effervescence populaire. Elle en avait donné des preuves bien trop frappantes dans des occasions moins dignes d'allumer son incroyable enthousiasme.

On avait tant dit et répété dans la presse que le Prince aurait certainement à souffrir de l'exubérance toute démocratique des sentiments populaires et de l'indiscrétion de la curiosité publique à son égard, que New-York mis sur ses gardes s'était piquée d'honneur. Le peuple de la grande cité avait juré de se montrer un *peuple-gentilhomme* ; cette résolution fut tenue à la lettre, au grand désappointement, peut-être, des journalistes et des feuilletonnistes américains eux-mêmes, qui n'eurent point trop de scènes de mœurs outrées, ni trop d'épisodes ridicules à décrire.

Ce fut le 11 octobre, vers deux heures de l'après-midi, que le steamer *Harriett-Lane*, ayant à son bord les hôtes attendus avec tant d'anxiété, entra dans la rade. Le Général Scott, accompagné de M. Peter Cooper (un des millionnaires de la ville), et de quelques autres membres de la commission nommée par les

citoyens pour la réception de S. A. R., alla aborder le vaisseau dans le port.

Le débarquement se fit au " Castle Garden," au bruit du canon, le Maire Woods harangua le Prince en l'appelant par son titre, laissant tout incognito de côté.

Le Prince, à cheval, passa en revue les milices de New-York, fameuses par leur bonne tenue et leurs brillants uniformes. On avait eu l'attention d'acheter les chevaux que S. A. R. et sa suite avaient montés en Canada, et de faire faire à grands frais un carosse, dans lequel S. A. R., le Maire Woods, le Duc de Newcastle et Lord Lyons, prirent place. Puis ils entrèrent dans Broadway, dont les maisons, les hôtels et les boutiques étaient littéralement remplies, ou plutôt débordaient d'une foule élégante, enthousiasmée jusqu'au délire, et cependant respectueuse et paisible dans ses démonstrations auxquelles le bon goût parisien le plus scrupuleux aurait peu trouvé à redire.

Au *City-Park*, eut lieu le défilé des milices, le Prince étant descendu de sa voiture pour les voir passer. Cette longue parade, qui n'était point dans le programme, retarda de beaucoup la procession, et il était sept heures lorsque le cortége atteignit l'Hôtel de la Cinquième Avenue, loué et meublé aux frais de la ville pour ses hôtes distingués.

Le lendemain de son arrivée, le Prince visita l'Université, où il fut reçu par le Chancelier, qui lui présenta une adresse au nom du Conseil Universitaire, puis S. A. R. alla voir la Bibliothèque d'Astor, fondée par le célèbre millionnaire de ce nom, et qui ne contient pas moins de 80,000 volumes. Elle est installée dans un véritable palais. Après avoir vu de plus, le *Cooper's Institute* et le *Free Academy*, S. A. R. se rendit au *Central Park*, où elle planta un chêne et un orme, puis elle fit au Maire Woods l'honneur d'aller déjeûner à sa maison de campagne, où un grand nombre des premiers citoyens de New-York avaient été invités. Le reste de la journée fut employé à voir l'Institut des Sourds-muets, qui est célèbre depuis longtemps et où se sont formés les professeurs d'autres institutions semblables en Amérique.

Le soir, eut lieu le bal offert par les citoyens de New-York au Prince et à sa suite. Quatre cents souscripteurs originaires firent les frais de cette réception. Des billets admettant en tout trois mille personnes furent distribués par eux.

On sent de suite combien une telle disposition prêtait à l'arbitraire et combien aussi elle dut causer de mécomptes et exciter de murmures. Sous prétexte de distinction et de convenances, c'était d'un côté, proclamer on ne peut plus solennellement la souveraineté de l'argent, et de l'autre affirmer assez gauchement qu'en dehors des très-riches souscripteurs et de leurs coteries respectives, le reste des citoyens ne pouvait point décemment être présenté à

un Prince du sang royal. De plus les recommandations et les prescriptions qui accompagnaient l'envoi des billets, pouvaient faire croire que les élus eux-mêmes n'étaient point tous censés appartenir à la bonne compagnie, ou ce qui était pire encore que la bonne compagnie de New-York n'était point d'ordinaire très scrupuleuse sur certains détails assez importans.

Ce bal fut marqué par deux incidents désagréables ; le premier fut la chute de deux énormes pots de fleurs, placés dans un endroit des plus saillants, et qui tombèrent peu d'instants après l'entrée des invités ; le second, plus grave et qui aurait pu être funeste, fut la chute d'une partie du plancher, qui, au moment où l'on allait former le premier quadrille, céda sous le poids de la foule. On fut obligé d'appeler des ouvriers. Ils prirent une couple d'heures à réparer le dégat, après quoi le Prince ouvrit le bal en dansant avec Mde. Morgan, femme du Gouverneur de l'Etat. Un poète New-Yorkais a décrit cette fête en vers on ne peut plus étranges et dans lesquels sont enchassés tant bien que mal les noms de toutes les partenaires du Prince. Nous en extrayons la seule idée heureuse ; elle se trouve, malheureusement pour le lecteur, dans la dernière strophe :

T'is now a dream — the Prince's ball,
Its' vanished glories one and all,
  The scenes of the fairy tales ;
For Cinderella herself was there,
And Barnum keeps for trial fair,
The beautiful slipper deposited there,
  By His Highness the Prince of Wales.

L'Académie de Musique, où se donna cette fête, était magnifiquement ornée ; les plantes les plus rares y représentaient non seulement la Flore américaine, si riche et si belle ; mais encore celle de toutes les parties du monde ; elles formaient la principale décoration. La toilette des dames était ce qu'on peut imaginer de plus brillant, lorsqu'on a le soin d'exclure d'une réunion tout ce qui n'a pas l'avantage d'être un peu millionnaire. Les diamants étaient les seules pierreries de mise dans cette occasion.

Le lendemain, le Prince parcourut Broadway, et vit l'établissement de MM. Ball et Black, bijoutiers, les galeries photographiques de M. Brady, où il posa ainsi que toutes les personnes de sa suite, et enfin le musée Barnum, où il put admirer toutes les curiosités vraies ou factices du plus étrange pandémonium qu'il y aît au monde—sans voir toutefois la plus grande de toutes—l'incarnation du véritable génie yankee, Barnum lui-même. Le prince du *humbug* était absent, il parcourait son royaume ; et son député, dont l'ingrate histoire ne nous dit point le nom, fit les honneurs de l'établissement.

Le Prince se rendit aussi, ce jour-là, à la résidence du Général Scott. Le soir, les pompiers, au nombre de six mille, formèrent

une procession aux flambeaux et allèrent saluer S. A. R. Des chandelles romaines, lancées en quantité au moment où la procession atteignit la Cinquième Avenue, des lumières électriques, placées sur les pompes et qui projetaient au loin des rayons éblouissants, la foule immense et enthousiaste qui encombrait les rues, les fenêtres et jusqu'aux toits des maisons et des édifices publics, firent de ce spectacle un des plus grands qu'aît jamais donnés la métropole de l'Amérique. Le Prince assista, du haut d'un balcon, au défilé qui dura plus d'une heure et demie, répondant par des saluts aux acclamations de chaque brigade qui passait. Le Duc de Newcastle, dont la fermeté et l'indépendance ont été admirés des citoyens de la république, fut aussi lui, l'objet d'une ovation bien remarquable.

Le lendemain, dimanche, S. A. R. et sa suite assistèrent au service divin à l'église de la Trinité. On y lut une prière pour Sa Majesté, pour le Prince-Epoux et pour le Prince de Galles ; ce qui rappelle à tous ceux qui sont un peu familiers avec l'histoire de la guerre de l'indépendance, que le pasteur de l'église, qui s'élevait, à cette époque, au même endroit, fut chassé par son troupeau récalcitrant, pour s'être obstiné à prier pour George III, malgré la révolution, dont le digne homme ne voulait point tenir compté.

Entreprendre ici une esquisse de New-York, ce serait de suite doubler presque les dimensions de notre petit ouvrage ; il nous suffira de dire, pour donner à nos lecteurs une idée de l'importance de cette ville, que sa population est de 800,000 âmes, et que celle de Brooklyn et de Williamsburgh, qui en sont comme les faubourgs, est de 300,000, ce qui donne un chiffre presqu'égal à celui de la population du Bas-Canada.

En 1859, les importations au port de New-York s'élevaient à deux cent vingt-neuf millions, et celles de tous les autres ports des Etats-Unis réunis à cent-neuf millions ; les exportations du même port s'élevaient à cent dix-sept millions, et celles de tous les autres ports à deux cent trente-neuf millions ; il s'y fait donc presqu'autant d'affaires que dans toutes les autres villes des Etats-Unis réunies.

Le nombre d'exemplaires publiés chaque jour par la presse de cette ville excède trois cent mille ; sur le nombre de ses journaux, il y en a dix en allemand, deux en français, deux en espagnol, deux en gallois, et un en italien. New-York est une ville cosmopolite. Toutes les races, toutes les religions, toutes les langues, paraissent s'y être données rendez-vous. Les allemands y sont une partie notable de la population. Il y a des quartiers où l'on a bien de la peine à trouver son chemin si l'on ne sait point leur langue. L'on suppose que les populations française, belge, suisse et franco-canadienne réunies, donnent un total de près de 40,000 individus parlant la langue française. C'est une population à peu près égale à celle de Québec, il y a une vingtaine d'années.

M. Woods assure, dans son livre, que la population irlandaise catholique forme à peu près la moitié de New-York. Cette assertion nous parait un peu risquée ; mais il est certain que la religion catholique y prime toutes les autres prises isolément ; ses églises et ses écoles sont au premier rang. L'Archévêque Hughes, homme d'un très grand talent, écrivain vigoureux et habile, y est reconnu comme une véritable puissance sociale et politique.

Nos compatriotes y ont une *Société St. Jean-Baptiste* et un *Institut Canadien*, présidés longtemps par le vénérable M. Franchère, si connu par ses voyages.

Les Jésuites, les Dames du Sacré Cœur, les Frères des Ecoles Chrétiennes et plusieurs autres ordres ont de nombreuses institutions dans la ville et dans les environs.

Il y a, outre les institutions catholiques, les colléges, académies et écoles indépendantes, 112 écoles communes, réunissant un total de 168,828 élèves.

Le Prince quitta New-York le 15 octobre, faisant route vers West-Point, l'école militaire des Etats-Unis. Montés sur le bateau à vapeur *Harriett Lane*, les nobles voyageurs purent jouir tout à leur aise du coup-d'œil romantique et imposant qu'offre l'Hudson, tantôt encaissé dans les rochers à pic et rayés de bandes rouges et noires que l'on nomme les *Palissades*, tantôt coulant au pied des Alleghanies, dont les versants sont couverts d'une épaisse forêt, comme aux jours où l'Hudson portait sur ses ondes les légers canots d'écorce des Iroquois. C'était déjà l'automne, et le feuillage était partout revêtu de ces belles couleurs d'or, de pourpre et d'écarlate, qui, pendant quelques semaines, rendent nos bois si magnifiques.

Le vaisseau aborda à West-Point à une heure de l'après-midi, et le Prince fut reçu au quai par le Colonel Delafield, Commandant, accompagné de son état-major, et d'une escorte de dragons.

Ce lieu, où se fit le complot d'Arnold, et qui est tout près de Tarrytown, où fut pris et exécuté le Major André, est célèbre dans l'histoire des Etats-Unis. L'école militaire y fut établie en 1802. Les élèves s'appellent *les Cadets*. Leur éducation se fait entièrement aux frais de l'Etat. Elle dure cinq ans, après quoi ils sont tenus de servir au moins pendant huit ans dans l'armée de la république. La plupart y demeurent toute leur vie. Ils sont ordinairement au nombre de 300 et forment un petit bataillon bien discipliné, et que le Prince passa en revue. Le site de cet établissement est on ne peut plus pittoresque, et l'instruction scientifique qui y est donnée jouit d'une grande réputation

Le lendemain, les nobles visiteurs montèrent à bord du *Daniel Drew*, steamer d'une vitesse remarquable, qui fait vingt-deux milles

à l'heure. On passa devant Sunnyside, la résidence de Washington Irving, si récemment enlevé aux lettres et à la vénération de ses concitoyens, et l'on put voir aussi l'endroit que le romancier a décrit sous le nom de " Sleepy Hollow " et où il a placé la scène de sa légende de " l'Homme sans Tête."

Le prince ne fit qu'un très court séjour à Albany, capitale de l'Etat de New-York. Le Maire et les autorites allèrent au-devant de lui dans un steamer, et il fut conduit d'abord à l'Hôtel de Ville, puis au Capitole, où le Gouverneur Morgan lui présenta les principaux citoyens.

Albany, autrefois Orange, est, après Jamestown, la plus ancienne ville des Etats-Unis ; elle fut fondée deux ans seulement après Québec (1), par des colons hollandais, qui lui donnèrent le nom d'Orange, en l'honneur du Prince d'Orange, qui gouvernait alors les Pays-Bas. Le premier vaisseau européen qui remonta l'Hudson jusqu'à cet endroit, fut le *Half Moon*, vaisseau du navigateur qui a donné son nom à cette rivière, le Capitaine Hendrik Hudson, en septembre 1609. Il mit deux semaines à venir de " Manhatt," aujourd'hui New-York.

En 1630, Kiliaen Van Rensselaer, riche négociant d'Amsterdam, acheta des sauvages une étendue de terre considérable sur la rive ouest de l'Hudson, tout autour du Fort Orange, et il y envoya des ouvriers et des cultivateurs. Il établit ce domaine en principauté sous le nom de Rensselaerswyck, et les droits et redevances que ses descendants perçoivent encore de nos jours, ont été à plusieurs reprises le sujet de troubles et de procès. En 1664, la province hollandaise étant passée sous le domaine de la couronne d'Angleterre, les droits de propriété de la famille Van Rensselaer furent confirmés, moins la souveraineté, et le Fort d'Orange reçut le nom d'Albany, du Duc d'York et d'Albany, qui fut depuis Jacques II.

Albany est aujourd'hui très fière de son archéologie, que le Dr. O'Callaghan et quelques autres amateurs s'efforcent de faire connaître. Le Docteur, autrefois rédacteur du *Vindicator*, à Montréal, et forcé en 1837, de s'exiler par suite de l'insurrection, a publié une histoire de l'Etat de New-York sous la domination hollandaise (*History of New-Netherlands*) et dirige l'impression des intéressants mémoires sur l'histoire de l'Amérique et du Canada, que fait publier la législature de l'Etat. La bibliothèque du Capitole contient une foule d'ouvrages précieux, en tout pas moins de 30,000 volumes.

La population d'Albany, qui n'était que de 5,349 âmes en 1800, de 24,238 en 1830, est aujourd'hui d'environ 65,000 âmes. Il y a

(1) Les plus anciennes villes fondées par les Européens dans l'Amérique du Nord sont, Jamestown, en Virginie, fondée en 1607 par le Capitaine John Smith et Bartholomew Gosnold : Québec, fondé en 1608 par Champlain, et Albany, fondé en 1610 sous le nom d'Orange.

une cinquantaine d'églises, parmi lesquelles la plus remarquable est la cathédrale de l'Immaculée Conception, bâtie d'une sorte de grès d'un brun-rougeâtre. Par ses dimensions elle est peut-être la plus grande église des Etats-Unis.

Le canal de l'Erie et pas moins de six chemins de fer, qui y aboutissent de différentes directions, ont fait de cette ville un centre de commerce important et florissant. On y trouve bon nombre de familles très riches et une société on ne peut plus distinguée et lettrée. Outre le musée et la bibliothèque de l'Etat, Albany contient plusieurs institutions scientifiques, un collége et un pensionnat de filles, et une école normale. Le musée géologique, sous la direction du célèbre professeur Hall, et l'observatoire de Dudley, fondé par la veuve d'un riche propriétaire de ce nom, placent la capitale de l'Etat de New-York au rang des premières villes de l'Amérique, pour ce qui concerne les sciences.

Le prince partit le lendemain pour Boston par le chemin de fer, et put apercevoir en passant les Chutes de Cohoes, qui jouissent d'une grande réputation. A chaque station, et particulièrement à Springfield et à Worcester, les populations se portèrent aux gares du chemin de fer et le saluèrent des plus vives acclamations.

Le 17 octobre, dans la soirée, le Prince descendit du waggon à Longwood, faubourg de Boston, où il fut reçu par le Maire, M. Lincoln, et quelques-uns des principaux citoyens. L'enthousiasme, l'ordre et le bon goût déployés par la population de New-York furent égalés (car il était impossible qu'ils fussent surpassés) par celle de Boston. Le Prince fut simplement conduit au " Revere House," un des plus anciens hôtels de la ville, et y fut laissé en repos jusqu'au lendemain.

Le correspondant du *Times* avoue avoir observé, pour la première fois, chez le jeune et courageux voyageur, des marques évidentes d'une grande lassitude; et il faut avouer que l'on serait fatigué à moins.

Il ne tint qu'à lui, cependant, de passer une partie de la nuit éveillé, car les partisans de MM. Bell et Everett, avec un à propos qui nous paraît très contestable, voulurent riposter, ce soir là, à une grande procession politique de leurs adversaires, les républicains. Or, on sait quel épouvantable tapage accompagne ces homériques démonstrations chez nos voisins des Etats-Unis.

Le lendemain, la journée commença par une grande revue à la Commune, vaste place complantée d'arbres, ornée de fontaines et de jets d'eau et dont les habitants de Boston, sous ce titre modeste, ont fait leurs Champs-Elysées.

Quelques instants avant, on présenta au Prince, à son hôtel, M. Ralph Farnham, le seul survivant des combattants de Bunker's

Hill. Ce vieillard, âgé de 105 ans, a conservé toutes ses facultés intellectuelles et possède encore une vigueur rare, même chez les simples octogénaires. Il a fait toute la guerre de l'indépendance, et était présent à Saratoga lorsque le Général Burgoyne mit bas les armes. Le vétéran et sa fille, qui l'accompagnait, reçurent un accueil parfait de l'arrière petit fils du souverain dont les troupes furent défaites à Bunker's Hill.

Le Prince, en grand uniforme, ainsi que le Duc de Newcastle et tous les militaires de sa suite, passèrent en revue les milices de Boston, dont les divers corps réunis formaient une masse d'environ trois mille hommes. On distinguait, dans leurs rangs, un régiment qui porte encore le costume des soldats qui combattirent dans l'armée de Wolfe, sous les remparts de Québec.

Toutes ces troupes et l'immense multitude qui assistait à cette fête, formèrent un cortége aux monstrueuses ondulations, qui alla reconduire le Prince à l'Hôtel du Gouvernement (State House), où un goûter lui fut offert. C'est précisément dans State Street que les troupes de George III tirèrent, pour la première fois, sur les colons américains, et commencèrent la lutte dont les résultats ont été si grands.

A cinq heures de l'après-midi, il y eût, au *Music Hall*, un grand concert donné par les enfants des écoles. Plus de 1200 enfants, placés en amphithéâtre et dont la grande majorité étaient de jeunes filles vêtues de blanc, chantèrent, entr'autres morceaux, une variante charmante du " God Save the Queen," composée par le littérateur bostonnais Wendall Holmes, pièce dont nous croyons ne pas devoir priver nos lecteurs :

God bless our Father's land,
Keep her in heart and hand
  One with our own !
From all her foes defend,
Be her brave people's friend,
On all her realms descend.
  Protect her throne !

Father, in loving care,
Guard Thou her kingdom's heir,
  Guide all his ways ;
Thine arm his shelter be
From harm by land or sea,
Bid storm and danger flee,
  Prolong his days !

Lord, let war's tempest cease,
Fold the whole earth in peace
  Under thy wings.
Make all thy nations one,
All hearts beneath the sun.
Till Thou shalt reign alone
  Great King of Kings !

Le soir, il y eut bal au théâtre ; parmi les décorations se trouvait une toile représentant le château de Windsor, disposée de manière à produire l'illusion la plus complète. Le Prince ouvrit la danse avec Mde Lincoln, femme du maire de la ville.

Le lendemain, S. A. R. visita l'Université de Harvard à Cambridge, le monument de Bunker's Hill, le cimetière de Mount Auburn, où elle planta deux arbres près de la chapelle, et après avoir parcouru les diverses institutions littéraires et les bibliothèques publiques, elle fit au Maire Lincoln l'honneur d'une courte visite.

Harvard College, comme bien d'autres institutions, a eu une origine assez humble. En 1636, six ans après l'établissement des Anglais en cet endroit, la cour de la petite colonie vota £400 pour une école ou un collége. Ce collége devait être bâti à Newtown, qui reçut, peu de temps après, le nom de Cambridge, en l'honneur de l'université anglaise. Cette somme et une autre somme de £700, que laissa par testament le Rév. John Harvard, élève lui-même de Cambridge, formèrent le capital avec lequel on commença la nouvelle université, aujourd'hui si célèbre. Elle a eu en tout jusqu'à ce jour 7000 élèves qui ont obtenu leurs diplômes, dont 2600 sont vivants. Parmi ceux ci se trouvent la plupart des célébrités américaines du jour.

Le Prince fut reçu par le Président Felton, qui lui présenta les anciens présidents Quincy, Sparks, Winthrop et Walker, l'honorable Charles Sumner et le Dr. Wendall Holmes, qui, avec le grand orateur Everett et les célèbres professeurs de l'Université, formèrent autour du jeune élève d'Oxford une assez brillante pléïade d'hommes de science et de lettres. On parcourut rapidement les bibliothèques, le Musée-Agassiz, l'observatoire, les cours et les jardins, où les élèves chantèrent " Auld Lang Syne," puis on revint à la grande salle, où une collation fut servie et où l'on put, dit un chroniqueur américain, causer un peu de la bonne vieille ville de Boston et de son bon vieux temps.

Comme Québec, Montréal et Albany, Boston a en effet quelques édifices séculaires et une foule de souvenirs historiques, choses très rares dans les villes de ce continent. Boston a été fondé en 1630, par John Winthrop et ses compagnons. C'est dire que cette ville est beaucoup plus jeune que Québec et un peu plus vieille que Montréal. A cette époque, Boston n'avait qu'un seul habitant du nom de William Blackstone, ministre de l'Eglise d'Angleterre, qui s'était établi dans cet endroit en 1825, et qui persuada à Winthrop de quitter Charleston pour y venir. " Mushauwomuk," mot sauvage qui, d'après M. Drake, veut dire " place inoccupée," était le premier nom de l'endroit où s'élève aujourd'hui l'Athènes des Etats-Unis. Ses trois collines lui firent donner quelque temps celui de Tremont, que porte encore un de ses principaux hôtels. On lui donna enfin le nom qu'elle porte aujourd'hui, de Boston, dans le Lincolnshire.

Sa population qui, en 1764 était de 15,520 habitants, en comptait 24,000 en 1800, 43,000 en 1820, 93,000 en 1840, et est portée aujourd'hui à 170,000.

Boston a toujours été le centre d'activité de la Nouvelle Angleterre, elle s'est toujours distinguée dans les guerres contre le Canada, et en même temps qu'elle prenait une attitude menaçante à l'égard du gouvernement anglais lui-même, elle demandait à grands cris la conquête de la Nouvelle-France. Aussi, même de nos jours, tout Anglo-Américain, voire même tout Anglais, est-il encore pour nos bons habitants " un Bostonnais."

C'est Boston qui leva la première, et porta le plus haut, l'étendard de la révolte, et qui engagea définitivement la guerre avec l'Angleterre en détruisant les caisses de thé sur lesquelles on voulait prélever un impôt impérial.

Cette ville tient aujourd'hui le second rang parmi celles du Nord des Etats-Unis par son commerce, et le premier par sa société, ses institutions littéraires et les hommes distingués dans les lettres et les sciences qu'elle a produits.

Il n'y avait pas cinquante ans que Boston était fondé et ses marchands envoyaient déjà leurs vaisseaux, non seulement dans les ports des principaux pays de l'Europe, mais encore aux Canaries, sur la côte d'Afrique et à Madagascar. Ses importations aujourd'hui approchent de $50,000,000, et ses exportations de $25,000,000. Près de 3000 vaisseaux fréquentent ce port de mer chaque année. En 1856, il ne contenait pas moins de 76 navires venant de Calcutta, et les importations de cette ville de l'Inde se montaient à $7,000,000 ; parmi les exportations en retour, figuraient 12,179 tonnes de glace. Le commerce de glace est d'invention bostonnienne ; et Frederick Tudor, marchand de cette ville, est le premier qui s'en soit avisé, il y a de cela une vingtaine d'années. Le commerce de Boston avec les contrées méridionales de l'Europe est immense, celui de la Turquie par le port de Smyrne est presque entièrement passé entre les mains de ses marchands. La construction des vaisseaux, l'exploitation des pêcheries de Terreneuve et du Golfe St. Laurent et les huit chemins de fer qui partent de ce port de mer, viennent encore ajouter à la prospérité que lui donne son commerce extérieur.

Sous le rapport littéraire, Boston s'est aussi développé bien rapidement (1). Les premiers livres et les premiers journaux imprimés en Amérique y ont vu le jour. Le *News Letter*, commencé le 24 avril 1704, par John Campbell, s'y maintint jusqu'en 1776, et cessa avec la domination anglaise. Le second journal fut *The*

---

(1) Nous devons ces renseignements et beaucoup d'autres, au *New American Cyclopædia*, rédigée par MM. Dawes et Ripley, et publiée par le libraire Appleton.

*Boston Gazette*, publiée par James Franklin. Le même éditeur fit paraître, en 1821, le *New England Courant*. Benjamin Franklin était apprenti chez son frere James, et à l'âge de 16 ans, celui dont on devait dire plus tard,

*Eripuit cœlo fulmen, sceptrumque tyrannis,*

écrivait pour le *Courant*. Il en devint ensuite l'éditeur. Aujourd'hui Boston a 117 journaux, dont 9 sont quotidiens et 49 sont des périodiques. Parmi ces derniers, le *North American Review* et l'*Atlantic Monthly*, jouissent d'une grande réputation. Il en est de même des écoles de Boston et de tout l'Etat du Massachussetts. La législation, en matière d'instruction publique, a servi de base à celle du Haut-Canada et une partie de ses dispositions se trouve reproduite dans celle du Bas-Canada. Il y a deux colléges, une école normale, un institut pour les aveugles et un institut pour les idiots, dirigés par le Dr. Howe et dont on dit des prodiges, huit écoles de grammaire et 211 écoles primaires, fréquentées par 25,000 élèves. On trouve à Boston plusieurs grandes bibliothèques publiques ; celle de l'*Athénée*, à laquelle est aussi adjointe une galerie de statues et de tableaux, est la plus considérable ; elle contient 70,000 volumes. Malgré le grand nombre d'églises et de beaux édifices dont cette ville s'honore, " Faneuil Hall " et le vieil Hôtel du Gouvernement, sont ceux qui attirent le plus d'attention à raison des souvenirs historiques qui s'y rattachent.

Pour notre part, de toutes les villes des Etats-Unis que nous avons vues, Albany et Boston sont celles qui nous ont plu davantage et que nous avons quittées avec le plus de regret. Nous nous y trouvions même beaucoup plus chez nous que dans aucune des villes du Haut-Canada, Kingston peut-être excepté. Il faut autre chose pour plaire à l'esprit que le spectacle d'une grande activité commerciale et d'une grande prospérité matérielle, que des rues tirées au cordeau et des maisons élégantes et régulières. La ville qui n'a point de sites pittoresques, qui n'a rien de vieux, rien qui porte l'empreinte du passé ne saurait parler bien longtemps à l'imagination de l'étranger.

Cependant, parmi les souvenirs historiques de Boston la savante, l'héroïque, la révolutionnaire, il en est d'anciens et même d'assez récents, qui sont loin de lui faire honneur. L'esprit d'intolérance et de persécution, (la chose n'est d'ailleurs que trop bien prouvée,) n'est pas incompatible avec l'esprit d'indépendance et de révolte. Les puritains, qui s'étaient exilés pour leur religion, exilèrent à leur tour du milieu d'eux ceux qui n'étaient pas orthodoxes. Boston a eu ses procès pour cause d'hérésie, et mieux que cela, on pendit en 1654, pour crime de sorcellerie, Mde Anne Hibbins, parente du Gouverneur Bellingham. Quantité d'autres personnes furent accusées de la même manière, et surtout vers 1692, il y eût force procès et une grande irritation populaire contre les sorciers ; le Massachussetts, tout comme l'Espagne, eut ses autodafés. Le

célèbre Dr. Cotton Mather, gradué d'Harvard, et qui faillit à plusieurs reprises en être élu président Mather, dont les nombreux écrits théologiques et scientifiques ont été tant admirés de Franklin, publia plusieurs traités contre la sorcellerie, et porte une grande part de la responsabilité des odieuses et absurdes cruautés exercées à cette époque. Le sombre fanatisme des premiers jours s'est malheureusement perpétué dans une certaine classe de la population, comme ne l'a que trop prouvé l'incendie du couvent des Ursulines du Mont Benedict.

Boston a été, du reste, la dernière ville d'Amérique que le Prince aît visitée, car, au grand désappointement des citoyens de Portland, il ne fit qu'y apparaître pour s'embarquer à bord du *Héro*, qui, ainsi que toute l'escadre, l'y attendait depuis plusieurs jours.

Il y arriva le 20 d'octobre, à deux heures de l'après-midi. Toute la milice de la ville était sur pied, et l'on peut dire que toute la population, non seulement de Portland, mais des environs, était rassemblée à la gare du chemin de fer pour saluer, à son départ, le jeune Prince, que l'on regrettait de ne pas voir plus longtemps. Mais dans tout le voyage, le Prince et le Duc de Newcastle avaient tenu à ce que l'itinéraire tracé d'avance fut suivi avec la plus grande ponctualité. Il était dit que S. A. R. s'embarquerait à Portland le 20 octobre, à trois heures de l'après-midi, et rien, pas même le désir d'être agréable à une population presque canadienne, puisque ce port de mer est lié au Canada par le chemin de fer du St. Laurent à l'Atlantique, ne put décider les nobles voyageurs à retarder d'un instant leur départ.

S. A. R. eut le plaisir de revoir le Premier Ministre du Canada, le Ministre des Travaux Publics, le Maire de Montréal et beaucoup d'autres personnages distingués des autres colonies anglaises, accourus à Portland pour lui dire adieu.

Le Maire et les principaux citoyens de Portland conduisirent le Prince à travers les rues de la ville, ornées de verdure et de drapeaux, et encombrées d'une foule immense, jusqu'au quai Victoria, où S. A. R. descendit dans une des chaloupes du *Héro* et gagna cette frégate au milieu des acclamations de la multitude, des hourrahs des matelots perchés sur les vergues des vaisseaux et des salves d'artillerie tirées par les batteries de la ville, par les canons de l'escadre du Prince et de celle de l'Amiral Milnes; puis, S. A. R. étant à bord, son étendard fut hissé au grand mât de la frégate, puis, après quelques instants de silence, un dernier coup de canon fut tiré ; c'était l'ordre de lever l'ancre, et lorsque ce dernier écho de toutes les ovations qu'Albert Edouard, Prince de Galles, avait reçu sur la terre d'Amérique, eût fini de retentir, le *Hero*, l'*Ariadne* et le *Flying Fish* gagnèrent la haute mer.

## XIII.

### RETOUR EN EUROPE.

La traversée fut des plus longues et des plus désagréables. Elle fut même plus dangereuse qu'on ne devait l'attendre de la saison, assez avancée cependant, où elle se faisait. Elle dura vingt-quatre jours ; les deux vaisseaux, le *Hero* et l'*Ariadne*, naviguèrent tout ce temps de conserve, le second remorquant assez souvent le premier, dont la vitesse était bien moindre, tout aussi bien à la voile qu'à la vapeur. D'interminables brouillards, dans lesquels on se perdait souvent de vue, ajoutaient à la longueur des calmes plats, d'autant plus désespérants que la provision insuffisante de charbon que l'on avait faite exigeait qu'on la ménageât pour les côtes de l'Angleterre, où l'on était presque certain de rencontrer un vent contraire. Puis, rendus à grande peine presqu'au milieu de l'Océan, ce furent d'affreuses bourrasques et des tempêtes de grêle et de neige, comme en plein hiver. Dans un de ces orages, le *Héro*, dont plusieurs voiles et plusieurs pièces de la mâture avaient été emportées, fut perdu de vue pendant toute une journée par l'*Ariadne*, qui le cherchait en arrière d'elle tandis que la tempête avait porté le vaisseau royal bien en avant de la rapide petite frégate, chose qui ne lui arrivait jamais, cette dernière étant même obligée, par respect, de modérer sa vitesse pour ne pas le dévancer. Heureusement, cependant, que l'idée d'un pareil hasard vint à l'esprit du capitaine de l'*Ariadne*, et que rebroussant chemin et mettant toutes voiles dehors, il se mit à la chasse du vaisseau royal, qu'il découvrit quatorze ou seize milles en avant. Grande fut la joie des deux équipages, et surtout du Capitaine Vansittart et des siens, qui avaient éprouvé la plus grande anxiété sur le sort du *Héro* et de ses nobles passagers.

Comme on l'avait prévu, après que l'on eût misérablement gagné les côtes de l'Angleterre, des vents contraires et l'insuffisance de la provision de charbon, firent que l'on resta à l'entrée de la Manche pendant plusieurs jours, reculant plus souvent que l'on n'avançait. Toutes les viandes fraîches étaient alors consommées, et l'on en était réduit à peu près à la ration des matelots. Enfin, un vent favorable s'étant élevé on se dirigea, au milieu d'un brouillard et du mieux que l'on put, vers les côtes de la vieille Albion.

Le 15 novembre, le capitaine de l'*Ariadne* lança des fusées rouges comme signal au *Héro*, qu'il avait perdu de vue dans le brouillard ; ce ne fut point le *Héro*, mais bien l'*Himalaya*, qui répondit à ces signaux. Sa Majesté, justement inquiète du long retard de l'escadre, avait envoyé cette frégate au-devant de son fils bien-aimé. A dix heures du matin, on jetait l'ancre dans

la rade de Plymouth. Le Prince, en débarquant, reçut les adresses de félicitation de la ville de Plymouth et du comté de Devon, et à midi, il prenait le chemin de fer et arrivait bientôt après à Windsor, où son père, le Prince Albert, le reçut au débarcadère.

---

## XIV.

### CONCLUSION.

Du 23 juillet au 20 d'octobre, c'est-à-dire dans un peu moins de trois mois, le Prince de Galles a parcouru les provinces anglaises du golfe St. Laurent, le Canada, les Etats de l'Ouest et ceux du Nord de l'Amérique, faisant en tout plus de 6000 milles de route. Le seul fait de cette immense et rapide excursion, dont le simple énoncé eût effrayé nos ancêtres—tout grands marcheurs qu'ils fussent *à la raquette*—ce seul fait était par lui-même bien digne d'attirer l'attention.

Pour l'Empire Britannique, pour les colonies et pour les Etats-Unis, il y avait là bien autre chose qu'un phénomène extraordinaire de locomotion et presque d'ubiquité. Les rapprochements historiques que suggérait ce voyage ont été pleinement développés dans les nombreuses adresses et harangues que nous avons fait passer sous les yeux de nos lecteurs, et ce serait abuser de leur patience que de les résumer ici ; mais qu'il nous soit permis de dire que le voyage de l'héritier présomptif, entrepris précisément au moment où les colonies anglaises de ce continent atteignaient un si grand degré d'importance et où la grande république des Etats-Unis se trouvait à la veille d'événements aussi graves que ceux dont il a pu voir les pronostics certains, nous semble avoir en lui-même quelque chose de providentiel. Quelles que soient les épreuves que Dieu réserve à l'Amérique, dans ces jours où la face de la terre change et se renouvelle à vue d'œil, le jeune Prince, appelé à régner sur une si grande partie de ce continent, aura sur nos contrées ces idées précises qu'une connaissance personnelle peut seule donner. Nous nous flattons même que le peuple qui habite les bords du St. Laurent, et qui, après avoir poussé jusqu'à l'héroïsme sa résistance aux armées des ancêtres de S. A. R., a depuis combattu, à deux reprises, sous leurs drapeaux, avec le même courage et la même fidélité, n'aura point laissé dans son esprit une impression trop défavorable ; nous croyons, au contraire, qu'il en garde l'image comme un doux et excellent tableau de félicité, d'honnêteté, d'intelligente et paisible industrie, de dévouement modeste, mais sincère. D'un autre côté, les peuples ne sont guères gouvernés par des idées purement métaphysiques, et le pouvoir a

besoin d'imprimer dans l'imagination populaire comme une effigie aimée et vénérée de tous. La puissance britannique ne saurait, pour nos populations, être mieux représentée que par l'apparition brillante et gracieuse dont elles conserveront longtemps le souvenir.

# NOTE

## sur la résidence en Canada de S. A. R. le Prince Edouard et de S. A. R. le Prince William Henry.

### I.

La relation du voyage de S. A. R. le Prince de Galles, accueillie avec une grande faveur par nos lecteurs, nous a engagé à faire quelques recherches dans les papiers-nouvelles du temps, sur ce qui avait pu se passer à l'occasion de la présence dans les colonies de l'Amérique du Nord de deux autres Princes du sang royal, dont l'un fut le père de notre gracieuse Souveraine, et l'autre son prédécesseur immédiat, le roi Guillaume IV.

Le Prince William Henry, troisième fils du roi George III (1), était né en 1765 ; il n'avait conséquemment que 22 ans lorsqu'en 1787 il vint en Canada. Il était alors capitaine de la frégate *Pégasus*, apres avoir débuté par être simple aspirant de marine (midshipman) et avoir passé par tous les autres grades.

Parti de la Jamaïque, il arriva le 28 juin à Halifax, après une traversée de quinze jours. Le débarquement se fit au bruit de l'artillerie et au milieu d'un grand concours de peuple ; les troupes de la garnison formaient la haie. On n'avait pas encore inventé les processions dans le genre de celles dont nos lecteurs ont vu tant de descriptions. Il n'est point non plus question de *hurrahs* qui auraient pu se comparer plus tard avec ceux qui furent poussés à Québec et à Montréal, et donner la mesure exacte de la vigueur relative des poumons, sinon de la fidélité et du dévouement, des citoyens de ces diverses villes à cette époque, comme les journalistes et les correspondants des journaux étrangers ont eu soin de le faire dernière-

---

(1) George III avait sept fils : 1o George Auguste Frédérick, Prince de Galles ; régent en 1810 et souverain en 1820 sous le nom de George IV ; 2o Frédérick, duc d'York et d'Albany, mort en 1827. 3o William Henry, duc de Clarence, qui régna en 1831 sous le nom de Guillaume IV ; 4o Edouard, duc de Kent, père de S. M., qui mourut en 1820 ; 5o Ernest Auguste, roi de Hanovre et duc de Cumberland, mort en 1851 ; 6o Auguste Frédérick, duc de Sussex, mort en 1843 et 7o Adolphe Frédérick, duc de Cambridge, mort en 1850. George IV n'eut d'enfant que la Princesse Charlotte, mariée à Léopold, aujourd'hui roi des Belges, laquelle mourut étant l'héritière présomptive du trône, le 6 novembre 1817, à l'âge de 21 ans. Guillaume IV, n'ayant point d'enfant, Victoria, fille unique du quatrième fils de George III, monta sur le trône en 1837.

ment : " mais la satisfaction répandue sur tous les visages, dit le journal d'Halifax, traduit par la *Gazette de Québec*, manifestait grandement la loyauté et l'affection que les habitants d'Halifax portent à Sa Majesté très-sacrée et à son illustre fils." (1)

A son entrée dans la maison du gouvernement, S. A. R. reçut l'adresse du Gouverneur et du Conseil et y répondit. " Son Altesse Royale fut traité par le gouverneur et après diner on but plusieurs santés loyales dont chacune fut accompagnée d'une décharge de l'artillerie rangée devant la maison du gouvernement. La soirée finit par un bal que donna le gouverneur. Toute la ville fut brillamment illuminée : en un mot tout avait un aspect de joie et de plaisir."

Le mardi suivant, il y eut grande revue, après laquelle S. A. R. se rendit avec S. E. le gouverneur Parr à la maison du gouvernement où il lui fut présenté une adresse de la part des habitants, à laquelle elle fit une bien gracieuse réponse.

L'arrivée du Prince à Québec fut précédée de celle d'une partie de l'escadre du Commodore Sawyer qui montait lui-même le *Leander*, vaisseau de 50 canons, (capitaine J. Berclay). Il était accompagné du *Ressource*, commandant Paul Minchin, et de l'*Ariadne*, commandant Osburn. Il y avait de plus dans le port de Québec le *Thisbé*, commandant Coffin, venant d'une croisière, et quatre vaisseaux qui avaient été nolisés comme tranports pour amener à Québec partie des 5e, 26e et 54e régiments. Un de ces navires avait nom le " Lord Mulgrave."

Guy Carleton, Lord Dorchester, était alors gouverneur de la province de Québec qu'il administrait en vertu de l'acte du parlement impérial dit "Acte de Québec, ou de 1764." Les lois ou ordonnances étaient faites par un Conseil Législatif dont les membres étaient nommés par la couronne, et sanctionnées par le gouverneur. Le gouverneur Carleton qui avait été aide-de-camp de Wolf, se montrait juste et bienveillant envers les nouveaux sujets de Sa Majesté, comme on appelait alors les franco-canadiens, et il était universellement aimé (2).

---

(1) Les passages que nous donnons entre guillemets sont textuellement copiés de la " *Gazette de Québec*." Cette feuille, la plus ancienne du pays puisqu'elle commence en 1764, se publiait alors en anglais et en français. Elle était d'un format un peu plus grand que celui de la *Gazette du Canada* ; mais n'avait que quatre pages et rarement un supplément. Elle contenait principalement des annonces officielles, et un sommaire des nouvelles d'Europe. Nous devons le précieux avantage d'avoir pu la consulter à l'obligeance de Sir L. H. LaFontaine, qui possède une des rares collections complètes de ce papier-nouvelle.

(2) Les Conseillers Législatifs étaient à cette époque : les honorables Henry Hope, Lieutenant gouverneur, William Smith, juge en chef, Hughes Finlay, Thomas Dunn, juge, Edouard Harrison, John Collins, Adam Mabane, juge, J. G. Chaussegros de Léry, George Pownall,

Le mardi, 14 août, de grand matin, le *Pégasus* mouilla devant Québec. Le major Beckwith et le capitaine de St. Ours, deux des aides-de-camp de S. E., allèrent à bord "savoir le plaisir de S. A. R. au sujet de son débarquement." Le lendemain, à onze heures, le Prince se rendit de son vaisseau au *Leander* qui portait le pavillon du commodore ; on déploya à bord de ce vaisseau l'étendard royal et on tira une salve de 21 coups de canons. " Peu après, cinq berges, celle du Prince précédant les autres et ayant l'étendard royal, celle du commodore portant la grande flamme, et celles des capitaines Coffin, Osborne et Minchin, portant les leurs, partirent en procession du *Leander*, qui réïtéra une salve royale. Son A. R., en passant le long de la ligne des quatre autres navires, fut saluée de même de 21 coups de canon ; les hunes et vergues étaient garnies de leur monde, ainsi que les vaisseaux marchands, transports, qui, à mesure que la procession passait, saluèrent le Prince de trois acclamations, de manière que rien ne pouvait excéder l'ordre, la régularité et le bel aspect de cette première partie de la cérémonie.

" En débarquant sur la grève, près de la place du marché de la Basse-ville, S. A. R. fut reçue par l'honorable Brigadier général Hope, lieutenant-général de la province, les membres du conseil, les divers corps du clergé, de la justice et de la noblesse ; et, dès qu'il eût mis pied à terre, on le salua de 21 coups de canon tirés de la grande batterie."

De là, S. A. R., précédée des officiers qu'on lui avait donnés pour aides-de-camp et parmi lesquels se trouvait le Capt. St. Ours, passa par les rues le long desquelles étaient rangés les trois régiments de la garnison, et les corps de milice britannique et canadienne. Le premier de ces corps se composait des anciens sujets ou colons anglais ; parmi leurs officiers, cependant, nous remarquons plusieurs noms français, des huguenots sans doute ou des Guernesais.

" Lorsqu'il arriva sur la Place d'Armes, quatre pièces d'artillerie, qui y étaient placées, tirèrent un autre salut royal. Lorsque Son Altesse Royale entra dans la cour du Château, où la garde, commandée par un Capitaine avec un pavillon, était prête à le recevoir, elle fut rencontrée par Son Excellence Lord Dorchester, Gouverneur General, accompagné de sa suite et des officiers majors, qui la conduisit dans la maison du roi. Là le lieutenant-gouverneur et les membres du Conseil de Sa Majesté eurent l'honneur d'être introduits et de présenter à Son Altesse Royale l'adresse suivante :

---

Picotté Bellestre, John Fraser, juge, Henry Caldwell, William Grant, Paul Roch de St. Ours, François Baby, Joseph de Longueuil, Samuel Holland, George Davison, Sir John Johnson, Baronet, Charles de Lanaudière, R. A. de Boucherville, et Lecompte Dupré.

A SON ALTESSE ROÏALE LE PRINCE WILLIAM HENRY,

*L'humble adresse du Lieutenant-Gouverneur et des membres du Conseil de Sa Majesté de la province de Québec,*

Si Votre Altesse Royale veut bien le permettre,

Nous prenons la liberté de présenter à Votre Altesse Roïale nos compliments sur votre arrivée en cette province, pénétrés des sentiments les plus sincères de reconnaissance et de joie en voyant parmi nous, en qualité d'officier de marine, un Prince de votre Roïale et illustre famille.

Vraiment sensibles aux avantages dont nous jouissons sous le gouvernement sage de Sa Majesté et attachés avec zèle à sa personne sacrée et à sa famille, pendant que l'attention paternelle du Roi est tournée sans relâche à la prospérité et au bonheur de son peuple, nous ne pouvons nous taire sur la sureté future que Votre Altesse Roïale procurera aux sujets de Sa Majesté en cette province conjointement avec les autres parties de l'empire, en se dévouant dès le commencement de votre carrière à l'étude difficile et à l'exercice pénible d'une profession d'où dépend la principale défense de tous les Etats de Sa Majesté. Et c'est avec la plus vive satisfaction que nous prévoions, par une confiance bien fondée, l'époque où l'expérience et les connaissances qu'aura acquises Votre Altesse Roïale augmenteront la force de la nation et jetteront un nouveau raïon de gloire sur la maison de Brunswick.

Signé : HENRY HOPE.

A laquelle le Prince fit la réponse suivante :

*Messieurs,*

C'est avec la satisfaction la plus sincère que je reçois dans la province de Québec si utile (texte anglais, *so highly beneficial*) à la couronne de la Grande Bretagne, cette adresse du Lieutenant-Gouverneur et des membres du Conseil de Sa Majesté pour cette province, remplie de tous les sentiments de loïauté et d'affection possibles pour la personne très-sacrée de Sa Majesté. Je profiterai avec plaisir de la première occasion qui se présentera d'exposer au Roi la sincérité et la reconnaissance de ce corps respectable envers leur Souverain, et combien tous les sujets de Sa Majesté dans cette colonie étendue sentent le prix des grâces et des bienfaits dont ils jouissent sous son sage et doux gouvernement.

Il m'est impossible, Messieurs, d'exprimer avec (une) force (suffisante, ma reconnaissance) des égards dont vous jugez à propos de m'honorer dans cette adresse. Il est bien flatteur pour moi d'avoir été, quoique jeune encore d'âge, dans le service de Sa Majesté, si distingué par mes co-sujets dans les colonies.

Heureux si je pouvais me persuader d'avoir mérité ces marques répétées d'indulgence que je regarde comme un des motifs le plus fort qui m'engagera de suivre avec ardeur et un zèle sans relâche la profession que Sa Majesté a jugé à propos de me choisir afin que dans les guerres futures, lorsque je me trouverai dans l'occasion, je puisse me montrer digne de la confiance et du commandement, et prouver ma reconnaissance des distinctions qu'on a eues pour moi dans ma visite aux colonies sans les avoir méritées.

Signé : WILLIAM.

" Après quoi les Officiers des divers corps de la garnison et de l'Etat Major avec les Officiers des milices Britannique et Canadienne, le Clergé, les gens de justice, etc., eurent l'honneur d'être admis à présenter leurs respects à Son Altesse Royale.

" Le Prince dîna au Château avec le Commodore et les Capitaines de l'escadre, le Lieutenant-Gouverneur et les membres du Conseil, le Lieutenant-Colonel Hastings, commandant de la ville, et les Officiers commandants des différents corps. Le soir l'artillerie des diverses batteries, les troupes et les milices, qui bordaient les remparts de la ville et de la citadelle, tirèrent un feu de joie ; et le tout fut conclu par une générale et brillante illumination.

" *Le temps était tout-à-fait infavorable à cause de la pluie,* mais partout se manifestoient la joie et la gratitude causées par la visite de ce Prince.

" Il ne faut pas omettre que les fenêtres des maisons sur les rues par lesquelles passa Son Altesse Royale, depuis le débarquement jusqu'au Château, étaient remplies de dames, ce qui augmentait de beaucoup la splendeur de cette perspective.

" A cette heureuse et mémorable occasion, il a plu à Son Excellence le Gouverneur et Commandant-en-Chef, d'ordonner que les prisonniers civils et militaires alors en prison pour aucun crime quelconque, à l'exception seulement de meurtre, soient mis en liberté. C'est ainsi que l'on a célébré l'heureux jour auquel un fils de notre très gracieux Souverain a daigné honorer de sa présence cette partie éloignée des domaines de Sa Majesté."

Le vendredi, le Gouverneur fit une visite au Prince à bord du *Pégasus* et fut salué de 19 coups de canon à son entrée et à sa sortie. Le soir, il y eût au Château grande réception et grand nombre de dames eurent l'honneur d'être présentées à S. A. R.

Le mardi, 21, étant un anniversaire de la naissance de S. A. R., la flotte fut pavoisée, des salves royales furent tirées de la citadelle et de la flotte, un feu de joie fut tiré par tous les régiments rangés sur la parade, le Gouverneur et les autorités allèrent complimenter le Prince à bord de son vaisseau ; S. A. R. vint ensuite " tenir un lever au Château St. Louis, où elle reçut les compliments des Officiers du Gouvernement, de la Marine et de l'Armée, ainsi que ceux du Clergé, des Gens de Loi, des Marchands et des Messieurs de la ville."

A ce lever, il y eut plusieurs adresses. La *Gazette de Québec* publie en anglais celle qui fut présentée au nom des habitants de Québec (*the inhabitants of Quebec*) et qui paraîtrait avoir été exclusivement signée par les sujets d'origine britannique. Le même journal donne en français l'adresse des *citoyens canadiens de la ville de Québec,* et celle du *Clergé Romain de la Province.* Nous copions ces deux dernières ainsi que les réponses.

*Qu'il plaise à Votre Altesse Royale,*

Permettez aux Citoyens Canadiens de la Ville de Québec d'exprimer respectueusement à V. A. R. la joie qu'ils ressentent de son heureuse arrivée dans cette Capitale.

Nous participons, pour la première fois, avec les Colonies de la Grande Bretagne, au bonheur de voir l'un des fils de notre Auguste Souverain. Nous voyons aussi avec satisfaction la part active que V. A. R. a prise dans le Service de la Marine, qui par les talents et les progrès de V. A. R. continuera d'être le boulevard de la Nation et la protection nécessaire à ses possessions, particulièrement à cette Province, qui en conçoit de nouvelles espérances de se conserver et de prospérer sous la domination de l'Empire Britannique.

Que V. A. R. veuille bien nous accorder son puissant témoignage de notre vive reconnaissance pour les bontés paternelles de Sa Très-Gracieuse Majesté d'avoir confié l'administration de cette Province au Noble Lord qui nous commande, de notre fidèle attachement à la Personne sacrée de notre Souverain, à son Gouvernement et à sa Famille Royale, ainsi que de nos prières pour sa précieuse conservation.

Puisse V. A. R. jouir d'une santé parfaite et la plus durable, et ses glorieux exploits passer à la postérité, tels sont nos vœux les plus sincères.

A laquelle S. A. R. fit la réponse suivante :

*Messieurs,*

Je reçois avec un vrai et sensible plaisir cette Adresse des Citoyens Canadiens de la ville de Québec, convaincu que c'est avec des cœurs remplis de reconnaissance pour les bontés de Sa Majesté, qu'ils offrent des vœux aussi zélés pour le Roi, mon Père. Je ne manquerai pas de faire parvenir à Sa Majesté ces preuves de votre fidélité et d'attachemant pour son Souverain, qui n'a d'autre objet que le bonheur de ses sujets. Sa Majesté apprendra avec satifaction que les Citoyens Canadiens de la Ville de Québec sont pénétrés d'une si vive reconnaissance pour sa bonté paternelle d'avoir confié ce Gouvernement au Lord Dorchester, pour qui le Roi a tant de considération.

Les Distinctions honorables dont les Habitants de cette Ville m'ont donné des marques, me sont bien sensibles, et je ne puis que les considérer comme un motif nouveau pour m'engager à poursuivre les devoirs de la Profession navale, afin de me rendre digne d'être placé dans une situation où je pourrai faire voir à l'avenir ma reconnaissance pour ces grâces si peu méritées.

WILLIAM.

A SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE GUILLAUME HENRY.

Le Clergé Romain de cette Province ose prendre la liberté d'offrir ses plus profonds hommages à Son Altesse Royale.

Le zèle du Corps Ecclésiastique pour les intérêts de Sa Majesté reçoit une nouvelle activité par la présence de son Auguste Fils. Elle lui rappelle la protection dont le Roi a jusqu'ici favorisé la Communion Catholique et le Clergé qui la maintient Si les principes rigoureux en ce point de cette même Communion ont contribué pour quelque chose à conserver la fidélité due à Sa Majesté, qui peut douter que réciproquement les bontés de Sa Majesté n'aient concouru à affermir pour tou-

jours dans tous les cœurs Catholiques ces mêmes principes si favorables à l'Etat ?

Puisse le Ciel exaucer les vœux que formera toujours le Clergé de la Province pour la gloire de Sa Majesté, pour la conservation de Son Altesse Royale et pour l'heureux succès des glorieux desseins qu'elle se propose dans le service de l'Etat !

A laquelle S. A. R. fit la réponse suivante :

Je remercie le Clergé Romain de la province de Québec pour les vœux de loyauté qu'il offre dans cette adresse. J'ose les assurer que la continuation de la même conduite qu'ils ont observée envers le Gouvernement jusqu'à présent, ne peut manquer de leur conserver la protection gracieuse du Roi, mon Père, et certainement je ferai parvenir leurs sentiments à Sa Majesté.

Le soir il y eut bal au Château et nouvelle illumination dans la ville.

Le 29 août, une revue qui dut être très-belle et l'emporter de beaucoup sur toutes celles qu'a passées en Canada S. A. R. le Prince de Galles, eut lieu sur les Plaines d'Abraham. On y voyait, outre plusieurs compagnies d'artillerie, les 5e, 26e, 29e, 31e et 34e régiments de l'infanterie royale. Il y avait, à cette époque, un grand mouvement de troupes dans la colonie, car, outre les transports que nous avons déjà mentionnés, il en était arrivé plusieurs autres depuis le débarquement du Prince avec des détachements du 60e régiment.

Le lundi, 3 septembre, *de grand matin*, Lord Dorchester, accompagné de sa suite, partit pour Montréal où il allait préparer la réception de S. A. R. Il y arriva le lendemain à 4 heures de l'après-midi. "Il y fut reçu à son entrée par le clergé, les magistrats et notables citoyens. Le 60e régiment de Sa Majesté, sous le commandement du Col. Hunter, ainsi que les milices britanniques et canadiennes, bordaient les rues depuis la porte de Québec jusqu'à la Maison du Gouvernement. Le tout fut d'un aspect très-agréable, la joie et la satisfaction étaient répandues sur tous les visages, en revoyant Sa Seigneurie en cette partie de la province, tant pour ce que l'on doit à son rang, qu'aux égards dus à ses rares vertus si universellement connues. Le soir la ville fut splendidement illuminée *sur un événement si heureux*."

Les officiers de la *milice canadienne* présentèrent à S. E. une adresse signée Neveu Sevestre, Colonel Commandant, J. P.

Nous reproduisons ce document, qui, ainsi que les autres que nous avons déjà donnés, intéressera le lecteur par sa rédaction, dont le style indique une époque déjà bien éloignée de nous.

" *Qu'il plaise à Votre Excellence*,

Dans ce jour tant désiré de votre heureuse arrivée dans cette ville, nous avons l'honneur de joindre nos plus sincères acclamations aux respectables états qui nous ont précédés pour féliciter Votre Seigneurie

sur votre précieuse santé qui n'a point été altérée d'un si long et pénible voyage (1) et témoigner à Votre Excellence notre vive reconnaissance d'avoir daigné honorer (notre ville de sa présence et) établi l'état-major des milices de la ville et district de Montréal et nommé un nombre de loyaux officiers pour la commander.

Cette faveur ne peut être dignement reconnue que par la continuation de notre zèle à la prompte exécution des ordres qui émaneront de votre respectable gouvernement pour le service du plus digne des Rois. Persuadés du zèle des miliciens tous dévoués à obéir aux ordres qui leur seront présentés, nous prenons la liberté d'assurer Votre Seigneurie de leur fidélité et attachement au gouvernement dont ils reconnoissent de plus en plus les douceurs par la générosité de notre très-illustre Souverain, qui a bien voulu nous manifester sa bonté en se faisant représenter si dignement par MILORD DORCHESTER, pour lequel nous ne cesserons d'offrir nos vœux, pour sa conservation et celle de son illustre famille.'

RÉPONSE.

" *Messieurs*,

" C'est avec une parfaite satisfaction que je reçois l'adresse des Officiers de la Milice Canadienne de Montréal et les assurances de leur zèle pour les intérêts de Sa Majesté.

" Je me persuade avec plaisir que le bon exemple des officiers, et leurs efforts pour le bien du service et la sûreté de cette province répondent toujours au désir que j'ai de prouver aux sujets de Sa Majesté dans ce pays le bonheur dont ils peuvent jouir sous le gouvernement de la Grande-Bretagne.

" Je vous remercie sincèrement pour les marques d'attachement personnel et de confiance que vous me donnez, et serai toujours flatté d'en mériter la continuation."

L'adresse de la milice britannique parut dans le numéro suivant de la *Gazette*.

Le même jour, 6 septembre, à dix heures du matin, le Prince arriva aux Trois-Rivières et y fut reçu par " la noblesse, le clergé et un nombre de citoyens, et par six compagnies de milice commandées par le capitaine L. J. Le Proust, qui saluèrent S. A. R. de trois décharges de mousqueterie. Vers les onze heures, S. A. R. partit et marcha à pied jusqu'en dehors de la ville ; la rue par où il passa était bordée de troupes miliciennes et d'un corps de cavalerie préparé pour l'escorter jusqu'à la Pointe du Lac ; mais S. A. R. ayant témoigné le désir d'aller sans suite, le détachement de cavalerie rentra en ville dans le plus grand ordre."

Le lendemain, entre une et deux heures de l'après-midi, le Prince fit son entrée dans Montréal. Il avait été accompagné de-

---

(1) Il paraîtrait par cette phrase que Lord Dorchester n'avait pas encore visité Montréal depuis son retour d'Europe. Les mots entre parenthèse ou quelques mots dans le même sens, sont évidemment omis dans la *Gazette*. A part l'insertion de ces mots et de quelques autres mis également entre parenthèses, nous n'avons pas cru devoir rien corriger dans aucun des documents que nous reproduisons.

puis la Pointe aux Trembles par S. E. le Gouverneur-Général et plusieurs officiers de l'état-major qui étaient allés à sa rencontre. " Il fut reçu dans le faubourg de Québec par le Coadjuteur et le Clergé, les Membres du Conseil résidants à Montréal, par le Grand Juge et le corps de Justice présentement ici, par la Noblesse du lieu et circonvoisine, ainsi que par tous les Notables Citoyens point sous les armes, qui escortèrent S. A. R. par les rues, lesquelles étaient bordées par le 1er bataillon du 60e régiment et par un ample corps de milices britannique et canadienne jusqu'à la maison de M. Deschambeault, qui était préparée pour sa réception.

" Son Altesse dina avec Milord Dorchester ; le soir, un feu de joie fut tiré par la Troupe et la Milice, sur le Champ-de-Mars, et la ville fut magnifiquement illuminée à cette occasion si heureuse.

" Les Dames furent présentées au Prince lundi l'après-midi et mardi au soir le Gouverneur-Général donna un Bal magnifique à une ample compagnie que S. A. honora de sa présence."

Plusieurs adresses lui furent présentées. Celle des citoyens de la ville porte cette apostille : " La dite addresse est signée des Magistrats et Citoyens de la ville de Montréal tant Anglais que Français indistinctement."

Le 13, les Frères du Canada (Francs-maçons) s'assemblèrent à leur loge et dinèrent en l'honneur du Prince. Ce diner fut annoncé par une salve d'artillerie.

Le Prince passa quelques jours à Montréal, d'où il se rendit à Chambly, puis à Sorel. Les habitants de ce dernier endroit furent si heureux de la visite du Prince, qu'ils changèrent l'ancien nom de leur bourg, lequel a été rendu, par un statut récent, à la ville de Sorel.

Voici ce qu'on écrivait à la *Gazette de Québec :*

" William Henry (ci-devant appelé Sorel), le 18 sept.

" Hier après-midi, vers quatre heures, Son Altesse Royale le Prince, en son retour de Montréal et de Chambly, nous honora d'une visite en cette place. S. A. R. fut saluée d'une décharge de l'artillerie de la garnison, lorsqu'il mit pied à terre à la maison seigneuriale, où l'Honorable Samuel Holland, écuier, Arpenteur-général de la province, lui ayant présenté un plan de la nouvelle ville, il plut à S. A. R. de nous permettre l'honneur de lui donner son illustre nom, William Henry. Après avoir dîné à la maison seigneuriale, Son Altesse Royale fut conduite à la Place d'Armes (actuellement la Place Royale,) où elle fut saluée derechef par la garnison ; après quoi ayant fait une légère visite du magasin, elle traversa à Berthier accompagné du Colonel Dundas et du Capitaine Smith, de l'artillerie. Son Altesse Royale fut saluée une troisième fois en entrant dans le bateau, par la garnison et par la milice

canadienne, dont l'agréable irrégularité, accompagnée de leurs acclamations et de celles des autres loyaux habitants semblait la pénétrer d'un sentiment délicieux de leur honnête joie. Il est impossible de faire une description des vives expressions de contentement et de la satisfaction qui se manifestaient sur le visage de tous ceux qui étaient présents en cette auguste occasion. Nous nous flattons que tous les loyaux habitants de WILLIAM HENRY se ressouviendront souvent de cette occurrence avec une joie toujours nouvelle."

La *Gazette de Québec* du 13 septembre contient un petit poême latin en l'honneur du Prince, *In Principis Adventum Carmen.*
L'auteur commence sur le ton de l'églogue.

Nuper in umbroso secessu Solis ab igne
Obvia tendebat quercus solamen Alexi
Monticolæ dum rure redux graderetur ad urbem.

Puis il se lance dans le genre héroïque :

. . . . . ; at demum tempore fixo
Exoptata dies surgit fausto Omine genti
Anglorum ; Princeps Wilhelmi nomine claro,
Henricique, simul vetere cum sanguine divum,
Acres percipiens stimulos virtutis ab ipsâ
Amborum famâ, patriam relevabit ab omni
Excidio, et factis ad rerum culmina tollet.
Cum furor insanus sacra pacis fœdera rumpet,
Armabitque viros in cædem, ac funera passim,
Vindicis ira Jovis, servabit jura suorum
Anglicolum ; innatâ sternet virtute Rebelles ;
Proteget æratis ratibus diadema paternum,
Et celebres referet Sociato ex hoste triumphos.

Ce petit poëme a 65 vers et n'est point signé. Etait-ce l'œuvre de quelqu'adroit courtisan qui a su se faire connaître et s'assurer les profits de son lyrisme ? Ou bien quelque timide écolier avait-il lancé ce pastiche mythologique dans la presse, tout en tremblant d'être reconnu et critiqué ? L'allusion aux rébellions s'explique facilement par les événements contemporains ; on était alors, en effet, entre les deux grandes révolutions qui ont changé la face du monde ; les pages de la *Gazette* que nous avons parcourues pour faire les extraits qui précèdent, contiennent, d'un côté, le projet de constitution des Etats-Unis d'Amérique adopté par la convention et signé George Washington, et de l'autre, l'acte d'accusation de M. de Calonne, ministre de Louis XVI, signé par le marquis de Lafayette. La révolution américaine était accomplie, la révolution française commençait.

Le Prince quitta Québec le 10 octobre à bord du *Pégasus*, lequel fut suivi par le *Leander* et le *Resolute*. Quelques jours auparavant, on avait fait, sur le Cap Diamant des feux d'artifice en son honneur.

Ce ne fut qu'en 1818 que le Prince William Henry se maria à la fille du duc de Saxe-Meningen, dont il eut deux filles qui mou-

rurent au berceau. Il monta sur le trône le 8 septembre 1831 et mourut le 20 juin 1837, à l'âge de 72 ans et après un règne de six ans. Il conserva, assure-t-on, à la cour et sur le trône un excellent souvenir de son voyage d'Amérique et montra à l'égard des habitants de ce pays qui lui furent présentés en Angleterre une bienveillance toute particulière. Son règne, bien court, fut cependant marqué par d'importants événements : entre autres, la passation du fameux bill de réforme.

II

Le Prince Edouard naquit en 1767 (1). Il eut une existence peu heureuse, et, faisant allusion aux épreuves qu'il avait eu à subir, il avait l'habitude de dire : " Je suis venu en ce monde assez mal à propos, c'était dans le sombre mois de Novembre ; la cour était encore plus sombre, elle était enveloppée dans le deuil ; un de mes oncles, le frère bien-aimé de mon père, venait d'être mis dans son cercueil ; ses funérailles eurent lieu vingt-quatre heures après ma naissance. Je me suis souvent demandé si ma malencontreuse apparition dans ce monde n'était pas un présage de la vie triste et pleine de luttes qui m'était réservée."

Il entra dans l'armée à 18 ans, et fut d'abord envoyé à Lunebourg. Avec un chef d'un caractère arbitraire et inflexible, " tyran mercenaire," si on en croit les lettres du jeune prince, il éprouva beaucoup de dégouts. Parade et exercice, une guinée et demie par semaine à dépenser, voilà sa vie. Là déjà commencent les dettes qui lui ont causé plus tard tant d'embarras. A Hanovre, où il alla ensuite, il ne se trouva guères mieux. Le 30 mai 1786, il est fait Colonel, et presqu'aussitôt après, Chevalier de la Jarretière. En octobre 1787, il est transféré, par ordre du roi, à Genève, pour y compléter son instruction. On prétend, qu'espionné par son domestique et dégoûté de n'avoir pas autant d'argent à dépenser que plusieurs jeunes anglais qui s'y trouvaient, il y vécut assez malheureux. Il est certain qu'en janvier 1790, il revint brusquement en Angleterre, sans permission. Le roi irrité refusa de le voir ; mais lui accorda dix jours, au bout desquels il lui fit signifier qu'il eût à partir dans vingt-quatre heures pour Gibraltar. On peut juger de la sévérité de George III, par le fait qu'il n'accorda à son fils qu'une entrevue de dix minutes.

La sévérité engendre la sévérité, quelquefois même la misanthropie. A Gibraltar, le Prince devint très impopulaire parmi les soldats, à cause de la discipline rigoureuse qu'il voulait faire prévaloir. Après un séjour de quinze mois, il reçut l'ordre de se rendre en Canada avec son régiment. Il s'était acquis l'estime des officiers de la garnison et du commandant. Ce dernier a rendu de lui les meilleurs témoignages, témoignages sérieux, car le Prince étant alors fort mal à la Cour, nul n'était intéressé à le flatter. Les

(1) Neale's Life of the Duke of Kent.

officiers lui donnèrent à son départ un bal et un souper, pour lesquels rien ne fut épargné.

L'*Ulysse* et *La Resistance* arrivaient dans le port de Québec le 12 août 1791 ; le samedi suivant, il y eut lever et réception en l'honneur de S. A. R., au Château St. Louis ; le mardi, " le Régiment, (dit la *Gazette,*) débarqua sur la grève à la Basse-ville, où, après s'être rangé, S. A. R., en compliment pour la garnison, lui fit faire les évolutions accoutumées d'un salut au son du tambour, la musique jouant *God Save the Queen.* Le Régiment monta ensuite sur la Place d'Armes, devant le Château, où, étant rangé en présence d'un grand concours de spectateurs, il fut passé en revue par S. E. le Lord Dorchester et Son Honneur le Général Clarke, S. A. R. commandant en personne d'une manière qui manifesta à la fois le Prince et le soldat. De là le régiment défila dans la rue St. Louis, déposa ses drapeaux chez S. A. R., et se rendit aux redoutes du Cap Diamant (1). Ce serait manquer à la justice que nous devons à ce Régiment, si nous ne disions que nous ne nous rappelons pas en avoir vu aucun en ce païs d'aussi belle apparence."

Le 18 août, une adresse des citoyens fut présentée à S. A. R. Elle est signée de noms anglais et de noms français. La veille, Lord Dorchester partait pour l'Europe, à bord de l'*Alligator*, avec Lady Dorchester, et laissait temporairement le gouvernement à Alured Clarke, Ecuyer, après avoir reçu les adresses du Conseil, des citoyens et du Clergé.

Le Prince, peu de temps après son arrivée, se distingua avec son régiment à un incendie qui menaçait de prendre de grandes proportions : il reçut les remerciments d'une société organisée pour porter secours en cas d'incendie et qui avait nom " la Société du Feu." Il répondit que son régiment se porterait toujours dans de pareils accidents ; et pour mieux témoigner ses intentions de coopérer avec la société, à prévenir les incendies, il a demandé qu'une des pompes fut mise dans les casernes sous les soins de son Régiment, à quoi le Comité a unanimement consenti."

Le 2 novembre, anniversaire de la naissance du Prince, il y eut illumination de la ville, et, le lendemain, bal au Château.

Il était donné au Prince Edouard d'assister à la proclamation de la nouvelle constitution, et de prendre même une part que l'on trouva trop grande aux premières élections, qui eurent lieu en vertu de l'Acte Impérial de 1791.

---

(2) S. A. R. demeurait à l'endroit où se trouvent actuellement les bureaux du Ministère de l'Agriculture, dans une maison qui a été remplacé par celles connues sous le nom de *Jones' Buildings.* Ces dernières, lors de l'illumination qui a eu lieu en l'honneur du Prince de Galles, portaient une inscription commémorative de ce fait.

Les citoyens de Québec résolurent de fêter, le 29 décembre, le premier jour de la nouvelle constitution, par un banquet. Il fut d'abord question de deux réunions séparées, l'une pour les anciens, l'autre pour les nouveaux sujets. La *Gazette de Québec* protesta contre ces distinctions, et l'on finit par nommer un comité mixte (1). Cependant on eut deux banquets, l'un, composé de plus de cent soixante convives, à l'auberge de Franks, à la Haute-ville ; l'autre, qui contenait aussi des hommes des deux origines, au Café des Marchands, à la Basse-ville. MM. Godfrey King et Jacques Dénéchaud étaient, l'un président, l'autre vice-président, au banquet de l'hôtel Franks ; MM. George Allsopp et Louis Germain remplissaient les mêmes fonctions au Café des Marchands. Les toasts suivants, portés à la Basse-ville, et qui n'ont point d'équivalents dans la liste de ceux de l'autre réunion, indiquent une couleur politique plus avancée. " 17. La Révolution de France et la vraie Liberté dans tout l'univers ; 25. L'abolition du système féodal ; 26. Puisse la distinction d'anciens et de nouveaux sujets être ensevelie dans l'oubli et puisse la dénomination de sujets canadiens exister à toujours (ce toast a été bu, dit le compte-rendu, avec trois acclamations, trois fois répétées, et toute la compagnie s'est prise par la main) ; 34. Que la liberté s'étende jusqu'à la Baie d'Hudson ; 35. Puisse l'évènement du jour porter un coup mortel aux préjugés, contraires à la liberté civile et religieuse, et au commerce."

Dans les deux banquets on but au " Prince Edouard et à l'armée," et à M. Lymburner, agent envoyé par la Province à Londres pour obtenir la nouvelle constitution.

Le vin était sans doute plus abondant ou meilleur au Café des Marchands, car on n'y porta pas moins de 36 toasts ; le patriotisme des convives de l'hôtel Franks se contenta de 23. En revanche M. Bentley chanta, dans cette dernière réunion, une ode anglaise, et MM. Baby et Amiot chantèrent chacun en français un impromptu de leur façon. La bonne intention y était évidemment pour beaucoup plus que la verve poétique. Les couplets de M. Amiot étaient en l'honneur du Prince Edouard.

Vers cinq heures, on avertit le Président que six Messieurs, députés par les citoyens assemblés à la Basse-ville, demandaient à être admis. C'étaient MM. Panet, Painter, Lymburner, Burns et Pinguet. Ils étaient porteurs d'une lettre et chargés de proposer le toast suivant : " La Constitution, et puisse l'unanimité dans toutes les classes de citoyens, faire tomber dans l'oubli toutes distinctions et préjugés, faire fleurir le païs et le rendre heureux à toujours." " Ils furent, dit la *Gazette*, reçus d'une manière convenable à la dignité de la compagnie, introduits dans la salle par deux directeurs, marchant devant eux avec des bâtons blancs, et leur entrée fut proclamée par le son d'une trompette. Ils furent

(1) MM. Cull, MacNider, Irwin, Lindsay, Jones, Roxburgh, Dénéchaud, Voyer, Menut, Baby, Duval, et Renvoizé.

salués par la musique (du régiment) de S. A. R. le Prince Edouard (1), jouant *God Save the Queen,* et par trois acclamations de la compagnie."

On but avec force acclamations le toast proposé et qui devait être porté dans le même moment à la Basse-ville ; mais après le départ de la députation, il y eut un incident désagréable. Il fut proposé de rendre de suite le compliment, dont on n'avait pas eu d'avis préalable. On fut divisé d'opinion ; la question fut décidée par la levée des mains, qui fut de trois contre un contre la proposition. " La question, dit toujours la *Gazette,* étant décidée, la paix et la bonne humeur furent heureusement rétablies, et le toast suivant fut donné par le Président :

" Paix sur la terre et bienveillance envers tous les hommes."

" Comme il était alors six heures, on demanda le compte des dépenses, et le Président quitta le siége, conformément à la règle prescrite par les directeurs et toute la compagnie se retira en paix et tranquilité avant huit heures.

" Le même soir, il y eut illumination générale, qui fut splendide."

Par une singulière coïncidence, le même numéro de la *Gazette* contient le texte de la nouvelle constitution française, sanctionnée le 17 septembre, par l'infortuné Louis XVI.

Les élections eurent lieu au mois de juin. Quoique la population anglaise fût très peu considérable dans le pays, elle obtint une très-forte proportion des représentants. Cela ne put se faire qu'en prêchant contre les *distinctions nationales.* Au comté de Québec, S. A. R. favorisa MM. De Sallaberry et Lind, qui furent élus. M. Berthelot d'Artigny, doyen du barreau, était le seul candidat qui leur fût opposé. Au moment où M. Berthelot allait obtenir la majorité, les amis des deux autres candidats ne trouvèrent rien de plus simple que de démolir le husting, et l'officier rapporteur déclara élus ceux qui avaient la majorité.

Les électeurs, à qui cette manière d'agir ne pouvait pas convenir, regimbèrent assez naturellement. Le Prince fit un petit *speech* pour les apaiser. La *Gazette* rapporte cet incident de la manière suivante, et trouve le moyen d'en faire honneur à S. A. R., dont l'éloquence, assez peu logique à nos yeux, avait pour elle, il est vrai, l'argument à la mode aujourd'hui, celui du fait accompli :

---

(1) Nous tenons de la tradition que ce corps de musique était le plus beau qui fût encore venu en Canada. Le Sieur Jouve, professeur de harpe et de guitare, probablement le Chef du corps, s'annonce dans le journal comme Maître de musique du Prince, et donna un concert à $1 par tête. Plusieurs soldats du régiment étaient Français.

" Lorsqu'on abattit le husting, c'est-à-dire le bâtiment qui avait été érigé pour tenir la cour d'élection, il y eut une émeute, qui était sur le point d'éclater par des actes de violence. Dès l'instant que le Prince apperçut la multitude irritée, il s'avança, et avec une rare présence d'esprit, se posta de manière à pouvoir être vu de tout le monde, et ayant ordonné le silence :

" Messieurs, dit S. A. R. (avec un air de sensibilité et un ton d'autorité), y a-t-il parmi vous, qui que ce soit, qui ne regarde le Roi comme le père de son peuple ?

" A ces mots, le peuple répondit par des huzzas et des acclamations de *vive le Roi* !

" Y a-t-il parmi vous, ajouta le Prince, qui que ce soit qui ne regarde, ou qui ne croie la nouvelle constitution comme la meilleure qui soit possible pour opérer le bonheur des sujets de S. M., et le bon gouvernement de ce pays ?

" Les huzzas furent réitérés.

" Je vous recommande donc, conclut S. A. R., de vous retirer en paix : je vous recommande la paix, la concorde et l'unanimité ; que je n'entende plus parler de cette distinction odieuse d'*Anglais* et de *Français*. Vous êtes tous également sujets *bien-aimés canadiens* de S. M. B.

" Les huzzas et les cris *vive le Prince* réitérés.

" Le tumulte cessa, et les *menaces*, la *rage*, la *fureur* firent place à l'admiration et aux applaudissements.

" Puissent l'éloquence laconique et efficace du Prince Edouard, et la sagesse de ses conseils, être toujours suivis et demeurer éternellement imprimés dans nos mémoires."

M. Berthelot d'Artigny n'admirait pas autant ce qui venait de se passer, et, dans son adresse aux électeurs, publiée dans le numéro suivant de la *Gazette*, on lit ce qui suit :

" Je ne puis m'empêcher d'observer sur le silence que la *Gazette de Québec* a tenu quant aux circonstances extraordinaires de la Basse et Haute-ville et de ce comté de Québec, notamment sur la tournure abstraite et mystérieuse que la *Gazette de Québec* de jeudi dernier a prise pour ce qui s'est passé à Charlesbourg, lors de l'élection pour ce comté de Québec ; sans doute que celui qui est l'auteur de ce paragraphe, est de ceux qui se sont cy devant tant fatigués à écrire, imprimer et crier vaguement contre les lois de ce pays, contre la profession honorable d'Avocat, et qui ont employé des moyens si bas que ceux connus du public et qu'il n'a trouvé aucun avantage à publier les faits véritables que la nouvelle Constitution a amenés ; je n'entreprendrai cependant point de les établir sur cette feuille, l'Election de ce Comté de Québec devant être un sujet d'examen, et j'espère, d'une juste censure dans la Chambre d'Assemblée, je me borne présentement à informer le public de l'état du poll,

| | |
|---|---|
| Salaberry, Ecuyer | 515 |
| Lynd, Ecuyer | 462 |
| Berthelot, Avocat | 436 |

Il est évident que je me trouve 26 voix de moins ; mais le public ne doit pas ignorer combien il y en a à déduire sur les deux premiers Candidats, de personnes qui ne sont ni propriétaires ni naturalisés ; je puis m'appuyer sur ce seul point ou contester l'Election entière par les moyens contenus en mon protest signifié par deux notaires lorsque le poll fut inopinément fermé, 62 voteurs de plus sur la place s'offrirent en ma faveur et protestèrent formellement dans l'édifice même où se tenait l'élection, d'où ils furent chassés par quelques Messieurs qui le démolirent par force ; mais leur protest fut continué et fini sur la place la plus voisine.

" J'espère que la patrie et la vérité ne manqueront point de ressources directes, et qu'aucune influence personnelle ne privera mes compatriotes des avantages de notre constitution, elle est si bonne en elle-même que les élections ont fait connaître les bons sujets en ce païs, les intentions et les cabales de quelques autres qui prêchèrent l'union et la non distinction de naissance lorsque secrètement ils vouloient favoriser certaine classe d'hommes qui seuls ne peuvent faire le bonheur ni la paix de cette colonie."

A cela l'imprimeur (car il n'était pas alors question d'éditeur ou de rédacteur) répond " que le silence circonspect observé par la *Gazette* sur les élections de la Basse et Haute-ville, et du comté de Québec a été pareillement tenu sur toutes les autres élections de la Province ayant simplement publié les noms des membres élus, pour la raison évidente de ne point tomber dans le désagrément des disputes de parti ; et que ce qui a été dit dans la *Gazette* dernière n'était ni pour donner une tournure mystérieuse ni faire un détail inutile de l'élection de Charlesbourg ; mais une simple citation de faits réels, dont le public est à même de juger. Il n'y avait que cette alternative, ou de censurer tous les partis ou de garder le silence, et il a préféré le dernier."

Heureuse époque, diront peut-être nos lecteurs, où le journal " craignait le désagrément des disputes de parti " et donnait cette crainte comme un " motif évident de sa conduite ! " Ce M. Berthelot d'Artigny était le doyen du barreau, et le père de M. Amable Berthelot, qui a été si longtemps représentant de nos jours. On voit par ce que l'on vient de lire, que les employés du gouvernement, la noblesse et les marchands anglais (la populatiou anglaise se réduisant presque à cette dernière classe,) formaient le parti du pouvoir, et que les gens de robe et la bourgeoisie franco-canadienne des villes formaient le parti de l'opposition. Le petit peuple des villes et les habitants de la campagne étaient travaillés en tous sens par ces influences contraires. Les avocats agissaient, pour bien dire en corps, et l'on exploitait contre eux tout ce qu'il y a toujours eu à reprocher à la basoche en tout pays. Ajoutons comme trait de mœurs électorales dès l'origine des choses, que M. Panet, avocat, et depuis orateur ou président de la *Chambre d'Assemblée*, ayant été élu pour la Haute-ville de Québec, le même M. Berthelot d'Artigny, publia dans les journaux un compte-rendu de la

somme de cent louis d'or qui fut distribuée aux pauvres au palais de justice. " M. Panet ayant dit immédiatement après son élection qu'il n'avait point donné de cocardes ni de liqueurs avant ni pendant son élection, et qu'étant alors finie il donnait aux pauvres de la Haute-ville cent louis d'or qu'il priait ses confrères avocats de distribuer aux plus nécessiteux, sans distinction de naissance." Une partie de cette somme fut donnée aux prêtres et aux ministres pour les *pauvres honteux* ; le reste fut distribué à 234 pauvres présents.

M. de Salaberry dont il est question, est le père du héros de Chateaugay. Il était très-intime ami du Prince, qui protégea plus tard son illustre fils, et lui obtint la petite part de justice qui lui fut rendue, et qu'il n'aurait peut-être pas eue sans lui, si faible qu'elle paraisse en comparaison de ses services. (1)

Tout ce qui précède est important comme indice de l'état social à cette époque. Voici maintenant quelques autres extraits qui donneront quelqu'idée du mouvement intellectuel. Au *Club Constitutionnel* on discutait sur l'*Education*, et sur ce qu'il y avait à faire pour la répandre ; on s'occupait beaucoup d'un M. Labadie, instituteur à Berthier, qui établissait une école sur un plan nouveau, et l'on mettait sur pied une souscription pour lui procurer des livres, du papier, etc. ; on félicitait par *résolution* l'Evêque de Québec d'avoir établi depuis peu une école de charité où 32 élèves avaient été admis ; on espérait que " MM. les curés suivraient avec alacrité un si bel exemple, une grande partie du peuple étant, disait-on, privé des bienfaits de la nouvelle constitution par l'état abject de l'éducation." Un des membres lisait un écrit d'une longueur considérable sur cette question : " Si la création de conseillers héréditaires, dignifiés de titres de noblesse, serait avantageuse à la Province dans sa présente situation."

MM. J.-Bte. Bédard, Jean Dupras, Prisque Ferland, Joseph Borgia et le Frère Félix Bossu, récollet, tous cinq étudiants au Séminaire de Québec, soutinrent vers le même temps une thèse sur l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie rectiligne et sphérique, les sections coniques, la théorie du jet des bombes et l'astronomie. Ils furent honorés de la présence de Son Altesse Royale, de S. E. le Lieutenant Gouverneur, de S. E. le Colonel Simcoe, lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, de MM. les officiers de la garnison, etc.

On annonçait la publication prochaine du " Magasin de Quebec," recueil de littérature mensuel de 64 pages, anglais et français. On annonçait aussi la publication de diverses brochures, entr[illegible]es, " Papiers sur l'Agriculture," " Lettres de l'Evêque de C[illegible] au sujet de l'établissement d'une Université," "L'ancienne et la Nou-

(1) Voyez une lettre du duc de Kent au Lieutenant-Colonel de Salaberry dans la lecture de M. Adélard Boucher sur la Bataille de Chateauguay, 1ère livraison de l'*Echo du Cabinet de Lecture*, (1859)

velle Constitution du Canada," Un poème anglais intitulé " Abraham's Plains," "La Nouvelle Constitution de France," " Diverses publications sur la tenure féodale, par M. Bédard et M. de Lanaudière," " La Constitution du Canada expliquée par *Solon*."

Le 11 août 1792, le Prince partait pour les *pays d'en haut*. Il visita les Chutes de Niagara et parcourut une partie du pays. Les citoyens de Montréal lui présentèrent une adresse plus laconique encore que toutes celles que nous avons déjà citées.

A Berthier (en haut) le Seigneur Cuthbert avait prié cinq capitaines de milice de venir recevoir S. A. R. et de l'escorter jusqu'à la maison seigneuriale. Les cloches de la chapelle sonnèrent tout le temps. Au moment où le Prince entrait au manoir, il fut salué par une salve de 21 coups de canon. Après le diner les capitaines de milice furent présentés et reçus gracieusement.

A la réunion du Parlement, le 11 novembre 1793, M. de Bonne, secondé par M. Frobisher, proposa " qu'une adresse respectueuse soit présentée à S. A. R., en témoignage de la satisfaction que nous éprouvons de voir le fils de notre auguste Souveraine déployer continuellement parmi nous dans le service qu'il a embrassé des talents dignes du sang illustre qui coule dans ses veines, et en reconnaissance du zèle ardent joint à l'activité infatigable qu'il fait éclater en toute occasion pour la protection de nos propriétés, la sûreté de nos personnes et la défense de notre pays."

Dans sa réponse, le Prince dit entre autres choses : " Il est particulièrement flatteur pour moi que ma conduite a été telle qu'elle m'a gagné votre estime et votre approbation. J'ose me promettre que par la suite je réussirai en poursuivant la même conduite à mériter la continuation des mêmes sentiments de votre part..... J'envisage avec l'attente la plus inquiète le moment où j'aurai le bonheur d'être appelé à servir ma patrie dans une situation active ; et j'espère alors vous prouver que je redoublerai de zèle quand je serai employé dans une cause aussi chère, etc."

Le Prince menait assez grand ton en Canada, et, nous regrettons de le dire, n'y tenait pas, sous certains rapports, une conduite très-exemplaire. Son changement de résidence seul aurait d'ailleurs suffi pour augmenter ses dettes, sans compter que, pour le punir sans doute, on avait diminué son traitement de £1,000. (1) Sa position était des plus embarrassantes. Il demanda à servir dans les Indes Occidentales sous Sir Charles Grey, et c'est à cette demande qu'il fait allusion dans sa réponse à l'adresse de notre parlement.

Le Prince quitta Québec dans les derniers jours de janvier 1794, un peu plus promptement qu'on ne s'y attendait, car Lord Dorchester dut recevoir pour lui quelques unes des adresses d'adieu qui lui étaient destinées. Elles étaient nombreuses et indiquaient

(1) Neal's Life of the Duke of Kent.

par leur rédaction, que, malgré les écarts que l'on pouvait lui reprocher, il avait su s'attirer des sympathies réelles et sincères. Il s'en trouve une de la part des Francs-Maçons, dont il était le Grand-Maître. L'adresse du clergé catholique porte entre autres signatures, celle de Joseph Plessis, alors curé de Quebec. Elle était conçue dans les termes suivants :

" Le Clergé Catholique Romain de Québec, protégé du meilleur des rois, vient témoigner à Votre Altesse son affliction du départ prochain qui va priver la province d'un si bon Prince.

" Ces vertus sociales qui vous rendent l'objet de l'amour public, l'activité et la vigilance militaire qui fortifient la confiance si bien méritée des sujets, vous font un titre certain à la reconnaissance de tous ; mais votre bonté en est un pour nous à la confiance que vous voudrez bien agréer ces vœux que nous faisons pour votre santé et la prospérité de vos armes.

" Le Dieu des batailles, de la paix et des rois prêtera sans doute à Votre Altesse Royale sa force, sa clémence et sa sagesse, puisque les ennemis qu'elle va combattre sont ceux de l'ordre et du repos universel; puisque la cause qu'elle va défendre est celle des des Rois, celle, par conséquent, de notre gracieux souverain votre père, à qui le clergé catholique se fera toujours gloire d'être inviolablement attaché et soumis."

L'ennemi que le Prince allait combattre était la République Française, et l'expédition à laquelle il allait se joindre, celle qui devait enlever à la France, ses colonies du Golfe du Mexique. On était alors en pleine Terreur, le ton de la *Gazette* était tout-à fait changé au sujet de la glorieuse révolution française, et les numéros, qui contiennent les nombreuses adresses d'adieu présentées au Prince, contiennent aussi les détails des incessantes exécutions faites par le Comité du Salut Public, l'analyse des procès-verbaux des terribles séances de la Convention, et le compte-rendu de l'exécution de l'infortunée Marie-Antoinette *La Gazette* du 30 janvier publie l'ordre suivant, daté du Château St.-Louis : " Il y aura un *Deuil Public* pour sa défunte MAJESTE TRES-CHRETIENNE (la Reine de France), qui commencera aujourd'hui et finira le 9 février prochain."

Le départ du Prince eut lieu sans aucune démonstration et, pour bien dire, secrètement. *La Gazette* n'en indique pas même le jour Le numéro du 23 janvier contient une pièce de vers latins,— *Ad Edwardum Principem.* Etait-elle du même poète qui, sept ans avant, avait célébré l'arrivée du Prince William Henry ? Une circonstance qui montre qu'au milieu d'une vie dissipée, le Prince n'éloignait point de lui les choses qui pouvaient évoquer de graves pensées, circonstance qui peut nous aider à comprendre le vif intérêt et l'attachement sincère qu'il avait su faire naître et conserver, c'est que peu de jours avant son départ, il suivit deux convois funè-

bres, celui du Juge en Chef Smith, Orateur du Conseil Législatif, et celui de Madame Chaussegros de Léry, née Martel de Brouagues.

Les numéros de la *Gazette* du mois de février contiennent des lettres de Burlington et de Boston, qui parlent d'une manière flatteuse de la réception qui lui fut faite aux Etats-Unis, ainsi qu'une pièce de vers en anglais publiée à Boston en son honneur.

Mais il semble que partout le livre de la vie fût ouvert pour lui au chapitre des accidents ; en traversant le lac Champlain il perdit une partie de son train ; le même malheur devait se renouveler ; deux fois, ses équipements furent pris en mer, par l'ennemi. De tels malheurs ne rétablissaient guères ses finances.

Cependant, comme l'aurait dit un ancien, les divinités infernales parurent un instant apaisées par ce léger sacrifice, et la campagne à laquelle il prit une noble part, fut glorieuse pour lui. Il se distingua surtout à Ste.-Lucie et à la Martinique, et s'exposa aux plus grands dangers. Sa conduite héroïque et l'habileté militaire qu'il déploya lui valurent les remercîments du parlement et créèrent dans la nation une forte réaction en sa faveur.

Toutefois, la campagne finie, il reçut ordre de demeurer à Halifax. Il s'y rendit très-populaire en réprimant avec fermeté et habileté les désordres qui y régnaient. En 1795, il fut fait Lieutenant-Général Commandant des forces à Halifax. En 1798, à la suite d'une chute de cheval qui avait failli lui être fatale, et par ordre de ses médecins, il retourna en Angleterre. Il revoyait le sol natal après une absence de treize ans, interrompue seulement par un séjour d'une dizaine de jours, pendant lesquels il avait vu son père quelques instants.

Avant son départ, en juin, les Chambres de la Nouvelle-Ecosse lui avaient voté une étoile de diamants en reconnaissance des services rendus à la Province. Cette étoile lui fut remise en Angleterre. Toutes les adresses qui lui furent présentées à son départ d'Halifax sont extrêmement flatteuses.

Le 7 mai 1799, il prit son siége à la Chambre des Lords : il s'efforça de faire augmenter sa dotation, beaucoup moins considérable que celle de son frère, le Duc de Clarence (William Henry) afin de pouvoir payer ses dettes, efforts qu'il devait continuer jusqu'à la fin de sa vie ; mais inutilement. A la même époque il est fait Duc de Kent et de Strathearne en Angleterre, et Comte de Dublin en Irlande, et nommé Général et Commandant des forces de toute l'Amérique du Nord. En juillet de la même année il revient à Halifax, où on le reçoit avec les plus grandes démonstrations d'une joie réelle. Il paraît avoir continué à s'y faire aimer de tous ; mais l'état de sa santé le força bientôt à repasser en Angleterre. Il continua de s'y occuper de sa dotation. On lui offrit d'aller prendre le gouvernement de Gibraltar, où de très-grands désordres

régnaient parmi les troupes. Il était, disait-on, le seul homme capable d'exécuter les réformes nécessaires ; on lui promettait de le soutenir. Il accepta, et partit au mois de Mai 1802. En arrivant, il se mit à l'œuvre, diminua le nombre des auberges, fit travailler les soldats et rétablit la discipline. Les officiers se trouvèrent eux-mêmes traités sévèrement, ce qui était nécessaire sans doute pour que tout le monde fût convaincu de la justice et de l'impartialité du Commandant. On assure que quelques-uns prirent part à un complot qui, paraît-il, avait seulement pour objet d'embarquer le Prince de force ; mais qui aurait bien pu lui coûter la vie. Heureusement, il fut sauvé par l'énergie et la fidélité de quelques officiers.

Le Prince avait surtout à se plaindre de son lieutenant, le Général Barnett ; il demanda qu'on le rappelât. Pour toute réponse, il fut rappelé lui-même ; et, dit son biographe, comme si l'on eût voulu accumuler sur sa tête toutes sortes d'humiliations, on lui ordonnait de remettre le commandement entre les mains de Barnett. Il s'y refusa.

Arrivé en Angleterre, il se vit refuser une enquête sur sa conduite, tandis qu'on le privait de son gouvernement. Dans le même temps, les habitants de Gibraltar, reconnaissants de ses efforts et de son énergie, et heureux de la tranquilité qu'il avait rétablie, lui offraient un témoignage de leur estime. Ils auraient pu imiter ceux d'Halifax, qui donnèrent à leur cadeau une forme princière ; mais songeant que dans l'état de ses finances *le moindre ducaton* ferait peut-être mieux son affaire, ils lui envoyèrent mille guinées. Le Prince fut d'un avis contraire, et il employa de suite l'argent à se faire faire une jarretière de diamants, qui complétait pour lui les attributs de son ordre (1).

Dégoûté et découragé, il rentra alors dans la vie privée et ne s'occupa plus que de l'affaire de sa dotation jusqu'en 1810. Ses dissentiments avec ses frères devinrent alors assez publics pour qu'on l'accusât d'avoir conspiré contre eux ; ce qui était également faux et odieux.

Dans la discussion des restrictions que l'on voulait mettre au pouvoir du régent, il se réunit à ses frères dans la Chambre des Lords ; et en 1812, il appuya fortement l'émancipation des catholiques.

Après la mort de la Princesse Charlotte, seule enfant du Régent, et seule petite-fille de George III, on jugea prudent de marier deux autres fils de ce roi. Le même jour donc, le 13 juillet 1818, le

---

(1) Pendant tout le temps de sa résidence en Canada, les suppléments de la *Gazette de Québec* étaient ornés de l'étoile de l'ordre de la jarretière, laquelle, dans les décorations établies en son honneur, occupaient la même place que la toque à trois plumes du Prince de Galles avait dernièrement.

Duc de Clarence épousa la Princesse de Saxe-Menningen, et le Duc de Kent, la Princesse Victoria de Saxe-Cobourg, veuve du Prince de Lenningen. Les mêmes misères financières contre lesquelles le Prince luttait depuis tant d'années l'obligèrent à aller vivre sur le continent ; mais à l'approche de la naissance d'un enfant, comprenant toute l'importance qu'il y avait à ce que cet enfant vît le jour sur le sol de l'Angleterre et avec toute la publicité qui doit accompagner la venue d'un héritier de la couronne, il s'efforça d'amener son épouse à Londres. On lui en refusa les moyens jusqu'à ce que le voyage fût devenu dangereux pour l'excellente et intéressante duchesse. La conduite du Régent dans cette circonstance fut, de l'aveu de tous, inqualifiable. Malgré tous les obstacles, cependant, notre gracieuse souveraine vit le jour sur le sol d'Albion, au palais de Kensington, le 24 mai 1819 Il était loin d'être probable à cette époque que le Duc de Clarence mourrait sans postérité, et le biographe du Prince Edouard a bien raison de se demander, comme il le fait, qui eût dit que cette petite princesse était destinée à une carrière aussi brillante et heureuse que celle de son père avait été pleine d'épreuves et d'anxiété ?

Quelques mois plus tard, le 23 janvier 1820, une inflammation de poumons tout-à-fait subite, conduisait au tombeau, dans la 53e année de son âge, le Duc de Kent, laissant orpheline au berceau la princesse, qui, vingt ans plus tard, devait régner sur la Grande-Bretagne, et dont le règne glorieux devait être comme une éclatante réparation des injustices que son père avait eu à subir.

# APPENDICE.

# APPENDICE

## I

## POESIES.

### ODE

### A SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE DE GALLES (1)

L'ATTENTE.

Le calme de la nuit règne sur la nature;
Les troupeaux mugissants ont laissé la pâture;
Le chant des oiseaux a cessé:
Tout dort... Seule au balcon, la vierge au front timide,
Le cœur ivre d'espoir, parcourt d'un œil humide
L'image de son fiancé.

"Il va venir: au loin scintille son étoile....
" L'aurore annoncera demain sa blanche voile....
" Zéphyr, sois docile à sa voix!
" Cieux, soyez tout d'azur! forêts, soyez moins sombres!
" Il va goûter enfin la fraîcheur de vos ombres
" Demain, pour la première fois.

" Il est si jeune encor! dans leur course brillante,
" Dix-huit printemps n'ont pu de sa lèvre riante
" Bannir la sainte illusion!....
" Son regard doux et fier, que nul autre n'efface,
" Nous dit qu'en le créant d'une si grande race,
" Dieu lui fit un cœur de lion!

" Sous les suaves lois d'une reine adorée,
" Son enfance a reçu la semence sacrée
" Qui forme le héros chrétien;
" Et son peuple, charmé de sa sagesse austère,
" Aime à voir dans le fils les vertus de la mère,
" Sa gloire et son digne soutien.

---

(1) Cette pièce fut écrite pour la société typographique de Québec. Elle fut imprimée par une presse de la société placée sur un char dans la procession qui eut lieu au débarquement du Prince. M. Fiset est Canadien. L'auteur de la cantate qui suit (M. Sempé) est natif de France

" Demain !"... Oh ! qui dira de la vierge ingénue,
Le solitaire émoi, l'ivresse contenue
Qui se mêle à ses rêves d'or !....
Sa lampe s'est éteinte, et, calme, elle sommeille ;
Sa voix n'a plus d'accents, mais son âme qui veille
Vers son ami prend son essor.

L'ARRIVÉE.

Prince, tu l'as compris : la chaste fiancée,
Dont la prière enfin par le ciel exaucée,
S'exhalait ainsi nuit et jour,
Du vaste Saint-Laurent c'est la rive sublime,
Dont les peuples divers, qu'un même espoir anime,
T'ont donné leur foi, leur amour !

Pour toi, brille aujourd'hui sa plus belle parure ;
Elle a de ses joyaux orné sa chevelure,
Et veut plaire à son bien-aimé....
De la nature ainsi la robe se décore
Des festons et des fleurs que soudain fait éclore
Du printemps le souffle embaumé.

L'air est plein d'harmonie ; entends ces cris de fête !
Monte sur le pavois ! sois fier de ta conquête !
Elle n'a pas coûté de pleurs ;
Et ces hommes vaillants qui vont te rendre hommage,
De l'antique Albion, quand grondera l'orage,
Ne trahiront pas les couleurs.

Tous viennent à l'appel de ton royal sourire :
Le digne enfant d'Erin, le Saxon qui t'admire,
Le Picte fidèle à son roi,
Et ces braves colons si joyeux, si prospères,
Dont les aïeux jadis ont combattu tes pères,
Et dont les fils mourront pour toi !

Rivaux, frères, amis, à tes yeux équitables,
Tous ont des droits égaux et des destins semblables
Sous les plis de ton pavillon....
Tel, l'astre bienfaisant que chaque jour ramène,
Ne cessant de veiller sur ton futur domaine,
Verse à tous le même rayon.

L'ADIEU.

Puissent long-temps ces bords jouir de ta présence
Vain désir ! il le faut, le deuil de ton absence
Bientôt va commencer pour nous !....
La nuit va dérober l'astre toujours fidèle !....
A travers l'océan, la gentille hirondelle
Va fuir vers des climats plus doux.

Il faut que le soleil éclaire une autre plage ;
Il faut que le bonheur, dans sa course volage,

Brille et s'efface tour à tour !
Il faut rendre à son fils ta glorieuse mère
Dont l'amour inquiet, dont la tristesse amère
Demande à Dieu ton prompt retour !

Pour nous, elle a bravé l'angoisse maternelle !
De ce sublime effort la mémoire éternelle
Dans ces lieux bénira son nom !
Dis-lui que pour louer ses vertus intrépides,
Sur le fleuve géant, l'écho des Laurentides
Domine la voix du canon !

Prince, adieu ! va remplir tes grandes destinées !
La gloire, souriant à tes jeunes années,
Te convie au festin des rois !
Nous te suivrons, de loin, dans ta noble carrière ;
Pour toi, de nos enfants la naïve prière
Monte au ciel du pied de la Croix !

LOUIS FISET.

---

# CANTATE

## EN L'HONNEUR DU PRINCE DE GALLES

A L'OCCASION DE SON VOYAGE AU CANADA

---

### PREMIERE PARTIE.

Du Saint-Laurent aux rivages anglais,
Porté sur les aîles de l'onde,
A retenti jusqu'au royal palais
Le noble cri du Nouveau-monde.

#### LE DÉPART.

*Récitatif:*— Aux portes de Windsor, l'airain tonne et mugit,
Sur la cime des tours les cloches ébranlées
Balancent dans les airs leurs joyeuses volées
Et sur son piédestal le léopard bondit.
Le fer brille au soleil, les hymnes retentissent,
La Tamise tressaille ; aux accents du clairon
Se forme de la Cour le vaillant escadron
Et sous leurs franges d'or les cavales hennissent.
Au faîte des balcons les bannières frémissent,
Et comme une rafale inondant les faubourgs,
L'ivresse unit ses cris au fracas des tambours.
Londres est en émoi : comme un fleuve, la foule,
Pour escorter un prince, en longs rubans s'écoule,
Un prince qui s'en va sous des cieux étrangers,
Auprès d'un peuple qui l'appelle.

En embrassant le fils qu'entourent ses guerriers,
La Reine a ressenti s'humecter sa prunelle,
Car sur les flots houleux, pour l'auguste nacelle
D'une lointaine course elle craint les dangers.
Dissipez votre angoisse, illustre souveraine,
Un navire est sauvé quand un prince le mène ;
Un ange à ses côtés enchaîne les détroits,
Et jamais l'océan n'ensevelit les rois.
Le bronze tout-à-coup vomit comme une étoile ;
C'est l'instant du départ, le vent enfle la voile,
Et l'esquif radieux fend le flot étonné
De porter sur sa crête un marin couronné.
A sa royale approche au loin s'enfuit l'orage,
Neptune en ses caveaux maîtrise sa fureur.
Vers notre souverain soupirait notre ardeur,
Notre amour le possède et déjà sur la plage,
Il est là, près de nous, rayonnant de splendeur.

L'ARRIVÉE.

*Chœur :—* Salut, espoir de l'Angleterre,
Toi que doit ceindre un jour un immortel bandeau
Et qui, pour bénir notre terre,
A laissé dans le deuil ta mère et ton berceau.
Salut, enfant de la Victoire,
Qu'amène la tendresse au sein de nos foyers,
Et qui, sous des siècles de gloire,
Unis l'éclat du trône à l'éclat des lauriers.

*Une voix :—* A ton aspect, en nos campagnes
Ont brillé de nouvelles fleurs ;
Pour te saluer, nos montagnes
Inclinent leurs blanches hauteurs.
Comme un parfum, sur la rivière
Voltige un plus riant zéphir,
Et du castel à la chaumière
Les cœurs tressaillent de plaisir.
Désertant leur nid de feuillage,
Mille oiseaux aux joyeux accents
Sont accourus de leur bocage
Pour te célébrer dans leurs chants.

*Récitatif :—* De ton empire, au nouveau pôle
Resplendit sous ton pas vainqueur
Une seconde métropole,
Brillante image de sa sœur.

*Une voix :—* Que t'a dit le grand pont, à la bâse massive,
Que nos mains ont bâti pour toi ?
Nous l'avons vu soudain, quand tu gagnais la rive,
Frémir sous ton royal convoi.
L'étranger devant lui s'étonne :
Géant, sur ses pieds de granit.

Il brave le flot qui rugit,
Et sous l'éclair de ta couronne,
Plus éclatant son front rayonne.

*Chœur :—* O toi qui mets le sceptre au bras des souverains,
Divine Providence,
D'un prince bien-aimé garde les jours sereins
Et bénis la douce puissance.
D'une mère c'est l'espérance
Et d'un pays le bouclier ;
Du haut du ciel couronne son courage,
Et que toujours son plus cher apanage
Soit le bonheur de son foyer.

*Récitatif :—* Sous les lambris des voûtes immortelles,
Les ministres des cieux
Au roi des rois ont porté sur leurs ailes
Notre encens et nos vœux.

*Chœur de Soldats :—* Clairons des batailles
Par vos gais accords,
Près de nos murailles
Eveillez nos morts.
Ornons de guirlandes
Nos coursiers fumants ;
Drapeaux de nos bandes,
Frémissez aux vents ;
Que nos voix résonnent
Sous vos nobles plis
Et qu'au loin frissonnent
Nos fiers ennemis.

---

## DEUXIÈME PARTIE.

### RÉVEIL ET RETOUR.

*Récitatif :—* Assis comme un vieillard sur des cendres funèbres,
Le Canada pleurait à l'ombre des ténèbres,
Mais sorti tout-à-coup d'un pénible sommeil,
Il palpite et le monde admire son réveil.

*Chœur d'Enfants :—* Eglantines, roses,
Le long des chemins
A l'aurore écloses,
Venez dans nos mains.
Que l'enfance cueille
Dans les verts bosquets
La fleur sous la feuille,
Tressons des bouquets.
Dans un jour de fête,
Laissant ses rubis,
Un roi ceint sa tête
De myrtes fleuris.

DIALOGUE.

*Première voix :—* Nous n'avions que des cabanes,
De froids déserts et des savanes !

*Deuxième voix :—* Aujourd'hui de riches moissons
Dorent nos prés et nos vallons.

*1ère voix :—* Sous un linceul de glace expirait la nature....

*2ème voix :—* Sur ce linceul éclate un tapis de verdure.

*1ère voix :—* Partout ne s'élevaient que de pâles tombeaux :

*2ème voix :—* Partout brillent aux yeux de splendides hameaux.

*Ensemble :—* Comme Sion, de la poussière,
Prince, a surgi notre cité ;
Sous ton étoile tutélaire,
Sa majestueuse beauté
De nouveaux rayons se colore,
Et son immortel étendard
Qu'un éclat sans tache décore
Semble sourire à ton regard.

*Récitatif :—* Tel, longtemps ébranlé par les coups de l'orage,
Quand reparaît l'azur aux célestes sommets,
Un chêne déployant son orgueilleux ombrage,
Se relève et domine au milieu des forêts.

SEXTUOR.

Sur le gazon flétri des antiques ruines
Tu vois briller des tours et fleurir des collines,
Et dans les champs glacés où régnait la torpeur.
Au loin n'entends-tu pas la voix du moissonneur ?
En retournant près de ta mère,
Dis-lui que ses fils ont grandi
Et que sur la plage étrangère,
L'arpent de neige a reverdi.

*Récitatif :—* Déjà de la mâle trompette
Vibrent dans nos remparts les triomphants accords,
C'est le signal de la retraite !
A l'enfant de nos rois qu'appellent d'autres bords
Chantons en chœur nos fidèles transports.

CHŒUR FINAL.

Adieu, digne héritier de notre noble Reine,
Que la devise de son cœur
Soit à jamais : Justice, Honneur !
Que ton règne s'écoule à l'abri de la haîne !
De tes sujets garde l'amour ;
Qu'auprès de nous il te ramène !
Adieu, grand Prince, adieu jusqu'au retour.

E. Sempé.

## II

### Adresses presentées par quelques Institutions d'Education.

ADRESSE DE L'UNIVERSITE LAVAL.

" *Qu'il plaise à votre Altesse Royale :*

" C'est avec les sentiments du respect le plus profond, que l'Université Laval vient déposer aux pieds de Votre Altesse Royal ses hommages et l'expression de sa reconnaissance.

" Elle voit avec bonheur dans son enceinte l'héritier présomptif d'un vaste empire, le fils aîné d'une noble Reine, dont l'univers entier apprécie et proclame les vertus domestiques et vraiment royales, le digne représentant de cette Gracieuse Souveraine, à qui cette université est redevable de la charte de son établissement.

" Chargée de recueillir, au nom de notre Auguste Souveraine, les hommages de ses fidèles sujets dans cette partie de l'empire, Votre Altesse Royale daignera agréer, nous l'espérons, l'expression de la profonde reconnaissance dont nous sommes pénétrés envers Sa Majesté.

" Animés par ce sentiment, nous prions Votre Altesse Royale de croire que tous les professeurs et élèves de cette institution, s'efforceront constamment de se montrer dignes de la faveur royale. Cette première et unique université canadienne-française, ainsi honorée de la protection royale, sera un monument durable du désir qu'a Sa Majesté de procurer le bonheur de tous ses sujets, et, en même temps, un lien de plus entre nos compatriotes d'origine française et la mère-patrie à laquelle la Providence nous a confiés.

" Il est vrai, nous ne comptons pas encore de longs siècles d'existence comme cette *Alma Mater* d'Oxford, où Votre Altesse Royale a bien voulu prendre son inscription : nos élèves sont encore peu nombreux ; nos bibliothèques, nos musées, nos collections n'ont rien qui puisse exciter la curiosité de Votre Altesse Royale, accoutumée à visiter les nobles et anciennes institutions de l'Europe ; nos commencements sont encore bien humbles, mais nous avons foi dans l'avenir.

" Nous avons foi dans l'avenir de cette colonie qui, sous l'égide protectrice de l'Angleterre, jouit de la paix et de l'abondance, pendant que tant d'autres peuples sont agités par de violentes secousses.

" Nous avons foi dans cette puissante métropole qui pèse d'un si grand poids dans les destinées du monde civilisé.

" Nous avons foi dans la protection et la justice de cette Auguste Reine, à qui nous devons une si grande marque de bienvelllance :

" Nous avons foi aussi dans le jeune Prince que la Providence appellera un jour à donner sur le trône l'exemple de toutes les vertus royales dont il a puisé le sentiment dans le cœur de la plus gracieuse des souveraines et de la plus noble des mères."

Le Prince répondit en même tems à cette adresse et à celle qui lui fut présentée par les Evêques Catholiques Romains du Canada : Voici la partie de son discours concernant l'Université :

" A vous, Messieurs, qui vous consacrez, dans l'enceinte de cette institution, à l'éducation du pays, je vous offre aussi mes remercîments. J'ai la confiance que votre Université continuera à prospérer et que, dans les années futures, ses fils pourront faire un retour vers le passé et se rappeler les jours passés sous votre tutelle avec la même reconnaissance, pour les bienfaits qu'ils en auront retirés, que j'éprouverai moi-même envers la plus ancienne des institutions de mon pays natal."

ADRESSE DU COLLEGE DE ST. HYACINTHE.

*Qu'il plaise à Votre Altesse Royale :*

Nous, Directeurs du Collége de St. Hyacinthe, croyons devoir présenter un hommage spécial de notre profond respect à Votre Altesse Royale, parce que c'est dans notre maison qu'Elle daigne s'arrêter, à son passage en cette ville.

Nous savons apprécier l'honneur extrême que Votre Altesse Royale fait à cette institution si humble, et si dénuée de tout ce qui peut exciter l'intérêt, et nous reconnaissons dans la condescendance dont Elle use aujourd'hui envers ce Collége, un éclatant témoignage de l'importance qu'Elle attache à l'éducation, source de si nobles jouissances pour l'individu qui la reçoit et moyen si puissant de prospérité pour la société.

C'est une leçon solennelle que V. A. R. donne à la jeunesse étudiante du Canada, et dont nos heureux élèves sauront spécialement profiter, comme ils apprécieront la valeur des études auxquelles ils se livrent, en pensant que l'asile où ils reçoivent l'enseignement, aura été visité par le Fils de leur Auguste Souveraine, par un Prince qui sera un jour leur roi, portant une des plus puissantes couronnes du monde.

Cette présence de V. A. R. dans cette institution, rappelée souvent par la vive impression de joie et d'honneur qu'elle excite aujourd'hui, produira en eux un vif amour de l'étude des lettres, d'autant plus que par ce qu'ils voient et par tout ce qu'ils entendent dire des éminentes qualités qui attirent tant d'hommages non seulement à l'auguste dignité, mais encore à la personne de V. A. R. ils sentent tout ce que la culture de l'intelligence par la plus haute éducation peut ajouter d'éclat aux dons les plus heureux de la nature et à la grandeur du plus noble sang.

Sous cette impulsion longtemps sentie en ce collége, se formeront des hommes qui parcourront honorablement la carrière de la vie, des amis dévoués des lettres, dont la gloire doit être ambitionnée par tout peuple, et qui resplendit si magnifiquement sur la noble Albion, et des citoyens animés des sentiments qui font l'honneur du sujet britannique : le respect à l'autorité, principe de l'ordre, l'amour d'une sage liberté qui maintient tous les droits et l'esprit public qui porte à se dévouer à tout ce qui concourt à la gloire et à la prospérité de la patrie.

La religion qui élève tout en le sanctifiant, contribuera à développer ces sentiments et surtout une félicité inviolable à l'autorité qui nous gouverne. La couronne britannique porte la sublime devise : " Dieu et mon Droit." En formant nos élèves à honorer Dieu, nous leur inspirerons par là même le respect dû au pouvoir, puisque c'est Dieu qui fait les rois, et qu'il les appelle ses ministres.

Que Votre Altesse Royale daigne agréer cette protestation de notre fidélité et de notre très respectueux dévouement envers Sa Majesté Notre Très Gracieuse Souveraine et envers l'Auguste Héritier de son trône, et en même temps l'hommage de notre profonde reconnaissance pour la faveur insigne qu'Elle nous fait, et qu'Elle veuille bien emporter la pensée que, grâce aux principes qui présideront ici à leur éducation et à l'encouragement reçu en ce jour, nos élèves pourront redire plus tard, comme expression de leur conduite, les mots qui se lisent au milieu des armes de V. A. R. *Ich Dien.* Je sers ; je sers mon Dieu, je sers mon Roi, je sers mon pays.

---

ADRESSE DES RELIGIEUSES URSULINES DE QUEBEC.

*Qu'il plaise à Votre Altesse Royale :*

Les Religieuses Ursulines regarderont toujours comme un honneur signalé la visite de Votre Altesse Royale dans leur antique monastère, et elle demandent humblement qu'il leur soit permis de déposer à ses pieds, en cette circonstance solennelle, l'hommage de leur respect et de leur dévouement.

Bien que vivant dans le cloître, elles ne sont indifférentes à rien de ce qui intéresse leur patrie; elles ont toujours pris la plus large part à la reconnaissance et à l'attachement des plus fidèles sujets de Sa Majesté, dans l'Amérique Anglaise; comment ne partageraient-elles pas aujourd'hui la joie publique à l'occasion de l'heureuse arrivée de Votre Altesse Royale en cette province?

Deux fois déjà, des princes de la glorieuse maison de Brunswick ont visité ce pays et même cet établissement d'éducation, le plus ancien de l'Amérique Britannique, et les Annales du Monastère en font mention avec bonheur, comme d'événements du meilleur augure; avec quel enthousiasme désormais n'ajouterons-nous pas aux noms illustres de ces princes, celui de Son Altesse Royale, Albert Edouard, Prince de Galles?

Il serait inutile de vouloir redire en ce moment ce que publie la Renommée de la bonté de Votre Altesse Royale, et de toutes les autres qualités qui l'appellent à s'asseoir un jour sur un des plus beaux trônes de l'univers; mais les Religieuses Ursulines conserveront longtemps et transmettront à celles qui doivent leur succéder, le souvenir et les impressions de cette gracieuse visite.

Que le ciel continue à prodiguer ses faveurs à notre Auguste Souveraine et que la prospérité toujours croissante de son règne soit un heureux présage de la gloire que l'avenir prépare à l'héritier présomptif de sa brillante couronne.

Le Prince, répondit en ces termes :

*Madame*,—Je vous remercie de ces expressions de bienveillant intérêt au sujet de ma visite à la ville de Québec, et des bons vœux personnels contenus dans votre adresse.

Vos efforts pour promouvoir la cause de l'éducation sont bien connus, et je suis convaincu qu'ils continueront à exercer une bienfaisante influence sur la population de cet intéressant pays.

---

ADRESSE DE L'UNIVERSITE MCGILL, A MONTREAL.

*Qu'il plaise à votre Altesse Royale :*

Nous, les gouverneurs, Principal et membres du Conseil de l'Université du Collége McGill, prions Votre Altesse Royale de nous permettre de vous féliciter sur l'heureuse arrivée qu'il a plu à la Divine Providence de vous assurer dans cette partie éloignée de l'Empire, et de témoigner à Sa Majesté la Reine et à Votre Altesse Royale notre reconnaissance de la faveur que vous nous avez accordée en daignant visiter les sujets de Sa Majesté au Canada.

C'est avec un vif plaisir que nous nous rappelons aujourd'hui que, si l'Université avec laquelle nous sommes en rapport possède la Charte Royale qui revêt d'autorité les actes qu'elle accomplit dans le but de

contribuer à l'avancement de l'instruction et de la science, cela est dû à l'intérêt que prend le gouvernement impérial à tout ce qui concerne l'éducation dans cette partie des domaines de Notre Souveraine. Et, quoique l'on puisse dire que cette Universiié, la plus ancienne du Canada, est encore dans son enfance, et que pour cette raison, ainsi qu'à cause des obstacles qui en entravent les progrès dans cette nouvelle colonie, elle ne peut être comparée aux antiques institutions de même nature que possède la mère-patrie et particulièrement à celle dont Votre Altesse Royale est le gradué, cependant nous prions Votre Altesse Royale de croire que notre Université partage avec elles les sentiments d'affection et de reconnaissance que l'on doit avoir pour notre Auguste Souveraine, et pour cette heureuse partie des domaines sur laquelle elle exerce un empire immédiat.

Nous fesons des vœux pour que cette visite ait les plus agréables résultats pour Votre Altesse Royale et que vous en gardiez longtemps souvenir.

" Signé par l'Hon. Charles Dewey Day, LL. D., Président ; Hon. James Ferrier, M. L. C., Gouverneur ; Hon. Peter McGill, M. L. C. id ; Thomas Brown Anderson, Ecr., id ; David Davidson, Ecr., id ; Benjamin Holmes, Ecr., id ; Andrew Robertson, M. A., id ; Christopher Dunkin, M. A., M. P. P , id ; William Molson, Ecr., id ; Alexander Morris, M. A., id ; John William Dawson, LL. D., F. G. S , Principal ; Rev. M. Leach, LL. D., Vice-Principal et Doyen de la Faculté des Arts ; Andrew F. Holmes, M. D., LL. D., Doyen de la Faculté de Médecine ; Henry Aspinwall Howe, M. A. Recteur de l'Ecole Supérieure ; J. J. C. Abbott, B. C. L., Doyen de la Faculté de Droit ; Brown Chamberlin, M. A. B. C. L., membre ; Walter Jones, M. D., id ; W. B. Lambe, B. C. L., id ; William Logan, LL. D., F. R. S , F. G. S., id.

---

ADRESSE DU BISHOP'S COLLEGE, A LENNOXVILLE.

*Qu'il plaise à Votre Altesse Royale :*

Nous, les Vice-Chancelier, Principal, Professeurs et autres membres de l'Université de *Bishop's College*, à Lennoxville, qui avons reçu de notre bien-aimée Reine, les priviléges que nous accorde la charte de notre Université, demandons respectueusement qu'il nous soit permis, à l'occasion du voyage de Votre Altesse Royale au Canada, comme représentant de Sa Majesté et Héritier présomptif du Trône, de vous témoigner à ce sujet notre reconnaissance, et notre vénération pour la personne et notre dévouement à l'autorité de notre Souveraine.

Arrivé ici au sortir d'un cours d'étude suivi dans une des plus anciennes Universités d'Angleterre, Votre Altesse Royale est en mesure d'apprécier le mérite d'institutions du même genre et les heureux effets qu'elles sont à portée de produire sur les mœurs des populations.

Autant que nos ressources limitées et les circonstances nous le permettront, nous nous efforcerons de répandre le goût de la saine littérature et la connaissance de la vraie religion parmi les habitants de cette province, et d'inculquer à la jeune génération des sentiments d'amour pour la mère-patrie et de loyauté envers leur Souveraine, avec l'espoir que, lorsqu'il aura plu au Tout-Puissant de charger Votre Altesse Royale du poids de la royauté, vous trouviez dans ces heureux domaines des cœurs battant aussi loyalement pour vous que pour Votre Auguste Mère, Sa Très Gracieuse Majesté la Reine Victoria, que Dieu veuille conserver.

ADRESSE DU COLLEGE ST. FRANÇOIS.

*A Son Altesse Royale, Albert Edouard, Prince de Galles, etc., etc. :*

Qu'il plaise à votre Altesse Royale :—Nous, le Président de la Corporation et Faculté du Collége St. François, à Richmond, Bas-Canada, demandant avec le plus profond respect à Votre Altesse Royale de vouloir bien nous permettre de lui offrir nos plus sincères félicitations sur son heureuse arrivée dans cette partie des domaines de sa Majesté, et de lui exprimer notre invincible attachement, et notre loyauté à la personne et au trône de notre bien aimée Souveraine.

C'est avec un sentiment de plaisir inaccoutumé que nous recevons l'honneur de la visite de Votre Altesse Royale, non seulement comme l'héritier présomptif du trône de la Grande Bretagne, mais comme le représentant immédiat de Notre Auguste Souveraine, qui règne dans le cœur de tous ses sujets, et dont les vertus commandent le respect et l'admiration de toutes les nations sur la face de la terre, capables d'apprécier l'excellence de ses qualités personnelles et tout ce qui sied à une puissante et intelligente souveraine.

L'institution d'enseignement que nous avons l'honneur de réprésenter, n'est maintenant qu'à son enfance, n'ayant été fondée que depuis quelques années, par la munificence de particuliers, et étant soutenue en grande partie par l'assistance protectrice du Département de l'Education de notre Gouvernement Provincial. Nous ne pouvons donc parler que de travaux commencés, d'espérances entretenues, de desseins formés, pour l'avancement d'un bon systême d'éducation pour la jeunesse commise à nos soins.

Il est inutile pour nous d'assurer à Votre Altesse Royale que vous ne manquerons pas dans l'accomplissement des devoirs importants que nous avons à remplir, de cultiver dans l'esprit de nos élèves, ces principes de fidèlité et d'attachement à la Constitution Britannique, que nous avons toujours nous-mêmes chéris tendrement dans nos cœurs.

En concluant, nous prirons donc instamment ce Dieu tout-puissant, dont la gracieuse providence a voulu que Votre Illustre Maison succédât au trône de la Grande-Bretagne, de garder les libertés et présider aux destinées de ce puissant empire, de continuer à protéger et bénir Votre Altesse Royale dans le cours de votre voyage et vous ramener en sûreté à l'heureuse terre ou vous êtes né. Et si dans l'avenir, il plaisait au très-sage Dispensateur de toute destinée humaine, de vous appeler au trône de vos ancêtres, puissiez vous vous montrer le bienfaiteur de votre peuple, et après un règne long et heureux sur cette terre, être appelé à porter une couronne immortelle de gloire dans une plus haute sphère d'existence.

AYLMER, Président de la Corporation,
JOHN THORBURN, Ecr., Principal,
D. FALLOON, D. D., Professeur,
R. N. WEBBER, M. D., Professeur,
JOHN H. GRAHAM, A. M., Professeur et Sec. du Col.

---

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DU HAUT-CANADA.

*Qu'il plaise à Votre Altesse Royale :*

Nous, les membres du Conseil de l'Instruction Publique du Haut-Canada, demandons qu'il nous soit permis de nous joindre à nos

concitoyens qui ont par milliers célébré votre bienvenue dans un pays choisi d'abord comme asile par les émigrés royalistes des Etats-Unis d'Amérique. A nous, comme corporation, a été dévolue la tâche d'instituer des écoles normales et des écoles modèles, destinées à former des instituteurs, de faire des règlements pour la régie des écoles primaires et des écoles de grammaire par tout le pays, et de faire choix de livres pour les enfants qui les fréquentent et pour les bibliothèques qui en dépendent; tandis que l'un de nous a été chargé du soin de préparer et de faire fonctionner les lois d'éducation. Nous nous sommes efforcés de nous pénétrer des mêmes sentiments que ceux qui animent notre bien-aimée Souveraine, et d'imiter l'exemple qu'elle donne par le vif intérêt dont Sa Majesté fait preuve, et le zèle qu'elle déploie en encourageant la formation de maîtres et l'établissement d'écoles, destinés à répandre les bienfaits de l'éducation parmi tous ses sujets; et en cela nous avons été noblement secondés par tous nos concitoyens Canadiens. En commençant nos travaux en 1846, nos réunions eurent lieu dans une demeure privée. Le nombre de nos écoles était alors de 2,500 et celui des enfants qui les fréquentaient de 100,000. Maintenant nous possédons les édifices du département de l'instruction publique aujourd'hui honorés par la présence de Votre Altesse Royale,—où les instituteurs sont initiés à l'art de l'enseignement et où les écoles se pourvoient de cartes géographiques, d'instruments de physique et de livres pour former leurs bibliothèqves; ces écoles sont aujourd'hui au nombre de 4000 et sont fréquentées par 300,000 élèves. Par le chant que l'on enseigne et les livres de texte des écoles, on apprend aux enfants à être dévoués à la Reine et à chérir la mère-patrie en même temps que le sol qui les a vu naître; et les principes du christianisme joints à une bonne instruction se retrouvent à la fois et dans les leçons qu'on leur donne et dans les livres dont se composent les bibliothèques des écoles. Avec tous nos concitoyens du Canada, nous prions Dieu de donner de longs jours à la Reine. Et d'ici à l'époque où il plaira à la Providence de faire monter Votre Altesse Royale sur le Trône de vos augustes ancêtres, nous espérons que le système d'instruction publique maintenant inauguré, aura largement contribué à rendre le peuple du Haut-Canada l'égal de tout autre peuple habitant vos vastes domaines, en vertu, en intelligence, en esprit d'entreprise et en civilisation chrétienne.

Réponse du Prince:

*Messieurs*,—Les progrès qu'a faits le Canada ont excité mon admiration; mais c'est surtout en ce qui concerne l'éducation que vos efforts semblent avoir été couronnés de plus de succès. Vous recevez, je le sais, l'aide d'un habile administrateur, en recevant celle de votre Surintendant en chef, et j'ai lieu d'espérer qu'en répandant l'instruction dans le Haut-Canada, on continuera d'inculquer à sa prospère et industrieuse population les principes de piété, d'obéissance aux lois et de charité chrétienne. Recevez, Messieurs, mes remerciments pour le bon accueil que vous m'avez fait dans l'enceinte de ce grand et important établissement.

---

COLLEGE DU HAUT-CANADA.

*Qu'il plaise à Votre Altesse Royale:*

Nous, le Principal et les Maîtres du collége du Haut-Canada, demandons qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Altesse Royale avec

des sentiments de profond dévouement à sa Très-Gracieuse Majesté la Reine. L'institution avec laquelle nous sommes en rapport est un des premiers bienfaits rendus à l'éducation dans cette province, par votre illustre parent Sa Majesté le Roi George IV. Etabli en 1829 en vertu d'une charte royale, le collége du Haut-Canada a depuis continué de faire l'éducation de plusieurs centaines de jeunes Canadiens, dont un grand nombre ont ainsi pu, grâce à la divine providence, se rendre utiles à leur pays et à l'empire dans les divers emplois honorables qui leur ont été confiés. Le Danube, la Crimée, et les champs de bataille encore fumants de l'Inde, ont été arrosés de leur sang, et ont été témoins de la vaillance et du dévouement des élèves du collége du Haut-Canada. Parmi les officiers de ce régiment qui se fait gloire de porter le nom de Votre Altesse Royale, on en compte plusieurs dont la conduite, comme élèves du collége du Haut-Canada, est le gage des services qu'ils rendraient à leur pays, s'ils en trouvaient l'occasion. Nous nous fesons un devoir et nous regardons comme un privilége, d'inculquer à la jeunesse canadienne, en même temps que nous lui donnons la bonne et religieuse instruction que l'on reçoit dans les vieilles écoles de grammaire si vantées d'Angleterre, l'amour du pays et des institutions de ses ancêtres, de manière à développer à la fois en elle les facultés intellectuelles et physiques, et à faire de chacun des individus dont elle se compose, des membres utiles au grand empire auquel nous nous fesons gloire d'appartenir. Parmi les jeunes hommes auxquels nous consacrons aujourd'hui nos soins, il s'en trouve plusieurs, nous croyons devoir le dire, en cette heureuse occasion, qui sont destinés à prendre activement part aux affaires de ce jeune pays, lorsque la Providence fera passer aux mains de Votre Altesse Royale le sceptre que porte aujourd'hui avec tant de clémence votre Auguste Mère, et le souvenir de cette visite royale aura, nous en avons le ferme espoir, l'effet de donner une empreinte ineffaçable de réalité à nos sentiments abstraits de loyauté et de gagner tous les cœurs de la génération croissante au jeune héritier du plus puissant empire du monde.

---

UNIVERSITE' DE TORONTO.

*Qu'il plaise à Votre Altesse Royale :*

Nous, le Chancelier, le Vice-Chancelier, le Sénat et les Gradués du collége de l'Université, désirons accueillir Votre Altesse Royale dans cette capitale du Haut-Canada, avec tout le respect et la loyauté qui vous sont dus, et nous saisissons avec joie cette heureuse occasion de renouveler l'assurance de notre profond dévouement à la Reine et d'exprimer notre reconnaissance des nombreux bienfaits dont nous sommes comblés, sous sa douce autorité. Votre Altesse Royale a récemment profité des avantages de la plus ancienne Université d'Angleterre, et maintenant elle honore de sa présence notre jeune institution. Vous avez déjà joui des bienfaits et des avantages réunis de la plus saine éducation de collége, et nous ne doutons pas que nos efforts pour répandre parmi notre jeunesse canadienne la même éducation n'aient toutes vos sympathies. Calqué sur le modèle des institutions de notre mère-patrie, notre système est en même temps adapté dans ses détails aux besoins particuliers de cette partie de l'empire ; nous avons consacré toute notre énergie au développement de l'intelligence de ce jeune pays. De sorte que les premiers bienfaits d'une éducation libérale,

ainsi que les honneurs académiques et les récompenses qu'elle procure sont mis à la portée de ceux qui veulent se prévaloir des avantages qu'elle présente à tous indistinctement, et avec la bénédiction divine, nos efforts ont tellement été couronnés de succès que nous pouvons espérer un bel avenir pour notre Université provinciale et notre collége. La haute satisfaction que nous éprouvons en accueillant dans l'héritier de la Couronne Britannique, le futur successeur de notre Royal fondateur nous est particulièrement cher et s'accroît encore par la considération que votre Altesse Royale se prépare par ses études et ses voyages aux devoirs de la haute position que votre naissance vous appellera un jour à remplir.

Dans cette enceinte, où l'on se dévoue à l'éducation de jeunes hommes sur lesquels reposent les espérances du Canada, nous vous accueillons comme l'espoir de ce grand empire.

Nous nous réjouissons de reconnaître dans Votre Altesse, le germe de qualités qui vous rendront digne d'hériter de la couronne de notre Reine bien-aimée, dont les vertus sont associées aux gloires de l'ère nouvelle qui portera son nom, et dont le sceptre est la garantie de l'égalité et de la liberté dont on jouit dans cette province ainsi que dans toutes celles de son immense empire.

Réponse du Prince :

*Messieurs*,—L'assurance que vous donnez de votre fidélité à la Reine et l'appréciation que vous faites des bienfaits dont jouissent sous son autorité toutes les parties de son empire, me cause un vif plaisir. Je suis aujourd'hui membre d'une université plus ancienne que la vôtre, mais je n'en suis point pour cela moins porté à respecter et à honorer ceux dont les efforts tendent à répandre les connaissances et l'éducation dans un jeune pays. J'approuve de tout cœur ce que vous faites en faveur de la science et de la littérature. Je sais que l'on compte beaucoup sur votre zèle et je crois sincèrement que la meilleure preuve que les efforts de l'Université de Toronto auront été fructueux, sera plus tard reconnue dans le progrès et la prospérité du Canada.

---

ECOLE CENTRALE D'HAMILTON.

*Qu'il plaise à Votre Altesse Royale :*

Nous, le Président et les membres du Bureau des Syndics d'école, demandons qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Altesse Royale, avec des sentiments de fidélité et de respect, et en notre nom de même qu'en celui des instituteurs et des élèves des diverses écoles placées sous nos soins, (vous daignez aujourd'hui en honorer la plus élevée par votre présence) nous vous félicitons sincèrement et de tout cœur de votre heureuse arrivée en cette ville et nous vous accueillons avec joie et reconnaissance. Parmi les grands et nombreux avantages dont nous jouissons sous le règne bienfaisant de notre Très-Gracieuse Souveraine, votre auguste et honorée Mère, nous estimons surtout le système d'éducation générale établi dans cette province, lequel, si on le laisse se développer et s'il est maintenu, ne manquera pas de donner bientôt au jeune Canadien quelles que soient sa couleur et sa condition, un droit incontestable à une bonne éducation. Dans toutes les écoles, en même temps que nous enseignons les grands principes de religion et de patriotisme,

nous nous efforçons d'inspirer de l'attachement et de l'amour pour le souverain ; et nous sommes convaincus qu'en voulant bien visiter cette école et les autres maisons d'éducation de la province, Votre Altesse Royale contribuera grandement non-seulement à encourager l'œuvre de l'éducation, mais encore à graver dans l'esprit de la jeunesse ce profond sentiment de fidélité qui fortifie le lien qui nous unit comme peuple à la couronne britannique, et qui, plus tard, consolidera les appuis du trône sur lequel la providence peut un jour vous appeler à monter. Nous profitons avec plaisir de cette occasion de renouveler l'assurance de notre dévoûment à la Reine et du profond respect que nous éprouvons pour votre Altesse Royale. Puisse le souvenir du grand voyage que vous faites aujourd'hui être plus tard pour vous une source de jouissances, et puisse le bonheur vous accompagner dans ce qui vous en reste encore à accomplir jusqu'à votre retour au foyer.

---

ADRESSE DU COLLEGE VICTORIA, A COBOURG.

*Qu'il plaise à Votre Altesse Royale :*

Nous, les membres du Conseil, les gradués et étudiants de l'Université du Collége Victoria, nous offrons nos sincères hommages et souhaitons à Votre Altesse Royale la plus cordiale bienvenue.

Nous garderons toujours avec reconnaissance et orgueil le souvenir de la présence de Votre Altesse Royale dans cet humble asile de la science, et l'anniversaire de ce jour, célébré avec joie, nous donnera lieu de renouveler ce témoignage de dévouement au Trône britannique que nous chérissons par devoir et avec bonheur.

Notre jeune Université ne peut tirer gloire de la richesse de son architecture et de ses dotations ; mais nous constaterons avec plaisir que, si elle a été établie et soutenue surtout au moyen de contributions volontaires, elle n'en est pas moins la première qui ait été mise en opération dans cette colonie, et nous osons croire que nulle n'est sa rivale par le nombre et le mérite de ses gradués.

Fondée comme elle l'est, en vertu d'une charte royale, et honorée du nom de notre illustre et noble Reine, notre désir est que la loyauté, le patriotisme et la religion soient les mobiles de l'éducation qui s'y donne et que la littérature sans égale de la mère-patrie jointe aux enseignements des grands maîtres de la Grèce et de Rome, rende la jeunesse Canadienne digne de son origine saxonne et de la langue qu'elle parle.

Nous prions Dieu qu'il bénisse Votre Altesse Royale. Puissiez-vous vivre pour devenir le Souverain de ce vaste empire et puisse votre règne être aussi heureux et aussi bienfesant que celui de votre auguste et vénérée mère.

Son Altesse Royale fit la réponse suivante :

*Messieurs*,—Je vous remercie d'une adresse qui me fait d'autant plus de plaisir qu'elle m'est offerte par les membres du Conseil et les étudiants d'un collége qui porte le nom de la Reine ma mère, et qui est consacré à l'éducation de la jeunesse de la province.

Je souhaite tout le succès possible à votre Université et je désire vivement qu'elle continue à répandre les bienfaits d'une saine éducation parmi la florissante population au milieu de laquelle elle se trouve placée.

UNIVERSITE' DE LA TRINITE' (TRINITY COLLEGE).

" Qu'il plaise à Votre Altesse Royale, nous, le chancelier, maitres et élèves de l'Université du Collége de la Trinité, à Toronto, prions Votre Altesse Royale de nous permettre de lui exprimer nos sincères félicitations à l'occasion de votre visite à cette province, et notre sentiment de reconnaissance pour le bienveillant intérêt que vous avez ainsi témoigné pour la prospérité de cette colonie.

Tout en reconnaissant avec joie les nombreuses obligations que nous avons en commun avec tous nos co-sujets à notre loyal attachement au Trône de la Grande-Bretagne et à celle qui l'occupe maintenant avec tant de grâce, c'est aussi notre devoir spécial de reconnaître la faveur distinguée que Sa Majesté la Reine nous a accordée en nous donnant, sous sa charte royale, tous les priviléges d une université. Sa Majesté dans cette charte, a bien voulu déclarer sa volonté de favoriser l'établissement dans le diocèse de Toronto, d'un collége en rapport avec l'Eglise-Unie d'Angleterre et d'Irlande pour l'education de la jeunesse, dans les doctrines et les devoirs de la religion chrétienne, tels qu'inculqués par cette église, et pour leur instruction dans les différentes branches des sciences et de littérature qui sont enseignés dans les universités de ce royaume. Ce sera toujours notre orgueil, comme il devra toujours être notre devoir de répondre à la confiance ainsi gracieusement mise en nous, en inculquant tout à la fois de sains principes religieux et en donnant l'enseignement séculier le plus utile. En nous efforçant de remplir ce devoir, nous sommes assurés que nous ne pouvons nous proposer de meilleurs modèles que celui de ces anciennes universités d'Angleterre, dans l'une des quelles Votre Altesse Royale a déjà suivi un cours d'étude, et nous apprenons avec plaisir que c'est son intention de suivre celui de l'autre. Notre but, avec la bénédiction du Dieu tout-puissant, sera de perpétuer, dans cette colonie, cette vieille foi anglaise et cette loyauté qui, dans la mère-patrie, ont toujours distingué les membres de notre église et par lesquels nous espérons être reconnus partout ou elle sera établie sous la protection de la couronne britannique.

Réponse du Prince :

Messieurs,—Je vous remercie sincèrement pour les expressions de loyauté et d'attachement contenues dans votre adresse et pour le bienveillant accueil que vous m'avez fait dans cette cité L'institution d'où vient cette adresse est de la plus grande importance pour cette colonie, d'autant plus qu'elle est destinée à former ceux aux soins desquels seront commis les intérêts spirituels des membres de l'Eglise d'Angleterre. Je connais les difficultés que vous avez éprouvées, et j'espère que vous les surmonterez toutes avec succès.

---

## III

## CORRESPONDANCE AU SUJET DES DÉMONSTRATIONS ORANGISTES.

OTTAWA, le 31 août 1860.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous envoyer inclus copie d'une lettre qui m'est adressée par le Secrétaire d'Etat pour les Colonies, maintenant de service auprès de Son Altesse Royale le Prince de Galles.

Pour explications touchant cette lettre, je dois appeler votre attention sur un fait ; c'est que, d'après une annonce qui a paru dans un journal de Toronto, le corps des Orangistes de cette ville se propose de paraître à la procession qui doit avoir lieu lors de la réception de Son Altesse Royale, et dans les rues où cette procession doit passer, avec certains insignes et décorations qui appartiennent spécialement à cette société.

Je dois déclarer dans les termes les plus explicites que toute manifestation de ce genre, ainsi que toute tentative faite pour rattacher à la réception de Son Altesse Royale un acte par suite duquel les Orangistes, ou toute autre association de parti, se regarderaient comme franchement et publiquement reconnus, sera vue avec un extrême mécontentement.

Rappelez-vous, Monsieur, que le Prince visite cette colonie sur l'invitation spéciale de tout le peuple, puisqu'elle est faite par les deux Chambres de la législature, sans distinction de croyance ni de parti ; de sorte qu'il ne conviendrait ni à l'intention ni au but de cette invitation, ni de cette visite, d'imposer à S. A. R. l'exposition de bannières et d'autres marques distinctives que l'on saurait être offensantes pour une partie des sujets de Sa Majesté.

Je suis convaincu que, sur examen, les raisons qui ont déterminé Sa Grâce à exprimer ces vues seront jugées satisfaisantes. Je vous prie donc, en votre qualité de premier magistrat de la ville de Toronto, de veiller à ce qu'il ne puisse exister aucun sujet de plainte, soit dans la procession elle-même, soit dans la décoration des rues où passera Son Altesse Royale

Je dois encore vous prier de m'écrire à Kingston, pour m'informer d'une manière explicite, s'il existe aucun doute qu'il soit répondu aux vœux exprimés par le Duc de Newcastle sur ce sujet ; car la conduite que l'on paraîtra devoir tenir à Toronto pourrait faire modifier considérablement l'itinéraire de Son Altesse Royale, pour le trajet qui lui reste à parcourir à travers cette province.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur, etc.,

(Signé) EDMUND HEAD.

A Son Honneur le Maire de Toronto.

---

(Copie.)

MONTREAL, 30 août 1861.

MON CHER SIR EDMUND, — J'apprends que sur la route par où les citoyens de Toronto désirent voir passer le Prince de Galles, vendredi prochain, les orangistes de cette ville se proposent d'élever un arc et de le décorer des *insignes* de leur association. On me dit encore qu'ils veulent également paraître à la procession décorés de leurs marques de parti.

Il est évident qu'une parade de ce genre, dans une circonstance telle que celle-ci, est propre à produire une querelle de religion et à troubler le repos public ; mais il est de mon devoir de faire tout en moi pour que le Prince ne puisse pas être soupçonné d'avoir pris part à une

chose aussi déplacée et qui s'accorde si mal avec l'objet de sa visite au Canada.

J'aime à croire qu'il vous sera possible de persuader ceux qui font ces préparatifs d'abandonner leurs intentions ; mais pour prévenir toute méprise. vous voudrez bien, j'espère, leur faire savoir que si pareil arc s'érige, je conseillerai au Prince de refuser de passer dessous, et d'entrer dans la ville par une autre rue ; de plus, si l'on persiste dans une démonstration orangiste ou dans toute autre démonstration qui aurait un caractère de parti, je conseillerai au Prince de renoncer entièrement à visiter cette ville.

J'ai entendu dire, mais avec moins d'assurance, qu'une démonstration semblable est projetée pour Kingston. Je n'ai pas besoin d'ajouter que mes remarques s'appliquent à cette ville comme à toute autre.

Je suis, etc ,

(Signé,) NEWCASTLE.

Au Très Hon. SIR E. W. HEAD.

---

DEVANT KINGSTON, le 5 septembre 1860.

MONSIEUR,—C'est avec le plus grand regret que je me vois maintenant obligé de prendre le parti extrême envisagé comme possible dans ma lettre à Sir Edmund Head, datée le 30 août,—lettre qui vous fut aussitôt communiquée par Son Excellence,—et de donner au Prince de Galles le conseil de continuer sa route sans débarquer à la cité de Kingston.

A notre arrivée hier, nous avons trouvé un arc couvert de décorations orangistes, et plusieurs centaines d'hommes organisés en corps, tous portant les insignes de leur ordre, avec de nombreux drapeaux, une musique et tous les accessoires qui caractérisent leurs processions. Comme lorsque vous êtes venu à bord du vapeur, accompagné d'autres messieurs, je vous avais formellement expliqué les motifs de mon avis au Prince, ainsi que mes objections à ces manifestations dans la circonstance actuelle, et les conséquences qui doivent en résulter, j'ai eu peine à me convaincre que les orangistes pouvaient s'oublier au point de persévérer dans leur intention d'empêcher le Prince d'accepter l'hospitalité de votre ville, et de se conduire d'une manière aussi offensante pour tous leurs concitoyens, protestants et catholiques-romains.

Le Prince a bien voulu attendre vingt-deux heures pour donner aux orangistes le temps de revoir leur résolution Ils y adhèrent. Il est donc de mon devoir de conseiller au Prince de poursuivre son voyage.

Quel sacrifice ai-je proposé aux orangistes ? Seulement ceci : qu'ils voulussent, en présence d'un jeune Prince, âgé de dix-neuf ans, l'héritier d'un sceptre reconnu par des millions de sujets professant le christianisme sous toutes ses formes, s'abstenir de déployer les symboles d'une organisation religieuse et politique qui sont notoirement choquants pour des personnes d'une autre croyance, et qui ont mainte fois causé, non-seulement la discorde et la haine, mais l'émeute et l'effusion du sang dans une autre partie ds l'Empire.

Je n'ai jamais douté de la fidélité des individus dont se compose le corps orangiste. C'est à cette fidélité et à leurs bons sentiments que j'en ai appelé. Je ne leur demandais pas de sacrifier un principe, mais de ployer un drapeau et de retrancher un article de leur tenue. Je voulais bien que le Prince les vît, mais non pas qu'il donnât appui à une *Société* désapprouvée dans la mère-patrie par la Souveraine et la législature de la Grande-Bretagne.

On me dit qu'ils représentent cet acte de ma part comme un manque de respect pour la religion protestante. Mais à moins qu'ils ne prouvent que les Anglais qui ne sont pas orangistes, et le nombre en est grand, ne sont pas non plus protestants, il est tout-à-fait inutile pour moi de m'arrêter à une aussi vaine et absurde accusation.

Je sais bien que ces processions de parti ne sont pas illégales en ce pays comme elles le sont en Irlande. Ce fait serait concluant, si je vous eus proposé d'employer votre autorité comme maire ; mais il ne répond aucunement à ma remontrance. Cette remontrance, je ne l'ai pas faite comme Secrétaire pour les Colonies, chargé de l'exécution d'une loi, mais comme Ministre de la Reine, chargé, par ordre de Sa Majesté, d'accompagner le Prince de Galles dans la visite qu'il fait officiellement à cette colonie sur l'invitation de sa législature ; et, je le demande, dans quelle position serait le Prince, si je pouvais consentir à ce qu'il assistât maintenant à une scène comme celle qu'on lui préparait (laquelle ne se trouve pas défendue par la législature coloniale), et que l'an prochain, il visitât le Nord de l'Irlande, où il ne pourrait prendre aucune part à une démonstration de la sorte sans violer les lois de son pays ?

Son Altesse Royale va continuer la route qu'elle s'était tracée, mais partout où l'on persisterait à faire des démonstrations comme celles dont il s'agit, elle tiendra la même conduite qu'à Kingston.

Je ne saurais terminer cette lettre sans dire que je regrette que le Conseil de Ville n'ait pas accepté l'offre que je lui ai faite par votre entremise, de présenter son Adresse à bord du *steamer*. La même offre a été acceptée avec empressement par le Modérateur et le Synode des presbytériens en connexion avec l'Eglise d'Ecosse. Il est impossible de croire qu'aucune sympathie pour la conduite des orangistes ait influencé les membres du corps municipal, mais que leur décision reçoive une interprétation contraire à la mienne n'est, je le crains, que trop probable.

Je suis, Monsieur, votre très-obéissant serviteur,

(Signé,) NEWCASTLE.

A son Honneur le Maire de Kingston.

---

HÔTEL-DE-VILLE.

Kingston, 11 septembre 1860.

*Qu'il plaise à votre Grâce*,—J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre de votre Grâce, datée le 5 du mois courant, et que j'ai mise devant le Conseil de Ville de Kingston.

J'ai instructions de la part du Conseil de vous remercier pour l'exposé des motifs qui vous ont déterminé à donner au Prince de Galles l'avis par suite duquel les citoyens de Kingston ont été privés du plaisir de voir Son Altesse Royale, de lui présenter l'adresse qu'ils avaient préparée pour lui souhaiter la bienvenue en cette ville, et de pouvoir l'assurer que les habitants de ce district n'ont pas moins de loyauté et de dévouement pour la couronne britannique qu'aux époques où ils en firent preuve en face de la désaffection intérieure et de l'agression étrangère, et que les sentiments d'amour et d'admiration qu'éprouvent les Anglais pour Sa Très-Gracieuse Majesté sont pleinement partagés ici par leurs co-sujets.

Le Conseil apprécie parfaitement les raisons données par votre Grâce à l'appui de la décision communiquée à Sir Edmund Head le 30 du mois dernier, portant qu'il serait conseillé à Son Altesse Royale d'abondonner l'intention de visiter cette ville, si les orangistes persistaient à vouloir une démonstration de leur parti, puisqu'il était de votre devoir de ne pas autoriser la supposition que le Prince pouvait prendre part à une scène propre à provoquer une querelle religieuse et des désordres. Votre grâce, cependant, est respectueusement priée d'accorder son attention aux faits que voici. La loi qui affecte actuellement la société orangiste, dans le Haut-Canada, n'est le résultat ni du hazard ni d'aucune négligence chez les législateurs, ainsi que votre Grâce parait le supposer : elle est l'œuvre d'une intention manifeste et formée par le parlement après qu'une loi de répression eut été mise à l'épreuve pendant plusieurs années ; que loin d'être contraire à la loi la société orangiste a été reconnue publiquement par Son Excellence le Gouverneur Général actuel, lorsque, le 12 juillet 1857, elle lui présenta une adresse à laquelle il fut répondu ; qu'il n'était au pouvoir ni du Conseil ni d'aucune autre autorité constituée du Canada d'accomplir vos vœux contrairement à l'ordre de choses établi en ce pays, en essayant d'empêcher les membres de la société dont il s'agit de porter les habits et de déployer les bannières qui leur convenaient ; que la crainte d'une querelle religieuse et de perturbations de la tranquillité publique ne pouvait naître que de faux renseignements sur l'état du Haut-Canada, et que cette crainte aurait dû se calmer en présence de la promesse officielle par laquelle le Maire garantissait la tranquillité de la ville ; que la procession générale où votre grâce s'opposait à ce que les orangistes parussent avec leurs décorations, avait été entièrement supprimée, fait dont vous fûtes informé à Brockville ; de sorte qu'ils se montraient donc ensuite sans la moindre apparence d'approbation de la part des autorités civiques, et partant Son Altesse Royale pouvait faire son entrée dans la ville sans par là s'identifier aucunement avec un parti quelconque, politique ou religieux. Puis elle ne pouvait pas être plus impliquée dans la démonstration des orangistes pour les avoir vu déployer leurs drapeaux, qu'elle n'a été compromise par l'aspect des robes et des insignes des évêques catholiques-romains et des autres qui se sont présentés à Québec, démonstration à laquelle Son Altesse Royale n'aurait pas pu prendre part en Angleterre. Au reste, le Conseil considère qu'il suffisait de la protestation par laquelle votre grâce déclarait formellement ne pas vouloir de parade, pour qu'on ne dût pas la supposer approuvée par le Prince. Si votre Grâce, à son arrivée sur ce continent, avait fait connaître que le Prince désirait ne voir aucun parti faire usage de marques distintives, et que vous aviez l'intention de lui conseiller de ne s'arrêter nulle part où ce désir serait méconnu, le Conseil est convaincu que les choses ne se fussent pas compliquées comme cela est arrivé récemment ; car il y a lieu de croire que jamais la société orangiste n'eût voulu contrarier Son Altesse Royale. Mais l'expérience a dû convaincre votre Grâce de l'extrême difficulté de raisonner après coup avec des hommes qui voient dans leurs couleurs le symbole de leur religion et qui se sont figurés, quelque erronément que ce puisse être, que l'ordre donné par votre Grâce (car si l'on en juge par la peine qu'il portait, c'était un ordre) voulait vraiment humilier les protestants, tant est frappant le contraste qui existe entre les restrictions imposées actuellement et les égards témoignés aux catholiques romains dans le Bas-Canada.

Si le Prince eut visité Kingston sur l'invitation des orangistes, elle

aurait pu être acceptée aux conditions que votre grâce aurait cru convenable d'imposer; mais il n'en a pas été ainsi. L'invitation a été faite au nom des citoyens et acceptée sans conditions, et le Conseil ne peut que sentir combien, après avoir été autorisée par cette acceptation formelle et par la promesse du Prince qu'il assisterait au bal qui devait se donner en son honneur, l'attente du peuple a été déçue arbitrairement et sans raisons valables, religieuses ou politiques, mais simplement pour satisfaire une petite section des citoyens dans ses demandes déraisonnables.

Ni les autorités, ni les citoyens n'étaient responsables des actes des orangistes qui visitèrent Kingston les quatrieme et cinquième jours de ce mois, et les membres du Conseil ne pouvaient exercer que peu ou point d'influence sur eux ; car la ville comptait très peu de ses habitants dans cette grande réunion. Et cependant, c'est parce qu'il a plu à ces visiteurs d'user de leurs droits de sujets britanniques et de paraître vouloir saluer leur Prince revêtus du costume qui leur est propre et qui n'est pas en contravention à la loi, que Votre Grâce a causé le désappointement le plus cruel à des milliers de sujets de Sa Majesté, les plus dévoués et qui s'étaient réunis ici, après plusieurs mois d'une vive attente, pour témoigner leur fidélité et leur dévouement au trône et faire à son Altesse Royale un accueil cordial et affectueux.

Le Conseil ne peut admettre aucune analogie entre le fait qui suppose Son Altesse Royale débarquée pour entrer dans une ville canadienne où l'on étale des insignes orangistes, et celui qui la représente comme prenant part à une manifestation similaire dans le Nord de l'Irlande; et pour prouver qu'il n'y a point là, en effet, d'analogie, il suffirait au Conseil de s'en rapporter aux termes de Votre Grâce qui dit dans sa lettre, que bien qu'une telle manifestation de parti soit légale en ce pays, elle ne l'est point en Irlande. Il n'était donc pas possible d'associer Son Altesse Royale à un fait qui, étant illégal, ne pouvait pas avoir lieu. On ne peut non plus voir aucune similitude entre la position du Modérateur presbytérien résidant dans le Bas-Canada, qui devait s'attendre à ce que son adresse serait reçue [adresse dont par suite de quelque accident la lecture ne fut pas permise à Montréal], et la position des citoyens de Kingston dont l'invitation, d'abord acceptée, fut ensuite dédaignée, et qui se sont vus trompés dans leur plus cher espoir, parce que des personnes sur lesquelles ils n'avaient aucun empire ont cru convenable de se décorer de rubans orange et de déployer un drapeau portant l'effigie d'un ancien roi d'Angleterre.

Il y a, cependant, une grande similitude entre la conduite adoptée par le Conseil des comtés de Frontenac, de Lennox et d'Addington, et celle du Conseil de cette ville ; mais cela s'explique tout naturellement, puisque dans l'un et l'autre cas les adresses destinées au bon accueil de Son Altesse Royale à Kingston devenaient inopportunes et qu'elles auraient été aussi bien présentées à St. James que sur la rive du lac Ontario.

Le Conseil croit fermement, et sans vouloir justifier leur manque de courtoisie que les orangistes désiraient sincèrement honorer le Prince et qu'ils ne sont aussi sensibles au désappointement qu'ils éprouvent, que parce que leurs efforts ont été mal appréciés, et que des signes qu'ils regardent comme symboliques de leur fidélité à l'Empire et de leur attachement au culte protestant, ont été pour eux un sujet de reproche.

En terminant, le Conseil désire exprimer combien il regrette ce qui a eu lieu récemment; et pour preuve que ce n'est pas par sympathie

pour les orangistes qu'il a refusé de présenter l'adresse à bord du vapeur, il en appelle au zèle avec lequel, pendant toute cette difficulté, il s'est efforcé de les persuader de se départir de leurs droits et de déposer leurs insignes dans le but de lever l'obstacle apporté par la décision de Votre Grâce au débarquement de Son Altesse Royale à Kingston, conduite qui atteste que le Conseil n'a fait, au contraire, qu'obéir au devoir impérieux que lui imposait l'opinion des citoyens de cette ville de s'abstenir de tout acte qui le rendît solidaire de l'avis de Votre Grace, ou qui lui donnât même l'apparence de l'approuver. Et cet avis n'aurait jamais été donné, le Conseil le croit, si Votre Grâce eût consulté le gouvernement du pays qui, par sa connaissance des lois, de l'opinion et de tout ce qui se rattache à la situation intérieure de la province, aurait probablement été en mesure de faire voir à Votre Grâce que la marche suivie était injuste et impolitique.

J'ai l'honneur d'être, de Votre Grâce,

le très-humble et très-obéissant serviteur,

(Signé,) O. S. Strange,

Maire.

A Sa Grâce le Duc de Newcastle,
etc., etc., etc.

---

Chute de Niagara, 15 septembre 1860.

Le Duc de Newcastle fait ses compliments au Rédacteur de la *Montreal Gazette* et lui envoie une copie de la lettre qui répond à celle du Maire de Kingston, celle-ci ayant déjà paru dans les journaux publics, selon que le Duc de Newcastle en est informé.

---

(Copie.)

London, H. C. 13 septembre 1860.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 11 du courant, et qui nous est parvenue cette après-midi.

Il serait facile de réfuter les arguments et de contester les propositions avancées par vous au nom du conseil de la cité de Kingston, mais je n'ai ni le temps ni le désir de remplir cette tâche. Il ne me reste donc qu'à exprimer l'espoir qu'il est de votre intention de publier votre lettre. Si vous ne la publiez point, il sera de mon devoir de le faire, afin qu'elle reçoive sa réponse du bon sens du peuple canadien.

Je suis, Monsieur, votre très obéissant serviteur,

(Signé) Newcastle.

A Son Honneur le Maire de Kingston.

---

Quebec, 29 septembre 1860.

Mon Cher Monsieur,—Je n'ai pas d'objection à ce que vous publiez ma lettre du 13 août.

Si je me le rappelle bien, il ne s'est rien dit entre nous au sujet des insignes et des bannières orangistes dont on ferait usage à la réception du Prince. S'il en avait été question, j'aurais certainement cru qu'ils étaient aussi propres à " embarrasser " un Prince *anglais* et un Ministre *anglais* qu'aucune adresse qui dût être présentée.

Une adresse trouve au besoin son antidote dans la réponse qu'on lui fait, mais on ne saurait protester de cette manière contre des démonstrations d'une autre espèce.

N'importe. Il ne peut y avoir de doute que des difficultés furent prévues comme probables par vous, autorité principale des orangistes, et que vous dûtes saisir le premier moment favorable pour obtenir des renseignements exacts.

Je suis bien sincèrement votre etc.

(Signé) EDMUND HEAD.

L'Hon. J. H. Cameron.

## IV.

## Liste des Partenaires de S. A. R. dans les Soirées et Bals qui ont été donnés en son honneur en Canada.

QUEBEC—*Bal donné à la Salle de Musique, rue St.-Louis, par le Maire et les Citoyens de Québec, le 21 août :* — 1o. Mde Langevin, femme d'H. Langevin, Ecuyer, M.P.P., et Maire de Québec ; 2o. Mde Cartier, femme de l'Hon. G. E. Cartier, Procureur Général et premier ministre ; 3o. Mlle. Irvine, fille du Col. Irvine, Aide-de-Camp Provincial ; 4o. Mlle. Price ; 5o. Mlle. LeMesurier ; 6o. Mlle. Derbishire ; 7o. Mlle. Sewell ; 8o. Mlle Caron (fille de l'Hon. Juge Caron, ancien ministre) ; 9o. Lady Milne ; 10o. Mlle. Napier ; 11o. Mde. Serrocold (femme du Capitaine Serrocold et fille de l'Hon. Juge Duval) ; 12o. Mlle. Dunscomb (fille du Percepteur des Douanes à Québec) ; 13o. Mlle. Fisher (fille du Procureur-Général du Nouveau-Brunswick) ; 14o. Mlle. Mountain (fille de l'Evêque anglican de Québec) ; 15o. Mlle. Anderson ; 16o. Mde. Ross ; 17o. Mde. Bell ; 18o. Mlle. Tilley (fille du Sécrétaire Provincial du Nouveau-Brunswick), et 19o. Mde. R. H. Smith.

MONTREAL—*Bal offert le 27 août par les citoyens dans l'édifice érigé expressément pour cet objet.*—1o. Mde. Young (femme de l'Hon. John Young, ancien Ministre des Travaux Publics et Président du Comité des Citoyens) ; 2o. Mlle. Delisle (fille d'A. M. Delisle, Ecuyer, Greffier de la Paix) ; 3o. Mlle. Servante (fille du Col. Servante) ; 4o. Lady Milne ; 5o. Mlle. Napier (fille du Col. Napier) ; 6o. Mde. King ; 7o. Mlle. Smith ; 8o. Mlle. Tyre ; 9o. Mde. Brown (fille de C. S. Rodier, Ecuyer, Maire de Montréal ; 10°. Mlle. Leach ; 11o. Mlle. Fisher ; 12o. Mlle. de Rochebrave ; 13o. Mde. Freer (fille de l'Hon. L. V. Sicotte, ancien Orateur et ancien Ministre) ; 14o. Mlle. Chauveau (fille de l'Hon. P. J. O. Chauveau, Surintendant de l'Instruction Publique) ; 15o. Mlle. Laura Johnson ; 16o. Mde. Belson ; 17o. Mlle. King ; 18o. Mde. Forsyth ; 19o. Mlle. Sophia Stewart ; 20°. Mde. Macdonald (femme de l'Hon. J. S. Macdonald ancien Orateur et ancien ministre).

COBOURG—26 *septembre—Bal offert par les Citoyens.* — 1o. Mlle. Beaty (fille du Maire) ; 2o. Mde. Ewart ; 3o. Mde. Reid ; 4o. Mlle. Fortune (fille du Shériff) ; 5o. Mlle. Pringle ; 6o. Mde. S. Smith (femme de l'Hon. S. Smith, Maître-Général des Postes) ; 7o. Mlle. Dainty ; 8o. Mlle. Powell ; 9o. Mlle. Burnham ; 10°. Mlle. Bennet ; 11o. Mde. Cubitt ; 12o. Mlle. Hall ; 13o. Mlle. Powell ; 14o. Mlle. Gaver ; 15o. Mlle. Barron.

TORONTO — *Soirée donnée par les Membres du Barreau à Osgoode Hall, 8 septembre.* — 1o. Mde. Cameron (femme de l'Hon. J. H. Cameron, ancien Ministre) ; 2o. Mlle. Boulton ; 3o. Mlle. MacNab, (fille de l'Hon. Sir A. N. MacNab, ancien Premier Ministre et Aide-de-Camp de S. M.) ; 4o Mlle. Widder (fille de Fred. Widder, écuyer, Agent de la Compagnie des Terres Britanniques) ; 5o. Mlle. Robinson ; 6o. Mlle. McCaul (fille du Principal de l'Université de Toronto) ; 7o. Mlle. Draper ; 8o. Mlle. Powell de Niagara.

— *Bal offert par les Citoyens au Palais de Cristal le* 11 *septembre.* — 1o. Mde. Wilson (femme du Maire) ; 2o. Mlle. de Blaquiere ; 3o. Mlle. Blackwell ; 4o. Mde. M. C. Cameron ; 5o. Mlle. Killaly ; 6o. Mlle. E. Ridout ; 7o. Mlle. Powell ; 8o. Mlle. MacNab ; 9o. Mlle. Helen Gzowski ; 10°. Mde. J. B. Robinson ; 12o. Mlle. Wallace ; 13o. Mlle. Young (fille du Juge en Chef de la Nouvelle-Ecosse) ; 14o. Mlle. Moffatt ; 15o. Mlle. McCaul ; 16o. Mlle. Harris ; 17o. Mlle. Shanly ; 18o. Mlle. Dennison ; 19o. Mlle. Spragge ; 20°. Mlle. Jarvis ; 21o. Mlle. Murney (fille de l'Hon. E. Murney).

London—*Bal donné par la Cité à l'Hôtel Tecumseth.*—1o. Mlle. Moffatt (fille du Maire) ; 2o. Mde. Watson ; 3o. Mlle. Becher ; 4o. Mde. Howell ; 5o. Mlle. Prince ; 6o. Mlle. Askin ; 7o. Mde. Small (femme de l'Hon. Juge Small) ; 8o. Mlle. Hamilton ; 9o. Mde. Lawrason ; 10°. Mlle. Meredith ; 12o. Mlle. Bell ; 13o. Mlle. Gzowski ; 14o. Mde. Rivers ; 15o. Mlle. Gzowski ; 16o. Mlle. Hope ; 17o. Mlle Dalton ; 18o. Mlle. Paul ; 19o. Mlle. Taylor ; 20°. Mlle. Daniell ; 21o. Mlle. Brough.

Hamilton—*Bal offert par les Citoyens à l'Hôtel Royal le* 19 *septembre.*— 1o. Mde. David MacNab (belle-sœur de Sir A. N. MacNab) ; 2o. Mlle. Mills (fille de l'Hon. M. Mills) ; 3o. Mlle. MacNab ; 4o. Mlle. Blanche Widder ; 5o. Mlle. Smith ; 6o. Mlle. Thomas (fille du Shériff) ; 7o. Mlle. Lawrason ; 8o. Mde. Strickland ; 8o. Mlle. Murray ; 10°. Mde. Brydges ; 11o. Mlle Powell (de Niagara) ; 12o. Mlle. E Murray ; 13o. Mlle. Powell ; 14o. Mlle. Proudfoot ; 15o. Mlle. Benson ; 16o. Mlle. Gedd ; 17o. Mlle. Reynolds.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

# TABLE DES MATIERES.


| | | PAGE |
|---|---|---|
| I. | Introduction | 1 |
| II. | Biographie du Prince | 4 |
| III. | Départ du Prince pour l'Amérique | 8 |
| IV. | Terreneuve | 8 |
| V. | Nouvelle-Ecosse | 11 |
| VI. | Nouveau-Brunswick | 15 |
| VII. | Ile du Prince Edouard | 18 |
| VIII. | Importance collective des Provinces du Golfe | 20 |
| IX. | Bas-Canada | 25 |
| X. | Haut-Canada | 67 |
| XI. | Importance et destinées du Canada et des Colonies de l'Amérique Britannique | 97 |
| XII. | Le Prince aux Etats-Unis | 104 |
| XIII. | Retour en Europe | 123 |
| XIV. | Conclusion | 124 |
| | Note sur la résidence en Canada de S. A. R. le Prince Edouard et de S. A. R. le Prince William Henry | 127 |


## APPENDICE.


| | | |
|---|---|---|
| I. | Poesie—Ode par M. Louis Fiset | I |
| | Cantate par M. Edouard Sempé | V |
| II. | Adresses présentées par quelques institutions d'éducation | IX |
| III. | Correspondance au sujet des démonstrations orangistes | XVIII |
| IV. | Liste des Partenaires de S. A. R. dans les Soirées et Bals qui ont été donnés en son honneur en Canada | XXVI |

# ERRATA.

—

Page 25—*Avant dernière ligne*—Au lieu de "honorée" lisez honoré.

" 44—*Second alinea*—Au lieu de "le calme atmosphère" lisez "la calme atmosphère."

" 49—*Troisième alinea*—Au lieu de "échafaudage pour la constrution d'un tube" lisez "coupe verticale d'un des piliers."

" 61—*Troisième alinea*—Au lieu de "a su lui donner" lisez "ont su lui donner."

" 72—*Premier alinea*—Au lieu de "décoré et illuminé" lisez "et décoré et illuminé."

" 74—*Quatrième alinea*—Retranchez les mots "et sur l'Ile aux Serpents" aussi les mots "de l'Ile" dans le sixième alinea.

" 75—*Deuixème alinea*—Au lieu de "le premier évêque fut Mgr. Gaulin, né dans le Bas-Canada; le second Mgr. Phelan, "etc" lisez "le premier évêque fut Mgr. Macdonell; le second Mgr. Gaulin, né dans le Bas-Canada; le troisième Mgr. Phelan, etc."

*La Bibliothèque*
Université d'Ottawa
Echéance

*The Library*
University of Ottawa
Date Due

23.12.82

DEC 22 '82

18 SEP. 1992

15 SEP. 1992

25 MAI 1994

FEB 20 2006

MAR 25 2006

U022 MAR 2006

a39003 004074182b

F

C

RELATION DU VOYAGE DE

CE F 5016 . 1
.C54 1860
C01 CHAUVEAU, PI RELATION DU
ACC# 1097169